

M. DE LA CHATRE

HISTOIRE

DES

PAPES

6

BX955

L26

V.6

C.1

135893

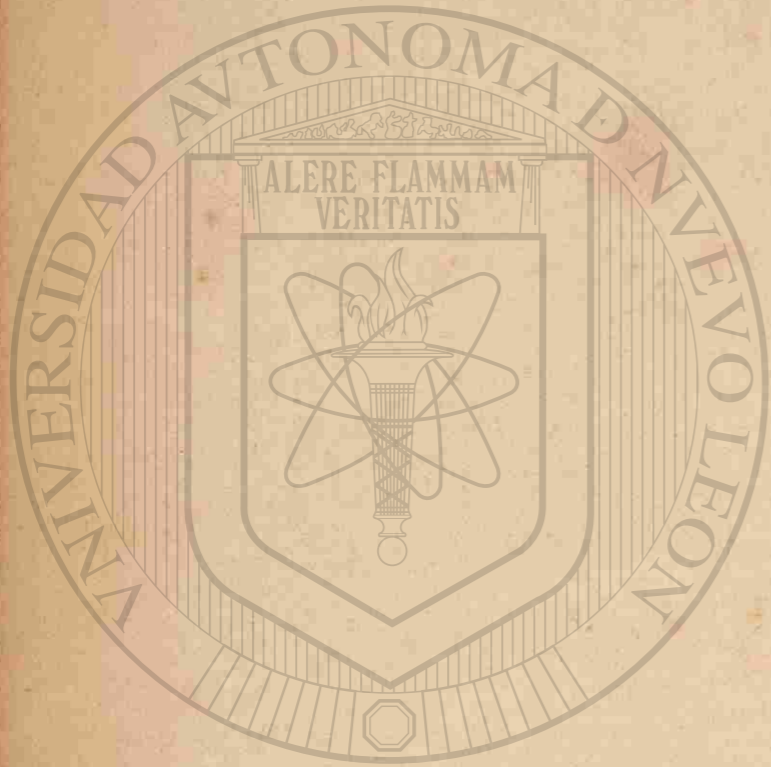
27

Propiedad de
RICARDO M. CELLARI



1080042725

- E# 1 - E# 5



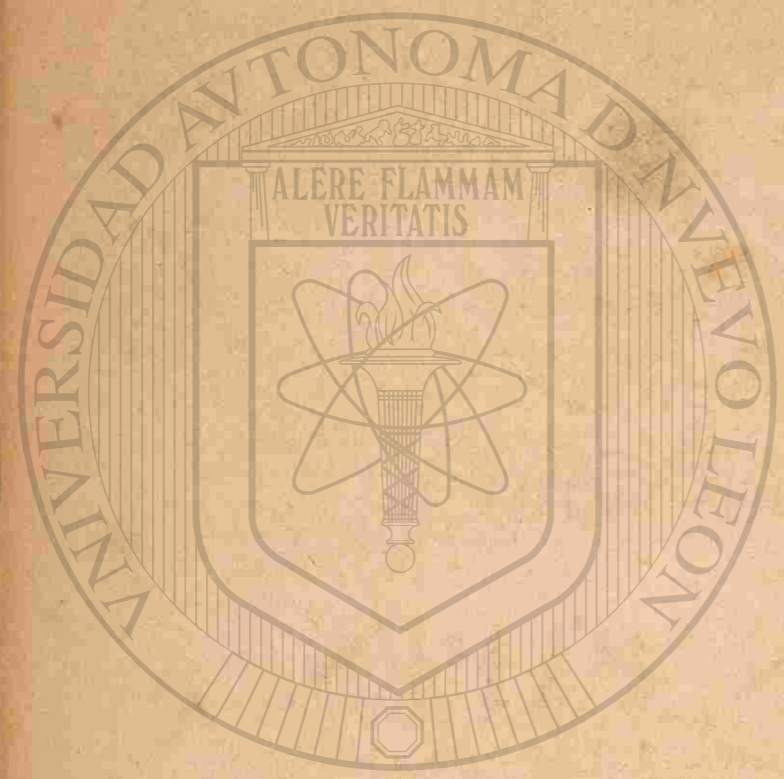
UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

PIC



HISTOIRE
DES PAPES.

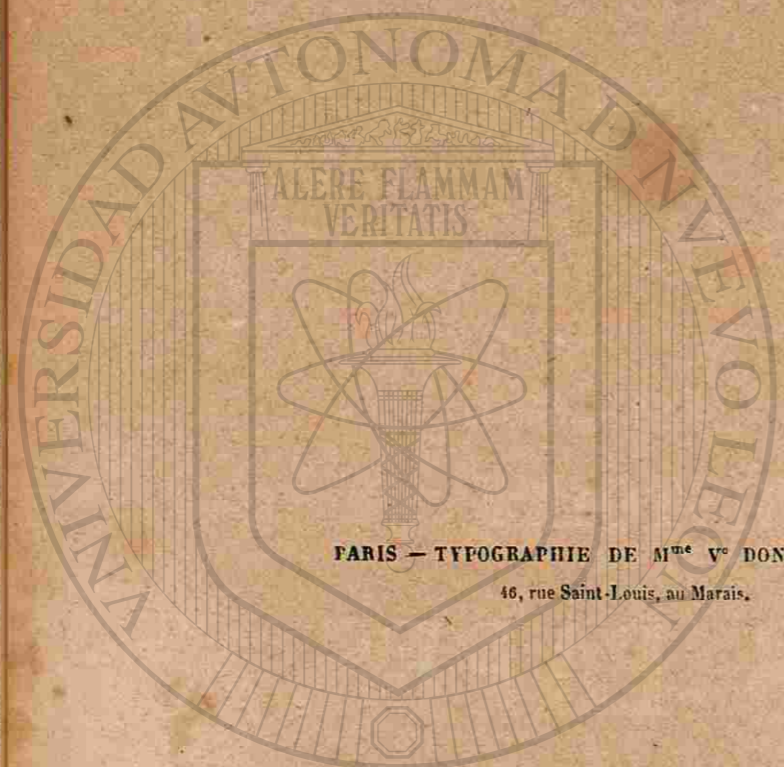
UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



Jos. A. C. 1874.

RIC



HISTOIRE DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS,
Parricides, Adultères, Incestes.

DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'A GRÉGOIRE XVI.]

HISTOIRE DES SAINTS, DES MARTYRS, DES PÈRES DE L'ÉGLISE, DES ORDRES RELIGIEUX,
DES CONCILES, DES CARDINAUX, DE L'INQUISITION, DES SCHISMES,
ET DES GRANDS RÉFORMATEURS.

CRIMES DES ROIS, DES REINES, ET DES EMPEREURS.

MAGNIFIQUE ÉDITION

SPLENDIDEMENT ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,
exécutées par nos premiers Artistes.

VI

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,
26, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

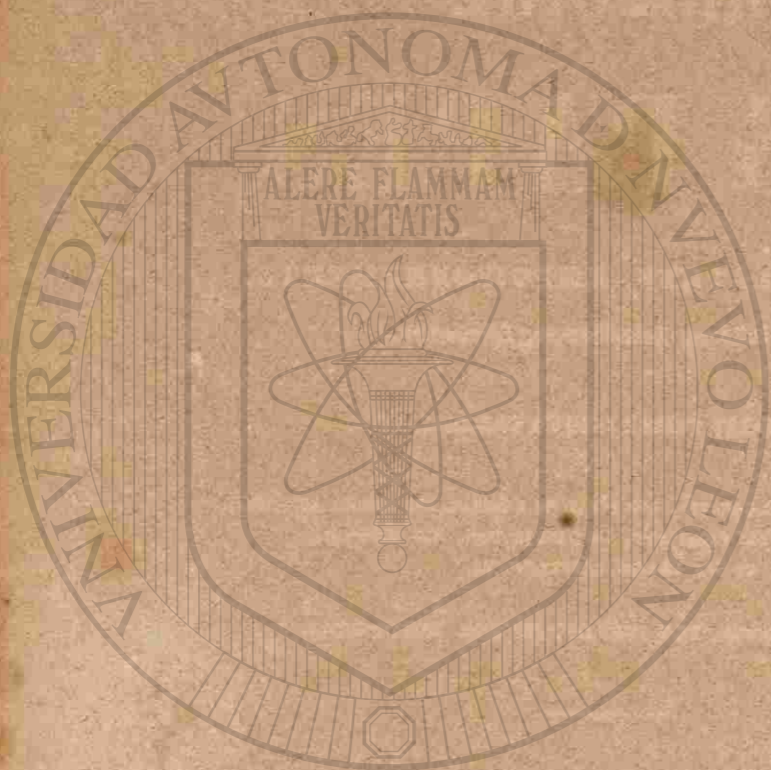
1844



38425

RIC

BX955
L26
V-6



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



FONDO BIBLIOTECA PUBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEÓN

135893



HISTOIRE DES PAPES.

URBAIN VI,

207^e PAPE,

JEAN PALÉOLOGUE,
empereur
d'Orient.

A ROME.

CHARLES V,
CHARLES VI,
rois de France.

CLÉMENT VII,

A AVIGNON.

Idées générales sur le grand schisme d'Occident. — Élection orageuse d'Urbain VI. — Sa conduite lui attire la haine des cardinaux. — Massacre des Français à Rome. — Urbain est excommunié par les cardinaux. — Rupture entre Urbain et Jeanne de Naples. — Élection de Clément VII par les cardinaux français. — Les rois de France et de Castille reconnaissent Clément comme seul pape légitime. — Guerre entre les deux papes. — Urbain fait assassiner Jeanne de Naples par Charles de Duras, son fils adoptif. — Croisades contre la France. — Querelles entre Urbain et Charles de Duras. — Le saint-père excommunie son ennemi. — Supplice des cardinaux soupçonnés par le pape de favoriser le parti de Charles

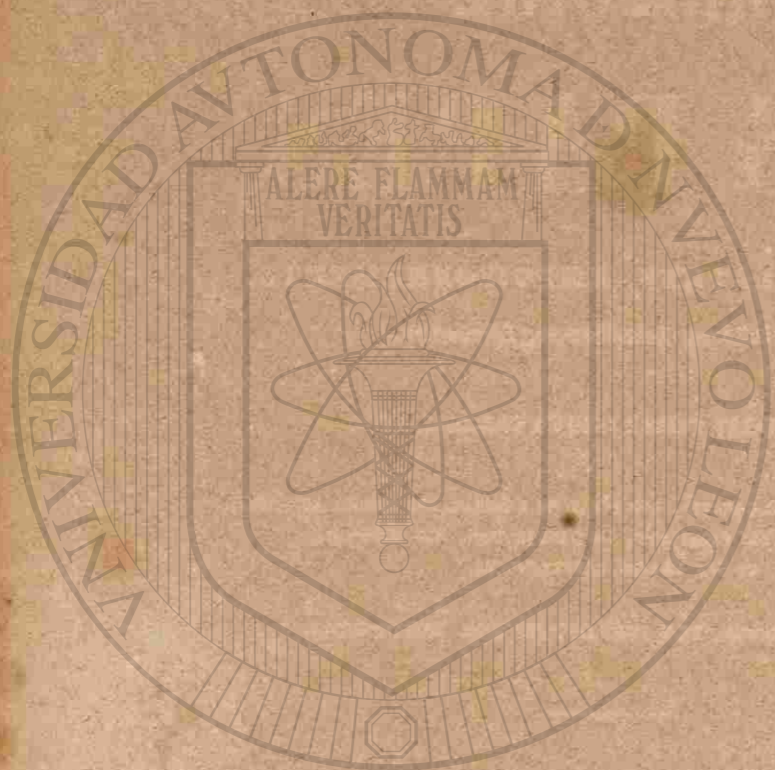
VI.

1

BX955

L26

V-6



FONDO BIBLIOTECA PUBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEÓN

135893



HISTOIRE

DES PAPES.



URBAIN VI,

207^e PAPE,

JEAN PALÉOLOGUE,
empereur
d'Orient.

A ROME.

CHARLES V,
CHARLES VI,
rois de France.

CLÉMENT VII,

A AVIGNON.

Idées générales sur le grand schisme d'Occident. — Élection orageuse d'Urbain VI. — Sa conduite lui attire la haine des cardinaux. — Massacre des Français à Rome. — Urbain est excommunié par les cardinaux. — Rupture entre Urbain et Jeanne de Naples. — Élection de Clément VII par les cardinaux français. — Les rois de France et de Castille reconnaissent Clément comme seul pape légitime. — Guerre entre les deux papes. — Urbain fait assassiner Jeanne de Naples par Charles de Duras, son fils adoptif. — Croisades contre la France. — Querelles entre Urbain et Charles de Duras. — Le saint-père excommunie son ennemi. — Supplice des cardinaux soupçonnés par le pape de favoriser le parti de Charles

VI.

1

de Duras. — Urbain est chassé de Rome. — Clément VII siège à Avignon. — Tableau des mœurs de sa cour. — L'ermite sorcier. — Retour d'Urbain dans Rome. — Il meurt empoisonné.

Après la mort de Grégoire commença le grand schisme d'Occident, qui pendant cinquante années bouleversa l'Europe entière; en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie, on prit les armes pour défendre les droits des papes de Rome, ou pour faire triompher les pontifes d'Avignon. Ces vicaires du Christ s'excommuniaient, se dénonçaient, dévoilaient leurs turpitudes, se chargeaient réciproquement d'accusations d'incestes ou de sodomie, et s'appelaient voleurs, assassins, hérétiques et antipapes.

Jusqu'à ce jour l'histoire n'a point décidé lesquels d'entre ces pontifes étaient les véritables; et comme dans le cours de leurs règnes ils rivalisèrent de crimes et d'attentats, on ne saurait dire lesquels furent les plus exécrables, et méritèrent le mieux le titre de pape: dans l'incertitude, nous le conserverons aux élus de Rome, comme à ceux d'Avignon, puisque tous se sont montrés également dignes de le porter. Un jésuite, le Père Maimbourg, dit lui-même: « Il faut avouer » que dans le cours de treize siècles aucun schisme n'a été » aussi épouvantable que celui-ci, tant par les atrocités que » les deux partis commirent, que par l'impossibilité où » l'Église se trouva pendant cinquante ans de reconnaître le » pape légitime. Un concile universel, qui avait l'assistance » infaillible du Saint-Esprit, ne put décider cette grave ques- » tion, et les Pères déclarèrent qu'il valait mieux agir par

» autorité que par connaissance des faits dans une cause aussi » embrouillée; et en effet ils déposèrent les deux papes et » procédèrent à l'élection d'un troisième pontife. Ainsi l'on » vit dans ce temps déplorable une chose qui n'était jamais » arrivée, on déclara qu'il y avait schisme sans schisma- » tiques. »

Dès que les cérémonies des funérailles de Grégoire XI furent terminées, et pendant que les cardinaux étaient encore réunis dans l'église Sainte-Marie la Neuve, une députation des principaux magistrats de Rome vint leur adresser ces sages remontrances: « Illustres prélats, vous avez pu vous » convaincre que le long séjour des papes en France a causé » la ruine de l'Italie, et qu'à Rome même, les églises, les » titres des cardinaux et les palais sont tombés en ruines. Il » n'est qu'un seul remède à tant de maux, c'est de fixer irrè- » vocablement la résidence des papes dans la ville où les » peuples croient que Dieu a établi le saint-siège, et où tous » les pontifes, jusqu'à Clément V, ont résidé.

» Si depuis cette époque les chefs de l'Église ont aban- » donné l'Italie, c'est qu'ils étaient Français, et vous n'ignorez » pas que chez les hommes de cette nation l'amour de la » patrie est plus puissant que le zèle pour la religion. Aussi » leur absence de Rome a suscité la rébellion des villes et » des places de l'ancien patrimoine de l'Église romaine, et » ces cités ont justement secoué le joug des officiers qui les » pressuraient au nom de papes étrangers. Il en est résulté » que le siège apostolique n'a plus retiré de revenus de ses » domaines, et qu'il a été même obligé de lever des troupes » pour faire rentrer ses sujets dans le devoir. Toutes ces

» guerres ont épuisé les ressources du saint-siège, et vous
 » avez vu que le manque d'argent a fait tomber la papauté
 » dans le dernier degré de mépris et d'abjection. Si donc
 » vous voulez éviter de plus grands malheurs, nous vous
 » prions de vous réunir immédiatement en conclave et d'élire
 » un pontife qui soit Romain ou Italien de naissance; sinon
 » craignez que la colère du peuple ne s'appesantisse sur vous. »

Les cardinaux protestèrent de leurs bonnes intentions, tout en déclarant qu'ils ne pouvaient prendre aucun engagement formel. Mécontents de l'ambiguïté de cette réponse, les magistrats romains s'emparèrent des clefs de la ville, qui étaient entre les mains des officiers de l'Église, firent conduire les cardinaux sous bonne escorte au Vatican, et les enfermèrent dans la chambre du conclave. A peine étaient-ils réunis que le peuple fit irruption sur la grande place qui entourait le palais, en criant : « Un pape romain, ou mort aux cardinaux ! »

Presque au même instant un orage éclata sur la ville, la foudre tomba dans le conclave, renversa la table du scribe, brisa les portes de la salle, et éclaira de lueurs sinistres un tableau qui remplit les cardinaux de terreur. Dans une immense galerie attenante au conclave, se tenaient rangés en ordre de bataille les chefs de quartiers et les bannerets à la tête de leurs hommes d'armes; derrière eux se ruait la soldatesque, ébranlant les murailles et les planchers à coups de piques et de halberdes : ils aperçurent également qu'on avait formé autour du Vatican un immense bûcher avec des fagots de sarments et de roseaux secs pour les brûler vifs. Les membres du sacré collège jugèrent alors qu'ils n'avaient

plus qu'à choisir entre le martyre et la nomination d'un pontife italien; et ils nommèrent chef suprême de l'Église le Napolitain Barthélemi Prignano, archevêque de Bari. Toutefois, les Français se réservèrent de protester plus tard contre la violence qui leur était faite, et arrêtaient entre eux que cette élection ne serait que provisoire.

Suivant l'historien Henri de Sponde, Barthélemi lui-même s'était engagé à rendre la tiare à celui que les membres du sacré collège se réservaient de nommer dans une assemblée régulière. Malgré cet engagement formel, quelques jours après il força les cardinaux à assister aux cérémonies de la chaise percée et à le sacrer sous le nom d'Urbain VI.

Tels furent les événements qui placèrent sur la chaire pontificale Barthélemi Prignano, « prélat qui eût passé pour le » sujet le plus digne de la papauté s'il n'eût jamais été pape; » singulier éloge que nous trouvons dans une histoire de l'Église écrite par Bérault-Bercastel, un adorateur de la pourpre romaine. N'est-ce pas au contraire faire le procès de l'institution, que d'avouer qu'un digne archevêque en montant sur le saint-siège est devenu aussitôt un prêtre exécration? N'est-ce pas convier les hommes à renverser le colosse aux pieds d'argile et à la tête d'airain, que de leur montrer que le pouvoir suprême pervertit ceux qui en sont investis?

Quoi qu'il en soit, la cour de Rome, indignée de la déloyauté du nouveau pape, menaça de se séparer de son chef et de faire un schisme s'il ne remplissait les engagements qui avaient été pris dans le conclave. Cette menace exaspéra Urbain; il voua une haine implacable aux Français, et pour mieux les dominer, il résolut de les éloigner de sa cour;

ensuite, sous le voile d'un grand zèle pour la discipline ecclésiastique, il chercha à les déconsidérer en les appelant publiquement sodomites, voleurs, hérétiques; mais ces injures grossières ne produisirent d'autre résultat que de lui aliéner tous les prélats. Enfin il souleva contre lui jusqu'aux officiers du trésor en faisant fouetter impitoyablement un collecteur de la chambre apostolique, parce qu'il n'avait point rapporté assez d'argent d'une tournée dans les provinces.

Fatigués de subir la tyrannie d'Urbain, les cardinaux profitèrent du retour de l'été pour obtenir l'autorisation de quitter Rome et de se rendre à Anagni, ce qui leur fut accordé : le lendemain de leur arrivée, ils furent rejoints par le cardinal camerlingue, qui avait enlevé la tiare, les clefs de saint Pierre, l'anneau apostolique et les autres ornements pontificaux. Aussitôt ils publièrent une constitution déclarant l'élection d'Urbain nulle, comme leur ayant été arrachée par violence; et ils écrivirent à Bernard de la Sale, capitaine français qui était à Viterbe, de venir avec ses troupes pour garder le sacré collège pendant qu'ils procéderaient à une nouvelle élection.

Le capitaine se mit en route sur l'heure même, et vint à Anagni après avoir culbuté une multitude d'hommes en armes, commandés par Urbain en personne, qui avaient voulu arrêter sa marche. Cette victoire devint funeste aux Français qui habitaient Rome, car le saint-père tourna contre eux toute sa colère; il ordonna à ses séides d'en faire un massacre général, sans épargner ni le sexe ni l'âge : des femmes, des enfants, des vieillards furent égorgés, et plusieurs évêques furent assassinés jusque dans la chambre d'Urbain, où ils

s'étaient réfugiés pour implorer sa pitié. En apprenant la nouvelle de cette boucherie, les cardinaux adressèrent à toutes les puissances de l'Europe le manifeste suivant :

« Nous vous avons déjà informé des fureurs du peuple romain et de ses gouverneurs, ainsi que de la violence qu'ils nous ont faite pour nous forcer à élire un pape italien que le Saint-Esprit n'avait point choisi. Une multitude égarée par le fanatisme nous a arraché la nomination temporaire d'un apostat, d'un meurtrier, d'un hérétique souillé de tous les crimes : lui-même avait reconnu que son élection ne pouvait être que provisoire. Néanmoins, au mépris de son serment, il nous a contraints par des menaces de mort à l'élever sur la chaire de l'Apôtre et à couvrir son front orgueilleux de la triple couronne. Maintenant que nous sommes à l'abri de sa colère, nous le déclarons intrus, usurpateur et antechrist; nous prononçons anathème contre lui et contre ceux qui se soumettront à son autorité. »

Urbain, qui redoutait l'issue d'une lutte engagée avec les cardinaux français, ne répondit point à ce manifeste, et chercha au contraire à négocier la paix avec eux pour les exterminer plus tard.

Othon de Brunswick et Jeanne de Naples sa femme, qui s'étaient déclarés pour Urbain, envoyèrent des ambassadeurs aux insurgés pour leur proposer au nom du saint-père d'entrer en conférences afin de conclure quelque arrangement. Les cardinaux accueillirent favorablement ces ouvertures, et députèrent à Rome trois d'entre eux qui vinrent avec les envoyés de Jeanne pour supplier le pape de se soumettre aux chances d'une élection nouvelle. A cette demande,

Urbain entra dans une grande colère, s'emporta contre la reine en paroles grossières, et lui écrivit une lettre violente dans laquelle non seulement il lui rappelait le meurtre d'André, et ses débauches avec ses prédécesseurs Clément VI et Urbain V, mais encore où il la menaçait de divulguer ses crimes, et de l'excommunier elle et son quatrième mari.

Cette rupture des deux cours de Rome et de Naples servit la cause des cardinaux français, et leur valut la protection de la reine Jeanne, qui leur offrit même la ville de Fondi pour qu'ils pussent procéder sans crainte à l'élection d'un chef de l'Église. Ceux-ci acceptèrent la résidence qui leur était proposée, et s'occupèrent immédiatement de former le conclave; néanmoins, comme ils n'avaient pas de prélats italiens avec eux, et qu'il était à craindre que par la suite les cardinaux de cette nation ne voulussent annuler la nomination, sous prétexte qu'ils n'y avaient point concouru, ils imaginèrent de renouveler l'expédient employé par Philippe, comte de Poitiers, après la mort de Clément V, c'est-à-dire d'écrire secrètement à trois des partisans d'Urbain pour les engager à se rendre au conclave, en leur faisant espérer que le choix de leurs collègues s'était arrêté sur chacun d'eux.

Cette ruse réussit parfaitement; les trois cardinaux accoururent à Fondi et prirent part aux opérations du scrutin; ils ne furent pas longtemps à reconnaître qu'ils avaient été joués, car au dépouillement des votes, Robert de Genève, cardinal-prêtre du titre des Douze Apôtres, fut proclamé chef de l'Église, et intronisé sous le nom de Clément VII.

Une bulle fut adressée à toutes les cours de l'Europe pour les prévenir de cette grande nouvelle, et trois jours après

son exaltation, le nouveau pape s'embarqua pour la France et vint se faire consacrer à Avignon.

Maimbourg nous a laissé une notice très-curieuse sur Clément : « Robert de Genève avait atteint sa trente-sixième » année lorsqu'il parvint au pontificat, dit le docte Père; il » était d'une médiocre stature et avait une jambe un peu » plus courte que l'autre, infirmité qu'il savait dissimuler en » affectant une démarche mesurée; ses inclinations et ses ma- » nières étaient celles d'un empereur, et il n'épargnait rien » pour traiter avec un luxe royal les ducs, les ambassadeurs » et les seigneurs qu'il admettait à sa table. Il s'exprimait » avec facilité en latin, en français, en italien et en allemand; » mais il était incapable d'une application sérieuse aux af- » faire. Cependant il avait du courage, et plus d'une fois on » le vit affronter les plus grands périls pour atteindre le but » qu'il s'était proposé. Entre ses principaux vices, la luxure » tenait le premier rang; il choisissait de préférence ses » maîtresses et ses mignons dans sa famille, et les comblait de » richesses, d'honneurs et de dignités..... »

Ainsi, d'après les portraits que nous ont laissés sur Urbain VI et sur Clément VII des historiens ecclésiastiques dont l'attachement au saint-siège ne saurait être révoqué en doute, nous ne pouvons dire lequel de ces deux prêtres était le plus digne d'occuper la chaire de l'Apôtre. Pour suivre un ordre numérique, nous indiquerons les titulaires du diocèse romain dans la succession des pontifes, et nous ferons suivre également du titre de pape les titulaires du siège d'Avignon, sans leur donner place dans la série chronologique des chefs de l'Église.

L'élection de Clément VII et la défection des trois cardinaux italiens affectèrent d'autant plus Urbain, qu'il était à craindre que ses courtisans ne l'abandonnassent pour suivre à Avignon un jeune pontife débauché qui promettait de renouveler le règne de Clément VI. C'est ce qui arriva en effet; les évêques, les cardinaux quittèrent Rome les uns après les autres, et le Vatican se trouva bientôt désert.

Cette solitude était pour le saint-père une cause d'affliction profonde; et Théodoric de Niem dit qu'il l'a surpris plusieurs fois versant des larmes. Pour réorganiser sa cour, il donna les charges vacantes à de nouveaux prélats, et fit même une promotion de vingt-neuf cardinaux. Ainsi, excepté l'argent, dont il était fort peu fourni, Urbain n'avait rien à envier à son compétiteur. Il était reconnu pape légitime en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre, en Pologne, en Bohême, dans le Danemark, en Suède, en Prusse, en Norwège, en Hollande, dans la Toscane, en Lombardie et dans le duché de Milan; l'Espagne et la France gardaient encore la neutralité; le roi d'Aragon, au dire même de l'abbé de Bellegrade, quoique Urbain eût voulu dépouiller ce prince de la Sardaigne et de la Sicile, avait défendu l'entrée des brefs de Clément VII dans ses états, et avait fait mettre en séquestre les revenus du saint-siège jusqu'à ce qu'un concile œcuménique eût prononcé sur le schisme.

En Castille, les légats du pontife romain et du pape d'Avignon vinrent simultanément presser le roi de se déclarer en faveur de leur maître respectif; mais dans le concile qui fut assemblé à Tolède pour examiner les droits de chacun des compétiteurs, les ambassadeurs les chargèrent l'un et l'autre

d'accusations tellement horribles, que les prélats et les seigneurs réunis en conseil déclarèrent que les deux prétendus papes étaient des prêtres infâmes, et qu'ils n'en voulaient reconnaître aucun pour chef de l'Église.

En France, un synode composé de prélats, de docteurs et de principaux seigneurs, déclara qu'il résultait des informations prises sur les faits reprochés à Urbain et à Clément, que tous les deux étaient indignes de la tiare, et qu'ils avaient été l'un et l'autre élus irrégulièrement.

Néanmoins Charles V se laissa influencer par la cour d'Avignon, et ayant convoqué une nouvelle assemblée au château de Vincennes, chacun des membres du conseil reçut l'injonction formelle de se prononcer pour l'élection la moins scandaleuse: tous votèrent pour Clément, qui fut solennellement reconnu souverain pontife. L'exemple de la France entraîna la Lorraine, la Savoie, l'Écosse, la Navarre, et enfin l'Aragon et la Castille.

Alors commença entre les deux papes une guerre acharnée: les anathèmes, les interdictions, les dépositions et les malédictions furent le prélude des luttes plus sanglantes qui devaient bientôt bouleverser les nations de l'Occident. Urbain lança une bulle contre son compétiteur, et l'assigna à comparaître devant la cour de Rome pour être jugé et condamné comme antipape: de son côté, Clément fulmina un décret terrible contre son ennemi, et le cita devant le consistoire d'Avignon pour être convaincu d'avoir usurpé la chaire apostolique. Enfin, tous deux ayant refusé de comparaître, s'anathématisèrent au glas des cloches et à la lueur des flambeaux, se déclarant apostats, schismatiques et hérétiques; ils pré-

chèrent une croisade l'un contre l'autre; ils appelèrent à leur secours tous les bandits et tous les malfaiteurs de l'Italie ou de la France, et les lancèrent comme des bêtes féroces sur les malheureux habitants qui reconnaissaient Clément ou qui préféraient Urbain.

Dans les états de l'Église, les élémentistes firent un dégât horrible, ruinèrent des châteaux, incendièrent des villages et même plusieurs villes; ils pénétrèrent jusqu'à Rome sous la conduite de Budes, capitaine breton, s'emparèrent de la forteresse Saint-Ange, et commirent des atrocités dans tous les quartiers de la ville. En Napolie et en Romagne, les urbanistes, commandés par l'Anglais Hakwood, ancien chef des Tard-venus, prirent leur revanche et exercèrent des représailles.

Partout le pillage, le viol, l'incendie et le meurtre, au nom de Clément ou en l'honneur d'Urbain! Les malheureux cultivateurs fuyaient avec leurs femmes et leurs enfants pour échapper aux séides du pontife romain, et venaient se faire massacrer par les soldats du pape d'Avignon.

Partout, les hameaux, les villages n'offraient que ruines et décombres noircis par les flammes; dans les champs, des milliers de cadavres d'hommes et de femmes gisaient sans sépulture; les troupeaux erraient sans gîtes; les récoltes pourrissaient sur pied faute de bras pour faire les moissons; enfin ces magnifiques provinces étaient menacées d'être changées en d'immenses solitudes, si le capitaine Hakwood n'eût fait prisonnier le chef des élémentistes et n'eût ainsi arrêté pour quelque temps les dévastations.

Urbain rentra triomphant à Rome, et fulmina aussitôt une

sentence d'anathème contre la reine de Naples, qui avait refusé de lui envoyer des secours d'argent dans la dernière guerre; il la déclara hérétique, coupable du crime de lèse-majesté; il la déposa du trône, la priva des dignités, des honneurs, des royaumes, des terres et des fiefs qu'elle tenait des rois ou des empereurs vassaux du saint-siège; il releva les sujets des serments d'obéissance qu'ils lui avaient prêtés, et ordonna aux inquisiteurs de confisquer ses biens et de la brûler vive. Afin de faire exécuter cette sentence, il députa Martin de Tarente, son camérier, à Louis de Hongrie, frère d'André, premier mari de Jeanne, et l'engagea à envoyer en Italie une nombreuse armée sous les ordres de Charles de Duras, son parent, jeune ambitieux que la reine avait déjà déclaré son successeur.

Dans l'impatience d'occuper plus promptement le trône de Naples, Charles accepta les offres du pape, et lui demanda de l'argent pour mener à bonne fin cette entreprise; Urbain vendit jusqu'aux meubles de ses palais, jusqu'aux domaines de l'Église, fit même convertir en monnaies les vases sacrés, les croix, les châsses des saints, les patènes et les calices des basiliques de Rome, au grand scandale des évêques et des curés, qui voulaient empêcher le pillage de leurs églises. Avec les sommes qui provinrent de toutes ces ventes, Charles leva une armée.

Pour conjurer cette tempête, Jeanne ne pouvait plus compter sur la séduction qu'elle avait exercée sur les prédécesseurs d'Urbain, la vieillesse et la débauche ayant flétri ses charmes; elle appela la ruse à son aide, annula l'adoption de Charles de Duras, et pour se donner un appui redoutable,

elle déclara Louis, duc d'Anjou, frère du roi de France, seul et légitime héritier du royaume de Naples. Cette tactique habile lui avait déjà rallié des partisans, lorsque survint la mort de Charles V : cet événement arrêta les armements du duc d'Anjou, et força son nouvel allié à rester en France comme tuteur du jeune roi.

Charles de Duras profita de l'inaction forcée de son compétiteur pour se rendre à Rome et pour recevoir l'investiture des états de Jeanne ; il marcha ensuite sur Naples, qui était en pleine révolte, s'en empara sans coup férir, et mit le siège devant le château de l'OEuf, où la reine et son mari s'étaient réfugiés. Othon de Brunswick se défendit vaillamment pendant un mois entier, mais ayant été fait prisonnier dans une sortie, Jeanne fut bientôt réduite à la nécessité de se rendre à son ennemi.

Dès que la nouvelle de la prise de Naples fut parvenue en France, le régent se mit à la tête des troupes, descendit à Avignon pour recevoir des mains de Clément l'investiture des états de Jeanne, et se disposa à passer en Italie. Charles de Duras, instruit des préparatifs du duc d'Anjou, résolut de mettre fin à la guerre par un crime, et fit poignarder la coupable Jeanne sur les marches de son autel pendant qu'elle était en prières. Quelques historiens rapportent une autre version sur la mort de cette princesse ; ils prétendent qu'on exerça sur elle des atrocités épouvantables, qu'on lui arracha les seins et la vulve, et qu'on l'étrangla avec un cordon de soie, ainsi qu'elle avait fait à André, son mari.

Cette victoire d'Urbain donna de la prépondérance à son parti ; il publia que Dieu s'était déclaré le vengeur de sa cause ;

et dans son orgueil, il voulut poursuivre Henriquez, roi de Castille et de Léon, et lança contre lui une bulle d'excommunication. « A ton tour maintenant, disait le saint père, à ton » tour d'être maudit, Jean Henriquez, toi qui oses te déclarer » roi de Castille sans notre approbation, toi, schismatique et » apostat ; nous te condamnons au supplice du feu comme » hérétique, et nous défendons à tes sujets, sous peine d'être » déferés à notre redoutable inquisition, de t'accorder aide » ou secours ; nous leur ordonnons de te traquer comme une » bête fauve, et nous accorderons à celui qui te livrera » mort ou vif des récompenses infinies dans ce monde et » dans l'autre ; enfin nous commandons à tous les peuples » de la chrétienté de se croiser pour l'exterminer avec l'exé- » crable antipape Robert de Genève. » Il fit également prêcher une croisade contre la France ; et comme les hommes de guerre de cette époque ne combattaient que pour de l'argent, il envoya ses nonces en Angleterre pour lever des décimes sur les églises.

Pendant qu'Urbain faisait ses préparatifs de guerre, Louis d'Anjou continuait sa marche à travers la Provence, pénétrait en Italie, et s'avancait sur Naples, à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Charles de Duras, qui était menacé d'être bientôt assiégé dans sa capitale, appela Urbain à son secours et le pria de venir lui-même à Naples pour animer le peuple par sa présence. Le saint-père se rendit à ses instances, quitta Rome, passa à Tivoli, traversa Suessa, et trouva le prince dans la ville d'Aversa, où il était venu à sa rencontre.

Ce soir-là, Urbain et le roi dînèrent ensemble avec les ap-

parences de la plus sincère amitié; mais sur la fin du repas, le pape ayant réclamé la principauté de Capoue pour son neveu Butillo Prignano, ainsi qu'il avait été convenu entre eux, Charles fronça le sourcil, refusa de ratifier sa promesse, et déclara qu'il ne consentirait jamais à élever au rang de prince un misérable souillé de toutes les infamies. Urbain, qui était d'un naturel colère, et que les vins capiteux de la terre de Labour avaient fait sortir d'une sage réserve, s'emporta en paroles contre son hôte; il l'accusa d'ingratitude, le menaça de sa colère et l'accabla d'épithètes si outrageantes, que le prince à son tour, ne contenant plus son indignation, le fit arrêter par ses gardes et le fit conduire sous bonne escorte dans la forteresse de Naples appelée le château Neuf. Bientôt la nécessité le força de se relâcher de sa rigueur, et les deux ennemis se réconcilièrent afin de combiner leurs efforts pour résister aux Français; le roi donna en apanage à Butillo Prignano la principauté de Capoue, et en revanche Urbain s'occupa des moyens de délivrer son allié du duc d'Anjou.

Des agents secrets avaient déjà été envoyés dans le camp ennemi pour corrompre les domestiques du duc d'Anjou et les engager à assassiner leur maître, lorsque éclata une nouvelle rupture entre Urbain et Charles de Duras: la cause de cette mésintelligence était encore une infamie du neveu du pape. Butillo supposant que sa nouvelle dignité l'affranchissait de toute contrainte, avait osé forcer le monastère de Saint-Sauveur pour enlever une jeune religieuse de Sainte-Claire, qu'il avait violée et qu'il tenait renfermée dans son palais. Comme elle était parente de Charles, ce prince cita aussitôt le ravisseur devant le conseil royal pour

rendre compte de sa conduite; et sur son refus de comparaître, il le condamna par contumace à la décapitation. Le pape cassa le jugement, sous prétexte que lui seul était souverain du royaume de Naples, et que personne ne pouvait sans son autorisation condamner à mort un seigneur, surtout pour une faute aussi légère que l'escalade d'un couvent et l'enlèvement d'une nonne. C'était une peccadille qu'on devait pardonner à la grande jeunesse de son neveu, ajoutait Urbain, son cher Butillo ayant à peine quarante ans: il se porta garant de sa conduite pour l'avenir, et demanda pour lui en mariage la fille du grand justicier de Naples, parente du roi, avec la ville de Nocera en dot; cet arrangement termina les disputes. Urbain se retira avec son neveu dans sa nouvelle résidence, et Charles attendit à Naples le résultat de leurs sourdes menées contre Louis d'Anjou: huit jours après, ce prince expirait au château de Biselia, près de Bari, empoisonné par des moines.

Sa mort délivrait Charles de Duras du seul adversaire qui pût lui inspirer des craintes sérieuses; aussi n'ayant plus rien à craindre du pape, il ne prit aucun souci de conserver son amitié, et lui fit dire qu'ayant à l'entretenir de certaines affaires importantes, il le priait de venir à Naples.

Urbain, qui n'était point habitué à des façons aussi cavalières, répondit que c'était au roi à venir le trouver, attendu que les princes n'étaient que les vassaux des papes, et non leurs seigneurs et maîtres. Il lui fit défendre pour sa punition d'établir des impôts, de lever des armées, et d'exercer aucun acte comme roi, avant qu'il lui en eût donné l'autorisation, et le menaça, en cas de contravention

à cet ordre, de le déclarer hérétique et de lui faire subir le sort de Jeanne la Messaline.

Charles ne tint aucun compte de ces menaces; il fit publier que le pape était tombé en démence, et voulut le mettre sous la tutelle des cardinaux. Cette mesure, qui flattait l'ambition des princes de l'Église, avait, disait-on, trouvé plusieurs partisans dans le sacré collège; mais Urbain ne leur laissa pas le temps de la mettre à exécution: au premier soupçon qu'il en eut, plusieurs officiers de sa cour et six cardinaux furent arrêtés et plongés dans des fosses puantes et si étroites, qu'ils ne pouvaient s'y tenir ni debout ni couchés, et seulement courbés ou accroupis. Après huit jours d'un jeûne presque absolu, l'évêque d'Aquila, qui était le plus âgé, fut tiré d'une de ces fosses et porté dans la chambre de la question. On le tortura avec tant de cruauté qu'il tomba sept fois en défaillance pendant l'exécution, et sept fois les bourreaux le rappelèrent de son évanouissement par de nouvelles tortures; enfin la force morale l'abandonna, et il fit la déclaration suivante:

« J'avoue que nous devons nous rendre dans le prochain » consistoire avec douze domestiques ayant des armes cachées » sous leurs vêtements; qu'à un signal donné nous devons » nous jeter sur le pape, l'enlever de son palais et le conduire » à la basilique de Saint-François, où nous lui aurions fait » des questions sur certains articles de foi: quelles qu'eussent » été ses réponses, nous aurions déclaré qu'elles n'étaient pas » orthodoxes, et nous l'aurions condamné comme » hérétique au supplice du feu, ce qui aurait été exécuté » sur-le-champ. »

Dès que le pontife eut cette déclaration entre les mains, il assembla en conseil privé ses principaux officiers, et leur ordonna de chercher avec lui tous les coupables. Théodorice de Niem, qui faisait partie des grands dignitaires de la cour d'Urbain, voulut adresser quelques observations en faveur des accusés: « J'osai prendre la parole, dit-il dans son histoire du schisme, et représenter en tremblant qu'un aveu » ainsi obtenu ne devait pas être considéré comme une » preuve irréfragable contre les autres cardinaux, puisqu'on » avait vu très-souvent, depuis l'établissement de l'inquisition, que des innocents, succombant aux douleurs de la » torture, se chargeaient eux-mêmes de crimes qu'ils n'avaient point commis. A peine avais-je parlé, que le pape se » tourna vers moi, la figure violacée, les yeux étincelants, et » la gorge si enflée qu'il semblait qu'il fût sur le point de » suffoquer. — Point de grâce pour eux, cria-t-il d'une voix » tonnante, et que leurs défenseurs redoutent ma colère! » Puis il se leva et sortit du conseil en s'appuyant sur son » neveu, auquel nous entendîmes qu'il disait: Viens, Butillo; » allons voir nos ennemis à la torture. »

Alors commença une série d'atrocités épouvantables: les patients, amenés dans un lieu situé derrière le château, furent livrés aux mains des bourreaux, dépouillés de leurs vêtements et frappés de verges. Ce supplice ne paraissant pas assez rigoureux au saint-père, Butillo, son neveu, se chargea de procéder lui-même aux exécutions. Les infortunés furent aussitôt enlevés des chevalets et appliqués à de nouvelles tortures.

Un archevêque, qui avait autrefois adressé des remon-

trances à Buttillo sur sa mauvaise conduite, fut, par l'ordre de ce monstre, attaché à un tronc d'arbre, la tête en bas, et écorché vif : le cardinal de Venise fut cloué à une croix, et un ancien pirate génois, digne ministre des cruautés d'Urbain, étancha avec du sel et du vinaigre le sang qui coulait des blessures. Un diacre fut pendu à un platane, avec des poids énormes attachés aux pieds et aux mains pour lui disloquer les membres; le cardinal Sangro fut tenaillé avec des pinces ardentes, et comme malgré ses souffrances il continuait à protester de son innocence, on épuisa sur lui tous les raffinements de la barbarie; on lui enfonça des alènes à l'extrémité des doigts, entre les ongles et la chair, aux pieds et aux mains; on lui arracha les narines, on lui donna simultanément la question de l'eau et celle du feu, enfin les bourreaux le frappèrent avec des lanières plombées, et s'acharnèrent sur le martyr jusqu'à ce que la fatigue les eût contraints de s'arrêter. Un autre cardinal fut attaché à un chevalet, brûlé avec un fer rouge à la poitrine, aux bras, aux cuisses; après quoi les tourmenteurs lui arrachèrent le nez, la langue et les yeux, lui brisèrent les membres avec des barres de fer; et pour en finir, Buttillo fit allumer trois réchauds sous le patient et le fit brûler à petit feu.

Pendant ces effroyables exécutions, le pape se promenait dans une allée voisine, récitant à haute voix son bréviaire, et s'interrompant de temps à autre pour encourager les bourreaux à bien faire leur devoir. Le lendemain, il convoqua dans une des cours de son château, le clergé, les seigneurs de la ville et même des villages voisins, pour les instruire du danger qu'il avait couru et pour justifier sa sévérité; il pré-

tendit que les conjurés avaient voulu attenter à sa personne; il affirma qu'il avait eu connaissance de leur complot dans une apparition miraculeuse, et que Dieu lui avait ordonné d'être sans miséricorde pour ces ingrats, qu'il avait tirés de la poussière, ainsi que Charles leur complice. Ensuite il éleva la croix au-dessus de sa tête, agita la bannière pontificale, et fulmina ses anathèmes sur le roi Charles, sur la reine Marguerite, sur l'antipape Clément, sur l'abbé du Mont-Cassin, et sur les malheureuses victimes de ses cruautés.

En conséquence de la déclaration de guerre du pape, des bandes de voleurs s'organisèrent et firent des courses sur les domaines de Charles de Duras, pillant, volant et massacrant au nom de Dieu.

Pour arrêter ces déprédations, le roi fit publier à son de trompe dans tous ses états, que quiconque lui livrerait Urbain, mort ou vif, recevrait dix mille florins d'or; et que ceux qui favoriseraient sa fuite seraient déclarés traîtres à la patrie et décapités. Il fit rendre un décret par le cardinal de Rieto, portant que les excommunications et les interdictions du pape n'étaient que des billevesées, et que les ecclésiastiques eussent à continuer la célébration de l'office divin, sous peine de confiscation de leurs biens et de privation de leur liberté. Après quoi il partit lui-même à la tête de ses troupes, et vint mettre le siège devant Nocera, comptant s'en emparer au premier assaut; mais il n'en fut pas comme il avait espéré, et la résistance qu'il rencontra fut d'autant plus vive, qu'elle prenait sa source dans le fanatisme. Urbain avait exalté l'esprit de ses soldats par des cérémonies bizarres; quatre fois par jour il montait sur les murailles pour

excommunier l'armée ennemie, tenant à la main une cloche, et brandissant une torche allumée; en outre le saint-père avait publié une bulle qui accordait des indulgences pour tous les crimes passés et futurs à ceux qui tueraient ou blesseraient un de ses ennemis.

Malgré toutes les imprécations du pape contre l'armée napolitaine, le siège ne s'en poursuivait pas moins avec vigueur; déjà la ville avait été forcée de capituler, et la forteresse où il s'était réfugié menaçait de ne pouvoir opposer une plus longue résistance, lorsque heureusement pour lui, Raymond des Ursins, un de ses partisans, parut à la tête d'une troupe d'Allemands et de Français qu'il avait recrutés à Rome, tomba à l'improviste sur les assiégeants, les mit en fuite, força les portes de la ville, et enleva de la forteresse, Urbain, ses trésors, sa suite et ses prisonniers.

Ce coup de main hardi avait réussi parfaitement; et lorsque les Napolitains, revenus de leur première panique, voulurent se mettre à la poursuite du pape, il n'était plus temps, car déjà leurs ennemis avaient gagné les défilés des montagnes qui conduisaient à la ville de Trani, où les attendaient des galères génoises. Ils purent seulement atteindre plusieurs mulets chargés d'or et d'objets précieux que le saint-père avait laissés en arrière. Urbain arriva sans autre accident au terme de son voyage avec ses prisonniers, moins l'évêque d'Aquila, qu'il avait fait tuer en chemin, parce que sa monture retardait la marche de la troupe. Les autres cardinaux, attachés sur des chevaux vigoureux, jetaient des cris lamentables que leur arrachaient d'intolérables souffrances, et montraient aux gardes leurs membres rompus et leurs corps

affreusement déchirés. Un semblable spectacle était bien fait pour exaspérer les esprits; aussi les Français délibérèrent s'ils ne délivreraient pas ces victimes de la haine du pape, et s'ils ne feraient pas Urbain lui-même prisonnier. Le cardinal Raymond, informé du sujet de leur délibération, s'empressa de les congédier à Salerne, en leur payant onze mille florins d'or, et en leur en promettant trente mille, qu'il ne leur donna jamais.

Délivré de ses dangereux libérateurs, Urbain continua sa route vers Trani et s'embarqua aussitôt pour le port de Gènes, où il arriva le 23 septembre 1385. Ses victimes furent débarquées pendant la nuit et plongées dans les cachots du grand inquisiteur. En vain les magistrats de la république et le clergé même vinrent demander leur grâce, le saint-père fut inflexible; et pour mettre fin aux sollicitations, il chargea Butillo de les faire périr.

Ce digne ministre du pape s'acquitta parfaitement de sa cruelle mission, et surpassa en cruautés tout ce qu'on peut imaginer. Il fit enterrer dans une fosse remplie de chaux vive le cardinal Louis Donato, en lui laissant la tête hors de cet infernal tombeau, pour qu'il sentît avant de mourir toutes ses chairs se corroder et se consumer; il fit enfermer des loups dans le cachot de Barthélemi pour qu'ils le dévorassent vivant; enfin, Gentil de Sangro et Martin del Giudice furent cousus dans des outres de cuir avec des serpents, puis jetés à la mer.

Un cardinal anglais, Adam Eston, fut seul épargné, grâce aux remontrances des ambassadeurs de sa nation, qui menacèrent le pape de la colère du roi Richard, s'il osait condam-

ner à mort un des sujets de la Grande-Bretagne : Urbain se contenta de lui faire rompre les deux cuisses. Ces cruautés, froidement accomplies, exaspérèrent les esprits ; les ecclésiastiques qui s'étaient montrés jusque-là dévoués à son parti, l'abandonnèrent ; le métropolitain de Ravenne et Galéot Tarlat de Pietra Mala brûlèrent publiquement leurs chapeaux de cardinaux et prirent la route d'Avignon. Malgré cet abandon général, Urbain ne changea point de conduite, et poursuivit sa carrière de crimes.

Dans l'intervalle était mort Louis de Hongrie, laissant le trône à sa fille Marie, sous la tutelle de la reine Élisabeth, sa mère, princesse dont les mœurs ne pouvaient être comparées qu'à celles de Jeanne de Naples, et dont la cruauté n'avait été égalée que par celle d'Urbain. Les Hongrois ne pouvant supporter la tyrannie de cette femme abominable, se révoltèrent contre elle, et proclamèrent roi Charles de Duras, qui résolut de passer aussitôt en Hongrie pour recueillir l'héritage de son cousin. Le prince, oubliant ses querelles avec le pape, eut l'imprudence de traverser l'Italie suivi d'une faible escorte : au moment où il atteignait les frontières de son nouveau royaume, des assassins vinrent lui rappeler qu'un prêtre ne pardonne jamais ; pendant la nuit, des bandits attaquèrent le château où il s'était retiré et le massacrèrent. L'historien Pogge affirme que ces misérables étaient des émissaires du pontife, et que Blaise Forgach, chef de cette expédition, déposa aux pieds de sa Sainteté une épée encore teinte du sang de son ennemi.

Dès que la mort de Charles de Duras fut connue en France, le pape d'Avignon proclama Louis II, duc d'Anjou, roi de

Naples, et donna au comte de Saint-Severin le titre de vice-roi, avec l'autorisation de faire immédiatement la conquête de ses nouveaux états. De son côté la veuve de Charles de Duras, la belle Marguerite, avait fait reconnaître par les états du royaume, Lancelot, son fils, âgé de dix ans, comme souverain légitime, et s'était fait donner la régence. Déjà elle avait réuni des forces imposantes pour résister aux Français, et les provinces n'attendaient qu'un ordre du saint-père pour embrasser son parti ; ce qui en eût infailliblement assuré le triomphe en même temps que celui d'Urbain. Mais toutes ses tentatives de rapprochements avec la cour de Gênes échouèrent devant l'opiniâtreté de ce vieillard implacable ; il renouvela contre Marguerite et contre toute sa famille les anathèmes et les malédictions qu'il avait tant de fois prononcés, et déclara que Naples n'avait pas d'autre roi que lui Urbain VI, chef suprême de l'Église. Il publia ensuite une croisade contre les deux enfants, au nom desquels des ambitions rivales se disputaient le trône de l'impudique Jeanne.

En dépit des anathèmes du pape romain, les Français poursuivirent leur marche et s'emparèrent de Naples, où ils firent reconnaître l'autorité de Clément VII. Encouragé par ce premier succès, celui-ci voulut joindre à la puissance des armes l'autorité des miracles et des prophéties ; il choisit à cet effet un malheureux idiot qu'il fit conduire à Gênes, et qu'on instruisit du rôle qu'il avait à remplir. Un jour de consistoire on le fit entrer sous un froc d'ermite dans le palais d'Urbain, et en présence des magistrats de la république et d'un nombreux clergé, il répéta la leçon qu'on lui avait ap-

prise, et dit au pontife : « Il y a quinze ans, j'étais en prières » sur les rochers de ma solitude, lorsque tout à coup le Christ » m'apparut et m'annonça qu'un faux pape nommé Urbain VI » disputerait le trône de saint Pierre au véritable pontife. » Pour preuve de ma céleste mission, je te déclare que je » suis invulnérable, et je demande à subir la torture de la » corde, de l'eau et du feu. » Cette harangue fit une vive impression sur les assistants; Urbain seul resta impassible. Comme un pape est l'homme qui croit le moins aux miracles, il fit arrêter le pauvre idiot et lui fit trancher la tête dans la salle d'audience.

Néanmoins le saint-père craignant les conséquences d'une semblable révélation sur les esprits superstitieux, résolut de combattre son ennemi par les mêmes armes, et il écrivit à sainte Catherine de Sienne de venir immédiatement à sa cour pour détruire les doutes que pouvaient avoir conçus quelques fidèles sur la régularité de son élection; en même temps il envoya un bref à la mère abbesse du couvent pour qu'elle permit à la sainte fille de venir à Gênes. Le pape reçut Catherine en consistoire, les cardinaux, le doge et les autres magistrats de la république se trouvant tous réunis : la pauvre illuminée se recueillit quelques instants, puis entra en extase, l'œil étincelant, les cheveux épars, la bouche écumante, et semblable à l'antique pythonisse de Delphes, elle prononça d'une voix inspirée : « Apprenez tous que le pontife Urbain est réellement le vicaire du Christ. »

Un commentateur des Bollandistes, qui a écrit une histoire de Catherine de Sienne, prétend qu'on faisait boire à cette religieuse certaines préparations aphrodisiaques qui provo-

quaient ces ravissements extatiques; ce qui semblerait confirmer cette opinion, c'est qu'elle mourut quelques mois après dans un paroxysme de folie hystérique.

La révélation de sainte Catherine fut d'un faible secours à Urbain, et n'arrêta point son compétiteur, qui augmentait chaque jour ses conquêtes, soit par les armes, soit par les négociations.

On expliquerait difficilement cette prédilection des peuples pour Clément; car ce pape n'était ni moins avide, ni moins cruel, ni moins infâme que son rival; et si l'on en juge par la chronique du moine anonyme de Saint-Denis, nous dirons qu'il méritait d'être maudit de Dieu et des hommes. « Clément, suivant le docte religieux, profitant de l'indolence » du roi et des grands pour les libertés et les coutumes de » l'Église gallicane, avait accablé d'impôts les ecclésiastiques » et les communautés, et avait encore dépassé Boniface VIII » et Jean XXII dans l'art d'extorquer de l'argent et de faire » affluer les richesses des nations dans les trésors de la » cellerie apostolique. A l'exemple de son compétiteur, il » avait créé trente-six cardinaux, véritables vampires, es- » cortés d'une légion de procureurs armés de bulles expec- » tatives, et prêts à s'abattre sur les bénéfices vacants dans » les églises cathédrales et collégiales, dans les prieurés con- » ventuels, ou dans les maisons hospitalières.

» Non seulement le pontife, au mépris des décrets de ses » prédécesseurs, autorisait ces abus, mais encore il gardait » pour lui-même les meilleurs et les plus riches diocèses. » A la mort d'un prélat, il mettait en campagne des col- » lecteurs ou des sous-collecteurs de la chambre apostolique

» qui s'emparaient des meubles du défunt, recherchaient les
 » anciens titres de créances, les arrérages des fermes, et
 » après avoir mis les héritiers en prison, ils prenaient la
 » direction du diocèse, vendaient les ornements sacrés des
 » églises, et engageaient même les récoltes pour deux ou
 » trois années; de sorte que le nouvel évêque était forcé de
 » mendier pour vivre, ou de se mettre à la tête de ses prê-
 » tres et de ses moines et de battre le pays en rançonnant les
 » habitants, comme le faisaient les compagnies franches. »

Cependant Urbain ne se laissa pas décourager par les succès de son ennemi; il rassembla une armée et se prépara à disputer le royaume de Naples à Clément. Déjà il était en marche pour l'Italie inférieure, lorsqu'il fit une chute de cheval qui l'obligea à suspendre l'exécution de ses projets. Ce retard et plus encore le manque d'argent contribua à désorganiser son armée, et le contraignit à replier ses troupes sur Rome pour y passer son quartier d'hiver.

Peu de jours après son installation au Vatican, il rendit le dernier soupir. Un des agents de Clément VII lui avait fait prendre, dit-on, un breuvage empoisonné.

Urbain était odieux même à ceux qui suivaient sa fortune, aussi sa mort n'excita-t-elle aucun regret. Il fut inhumé le 16 octobre 1389 à Saint-Pierre, dans la chapelle de Saint-André.

BONIFACE IX,

JEAN PALÉOLOGUE,	208 ^e PAPE,	CHARLES VI,
MANUEL PALEOLOGUE,	A ROME.	roi
empereurs d'Orient.		de France.

CLÉMENT VII, BENOÏT XIII,

PONTIFES A AVIGNON.

Election de Boniface IX. — Les deux papes s'excommunient. — Jubilé à Rome. — Exactions de Boniface. — Cruautés de Clément. — Tentatives de l'université de Paris pour faire cesser le schisme. — Mort de Clément VII. — Les cardinaux français se réunissent en conclave et proclament souverain pontife le cardinal Pierre de Luna. — Fourberie de ce pape. — Négociations pour la paix de l'Église. — Assemblée de Reims. — Les Français refusent l'obédience à Benoît XIII. — Négociations de Pierre d'Ailly. — Benoît est assiégé dans Avignon. — Conduite de Boniface à Rome. — Ses débauches. — Conjuraton contre le pape. — Secte des blancs. — L'empereur Manuel Paléologue vient en France. — Benoît est chassé d'Avignon. — Il se réconcilie avec ses cardinaux. — Nouvel exemple de sa mauvaise foi. — Ambassade de Boniface à Benoît. — Mort de Boniface IX.

Quelques jours après la mort d'Urbain, seize cardinaux qui se trouvaient à Rome ou dans les provinces voisines s'enfermèrent en conclave et élurent souverain pontife Pierre

» qui s'emparaient des meubles du défunt, recherchaient les
 » anciens titres de créances, les arrérages des fermes, et
 » après avoir mis les héritiers en prison, ils prenaient la
 » direction du diocèse, vendaient les ornements sacrés des
 » églises, et engageaient même les récoltes pour deux ou
 » trois années; de sorte que le nouvel évêque était forcé de
 » mendier pour vivre, ou de se mettre à la tête de ses prê-
 » tres et de ses moines et de battre le pays en rançonnant les
 » habitants, comme le faisaient les compagnies franches. »

Cependant Urbain ne se laissa pas décourager par les succès de son ennemi; il rassembla une armée et se prépara à disputer le royaume de Naples à Clément. Déjà il était en marche pour l'Italie inférieure, lorsqu'il fit une chute de cheval qui l'obligea à suspendre l'exécution de ses projets. Ce retard et plus encore le manque d'argent contribua à désorganiser son armée, et le contraignit à replier ses troupes sur Rome pour y passer son quartier d'hiver.

Peu de jours après son installation au Vatican, il rendit le dernier soupir. Un des agents de Clément VII lui avait fait prendre, dit-on, un breuvage empoisonné.

Urbain était odieux même à ceux qui suivaient sa fortune, aussi sa mort n'excita-t-elle aucun regret. Il fut inhumé le 16 octobre 1389 à Saint-Pierre, dans la chapelle de Saint-André.

BONIFACE IX,

JEAN PALÉOLOGUE,	208 ^e PAPE,	CHARLES VI,
MANUEL PALEOLOGUE,	A ROME.	roi
empereurs d'Orient.		de France.

CLÉMENT VII, BENOÏT XIII,

PONTIFES A AVIGNON.

Election de Boniface IX. — Les deux papes s'excommunient. — Jubilé à Rome. — Exactions de Boniface. — Cruautés de Clément. — Tentatives de l'université de Paris pour faire cesser le schisme. — Mort de Clément VII. — Les cardinaux français se réunissent en conclave et proclament souverain pontife le cardinal Pierre de Luna. — Fourberie de ce pape. — Négociations pour la paix de l'Église. — Assemblée de Reims. — Les Français refusent l'obédience à Benoît XIII. — Négociations de Pierre d'Ailly. — Benoît est assiégé dans Avignon. — Conduite de Boniface à Rome. — Ses débauches. — Conjuraction contre le pape. — Secte des blancs. — L'empereur Manuel Paléologue vient en France. — Benoît est chassé d'Avignon. — Il se réconcilie avec ses cardinaux. — Nouvel exemple de sa mauvaise foi. — Ambassade de Boniface à Benoît. — Mort de Boniface IX.

Quelques jours après la mort d'Urbain, seize cardinaux qui se trouvaient à Rome ou dans les provinces voisines s'enfermèrent en conclave et élurent souverain pontife Pierre

Thomacelli, cardinal de Naples, qui fut intronisé sous le nom de Boniface IX, après les cérémonies d'usage.

Sa mère, nommée Gratiniola Filimarini, accourut aussitôt pour l'adorer comme père universel des chrétiens, et se prosterna devant lui, aimant mieux, disait-elle aux assistants, lui baiser les pieds comme pape que le visage comme fils.

Boniface était originaire de Naples; il était bien fait de sa personne, avait un port majestueux et s'exprimait avec assez d'élégance; mais il ne savait ni écrire ni chanter, et son ignorance était extrême sur les matières religieuses; néanmoins il montra beaucoup d'adresse et de prudence dans les actes de son gouvernement. Il commença par détruire l'autorité souveraine des bannerets et des sénateurs de Rome, pour se rendre maître absolu dans la ville sainte et dans les domaines de l'état ecclésiastique; ensuite il confirma les institutions d'Urbain relativement aux époques des jubilés qu'il rapprocha encore, sous prétexte que Jésus-Christ ayant passé trente-trois ans sur la terre, il convenait de célébrer chaque période de trente-trois années; et comme le saint-père était pressé du besoin d'argent, il publia immédiatement un jubilé.

De toutes les parties du monde afflua dans Rome un concours de pèlerins qui venaient gagner les indulgences et donner leur argent au pape. Pour augmenter les sommes énormes qu'il retira de cette opération, l'insatiable Boniface envoya encore des bandes de moines quêteurs en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Bohême et en Angleterre pour vendre des indulgences, ce qui lui procura plus de cinq cent mille florins d'or.

Parmi ses mandataires, ceux qu'il soupçonna d'infidélité

ou de tiédeur dans leur métier, furent à leur retour appliqués à la question et roués vifs. Il punit avec la même sévérité les moines mendiants et les clercs séculiers, qui lui faisaient une concurrence active pour la vente des indulgences, en permettant aux nonnes le libertinage, en réconciliant les hérétiques avec l'Église, en réhabilitant les bâtards, en autorisant les incestes, et en accordant l'absolution des vols et des assassinats à meilleur marché que le saint-père. Il fulmina contre eux une bulle terrible, et voua aux supplices éternels ceux qui ne lui restitueraient pas l'argent qu'ils lui avaient volé. Quelques-uns obéirent, mais les plus coupables préférèrent s'exposer aux supplices très-problématiques de l'enfer, plutôt que d'avoir à rendre les sommes arrachées à l'ignorance et à la superstition.

Alors le cupide pontife résolut d'exploiter les pasteurs comme il avait fait des brebis, et il publia dans les différents pays de son obédience, qu'il accorderait des grâces et des bénéfices aux ecclésiastiques qui viendraient à sa cour et lui offriraient des présents. Cette promesse fallacieuse détermina en effet un grand nombre de prêtres à faire un voyage à la ville sainte et à emporter avec eux tout l'or qu'ils purent se procurer, pour obtenir du saint-père les meilleurs bénéfices de leurs provinces. Il en résulta entre les prélats de chaque pays et entre les simples clercs de chaque diocèse un combat de vanité qui fut extrêmement profitable à Boniface, chacun d'eux enchérissant sur son collègue afin d'occuper une meilleure place sur les rôles des grâces à distribuer.

Bientôt le nombre des postulants devint si considérable, qu'on reconnut que le monde eût-il été dix fois plus grand

qu'il n'est, le saint-père n'aurait pu donner à tous autant de bénéfices qu'ils en sollicitaient; ce qui n'empêcha pas les stupides pèlerins d'apporter leurs offrandes au Vatican. Boniface vendit également les domaines de l'Église romaine moyennant de fortes sommes payées comptant à titre d'étrennes, ou sous la promesse de redevances annuelles à fournir, soit en espèces, soit en hommes d'armes ou en subsides de guerre.

De son côté, Clément, en fait d'exactions, ne resta pas en arrière de son compétiteur; il ruina le clergé de France et d'Espagne par des impositions énormes, et extorqua aux fidèles des sommes incroyables. Il essaya en outre de gêner le commerce de Boniface en lançant contre ses partisans des excommunications, que celui-ci rendit avec libéralité; car, dit un spirituel auteur, c'est la monnaie dont les papes sont le plus prodigues.

Maimbourg, le jésuite, s'exprime en ces termes sur le même sujet : « Boniface et Clément ne songeaient qu'à » se maintenir sur la chaire de l'Apôtre par la corruption » et avec le secours des puissances temporelles; et quoi- » qu'ils parussent désirer ardemment la paix et l'union de » l'Église, aucun d'eux n'était sincère, et ils n'aspiraient » l'un et l'autre qu'à l'anéantissement de leur rival. En effet, » Boniface voulait empêcher l'Angleterre de conclure une » trêve avec la France, si Charles VI ne consentait à aban- » donner le pape d'Avignon; et Clément s'opposait à ce que la » France acceptât la paix, si la Grande-Bretagne persistait à » soutenir Boniface. Ils cherchaient à s'entre-détruire, soit par » leurs bulles, soit par les ennemis qu'ils se suscitaient; enfin

» ils poussaient le scandale de leurs inimitiés jusqu'à obliger » les ecclésiastiques auxquels ils conféraient quelques béné- » fices, à leur promettre par serment de ne jamais recon- » naître comme pontife leur compétiteur; ce qui prouve leur » intention de rendre le schisme éternel. »

Cependant les membres de l'Université, les magistrats, un petit nombre de prêtres vertueux, et quelques chefs des différents ordres religieux, furent profondément affligés des malheurs des peuples, et voulurent mettre un terme aux disputes scandaleuses des papes, en ramenant l'union dans la chrétienté. Deux moines de l'ordre des chartreux, chargés de la mission délicate de sonder les intentions des cours de Rome et d'Avignon, se rendirent d'abord auprès de Boniface, qui les accueillit avec distinction et parut approuver leurs conseils : en les congédiant, le saint-père leur donna pour le roi de France une lettre dans laquelle il offrait de s'en remettre à la décision du monarque, lorsqu'il lui aurait permis de lui adresser quelques canonistes romains pour éclairer sa conscience. Les deux religieux se dirigèrent ensuite vers Avignon pour faire à Clément les mêmes exhortations qu'à Boniface; mais Clément ne les reçut pas avec autant de bienveillance, il les fit saisir, sans autre formalité, dès qu'ils furent entrés dans la ville, et les fit appliquer à la question, pour les punir d'avoir été à Rome sans son autorisation.

Cette arrestation mit en émoi l'ordre entier des chartreux; le supérieur adressa aussitôt une supplique au roi de France pour demander la liberté de ses frères et pour réclamer contre cette violation du droit des gens. Charles VI se rangea du parti des religieux, et fit écrire à Clément

qu'il eût à relâcher immédiatement ses prisonniers, s'il ne voulait s'exposer à une punition terrible. Le pontife feignit de n'avoir aucune connaissance de ce qui s'était passé; il rejeta la faute sur ses cardinaux, et répondit aux envoyés du prince : « Assurez à votre maître, notre cher fils, que nous » avons tellement à cœur de conserver son amitié, que nous » abandonnerions avec joie et notre chape et notre tiare, s'il » nous demandait ce sacrifice. »

Tout paraissait en bonne voie d'arrangement, et l'on espérait que, soit de gré, soit de force, on amènerait les deux papes à renoncer à leurs droits, lorsqu'un événement inattendu, la démence de Charles VI, vint arrêter les négociations et raviver les vieilles querelles religieuses. Néanmoins, plus sages cette fois qu'ils ne l'avaient été précédemment, les Français et les Anglais refusèrent d'épouser les haines des deux cours pontificales; ils exclurent les deux papes de leurs conseils, et signèrent un traité de paix pour vingt-six ans. Défense fut faite par le roi Richard aux sujets de son royaume de passer la mer et de se rendre en Italie pour obtenir des provisions de bénéfices, sous peine d'être puni comme ennemi de l'état. Boniface cassa immédiatement l'ordonnance de Richard, et l'excommunia solennellement. Pour s'en venger, le roi fit afficher à Londres une proclamation portant que les ecclésiastiques anglais qui étaient en Italie eussent à revenir en Angleterre dans un délai de huit mois, sous peine de forfaiture. Il en résulta que la Grande-Bretagne se sépara entièrement de l'obéissance du pape de Rome.

Si Boniface perdait du terrain dans le Nord, en revanche

il agrandissait son autorité en Italie, et bientôt il se trouva assez puissant pour exercer sa domination comme aux meilleurs temps de la papauté. L'argent étant son dieu favori, il mit en œuvre tous les moyens de s'en procurer : il rendit une ordonnance qui autorisait l'usure, et prêta lui-même à de gros intérêts; il établit de nouvelles charges dont les titulaires mettaient aux enchères l'adjudication des bénéfices, déclara perpétuelles les annates inventées par Jean XXII, et en vendit la perception par avance.

Pendant que l'Italie était pressurée par un pontife avare, la France gémissait accablée par les impôts qu'on accumulait sur elle pour fournir aux prodigalités du pape d'Avignon et aux dépenses de ses trente-six cardinaux, de ses maîtresses et de ses mignons. Enfin, les prélats du royaume, fatigués de payer à Clément tantôt le dixième, tantôt le vingtième de leurs revenus, se réunirent à l'Université, et nommèrent cinquante-quatre docteurs pour décider sur les mesures qu'il conviendrait de prendre pour rétablir l'union dans l'Église, « et afin, disaient-ils, de n'avoir qu'un pape à » engraisser. » Le résultat des délibérations fut que les deux concurrents seraient sommés d'abdiquer et de se soumettre à la décision d'un concile général.

A cet effet, l'Université composa une lettre collective pour supplier le roi, qui avait recouvré quelques lueurs de raison, de prêter l'appui de son autorité à une mesure qui seule pouvait terminer le schisme qui désolait l'Europe : « L'Église, disaient les docteurs, est tombée dans le mépris, » dans la servitude et dans la pauvreté; les deux papes » n'élèvent aux prélatures que des ministres indignes et

» corrompus qui n'ont aucun sentiment d'équité ni de
 » pudeur, et qui ne songent qu'à assouvir leurs passions.
 » Ils volent le bien de la veuve et de l'orphelin, en même
 » temps qu'ils dépouillent les églises et les monastères; le
 » sacré ou le profane, tout leur est bon, pourvu qu'ils en tirent
 » de l'argent; la religion pour eux est une mine d'or dont ils
 » exploitent jusqu'au dernier filon; ils vendent tout, depuis
 » le baptême jusqu'à l'enterrement; ils trafiquent des patènes,
 » des croix, des calices, des vases sacrés et des châsses des
 » saints. On ne peut obtenir aucune grâce, aucune faveur,
 » sans la payer; ce n'est point le plus digne, mais le plus
 » riche qui obtient les dignités ecclésiastiques. Celui qui
 » donne de l'argent aux papes peut dormir en repos, lors
 » même qu'il aurait égorgé son père, car la protection de l'É-
 » glise lui est assurée. La simonie s'exerce publiquement; et
 » l'on vend effrontément au plus offrant et dernier enchéris-
 » seur les diocèses, les prébendes ou les bénéfices: voilà ce que
 » font les princes de l'Église. Que dirons-nous du bas clergé,
 » qui n'administre plus les sacrements qu'au poids de l'or? Que
 » dirons-nous enfin des moines, dont les mœurs sont plus
 » corrompues que celles des habitants de l'ancienne Sodome?
 » Il est temps, illustre prince, que vous mettiez un terme à
 » ce schisme déplorable, que vous proclamiez les libertés de
 » l'Église gallicane, et que vous limitiez la puissance des
 » pontifes. »

Cette foudroyante requête fut apportée à la cour d'Avignon par des ambassadeurs qui la lurent en plein consistoire. Clément conserva une impassibilité extraordinaire en écoutant le récit des calamités dont il était accusé d'être le

principal auteur; mais lorsqu'on le somma de renoncer au pontificat, il s'élança de son siège, se jeta sur le député qui tenait la requête, la lui arracha des mains, la déchira avec les dents, et la foula aux pieds en prononçant les plus horribles blasphèmes. Après cet accès de colère, il s'adressa aux cardinaux, et leur demanda quelle terrible punition il pourrait infliger à ceux qui avaient été assez hardis pour prononcer de telles paroles.

A son grand étonnement, ceux-ci répondirent que le conseil donné par l'Université demandait un examen sérieux, attendu que l'argent manquait, que toutes les ressources de la superstition étaient épuisées, que plusieurs d'entre eux ne pouvaient plus subvenir aux dépenses de leurs maisons, et que s'il ne voulait pas réduire sa cour à une honteuse mendicité, il devait lui-même songer à mettre fin au schisme. Cette réponse redoubla sa fureur; il voulut parler, la voix lui manqua: alors il jeta sa tiare au milieu du consistoire, et sortit précipitamment de la salle. Quelques heures après il expirait frappé d'une attaque d'apoplexie. Il fut inhumé dans la cathédrale d'Avignon, le 17 septembre 1394.

Voici le jugement que le docteur Clémangis a porté sur ce pape: « A-t-il jamais existé un prêtre plus misérable que
 » Clément VII? Adulateur lâche et servile, il se nommait
 » lui-même le serviteur des serviteurs des rois de France; et
 » c'est à peine si le plus vil esclave eût supporté les indi-
 » gnités dont l'abreuvaient les courtisans. Il donnait les
 » évêchés et les abbayes aux mignons des princes, et leur
 » vendait le droit d'exercer sur le clergé toutes les vexa-
 » tions imaginables; enfin, il n'était pas jusqu'aux simples

» bouffons du duc de Berry qui ne fussent aussi pape que
» Clément. »

Dès que la nouvelle de sa mort parvint à Paris, l'Université envoya une députation au roi pour lui demander qu'il fût défendu aux cardinaux d'Avignon de procéder à une élection nouvelle avant qu'une assemblée générale des prélats du royaume eût prononcé sur le schisme. Charles VI écrivit dans ce sens aux membres du sacré collège; le roi d'Aragon leur adressa une lettre pour le même objet; l'Université, les métropolitains de Trèves, de Mayence et de Cologne leur envoyèrent des députés pour leur faire la même prière; Boniface IX leur adressa également une bulle pour les exhorter à faire cesser le schisme.

Toutes ces lettres et ces démarches furent inutiles; les cardinaux s'étant déjà enfermés en conclave, refusèrent obstinément de recevoir ni ambassadeurs ni missives avant que l'élection fût terminée. Néanmoins, pour éviter l'accusation d'avoir continué le schisme malgré la volonté des souverains, ils prirent cet engagement : « Nous tous, cardinaux
» de la sainte Église romaine, assemblés en conclave pour
» l'élection d'un pape, étant devant l'autel, nous jurons sur
» l'Évangile et sur le sacré corps du Christ, que sans arti-
» fices, sans intrigues et sans perfidies, nous travaillerons
» fidèlement et activement à l'extinction du malheureux
» schisme qui détruit l'Église; que pour atteindre ce but,
» celui d'entre nous qui aura été élu, renoncera au pontificat,
» si le sacré collège le déclare nécessaire pour opérer la
» réunion. »

Ensuite ils procédèrent à l'élection : après quelques scru-

tins de ballottage, Pierre de Luna réunit la majorité des suffrages, et fut proclamé pape sous le nom de Benoît XIII. Le nouveau pontife était de l'illustre maison des seigneurs de Luna dans le royaume d'Aragon, et avait déjà occupé des emplois fort importants, à cause de sa finesse bien reconnue dans les affaires. Malheureusement il était dévoré d'une ambition démesurée, ce qui avait fait dire à Grégoire XI, lorsqu'il l'éleva au cardinalat : « Prenez garde, mon fils,
» que votre lune ne s'éclipse un jour, car la vanité a perdu
» bien des hommes. »

Les prévisions de Grégoire se réalisèrent en effet, ajoute Maimbourg, car dès qu'il fut pape, Pierre de Luna se montra orgueilleux, implacable, fourbe, insatiable de domination, et d'une opiniâtreté que rien ne pouvait adoucir. Ce qui avait déterminé les cardinaux à lui donner leurs voix, c'est que Benoît XIII, quoique jeune encore, puisqu'il était à peine âgé de soixante ans, avait acquis dans ses différentes légations des richesses énormes qu'il s'engageait à leur abandonner. Cependant les membres du sacré collège exigèrent, avant de le consacrer, qu'il renouvelât le serment prononcé en conclave, et qu'il réitérât les mêmes protestations dans ses lettres adressées aux prélats et aux différents rois d'Europe. Le nouveau pape se conforma avec d'autant plus de docilité à la demande des cardinaux, qu'il avait compris tout le parti qu'il pouvait tirer de sa position, en laissant croire à son extrême indifférence pour la papauté.

En effet, le roi de France et l'Université, trompés par cette ruse, le reconnurent sans difficulté, persuadés qu'un

pape aussi soumis abdiquerait la suprême dignité à leur premier commandement. Toutefois, ils lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui représenter qu'il eût été plus facile de terminer le schisme s'il n'avait pas consenti à son élection. A cette observation, Pierre de Luna ôta sa chape, et leur répondit qu'il était prêt à renoncer à l'instant à son titre de pape, si le roi et l'Université le désiraient. Benoît joua si parfaitement la comédie, qu'il en imposa aux partisans de Boniface, qui se détachèrent de sa cause parce que celui-ci affectait, au contraire, des airs de hauteur, et qu'il déclarait hautement vouloir conserver la tiare, malgré les peuples et les rois.

Enfin, tous les esprits paraissant disposés à la paix, un concile national fut convoqué à Paris : dans cette réunion, les seigneurs, les prélats et les docteurs en théologie du royaume décidèrent que le seul moyen de terminer le schisme était la double abdication des pontifes de Rome et d'Avignon. Charles VI fit partir aussitôt des ambassadeurs pour notifier à Benoît le résultat des délibérations du concile de Paris, et il chargea ses oncles les ducs de Berry et de Bourgogne, ainsi que le duc d'Orléans, son frère, et les chefs de la députation de remettre au pape la lettre suivante :

« Très-saint-père, la volonté que vous nous avez toujours » exprimée, soit par vos discours, soit par vos lettres, de » terminer le schisme qui trouble la chrétienté, nous a dé- » terminé à vous envoyer comme ambassadeurs, nos oncles, » notre frère et plusieurs notables de notre royaume, qui » vous feront connaître les décisions de la grande assemblée » que nous avons tenue dans notre bonne ville, et qui pren-

» dront avec vous les mesures qui seront jugées nécessaires » pour en assurer l'exécution entière. »

Benoît, se trouvant pris dans ses propres filets, fit traîner les négociations en longueur, cherchant chaque jour de nouveaux prétextes pour ne pas donner une réponse précise : enfin, lorsqu'il eut épuisé toutes les ressources de sa politique obséquieuse et fourbe, lorsqu'il se vit poussé dans ses derniers retranchements, et obligé de se prononcer, il publia, en présence des cardinaux, de ses officiers et des ambassadeurs de France, une bulle portant, « Que Boniface IX et » lui, avec leurs cardinaux, s'assembleraient dans un lieu sûr, » sous la protection du roi de France, afin de conférer en » semble sur la réunion de l'Église; mais qu'il ne pouvait » s'expliquer sur les clauses de leur accommodement, pour » éviter que les ennemis de l'Église ne fissent naître des » obstacles à cette entrevue; que cependant il déclarait préa- » lablement, qu'il ne lui était point permis d'employer la » voie de cession pour terminer le schisme, parce que cette » mesure n'était pas canonique et n'avait point été suivie par » les Pères; qu'il préférerait manquer à une promesse donnée » inconsidérément, plutôt que de se rendre coupable d'hé- » résie en introduisant cette nouveauté criminelle; que » néanmoins, si le schisme ne pouvait s'éteindre ni par la » voie de l'entrevue ni par celle de l'arbitrage, il proposerait » ou accepterait pour faire cesser le scandale, tous autres » moyens, pourvu qu'ils fussent raisonnables, honnêtes, ju- » ridiques, et conciliables avec les traditions de l'Église et » les sacrés Canons. »

Après la lecture de cette bulle, qui mettait à jour la mau-

vaise foi du pape, les ambassadeurs indignés quittèrent la séance sans mot dire, et se retirèrent de l'autre côté du Rhône, dans la partie de la cité appelée Ville-Neuve d'Avignon, où ils étaient logés : pendant la nuit, ils délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire, et se mirent en rapports avec les cardinaux. Benoît ayant été instruit que ceux-ci envoyaient et recevaient à chaque instant des messages de la part des princes, craignit une conspiration, et fit brûler le pont pour intercepter les communications. Cette mesure n'empêcha pas qu'au matin les ambassadeurs ne passassent le fleuve dans des barques, et ne s'assemblassent avec les membres du sacré collège au couvent des frères mineurs.

Dans ce consistoire, la bulle du saint-père fut condamnée unanimement, et on décida que Benoît devait immédiatement déposer la tiare. Loin d'obéir à cette injonction, le pontife fulmina une seconde bulle pour confirmer la précédente. Alors, désespérant de vaincre son obstination par des menaces, les ambassadeurs et les cardinaux voulurent tenter une démarche de conciliation, et se rendirent au palais pontifical, « et là, dit la chronique du moine de Saint-Denis, » ils le supplièrent, à genoux, d'abdiquer la papauté. » Mais le fourbe Benoît, levant enfin le masque, leur dit d'un ton rempli d'arrogance :

« Sachez, vous tous, princes de l'état et de l'Eglise, que » vous êtes mes sujets, et que je suis le souverain seigneur » des peuples et des rois, puisque Dieu a soumis tous les » hommes à mon autorité ! Sachez que les cardinaux n'ont » d'autre pouvoir que celui de choisir parmi eux le plus di- » gne, et de le faire pape ; et dès qu'ils l'ont déclaré chef

» suprême de l'Eglise, l'Esprit saint l'illumine tout à coup, » il devient infallible et sa puissance égale celle de Dieu : » il ne peut plus être assujéti à aucune domination ; il est » placé au-dessus des puissances de la terre, et il ne peut » plus être déposé du trône apostolique, même par sa vo- » lonté ; enfin, la dignité de pontife est si redoutable, que le » monde doit écouter nos arrêts, courbé dans la poussière, » et trembler à notre parole ! »

Voyant l'inutilité de leurs efforts, les ambassadeurs sortirent de l'assemblée sans prendre congé de Benoît, et se rendirent immédiatement à Paris pour rendre compte de leur mission au roi Charles, et pour aviser aux moyens à prendre dans ces conjonctures.

D'après l'opinion des principaux docteurs de l'Université, il fut décidé qu'on enverrait des députés dans toutes les cours d'Europe pour provoquer la réunion d'un concile universel, afin de déposer les deux papes.

Benoît, furieux contre l'Université, qui avait pris l'initiative dans ces démarches, essaya d'affaiblir son autorité en fulminant contre elle les plus terribles anathèmes ; il déclara ses docteurs, ses professeurs, ses étudiants et ses suppôts ennemis de Dieu et des hommes et maudits pour l'éternité. Sans se laisser effrayer par ces bulles impuissantes, le corps universitaire protesta contre cette violence et en appela au premier pontife qui serait canoniquement élu. Alors le saint-père déclara cette appellation contraire à la plénitude de la puissance qui lui avait été transmise par l'Apôtre et par ses successeurs, et renouvela son excommunication. En même temps il députa dans toutes les cours des agents

qui prodiguèrent l'or et les promesses pour empêcher la convocation du concile œcuménique.

Non content de toutes ces intrigues, Benoît chercha encore à organiser une conspiration contre son compétiteur : à son instigation l'évêque de Ségovie et le comte de Fondi, ses créatures, corrompirent les bannerets, soulevèrent le peuple, et se portèrent au palais du Vatican, à la tête d'une troupe de cavaliers, pour enlever Boniface ou pour le tuer ; mais la tentative échoua par la grande promptitude que mit Ladislas, roi de Naples, qui était alors dans Rome, à envoyer du secours au pontife : les insurgés furent mis en fuite, et l'évêque de Ségovie, le comte de Fondi et les bannerets furent obligés de quitter l'Italie pour se soustraire au châtement qu'ils avaient mérité. Boniface, échappé comme par miracle à ce danger, voulut se mettre à l'abri d'une nouvelle sédition ; il prit à sa solde un grand nombre de soldats étrangers, fit construire des tours crénelées sur les murailles du château Saint-Ange, et y fixa sa demeure.

Comme rien ne faisait prévoir le terme des disputes qui troublaient la chrétienté, Benoît ne paraissant nullement disposé à faire la plus légère concession, l'empereur Wenceslas, Charles VI, et plusieurs princes d'Allemagne, se réunirent dans la ville de Reims avec un grand nombre d'évêques, et décidèrent qu'on procéderait à une nouvelle élection sans s'inquiéter de l'acceptation ou du refus de Pierre de Luna, et qu'on enverrait seulement un ambassadeur à Boniface pour l'exhorter à donner son abdication.

Pierre d'Ailly, prélat de Cambrai, chargé de cette mission, vint à Rome, et trouva Boniface dans les meilleures

dispositions, du moins en apparence, car après avoir pris l'avis de ses cardinaux, il déclara qu'il déposerait la tiare si son adversaire prenait l'engagement de suivre son exemple. Pierre d'Ailly reprit immédiatement la route de France, en passant par Coblenz, où se trouvait Wenceslas, auquel il rendit compte du succès de son ambassade, en lui exprimant toutefois ses craintes de voir le saint-père revenir sur sa décision. « Puisqu'il en est ainsi, lui dit l'empereur, » soyez sans inquiétude ; je prends l'engagement de Boniface » au sérieux : dites au roi de France qu'il soumette son pape, » et je me charge du mien. »

Dès que l'évêque de Cambrai fut arrivé à Paris, le roi Charles assembla un concile national où furent admis les ambassadeurs de Hongrie, de Bohême, d'Angleterre, d'Aragon, de Castille, de Navarre, et de Sicile ; on décréta que vu l'obstination de Benoît XIII, on lui refuserait tout subside. « En » conséquence, dit Jean Juvénal des Ursins, l'Église de » France se trouva avoir recouvré ses antiques libertés et » franchises, c'est-à-dire que le clergé eut l'autorisation de » procéder aux nominations de dignités et de bénéfices par » voie d'élection. » L'assemblée arrêta également que le roi, sans plus de préliminaires, enverrait à Avignon le vénérable Pierre d'Ailly et le maréchal de Boucicaut avec une armée, pour obliger Benoît à quitter la chaire de l'Apôtre : ce qui fut exécuté immédiatement.

En apprenant l'arrivée des envoyés français et l'approche des troupes, le pape éprouva une vive frayeur ; cependant il sut dissimuler son émotion, et lorsque l'évêque de Cambrai vint lui signifier le décret rendu par le concile, il répondit

» d'une voix calme : « Non, je n'abdiquerai point. Que votre
 » maître apprenne que j'ai été élu souverain pontife par la
 » volonté de Dieu, et que je n'obéirai jamais à la volonté des
 » hommes, ma résistance à leur perversité dût-elle me valoir
 » la couronne du martyr. »

Après cette réponse, les cardinaux, qui prévoyaient les conséquences d'un semblable refus, et ne voulaient point s'exposer aux horreurs d'un siège, se levèrent de leurs bancs et s'échappèrent de la salle d'audience les uns après les autres pour faire leurs préparatifs de départ. Pierre d'Ailly et le maréchal de Boucicaut se retirèrent à leur tour et firent investir Avignon par leurs troupes. Ensuite, d'après les usages du temps pour les déclarations de guerre, le général français envoya un héraut d'armes défier le pape dans son palais.

Les habitants, effrayés de cette démonstration, se présentèrent en masse à la demeure pontificale, déclarant qu'ils ne voulaient point de guerre avec la France. En vain Benoît fit valoir que la ville était forte et bien approvisionnée de vivres; que ses alliés d'Italie levaient des troupes pour le secourir, et que le roi d'Aragon ne pouvait manquer, comme son parent et son fils spirituel, d'accourir à son premier appel; les magistrats furent inébranlables, et déclarèrent que les citoyens ne se battraient jamais contre les Français. « Eh
 » bien, sortez d'ici, vilains! s'écria-t-il dans un transport
 » de rage; gardez vos maisons, si vous pouvez; je saurai bien
 » défendre mon palais. » Les portes de la cité furent immédiatement ouvertes, et le maréchal de Boucicaut fit son entrée dans Avignon.

Quant au pape, il fit rompre le pont-levis qui était devant

son château, et fit serment de ne point se rendre et de se précipiter du haut des créneaux de la tour, plutôt que de se voir prisonnier. Il écrivit ensuite à Martin, roi d'Aragon, employant tour à tour les prières et les menaces pour qu'il lui envoyât des troupes et pour qu'il l'arrachât des mains des Français. Là encore il devait éprouver une nouvelle déception, car le prince, après avoir pris connaissance de la lettre du pontife, dit au député : « Quoi! ce prêtre pense-t-il que
 » je sois assez stupide que d'aller me mettre en guerre avec
 » la France pour soutenir ses fourberies sacerdotales? Il est
 » prisonnier dans son palais; eh bien, qu'il y reste. »

Opiniâtre comme le sont tous les prêtres, Benoît n'en continua pas moins à se défendre; il animait lui-même ses soldats, dit Juvénal des Ursins, et contribua à sauver le château par sa vigilance. Une nuit, pendant qu'il faisait sa ronde autour des murailles, il entendit un bruit souterrain de pas d'hommes et de bruissement d'épées; c'étaient les assiégeants qui, ayant enlevé les grilles d'un égout des cuisines, se glissaient à la faveur de l'obscurité dans la cour du palais; le saint-père appela à voix basse quelques-uns de ses gardes, et à mesure que les ennemis arrivaient un à un dans la cour, il leur jetait une couverture sur la tête pour étouffer leurs cris, et les faisait emporter dans les cachots. On fit environ soixante prisonniers avant que les autres en eussent l'éveil.

Pendant huit mois entiers que le saint-père eut à souffrir les rigueurs d'un siège, sa fermeté ne se démentit pas un seul instant : Charles VI de son côté fut inexorable, et consentit seulement à changer le siège en blocus jusqu'à ce que l'union fût rétablie dans l'Église.

Bien différent de son compétiteur, qui soutenait ses droits à la papauté les armes à la main, Boniface IX préférait la corruption à la résistance, et s'appliquait à grossir ses trésors pour acheter des consciences et pour se soutenir sur le trône. Toutes les ressources de la simonie se trouvant épuisées, il publia un nouveau jubilé pour l'année séculaire, quoiqu'il y eût à peine dix ans écoulés depuis le dernier. Ce fut encore un trafic scandaleux d'indulgences et d'absolutions; mais les offrandes ne furent pas aussi abondantes qu'au précédent jubilé, soit que le zèle des fidèles se fût ralenti, soit que la confiance des pèlerins dans les indulgences eût diminué. Alors Boniface imagina de s'en prendre au clergé; il révoqua les grâces et les bénéfices qu'il avait vendus depuis dix années; il cassa les unions de paroisses faites par lui ou par son prédécesseur immédiat, et remit en vente toutes les grâces, tous les bénéfices, toutes les indulgences.

Cette mesure échoua encore, et l'empressement du clergé ne répondant pas à son attente, il eut recours aux inquisiteurs, et fit brûler une foule prodigieuse d'hérétiques pour s'emparer de leurs dépouilles. Il poursuivit également et pour le même motif la secte des blancs, espèce de moines mendians qui parcouraient l'Italie en portant de grands crucifix artistement travaillés, qui laissaient tomber des gouttes de sang ou versaient des larmes pour attendrir les fidèles et pour extorquer de l'argent aux peuples ignorants et superstitieux. Boniface, qui voyait dans les blancs des concurrents redoutables, s'empara du trésor de la secte comme d'un bien qui lui avait été volé, fit arrêter les principaux chefs et les fit brûler vifs.

Pendant que l'Eglise d'Occident était déchirée par un schisme déplorable, l'Eglise d'Orient avait à lutter contre la nouvelle religion de Mahomet, dont les redoutables kalifes avaient déjà soumis au Koran le nord de l'Afrique et une partie de l'Asie. Jusque-là Constantinople avait résisté aux efforts des infidèles; cependant les conquêtes de Bajazet faisaient pressentir que les musulmans songeaient à faire passer l'empire grec sous leur domination; et Manuel Paléologue, qui régnait alors, prévoyant qu'il ne pourrait résister à ses terribles adversaires, abandonna sa capitale, qui composait pour ainsi dire tout son empire, et vint en France pour demander des secours à Charles VI. Il passa deux années entières au château du Louvre, au milieu des fêtes et des plaisirs: ses négociations, soit avec la France, soit avec l'Angleterre ou avec l'Allemagne, n'aboutirent à rien; et on le laissa retourner en Orient presque seul, tant le schisme avait épuisé l'Europe d'hommes et d'argent. Ce voyage de Manuel fut néanmoins très-favorable à l'Italie et à la France; car les savants qu'il avait amenés avec lui firent connaître ces immortels chefs-d'œuvre de l'antiquité que la politique des prêtres latins avait proscrits de la Gaule, de la Germanie et de la péninsule romaine, et préparèrent cette ère de régénération qu'on a appelée Renaissance.

Une révolution remarquable eut lieu pendant cette dernière année du quatorzième siècle: les Allemands renversèrent du trône Wenceslas, fils aîné de Charles IV, monstre d'impudicité, d'ivrognerie et de cruauté, qui faisait peser sur les peuples la plus exécrable tyrannie. On raconte qu'il ne sortait jamais qu'accompagné d'une escorte de bourreaux qu'il appe-



laît ses compères, et qui égorgaient les malheureux que le hasard plaçait sur son chemin lorsqu'il était ivre. Ses crimes lassèrent enfin le peuple; de généreux citoyens se mirent à la tête d'une conspiration, attaquèrent le palais de Wenceslas, le firent lui-même prisonnier, et le renfermèrent dans les cachots d'une forteresse. Malheureusement la jeune fille d'un des geôliers eut pitié du roi détrôné et le fit échapper de sa prison par une issue secrète.

Aussitôt que les électeurs furent instruits de son évasion, ils se hâtèrent de prononcer sa déchéance de l'empire, et proclamèrent Robert III, duc de Bavière, roi d'Italie et de Germanie. Le pape de Rome ayant approuvé cette élection, Benoît XIII embrassa naturellement le parti de Wenceslas, qui conservait encore de puissants amis en Bohême, en Allemagne et même en Italie. Ainsi les deux papes, en soutenant chacun un des empereurs, rallumèrent la guerre civile, et reculèrent indéfiniment la réunion du concile qui devait prononcer leur déposition.

La France se trouvait également dans une agitation extrême relativement à la question de l'obédience; les ducs de Berry, de Bourgogne, la plus grande partie du clergé et l'Université de Paris, soutenaient qu'on devait exiger du pape d'Avignon sa renonciation au trône apostolique; mais la maison d'Orléans faisant cause commune avec les ambassadeurs du roi d'Aragon, avec l'Université de Toulouse et plusieurs ecclésiastiques influents qui avaient été gagnés par l'or de Benoît, mettait tout en œuvre pour faire délivrer le pape et pour lui rendre l'obédience.

De violentes discussions avaient lieu à ce sujet entre les



princes; et le peuple prenant le parti des uns ou des autres, se battit, selon la coutume, pour le pape, pour le roi et pour les princes. Enfin le parti des d'Orléans triompha; un gentilhomme normand, appelé Robert de Braquemond, gouverneur d'une des villes voisines d'Avignon, se laissa corrompre, et consentit à favoriser la fuite du pape. Comme son grade lui permettait d'entrer en pourparlers avec Benoît sans éveiller les soupçons, il en profita pour concerter avec lui un projet d'évasion.

Voici de quelle manière ils l'exécutèrent: après une conférence qui avait duré jusqu'à la nuit, le saint-père s'enveloppa dans le manteau d'un des domestiques de Braquemond, sortit de la forteresse, et traversa les lignes ennemies à la suite du capitaine; une fois hors des murs d'enceinte de la ville, il trouva une escorte de cinq cents hommes qui l'accompagna jusqu'à Château-Raynard, place réputée imprenable.

De cette retraite, il écrivit au roi: « Notre cher et bien-
 » aimé fils, nous avons été assiégé pendant plus de trois ans
 » dans le palais de notre ville d'Avignon, et notre personne
 » sacrée a été exposée aux plus grands dangers pour la dé-
 » fense des libertés de l'Église. Cependant nous avons pu re-
 » connaître dans notre captivité, que notre constance à sup-
 » porter les iniquités des hommes n'avait point touché vos
 » esprits grossiers, et que notre courageuse résignation était
 » regardée comme une preuve de faiblesse. Nous avons donc
 » pris la résolution d'agir autrement, et après avoir humble-
 » ment recommandé notre personne à la miséricorde divine,
 » nous sommes sorti sans crainte du palais et de la ville;
 » nous avons traversé les lignes de vos soldats, et nous

» sommes arrivé sain et sauf à Château-Raynard, où nous
 » espérons qu'avec l'aide de Dieu nous pourrons défier les
 » princes et les seigneurs, et faire triompher notre sainte
 » cause. »

En effet Benoît s'occupa de pourvoir cette place d'une nombreuse garnison ; et quand il se vit à l'abri de tout danger, il fulmina contre les cardinaux une bulle de dégradation, afin de les rendre incapables d'élire un autre pape ; il envoya ensuite des ambassadeurs auprès des rois d'Aragon et d'Espagne pour les instruire du changement de sa position.

Ces souverains voyant que le parti du saint-père reprenait le dessus, craignirent de s'exposer à sa vengeance, et lui jurèrent obéissance et soumission. Les envoyés de Hongrie imitèrent cet exemple, ainsi qu'un grand nombre d'ecclésiastiques et plusieurs seigneurs français ; les cardinaux eux-mêmes suivirent l'impulsion qui était donnée, et lui adressèrent une supplique pour obtenir d'être reçus à sa communion. En bon maître, le pontife retira la bulle lancée contre eux, et les invita à un grand festin en signe de réconciliation. « Mais, » dit le moine de Saint-Denis, ils se fussent bien passés d'un » pareil honneur, car ils payèrent chèrement leur écot par » la grande peur qu'il leur fit. Dès qu'ils furent à table, à un » signal donné, des gens de guerre envahirent la salle du » banquet, l'épée nue à la main, et paraissant n'attendre qu'un » ordre pour les massacrer. Le saint-père s'amusa pendant » quelques instants de l'expression de terreur qui se répandit sur leurs visages ; ensuite il renvoya ses gardes, et » se contenta de faire signer aux cardinaux un traité par » lequel ils s'engageaient à une entière et aveugle obéissance

» envers lui, et promettaient de travailler de tout leur pouvoir à lui soumettre la France. »

Par suite de cette amnistie, les choses furent rétablies comme elles l'étaient avant la soustraction ; néanmoins Benoît ne voulut pardonner à la ville d'Avignon qu'à la condition que les citoyens répareraient à leurs frais les fortifications du palais pontifical, et lui payeraient une forte somme comme indemnité de guerre. Ces préliminaires achevés, il donna ses pleins pouvoirs aux cardinaux de Poitiers et de Saluce pour négocier la paix avec Charles VI, et pour obtenir qu'on rétablît son obéissance dans le royaume. Un grand nombre de villes n'attendirent même pas le décret du roi pour reconnaître le pape, tant on était fatigué de ces querelles : à Paris, dans plusieurs églises, les ecclésiastiques attachèrent immédiatement à un cierge pascal le nom du pontife et la date de son avènement au trône apostolique.

Charles VI reçut les légats avec distinction, et s'engagea par serment à reconnaître désormais Benoît comme légitime chef de l'Église. Voici l'édit qu'il publia à ce sujet : « Près de cinq années se sont écoulées depuis le jour où le » clergé et les seigneurs de notre royaume, s'étant formés en » assemblée, ont déclaré que pour faire cesser le schisme, il » fallait contraindre les deux papes à descendre de la chaire » de saint Pierre. En conséquence de cette décision, notre » royaume s'était soustrait à l'obéissance de Benoît XIII ; » malheureusement le succès que nous espérions de cette dé- » termination ne s'est pas réalisé ; nous pensions que l'in- » trus Boniface serait abandonné par ses sectateurs ; et au » contraire, il s'est affermi de plus en plus dans son obstina-

» tion. Cet antipape s'est constamment refusé à descendre
 » du saint-siège, quoique Benoît ait offert authentiquement
 » de se soumettre à une réélection. D'ailleurs les cardinaux,
 » juges absolus dans l'application des remèdes qu'il convient
 » d'employer pour éteindre un schisme, après avoir fait
 » scission avec le saint-père, étant revenus à son autorité,
 » nous ne pouvons rester plus longtemps en dehors de son
 » obéissance.

» Par toutes ces considérations, de l'avis de nos oncles les
 » ducs de Berry et de Bourgogne, de l'avis de notre frère le
 » duc d'Orléans, de l'avis de nos principaux seigneurs, de
 » l'avis des prélats et des universités de Paris, d'Orléans,
 » de Toulouse, d'Angers et de Montpellier, nous déclarons
 » que dès à présent la soustraction a cessé; nous restituons à
 » Benoît XIII une entière obéissance pour nous et pour notre
 » royaume, commandant d'une manière expresse à nos justi-
 » ciers de faire publier ce décret, et de punir avec toute la
 » rigueur des lois les contrevenants à nos présentes vo-
 » lontés. »

Aussitôt que Benoît eut appris le résultat favorable des négociations de ses légats, il sortit triomphant de Château-Raynard et revint dans son palais d'Avignon. Tant qu'il avait été prisonnier, le saint-père avait fait les plus magnifiques promesses, et s'était engagé à maintenir dans leurs offices les ecclésiastiques qui en avaient été pourvus pendant la soustraction; mais dès qu'il se vit libre et puissant, il refusa de confirmer les différentes promotions qui avaient été faites, et exigea que les évêques lui payassent un droit énorme d'investiture; il anathématisa les seigneurs qui s'étaient dé-

clarés contre lui; il mit l'interdit sur les couvents et sur les villes de leur juridiction, et les taxa à une forte amende pour racheter leur absolution. Enfin, lorsque par ses manœuvres il eut rempli son épargne, il recommença les hostilités contre son compétiteur avec plus de fureur et d'acharnement que jamais. Malheureusement pour lui, l'autorité de Boniface était affermie sur des bases solides en Italie et en Allemagne; et il trouva que celui-ci avait mis le temps et les circonstances à profit. En effet, à la mort de Galéas, tyran de Milan, le pape s'était emparé des villes de Bologne, de Pérouse et de Modène; avait fait main basse sur ses trésors, et s'était créé avec ces ressources un parti puissant dans Rome, où il régnait en maître absolu. Pour le moment il était encore occupé à placer Ladislas sur le trône de Hongrie, afin de soumettre ce royaume à son autorité en renversant Sigismond, frère de Wenceslas, son ennemi personnel. A son instigation, les Hongrois s'étaient révoltés, avaient fait le roi prisonnier, l'avaient plongé dans les cachots d'un donjon, et avaient proclamé pour souverain Ladislas, le plus proche héritier de la reine Marie, dont ils vénéraient la mémoire.

Ce prince vint aussitôt à Warasdin, et se fit couronner par le cardinal légat Ange Acciajoli. Son règne fut de courte durée: Ladislas ayant voulu établir de nouveaux impôts sur les peuples, pour payer au saint-père les arrérages du cens qui étaient dus depuis plus de trois ans, les provinces entrèrent en pleine révolte; Sigismond fut enlevé de sa prison; une armée de paysans se rassembla autour de lui, et marcha contre Ladislas. Celui-ci prit la fuite à l'approche de son ennemi, s'embarqua sur les côtes de la Dalmatie, et revint à Naples.

Une seconde fois maître absolu de la Hongrie, le cruel Sigismond usa de représailles, et se vengea de ceux qui s'étaient déclarés pour son compétiteur; il brûla des villes entières, détruisit de fond en comble des églises et des monastères, et fit passer au fil de l'épée les seigneurs et les ecclésiastiques attachés à Boniface. Tels furent pour la Hongrie les tristes résultats de ses alliances avec le pape.

Benoît voulut profiter de cet échec pour faire une dernière tentative auprès de son rival; et comme il connaissait son amour immodéré de l'argent, il espéra qu'en lui offrant une grosse somme, il pourrait le déterminer à vendre sa part de papauté. Si la proposition n'était point agréée, cette démarche n'était pas sans quelque danger avec un ennemi habile, et ne pouvait être confiée surtout à des agents secrets, que son compétiteur aurait pu faire arrêter et appliquer à la torture pour en obtenir des révélations. Il fit partir pour Rome une ambassade solennelle chargée en apparence de travailler à la réunion de l'Église, et d'offrir à Boniface de faire une cession mutuelle et de se soumettre tous deux à une réélection: le véritable objet de la mission était de conclure un marché avec son rival. Il eut soin de choisir pour cette négociation des hommes sûrs, habiles et remplis de prudence.

Dès que les ambassadeurs furent à Rome, le saint-père leur envoya de riches présents et les fit inviter à des fêtes brillantes par ses cardinaux; refusant toutefois de les voir et de leur accorder audience avant qu'ils eussent consenti à lui rendre publiquement les honneurs qui étaient dus à sa dignité. Ceux-ci, après en avoir délibéré, passèrent sur cet incident, qui était sans importance, et parurent céder de

bonne grâce sur la question du cérémonial. Charmé de cette marque de condescendance, le pape conçut l'espoir de les mettre dans ses intérêts, et consentit à les recevoir en audience secrète; mais lorsqu'il vit que loin de se ranger à son parti, ils venaient au contraire pour l'engager à vendre la tiare à son ennemi, il changea de tactique, dissimula habilement la colère et le dépit que lui faisait éprouver une semblable ouverture, et les congédia en leur disant qu'il avait besoin de réfléchir à leur proposition. Deux jours après, il convoqua secrètement en concile les ambassadeurs d'Angleterre, de Naples, les magistrats de Rome, les évêques, les cardinaux et tous les officiers de sa cour; puis il fit prévenir les envoyés de Benoît qu'il les attendait pour en terminer avec eux. Les prélats français accoururent au Vatican; et sans leur donner le temps de se concerter, on les introduisit dans le consistoire.

Alors Boniface se tourna vers eux: « J'accuse, dit-il d'une voix tonnante, Pierre de Luna, l'Aragonais, l'antipape » qui se fait appeler Benoît XIII, de m'avoir proposé un » marché infâme, de m'avoir offert dix millions de florins » d'or pour la papauté! Je somme ses agents de confirmer » par leur témoignage la vérité de mes accusations! » Et se plaçant sur son trône avec toute la majesté d'un triomphateur, il attendit leur réponse.

Tout avait été prévu par le rusé Benoît: les ambassadeurs s'avancèrent au milieu de l'assemblée, et après avoir joué la surprise et l'indignation, ils déclarèrent avec serment que ce n'était point leur maître, mais Boniface lui-même qui avait proposé ce marché criminel. Une telle audace transporta de

furé le saint-père; il ordonna qu'on leur fit subir immédiatement la question, en plein consistoire, pour leur arracher l'aveu de leur félonie.

Sans paraître épouvantés de la colère qu'ils avaient excitée, ceux-ci répondirent qu'ils étaient prêts à souffrir tous les supplices et même la mort pour défendre la réputation du pontife d'Avignon; qu'en cette circonstance néanmoins la vérité était trop palpable pour qu'il fût nécessaire d'en venir à une semblable preuve; qu'en conséquence, ils invoquaient le droit d'inviolabilité attaché à leur caractère d'ambassadeurs, et garanti par un sauf-conduit signé de la main de Boniface.

« Cette répartie, dit Théodoric de Niem, augmenta tellement la colère du pape, qu'il en éprouva une syncope, et qu'on fut obligé de l'emporter dans son appartement : trois jours après, son règne était terminé. Il fut enterré sans pompe dans l'église de Saint-Pierre, le 2 octobre 1404, en présence des ambassadeurs de Benoît XIII. »

Saint Antonius raconte différemment la mort de Boniface; « il affirme que le pontife était depuis longtemps attaqué de la pierre, et que cette maladie le tourmentait si cruellement, qu'il avait été obligé, pour calmer la violence de ses douleurs, d'après les conseils des médecins, d'entretenir des relations charnelles avec une femme. Mais un jour, ajoute le pieux historien, il usa de l'ordonnance avec si peu de ménagements, qu'il fut pris d'une hémorrhagie violente, et qu'il perdit tout son sang par l'urètre! »

HISTOIRE POLITIQUE

DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Andronic II, empereur d'Orient. — Les grands conspirent contre son autorité. — Sa cruauté envers les conjurés. — Il fait enfermer son frère dans une cage de fer. — Andronic associe son fils Michel à l'empire. — Il fait égorger Roger de Flor. — Il est détrôné par Andronic le Jeune. — Débauches, captivité et mort d'Andronic II. — Règne d'Andronic III. — Jean Paléologue parvient à l'empire à l'âge de neuf ans. — Régence de l'impératrice Anne de Savoie et de Jean Cantacuzène. — Débauches de l'impératrice. — Le régent se fait proclamer empereur. — L'impératrice conspire contre Cantacuzène. — Son favori Apocaupe veut s'emparer de la couronne. — Il assassine la mère de Jean Cantacuzène dans un cachot. — Il est assommé lui-même à coups de chaînes par des prisonniers. — L'impératrice venge la mort de son favori. — Révolution à Constantinople. — Retour de Cantacuzène. — Mort de l'impératrice Anne de Savoie. — Cantacuzène renonce à l'empire et s'enferme dans un couvent avec son fils. — Jean Paléologue empereur. — Il vient en Occident pour demander des secours contre les Turcs. — Il conclut un traité de paix avec le sultan Amurath. — Il fait crever les yeux à son fils. — Débauches de l'empereur. — La guerre éclate entre les Grecs et les Turcs. — Paléologue est obligé de détruire les murailles de Constantinople. — Mort de Jean Paléologue. — Événements politiques en France. — Louis X surnommé le Hutin. — Misère

furieux le saint-père; il ordonna qu'on leur fit subir immédiatement la question, en plein consistoire, pour leur arracher l'aveu de leur félonie.

Sans paraître épouvantés de la colère qu'ils avaient excitée, ceux-ci répondirent qu'ils étaient prêts à souffrir tous les supplices et même la mort pour défendre la réputation du pontife d'Avignon; qu'en cette circonstance néanmoins la vérité était trop palpable pour qu'il fût nécessaire d'en venir à une semblable preuve; qu'en conséquence, ils invoquaient le droit d'inviolabilité attaché à leur caractère d'ambassadeurs, et garanti par un sauf-conduit signé de la main de Boniface.

« Cette répartie, dit Théodoric de Niem, augmenta tellement la colère du pape, qu'il en éprouva une syncope, et qu'on fut obligé de l'emporter dans son appartement : trois jours après, son règne était terminé. Il fut enterré sans pompe dans l'église de Saint-Pierre, le 2 octobre 1404, en présence des ambassadeurs de Benoît XIII. »

Saint Antonius raconte différemment la mort de Boniface; « il affirme que le pontife était depuis longtemps attaqué de la pierre, et que cette maladie le tourmentait si cruellement, qu'il avait été obligé, pour calmer la violence de ses douleurs, d'après les conseils des médecins, d'entretenir des relations charnelles avec une femme. Mais un jour, ajoute le pieux historien, il usa de l'ordonnance avec si peu de ménagements, qu'il fut pris d'une hémorrhagie violente, et qu'il perdit tout son sang par l'urètre! »

HISTOIRE POLITIQUE

DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Andronic II, empereur d'Orient. — Les grands conspirent contre son autorité. — Sa cruauté envers les conjurés. — Il fait enfermer son frère dans une cage de fer. — Andronic associe son fils Michel à l'empire. — Il fait égorger Roger de Flor. — Il est détrôné par Andronic le Jeune. — Débauches, captivité et mort d'Andronic II. — Règne d'Andronic III. — Jean Paléologue parvient à l'empire à l'âge de neuf ans. — Régence de l'impératrice Anne de Savoie et de Jean Cantacuzène. — Débauches de l'impératrice. — Le régent se fait proclamer empereur. — L'impératrice conspire contre Cantacuzène. — Son favori Apocaupe veut s'emparer de la couronne. — Il assassine la mère de Jean Cantacuzène dans un cachot. — Il est assommé lui-même à coups de chaînes par des prisonniers. — L'impératrice venge la mort de son favori. — Révolution à Constantinople. — Retour de Cantacuzène. — Mort de l'impératrice Anne de Savoie. — Cantacuzène renonce à l'empire et s'enferme dans un couvent avec son fils. — Jean Paléologue empereur. — Il vient en Occident pour demander des secours contre les Turcs. — Il conclut un traité de paix avec le sultan Amurath. — Il fait crever les yeux à son fils. — Débauches de l'empereur. — La guerre éclate entre les Grecs et les Turcs. — Paléologue est obligé de détruire les murailles de Constantinople. — Mort de Jean Paléologue. — Événements politiques en France. — Louis X surnommé le Hutin. — Misère

publique sous ce règne. — Le roi fait pendre Enguerrand de Marigny. — Orgies à la tour de Nesle. — Horrible supplice infligé aux amants de la reine Marguerite de Bourgogne et de Jeanne sa belle-sœur. — Mort de Louis le Hutin. — Régence de Philippe le Long et mort de Jean son pupille. — Le régent s'empare du trône et proclame la loi salique. — Il meurt après son usurpation. — Tableau des misères du peuple. — Charles IV succède à son frère. — Exécution de Girard de la Guette. — Désordres de la reine d'Angleterre. — Elle fait assassiner son mari. — Mort singulière de ce prince et de son mignon. — Mort de Charles le Bel. — Philippe de Valois parvient à la couronne. — Il crée les gabelles. — Siège de Cassel. — Cartel de défi du roi Édouard III à Philippe de Valois. — Guerres entre la France et l'Angleterre. — Mort de Philippe. — Jean monte sur le trône. — Sa trahison envers le roi de Navarre. — Bataille de Poitiers. — Régence du prince Charles. — Le peuple se révolte. — Le prévôt Étienne Marcel est assassiné par Jean Maillard. — Ivrognerie du roi Jean. — Il achète sa liberté en donnant aux Anglais les plus belles provinces du royaume. — Il vend sa fille à Galéas Sforce, tyran de Milan. — Mort de Jean. — Son fils Charles V lui succède. — Ses cruautés à Montpellier. — Il fixe la majorité des rois à quatorze ans. — Mort de Charles V. — Son fils Charles VI lui succède sous la tutelle d'un conseil de régence. — Sacre du roi. — Il fait massacrer quarante mille Flamands à la journée de Rosebecq. — Les Maillotins. — Massacres dans Paris. — Mariage du roi avec Isabeau de Bavière. — Saturnales de la cour. — Amours incestueux du duc d'Orléans et d'Isabeau. — Démence de Charles VI. — Naissance de Charles VII. — Tyrannie et débauches d'Isabeau de Bavière. — Assassinat du duc de Bourgogne. — Assassinat du

duc d'Orléans. — Les Bourguignons et les Armagnacs. — La reine fait empoisonner deux de ses fils. — Charles VII, son bâtard, est obligé de fuir pour éviter le sort de ses frères. — Exécution de Bois-Bourdon, amant de la reine. — Isabeau se ligue avec le duc de Bourgogne. — Nouveaux massacres dans Paris. — Entrée de la reine dans la capitale. — Peste engendrée par la corruption des cadavres. — Les Anglais viennent en France, appelés par le duc de Bourgogne. — Le dauphin le fait traîtreusement assassiner. — Isabeau vend la France au roi d'Angleterre. — Le parlement ratifie le marché. — Mort de Charles VII. — Mort de l'infâme Isabeau de Bavière.

Pendant le cours de ce siècle, les princes grecs se montrèrent les dignes successeurs de Constantin, et continuèrent à siéger dans le palais de Blaquernes, entourés de courtisanes et de mignons.

Après la mort de Michel, son fils Andronic II resta seul maître de l'empire : le premier usage qu'il fit de son autorité fut de révoquer les décrets rendus par son père pour la réunion des Églises grecque et latine; il assembla en concile tous les prélats de son royaume, et leur demanda humblement pardon d'avoir coopéré à l'alliance impie qui avait été conclue par son père avec les hérétiques latins. Cette assemblée s'occupait ensuite de plusieurs questions théologiques qui se décidèrent d'une manière fort singulière. Lorsque les Pères étaient embarrassés pour se prononcer entre deux évêques sur un point de controverse, ils ordonnaient l'épreuve ap-

pelée ordalie ou jugement du feu. Ceux qui devaient subir l'épreuve s'y préparaient par trois jours de jeûne, par des prières et des macérations; ensuite on leur enveloppait la main droite d'un sachet de cuir cacheté du sceau impérial, et on les gardait à vue pour qu'ils ne fissent point usage de frictions qui pussent amortir l'action du feu. Le quatrième jour, on les conduisait en grande cérémonie à l'église cathédrale; on célébrait la messe en leur honneur, après quoi on enlevait les sachets de cuir, et ils devaient prendre un globe de fer rougi au feu, qu'on appelait le saint, et le porter depuis l'autel jusqu'à la balustrade qui fermait le sanctuaire. Celui qui refusait l'épreuve perdait sa cause.

Pendant qu'Andronic Paléologue discutait sur les dogmes et sur les mystères de la religion, une flotte formidable, commandée par Charles d'Anjou, roi de Naples, prenait la route de Constantinople afin d'en faire le siège; heureusement pour l'empereur, une tempête assaillit les vaisseaux ennemis au moment où ils entraient dans le détroit, et contribua plus que son courage à éloigner le danger. Enfin les Grecs se lassèrent eux-mêmes d'obéir à un prince tout à la fois bigot et luxurieux: un guerrier déjà redoutable, Philanthropène, leva l'étendard de la révolte, et marcha sur Constantinople à la tête de l'armée qu'il commandait.

Trop lâche pour défendre sa couronne avec son épée, Paléologue eut recours à la trahison et gagna quelques officiers de Philanthropène, qui le lui livrèrent garrotté. Cemaalheureux fut condamné à avoir les yeux arrachés et à être décapité. Constantin Porphyrogénète, frère du monarque, fut enveloppé dans la proscription, sous prétexte qu'il entre-

tenait des relations criminelles avec les révoltés; ses biens furent confisqués, et l'infortuné condamné à passer le reste de ses jours dans une cage de fer.

Malgré ces terribles exemples de sévérité, les conjurations se multiplièrent sous le règne d'Andronic, et le déterminèrent à associer à l'empire son fils Michel. Ce jeune prince, qui n'avait pas encore été perverti par la jouissance du pouvoir suprême, rendit de sages ordonnances et améliora le sort de ses sujets; mais il ne put défendre les provinces contre les ennemis du dehors: les pirates continuèrent à ravager les côtes de l'Hellespont; les Vénitiens firent des descentes jusque sur la plage de Constantinople; les Serviens envahirent les provinces du nord; les Turks et les Perses achevèrent la conquête des provinces du Midi.

Dans cette extrémité, Andronic appela à son aide un célèbre aventurier catalan, nommé Roger de Flor, chef des écumeurs de mer. Ces nouveaux alliés lui rendirent d'abord quelques services; ensuite ils devinrent plus incommodes que les barbares; ils pillèrent les églises, forcèrent les monastères de religieuses et rançonnèrent les villes. Pour mettre un terme à leurs déprédations, Andronic fit assassiner Roger de Flor: cette fois le moyen ne lui réussit pas; car, sous prétexte de venger la mort de leur chef, ces bandits commirent des atrocités épouvantables d'un bout de l'empire à l'autre, jusqu'à la mort de Michel.

Son fils Andronic voulut lui succéder et partager avec son grand-père la suprême puissance; le vieil empereur, qui redoutait l'ambition de ce jeune prince, refusa de l'associer au gouvernement, et l'éloigna de Constantinople. Celui-ci

prit alors le parti de la révolte, se mit à la tête des mécontents et l'obligea à le nommer César, ensuite despote, puis associé à l'empire, et enfin dans une seconde révolte il se fit proclamer seul empereur. Le vieil Andronic, relégué dans son palais, se consola de la perte du trône avec des mignons et des courtisanes; mais son petit-fils étant tombé dangereusement malade, les grands, qui craignaient de lui voir reprendre les rênes de l'empire, le contraignirent à se revêtir de l'habit religieux et à se renfermer dans un monastère, où il mourut deux années après, le 13 février 1352.

Andronic III, surnommé le Jeune, se montra digne de l'amour des peuples par ses vertus civiques; il supprima les impôts qui avaient été établis par son grand-père, réforma sa cour, s'entoura de savants, et retarda pour un instant la ruine de l'empire grec. Il mourut en 1341, après avoir régné seize ans.

Son fils, Jean Paléologue, lui succéda à l'âge de neuf ans, sous la tutelle de l'impératrice Anne de Savoie, sa mère, et de Jean Cantacuzène, premier domestique du palais. Une funeste mésintelligence ne tarda pas à éclater entre le régent et l'impératrice mère. Celle-ci résolut de se débarrasser d'un censeur incommode, qui osait blâmer le scandale de ses amours avec le protovestiaire Apocaupé; et à la faveur d'une révolution de palais, elle fit chasser Cantacuzène de Constantinople, et le déclara déchu de la régence. Le peuple ne ratifia point la condamnation; une émeute éclata, et l'impératrice mère fut obligée de rappeler son ennemi à la cour et de le rétablir dans ses dignités.

Une seconde tentative de la même nature n'eut pas un

meilleur résultat. Anne de Savoie ayant voulu profiter de l'absence du régent pour prononcer sa déchéance, le peuple, l'armée et même quelques-uns des seigneurs de la cour prirent parti pour Cantacuzène et le proclamèrent empereur. L'or, les intrigues, la calomnie, tous les genres de corruption furent employés inutilement par l'impératrice pour ruiner le parti de son ennemi. Comme rien ne lui réussissait, elle soudoya des assassins; le complot échoua encore par un hasard fort singulier: au moment où l'un des conjurés entra dans la tente du régent pour le frapper, une jeune esclave qui était couchée à ses pieds se réveilla, et voyant un homme armé, elle appela au secours; Jean Cantacuzène sauta aussitôt sur son épée, se mit en défense, et donna le temps à ses gardes d'accourir à son aide.

Cette conspiration avait été si bien organisée, que l'impératrice mère et son amant en regardaient le succès comme infaillible. En conséquence, ils avaient fait tous leurs préparatifs pour s'emparer de la suprême puissance dès que la mort de leur ennemi serait connue à Constantinople; la vieille mère de Cantacuzène avait été arrêtée et plongée dans un cachot, ainsi qu'un grand nombre de ses partisans; le jeune empereur avait été lui-même relégué dans un château nommé Épibate, où il était gardé à vue.

Au jour fixé pour l'exécution du meurtre, les deux coupables convoquèrent en assemblée les principaux citoyens, les officiers du palais et quelques-unes de leurs créatures. Apocaupé prit la parole, rappela insolemment les services qu'il avait rendus à l'état pendant l'absence du régent, et finit par leur annoncer qu'ayant appris la nouvelle de la mort de

Cantacuzène, il demandait à le remplacer dans ses importantes fonctions.

Son empressement lui devint fatal : à peine la séance était-elle levée, qu'on vint avertir Apocaube que la mère de son ennemi avait reçu un message secret dans sa prison, et qu'elle avait déjà raconté les détails du complot auquel son fils venait d'échapper. Aussitôt il se rendit auprès de cette femme vénérable pour lui arracher la lettre de son fils, et sur son refus de la lui donner, ce monstre l'étrangla de ses mains. Aux cris de la victime, les prisonniers des cachots voisins brisèrent les portes, entourèrent le meurtrier, et, faute d'armes, l'assommèrent à coups de chaînes.

L'impératrice, qui accourait pour rejoindre son amant, ne trouva qu'un cadavre en entrant dans la prison : rendue furieuse par cette vue et par le triomphe de son rival, elle fit aussitôt avancer de farouches soldats, et après les avoir gorgés de viandes et de liqueurs enivrantes, elle les lâcha comme des bêtes fauves sur les malheureux prisonniers, et en fit faire un massacre effroyable. Ces atrocités exaspérèrent les esprits ; le peuple courut aux armes, chassa les soldats, et ouvrit les portes de Constantinople à Cantacuzène, qui venait, mais trop tard, pour sauver sa vieille mère.

Anne de Savoie, forcée d'abandonner la direction de l'empire, sans espoir de jamais la recouvrer, se jeta dans les débauches et dans les querelles théologiques jusqu'au moment de sa mort, qui eut lieu peu de temps après, par suite d'une hémorrhagie utérine.

Cantacuzène mit tous ses soins à soulager les malheurs des peuples : simple et modeste, il ne se laissa pas éblouir par

les grandeurs ; il rendit de sages ordonnances, diminua les impôts ; et, sans nul doute, il eût sauvé l'empire, si déjà les crimes de ses prédécesseurs n'avaient rendu cette tâche impossible. Les peuples, plongés dans la plus profonde misère par les exactions de leurs princes, étaient sans force et sans énergie pour repousser les redoutables adversaires qui envahissaient leurs frontières. Attaqué à la fois par les Génois, par les Serviens, par les Turcs et les Perses, Cantacuzène eut encore à lutter contre la peste, qui fit de l'empire un vaste champ de mort. Néanmoins il était parvenu, par son extrême sagesse et par son activité inconcevable, à faire face à tous ses ennemis, lorsque éclata une guerre civile qui devait lui porter le dernier coup. C'était le jeune Paléologue, son élève, qui payait son dévouement par la plus noire ingratitude, et qui, par le conseil de ses courtisans, venait à la tête d'une armée revendiquer la possession exclusive du trône.

Ce jeune présomptueux, battu sur terre et sur mer, fut bientôt obligé de chercher un asile dans l'île de Ténédos. Quoique vainqueur, Cantacuzène, dégoûté des hommes et fatigué des grandeurs, résolut d'abdiquer : il rassembla les grands de l'empire, et leur proposa d'associer au jeune Paléologue, son fils aîné, Matthieu Cantacuzène.

Cette proposition fut accueillie avec d'autant plus d'empressement que ce prince s'était déjà fait remarquer par une extrême prudence et par un grand amour de la justice. L'empereur remit solennellement le sceptre aux mains de son fils, et se retira, en 1355, dans le monastère de Maugane, où il prit l'habit religieux sous le nom de frère Josuaphus Christodolus. Il employa le reste de sa vie à composer de nom-

breux écrits, qui malheureusement ont été anéantis dans l'incendie de la bibliothèque de Constantinople.

Peu de jours après l'abdication de Cantacuzène, le jeune Paléologue quitta l'île de Ténédos et revint dans sa capitale : d'abord il jura une amitié inviolable à Matthieu, qu'il appelait son frère; ensuite l'ambition l'emporta, de nouvelles divisions éclatèrent entre les deux empereurs, et la guerre civile recommença avec plus de fureur qu'auparavant.

Du fond de son monastère, le vertueux Cantacuzène fit appel à la raison de son fils, et lui conseilla d'imiter son exemple, de sortir du tourbillon des grandeurs et de se vouer comme lui au culte de la sagesse dans le silence du cloître. Matthieu écouta les avis de son père, descendit du trône, et laissa l'ambitieux Paléologue seul maître de l'empire. Le jeune imprudent, qui avait hâte d'exercer l'autorité souveraine, déclara la guerre aux Bulgares et marcha contre eux; cette démarche lui devint fatale, car pendant qu'il était occupé à ruiner leur pays, les Turcs envahirent ses plus belles provinces. Alors il s'adressa aux princes chrétiens pour en obtenir des secours; il vint même à Rome et jura obéissance au pape, sans en obtenir autre chose que de stériles promesses. Bien plus, comme il avait été forcé d'emprunter des sommes considérables aux Vénitiens pour faire des présents au saint-père, il se vit arrêté et mis en prison jusqu'à ce qu'il eût remboursé à la sérénissime république l'argent qu'elle lui avait avancé. Manuel, le second de ses fils, fut obligé de vendre les diamants de la couronne, les meubles des palais et même ses domaines, pour rembourser les dettes de son père.

Pendant l'absence de Paléologue, le sultan Amurat avait

poursuivi ses succès, et l'empire se trouvait réduit aux villes de Constantinople, de Thessalonique, de Sparte, et à quelques îles sur la mer Égée. Pour conserver cette ombre d'autorité, Paléologue demanda la paix au sultan, et lui offrit de lui céder en toute propriété les provinces qu'il lui avait enlevées. Ce honteux traité obtenu, il ne songea plus qu'à ses plaisirs, et devint bientôt le plus débauché de son royaume, comme il s'en était montré le plus lâche. Andronic, son fils aîné, indigné de l'état d'abjection dans lequel son père plongeait l'empire, se mit à la tête d'une conjuration; malheureusement des traîtres le vendirent au moment où la révolte allait éclater. Le jeune prince fut arrêté, condamné à avoir les yeux brûlés avec un fer ardent, et enfin à être renfermé dans la tour d'Arséna pour le reste de ses jours. Son second fils, qu'il soupçonnait d'avoir participé au complot, éprouva le même châtement que son frère, et tous deux furent déclarés inhabiles à posséder la couronne. Son plus jeune fils, nommé Manuel, fut immédiatement associé à l'empire.

Dans l'intervalle, Amurat avait été poignardé par le Serbien Milosch Kobilowitch, et avait laissé ses immenses états à son fils Bajazet, surnommé la Foudre. Dès son avènement au trône, le nouveau sultan voulut profiter de la terreur qu'il inspirait, pour obliger l'empereur à lui payer des tributs énormes, et même à lui donner son fils Manuel en otage. Néanmoins, si grande que fût la lâcheté de l'empereur, les exigences de Bajazet devinrent telles que Paléologue, poussé par le désespoir, résolut de s'affranchir du joug honteux auquel son allié l'avait asservi, et se détermina à relever les fortifications de sa capitale pour résister aux armes des

Turcs. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet, car à la première nouvelle qui en parvint à Bajazet, celui-ci marcha sur Constantinople, et menaça l'empereur de faire brûler les yeux à son fils Manuel, et d'anéantir l'empire, si les nouveaux ouvrages n'étaient détruits immédiatement.

Paléologue ne survécut pas longtemps à cette dernière humiliation; il mourut en 1391, usé de débauches, méprisé des étrangers et exécré de ses sujets. Son fils, Manuel Paléologue, lui succéda et continua la politique de son père, dont nous verrons les résultats dans le siècle suivant.

Pendant que l'empire grec, fondé par Constantin, s'écroulait sous les coups des sectateurs de Mahomet, la France restait écrasée sous la double tyrannie des rois et des prêtres; en aucun temps, les désordres, la cupidité et l'insolence de ces ennemis de l'humanité n'avaient été poussés à un plus haut point.

A Philippe le Bel avait succédé son fils Louis X, surnommé le Hutin ou le mutin, le querelleur: aussi avide, aussi fourbe, aussi cruel que son père, il était parvenu à réunir sur sa tête la double couronne de France et de Navarre. Jamais les malheurs du peuple n'avaient été plus grands que sous ce règne; les impôts étaient excessifs, et l'altération des monnaies avait perdu tout le crédit de la France; enfin la pénurie était telle, que le roi fut obligé de retarder son sacre pendant près d'une année, faute d'argent pour payer les frais de la cérémonie.

Son oncle, Charles de Valois, pour le tirer d'embarras, lui conseilla d'accuser Enguerrand de Marigny, ministre de son père, de malversation dans l'administration des finances,

et de confisquer tous ses biens à son profit. Ce seigneur fut mis en état d'arrestation; mais comme il parvint à se justifier du crime de concussion, on se rejeta sur une vague accusation de sorcellerie, et on le condamna à être pendu aux fourches patibulaires de Montfaucon, pour avoir attenté à la vie du roi par maléfices et enchantements! Le cadavre fut cloué à une croix sur le point culminant du charnier, et resta exposé huit jours entiers aux insultes de la soldatesque.

Plus tard on réhabilita la mémoire de cet homme intègre, on déclara les accusations fausses et calomnieuses, et ses juges furent chargés de malédictions! Qu'importait à Louis le Hutin le jugement de la postérité, il héritait de son ministre! Cette confiscation se trouvant insuffisante pour remplir ses trésors, il prépara une nouvelle lâcheté dont les juifs devaient être les victimes; il rendit un décret qui autorisait leur rentrée dans le royaume pour douze années, moyennant le paiement d'un droit énorme; il leur vendit en outre l'autorisation d'acheter des rotures, et encouragea même leur conversion au christianisme.

Ces malheureux, trompés par son hypocrisie, abjurèrent en grand nombre et achetèrent des maisons et des terres; lorsqu'il supposa les choses arrivées au point où il les voulait, il changea de tactique et de langage, et prétendit que ces conversions étaient préjudiciables aux intérêts des seigneurs, attendu qu'elles affranchissaient les Israélites et diminuaient le nombre des serfs des domaines féodaux; conséquemment, il déclara nulles toutes les conversions, confisqua au profit de la couronne les biens de ceux qui avaient abjuré, et remit leurs personnes sous la juridiction des nobles. Les infortunés

qui se trouvèrent ainsi dépouillés de leurs biens par l'insigne mauvaise foi du prince, retournèrent au judaïsme et abandonnèrent une terre ingrate, qu'ils enrichissaient de leur travail et de leur industrie.

Toutes ces exactions ne rapportant pas encore assez d'argent pour subvenir aux dépenses de la cour, le roi mit en vente les offices de judicature, leva de nouveaux décimes sur le clergé, et écrasa le peuple de tailles et de corvées. La tyrannie de Louis le Hutin le rendit odieux à ses sujets, qui le méprisaient déjà à cause des honteuses débauches de sa femme, Marguerite de Bourgogne. Les chroniqueurs contemporains racontent que cette reine impudique se réunissait le soir dans la fameuse tour de Nesle avec ses belles-sœurs, Jeanne et Blanche de Bourgogne, mariées chacune à l'un des fils de Philippe le Bel, et que là se passaient des orgies dégoûtantes, dignes des temps de Sardanapale. Ils ajoutent que souvent, le lendemain de ces saturnales, on retrouvait sur la berge les cadavres des jeunes filles et des infortunés qui avaient servi aux infâmes voluptés de ces princesses. Enfin le scandale de leur conduite fut poussé si loin, qu'un acte de justice devenait nécessaire.

Pendant une nuit, des gardes cernèrent la tour de Nesle, et arrêtrèrent par ordre du roi tous ceux qui s'y trouvèrent. Les trois princesses furent mises en jugement, et comme l'adultère avait été flagrant, elles furent condamnées à mort avec leurs amants, par arrêt du parlement. Blanche parvint à se soustraire au supplice en faisant déclarer son mariage nul pour cause de parenté; Jeanne, femme de Philippe le Long, fut plus heureuse encore; elle sut convaincre son

mari de son innocence, malgré les preuves écrasantes qui la condamnaient, et elle revint à la cour; quant à Louis le Hutin, il fut inflexible: la reine fut d'abord renfermée dans le château Gaillard, et ensuite étranglée par son ordre. Gauthier et Philippe d'Aulnay, ou Delaunay, les amants de Marguerite et de Jeanne, furent mutilés des parties qui avaient péché, ensuite écorchés vifs et attachés à la queue d'un cheval, qui fit trois fois le tour de la prairie de Maubuisson en les traînant sur l'herbe nouvellement fauchée; après le supplice on leur trancha la tête, et leurs corps furent pendus au gibet par dessous les aisselles.

Quelque temps après, Louis X contracta un second mariage avec Clémence de Hongrie. Pendant le cours de son règne, il avait tellement exaspéré les esprits par sa tyrannie, qu'il n'osait plus paraître en public, et qu'il se décida même à quitter l'ancien palais des rois, dans la crainte que la haine qu'il inspirait venant à faire explosion, il ne lui fût impossible de se défendre contre les insurgés. Il choisit pour sa résidence le château du Louvre, dont la situation et les ouvrages présentaient plus de moyens de résistance. Plus tard, comme il ne s'y trouvait pas encore en sûreté, il se retira au donjon de Vincennes, qui était réputé imprenable. Malgré toutes ses précautions, le tyran ne put échapper à la puissance occulte qui se joue des rois et de leurs calculs; la mort, la terrible mort vint frapper Louis le Hutin sur son trône. Quelques historiens disent qu'il mourut des suites d'un refroidissement, pour avoir bu un verre d'eau à la glace; d'autres prétendent qu'il avait été empoisonné à l'instigation de son successeur, par un de ses officiers de bouche.

Il fut enterré à Saint-Denis, dans les premiers jours de juin 1316.

Philippe V, surnommé le Long, à cause de sa grande taille, se trouvait à Lyon, occupé de l'élection d'un pape, lorsqu'il reçut l'heureuse nouvelle de la mort de son frère; il se rendit en grande hâte à Paris, et convoqua immédiatement le parlement pour se faire reconnaître gardien de l'état et curateur au ventre de la reine, qui se trouvait malencontreusement enceinte. La jeune veuve mit au monde un enfant mâle, appelé Jean, qui mourut empoisonné, huit jours après sa naissance. Débarrassé de son pupille, le régent n'hésita point à se déclarer roi par le droit de la nation, malgré la vive opposition de Eudes IV, duc de Bourgogne, qui revendiquait la couronne pour sa nièce Jeanne, fille de Louis le Hutin et de Marguerite, soutenant que par le droit naturel comme par le droit civil, elle devait succéder à Jean, son frère, ainsi qu'il arrivait des grands fiefs, qui tombaient presque tous de lance en quenouille.

Pour résister au parti puissant qui s'était formé contre lui, et dans lequel on comptait plus de trente princes du sang, Philippe se fit sans délai sacrer à Reims, en présence de quelques grands du royaume, et notamment de la comtesse Mathilde, souveraine de l'Artois, qui assistait à la cérémonie en qualité de pair de France. Immédiatement après, il convoqua une assemblée de seigneurs, de prélats, de notables et de docteurs ou maîtres de l'Université, et fit décréter la loi salique, qui rendait les femmes inhabiles à succéder au trône. Son usurpation se trouvant ainsi légitimée, Philippe se fit prêter serment de fidélité par les grands

dignitaires de sa faction, sans s'inquiéter des réclamations de la noblesse et des grands feudataires. Du reste, il se trouva vigoureusement soutenu par Jean XXII, qui fulmina des anathèmes terribles contre ses ennemis.

Alors il put s'occuper de la réalisation du projet de ses prédécesseurs, qui était l'affermissement de l'autorité royale sur la ruine du système féodal : comme cette œuvre était entreprise dans un intérêt de dynastie, les peuples, loin d'en éprouver quelque soulagement, se trouvèrent écrasés de nouveaux impôts, et obligés de vendre jusqu'à leurs derniers haillons pour remplir les coffres du roi, et pour subvenir aux dépenses d'une croisade en terre sainte, qui avait pour but d'éloigner de France les seigneurs qui s'opposaient à son ambition. Heureusement, au moment du départ, il fut pris d'un mal subit qui l'enleva en quelques jours; il mourut le 3 février 1322, à l'âge de vingt-huit ans : les historiens laissent supposer que son frère l'avait fait empoisonner.

« Sous ce règne éphémère, dit le moine de Saint-Denis » dans son langage naïf, eurent lieu, à défaut de grandes » choses, deux événements qui méritent d'être cités : l'ap- » parition d'une comète et l'émeute des Pastoureaux ou » pâtres. Dieu avait envoyé la comète, le pape avait excité » l'émeute; voici à quelle occasion : Jean XXII fit prêcher » par ses moines que la conquête de la terre sainte se ferait » par des bergers. Aussitôt les gardeurs de troupeaux aban- » donnèrent leurs moutons, leurs bœufs et leurs porcs, se » réunirent par troupes, et parcoururent les provinces, ra- » vageant les campagnes, pillant les châteaux, les abbayes, » et rançonnant les villes pour se procurer les moyens de

» passer en Asie. Les Juifs surtout avaient à redouter leur
 » passage, car lorsqu'ils tombaient au pouvoir de ces fana-
 » tiques ils étaient impitoyablement massacrés. On raconte
 » qu'une fois les Pastoureaux, après avoir saisi dans une
 » seule ville plus de cinq cents de ces infortunés, les ren-
 » fermèrent dans une grande tour à laquelle ils mirent le
 » feu!

» Ils traversèrent ainsi la France, semblables à des trombes
 » furieuses, et vinrent s'abattre sur Carcassonne : là, ils
 » trouvèrent des Vaudois, qui, au lieu de leur permettre
 » le pillage, les reçurent à main armée et les traitèrent comme
 » des brigands, les pendant ici par bandes de cinquante, là
 » par centaines, et ainsi partout, jusqu'à ce qu'il n'en resta
 » plus un seul de vivant.

» La persécution contre les Israélites n'en fut pas ralentie
 » pour cela : la cour de France ayant besoin de leurs biens,
 » on les accusa d'avoir donné de l'argent à des méseaux ou
 » lépreux pour faire empoisonner les eaux des rivières; on
 » produisit de faux témoins, qui assuraient sous serment
 » avoir reçu d'eux plusieurs sachets renfermant du sang
 » d'homme, de l'urine, des hosties et différentes herbes;
 » et le bon roi Louis X ne se fit pas faute de les torturer
 » pour leur faire avouer des crimes qui entraînaient la con-
 » fiscation; aussi un très-grand nombre de ces infortunés
 » s'entre-tuèrent pour éviter le supplice du feu et la torture
 » de l'écorchement. »

Charles IV, surnommé le Bel, le dernier des fils de Phi-
 lippe le Bel, succéda à son frère Philippe le Long. Son pre-
 mier acte d'autorité fut de faire arrêter Girard de la Guete,

ministre des finances, pour s'emparer de ses richesses,
 ainsi qu'avait fait Louis le Hutin envers Enguerrand de Ma-
 rigny. La seule différence qui eut lieu entre ces deux victimes
 de l'avarice, c'est que Girard évita le gibet en mourant
 pendant qu'on lui faisait subir la question. On mutila néan-
 moins son cadavre; on confisqua ses biens, et sa famille fut
 bannie du royaume. Après cette exécution, le roi mit en ju-
 gement tous les agents du fisc appelés lombards, et les livra
 à la vengeance du peuple. Cette mesure de sévérité, en même
 temps qu'elle remplissait les coffres de Charles IV des dé-
 pouilles de ses serviteurs, voilait, sous les apparences de l'a-
 mour du bien public, les déprédations du spoliateur.

Dans l'intervalle, Isabelle, sœur de Charles le Bel, et
 femme d'Édouard II, roi d'Angleterre, vint se réfugier à la
 cour de France, pour échapper, disait-elle, à la tyrannie in-
 supportable de Hug Spencer, le mignon de son mari. Comme
 à cette époque les peuples épousaient les querelles des rois,
 si honteuses qu'elles fussent, la guerre fut déclarée entre les
 deux pays afin de venger Isabelle : avec l'appui de son frère,
 cette reine infâme assembla une armée, repassa le détroit,
 débarqua à Londres, repoussa les troupes royales, et fit
 prisonniers son mari et le jeune Spencer. Sa vengeance ne
 s'arrêta pas à une si légère punition : pendant une nuit, des
 assassins pénétrèrent dans le château de Berkley, où était
 gardé le malheureux Édouard; il fut arraché de son lit,
 étendu sur un matelas, la face tournée vers le sol; un
 des bourreaux étouffa ses cris en lui pressant la tête sous un
 oreiller, les autres lui écartèrent les jambes, lui introduisi-
 rent dans l'anus une corne de bœuf percée aux deux extré-

mités; et à travers la corne, ils plongèrent dans ses entrailles une broche de fer rougie au feu; de sorte que la victime fut assassinée sans qu'on pût voir sur son corps aucune trace de violence!

Hug Spencer eut une fin encore plus cruelle que son maître: sous les yeux mêmes de la reine il fut affreusement torturé, et on lui arracha les parties naturelles pour le punir, disait l'arrêt, de ce qu'il en avait fait un coupable usage avec le monarque; ensuite il fut pendu. Ce qu'il y eut de plus scandaleux, ajoute la chronique anglaise, c'est qu'Isabelle assista à l'exécution, ayant à ses côtés le beau Mortimer, son amant, qui plus tard fut également pendu par les ordres d'Édouard III.

Charles le Bel ne survécut pas longtemps au triomphe de sa sœur; il mourut à Vincennes, le 1^{er} février 1328, ne laissant que des filles pour héritières, et la reine Jeanne enceinte de sept mois. Les barons du royaume se réunirent aussitôt en assemblée, et donnèrent la régence à Philippe de Valois, oncle du roi défunt et frère de Philippe le Bel. Deux mois après, la princesse étant accouchée d'une fille, Philippe de Valois prit le titre de roi. Alors se renouvelèrent les disputes qui avaient eu lieu sous le règne de Philippe le Long, au sujet de l'exclusion des femmes à la couronne: Édouard III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle, voulut élever des prétentions à la couronne de France; mais il fut éconduit par les états du royaume, qui ratifièrent l'avènement des Valois au trône.

Philippe, dont la passion était l'amour de l'argent, essaya pour s'en procurer d'une nouvelle mesure financière qu'il

appela la gabelle, et qui faillit le renverser du trône en soulevant contre lui l'indignation générale.

Pour faire diversion à la haine dont il était l'objet, le roi de France déclara la guerre aux Flamands, et marcha au secours du comte de Cressy, que ses sujets avaient enfermé dans le château de Cassel. L'armée française qu'il conduisit contre les insurgés était forte de trente mille hommes, et n'avait à combattre que de pauvres cultivateurs et des artisans au nombre de douze mille au plus, et commandés par un homme du peuple, un marchand de poissons, nommé Zannec ou Zannequin. Il est vrai que les Flamands étaient animés par l'amour de la liberté, et que ce sentiment sublime exaltait leur courage et suppléait au nombre.

Après plusieurs assauts infructueux, le roi fut obligé de se retirer à quelques lieues de Cassel, et forma un camp pour intercepter les communications du dehors avec la ville, afin de la prendre par famine. Le général ennemi ne fut point dupe de cette tactique; il sortit de la place, vint poser son camp vis-à-vis celui des Français, et pour narguer Philippe, il fit élever un poteau, surmonté d'un coq de bois, avec ces deux vers:

Quand ce coq chanté aura,
Le roi Cassel conquêtera.

D'après ce que racontent les historiens flamands, le rusé Zannec, qu'ils appellent le général Chasse-marée, poussait l'audace jusqu'à venir lui-même dans le camp des Français, sous ses habits de marchand, et vendait du poisson à bon marché, afin d'être bien accueilli des soldats, et de faire

ses observations sans exciter de défiance. Ayant donc remarqué que les officiers restaient longtemps à table, et qu'à leur exemple les soldats dormaient après le dîner; son plan d'attaque fut bientôt conçu, et il ne forma rien moins que le projet de surprendre le roi dans sa tente.

Un jour de grande chaleur, au moment où chacun dormait dans le camp, il fit avancer ses troupes en silence, et passa les lignes ennemies avec quelques gens déterminés et déguisés comme lui en marchands de poissons. Par malheur, au moment où il franchissait l'enceinte de la tente royale, il fut reconnu par un moine, qui cria « aux armes. »

Philippe, réveillé en sursaut, se jeta sur ses armes et se mit en défense; les Français tombèrent sur la petite troupe qui était engagée dans le camp, et massacrèrent jusqu'au dernier homme; le brave Zannequin se défendit avec le plus grand courage, et fut tué un des derniers. Le roi fit ensuite attaquer les Flamands, qui furent mis en déroute après une vigoureuse résistance. Ainsi se termina cette funeste journée, qu'on nomma la journée de Cassel : la ville se rendit; le seigneur de Cressy fut rétabli dans son comté, et put assouvir sa vengeance sur ses sujets rebelles.

De retour dans sa bonne ville de Paris, le roi trouva un cartel de défi du jeune roi Édouard III, qui l'appelait en champ clos pour lui disputer la couronne de France. Mais le lâche Philippe préférait voir les peuples s'entr'égorger pour ses querelles plutôt que d'exposer sa personne aux chances d'un combat singulier; et il entama ces guerres effroyables qui devaient couvrir la France et l'Angleterre de désastres et d'embrasements pendant plusieurs siècles.

« Ce sont les commencements des douleurs de notre pauvre » France, qui fut tant ravagée par l'Anglais, » disent les chroniqueurs; en effet, les journées fatales de Crécy et de l'Écluse, la prise de Calais, vinrent porter un coup terrible à notre marine et à nos finances. Aux calamités qui signalèrent l'avènement de la maison des Valois sur le trône, se joignirent la peste et la famine, qui exercèrent leurs ravages sur les populations des villes et des campagnes. Enfin, après un règne de vingt-deux ans, Philippe mourut à Nogent-le-Rotrou, le 12 août 1350, et le royaume s'en trouva délivré.

Jean, son fils aîné, lui succéda à l'âge de quarante ans : ce prince était d'un naturel emporté, d'un esprit étroit, et capable tout au plus de commander à des moines; il se trouva néanmoins par le hasard de sa naissance, et par le fait de la loi d'hérédité, appelé à gouverner un grand peuple. Son règne commença par des exécutions : le connétable Raoul, comte d'Eu et de Guines, fut décapité par ses ordres, sans avoir été mis en jugement; les deux frères d'Harcourt, seigneurs de Maubrée et de Colinet, eurent le même sort; enfin, unissant la perfidie à la férocité, il invita le roi de Navarre à une fête, fit traîtreusement massacrer sa suite, et le fit prisonnier contre le droit des gens.

Cette dernière lâcheté suscita au roi Jean des ennemis puissants; le frère, les parents et les amis du roi de Navarre prirent les armes pour le venger, et la guerre éclata dans le midi de la France.

A la faveur de nos discordes civiles, les Anglais étendaient impunément leurs conquêtes dans les provinces; et déjà

Édouard, prince de Galles, surnommé le prince Noir, après avoir mis à feu et à sang l'Auvergne et la province du Limousin, avait poussé jusqu'en Poitou, lorsque enfin l'imminence du danger obligea le roi à suspendre la guerre contre la Navarre, pour défendre ses propres domaines. Une armée de quatre-vingt mille hommes fut levée à la hâte : Jean en prit le commandement, marcha contre les Anglais, qu'il atteignit à deux lieues de roitiers, dans une vaste plaine plantée de vignes. Édouard n'avait alors avec lui que huit mille soldats, qui se trouvaient serrés de tous côtés par l'armée française; comme il ne lui restait pas même l'espoir d'échapper à ses ennemis par une retraite, il envoya offrir au roi de France de lui rendre toutes les places et les châteaux qui étaient en son pouvoir, de signer une trêve de sept ans, et de payer les frais de la guerre; ne demandant en échange que la permission de se retirer avec armes et bagages.

Jean, dans l'envrement d'un triomphe qu'il regardait comme assuré, refusa ces conditions, et répondit qu'il voulait avoir l'honneur de vaincre celui qui passait pour le plus habile capitaine de son temps. La bataille eut lieu entre les Français et les Anglais; et les désastres de cette journée, après cinq siècles écoulés, sont restés dans l'histoire comme un monument de honte que la royauté a légué à la France! Quatre-vingt mille Français furent taillés en pièces par huit mille Anglais! Jean lui-même et Philippe, son quatrième fils, furent pris par le vainqueur et conduits à Londres.

Cette captivité du roi et la régence de Charles, son fils aîné, occupent une grande place dans nos chroniques par le récit des calamités qui en furent les tristes conséquences. Le roi

de Navarre parvint à sortir de prison, ralluma la guerre civile, et voulut même disputer la couronne de France au régent. Celui-ci, obligé de tenir constamment une armée sur pied pour résister à ses ennemis, épuisa bientôt les ressources de la nation; et lorsqu'en outre de ces dépenses extraordinaires il eut encore à satisfaire aux exigences de son père, qui semait l'or à pleines mains dans les fêtes qu'il donnait, à Londres, à la comtesse de Salisbury, sa maîtresse, il se trouva dans la nécessité de doubler les tailles et les gabelles. Cette augmentation d'impôts provoqua un soulèvement jusqu'alors sans exemple : l'autorité du régent fut méconnue; les états-généraux furent même impuissants pour arrêter le mouvement populaire; c'était la lutte qui commençait entre la démocratie et la royauté.

Voici comment en parle la chronique de Saint-Denis :

« Le lundi, vingt-huitième jour de mai 1357, les gens de
 » labour s'émurent dans le pays de Beauvoisin, et cou-
 » rurent sus aux gentilshommes, sous la conduite de Guil-
 » laume Caillet, leur capitaine; ils brûlèrent les châteaux
 » forts, et égorgèrent les seigneurs, leurs femmes et leur
 » lignée, aux cris de : Vive la liberté! vive la jacquerie! Un
 » grand nombre de villes du royaume imitèrent leur exemple.
 » A Paris, un moine, nommé Charles Consac, prêcha publi-
 » quement contre le roi, contre le régent et contre la reine,
 » qu'il accusait des malheurs de l'état; les bourgeois pri-
 » rent les armes et chassèrent les troupes royales.
 » Pour un moment, la cause du peuple triompha; Etienne
 » Marcel, prévôt des marchands, fut investi d'une espèce
 » de dictature 'il exerça avec une fermeté très-remarqua-

» ble. Le régent fut obligé de se parer des couleurs adoptées
 » par la nation; et son autorité fut impuissante pour protéger
 » Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de
 » Conflans, maréchal de Champagne, ses partisans, qui
 » avaient refusé de prendre les mêmes emblèmes. Ces deux
 » seigneurs furent pendus sous les yeux du prince.
 » Tout cela eut malheureusement une courte durée, car le
 » régent, étant parvenu à s'échapper de Paris, soudoya des
 » bandes de gens sans aveu, dont il donna le commandement
 » à un misérable, nommé Jean Maillard. Ceux-ci se présen-
 » tèrent un matin à la porte Saint-Antoine, agitant une
 » bannière du roi de France, et criant : Mont-Joye! Saint-
 » Denis! au roi! au duc! et sans qu'on eût le temps de fermer
 » les portes de la ville, ils se jetèrent sur les gardes, les égor-
 » gèrent, et Jean Maillard assomma lui-même par derrière
 » d'un coup de hache le courageux Marcel. Le cadavre de ce
 » défenseur des libertés publiques et ceux des autres citoyens
 » tués dans la mêlée furent trainés dans les rues et jetés au
 » charnier de Montfaucon. Le même soir, le régent fit son
 » entrée dans sa bonne ville de Paris! »

Pendant qu'on égorgeait ses sujets, le roi Jean continuait
 à courir les tavernes de Londres, et cherchait à mériter le
 titre de roi des ivrognes, qui lui avait été donné par les insu-
 laires; enfin il se fatigua de la prison, et se racheta moyen-
 nant une rançon et un traité qui transmettait à Édouard III,
 en pleine souveraineté, le Poitou, les fiefs de Thouars et de
 Belle-Ville; les provinces de la Gascogne, de l'Agenois, du
 Périgord et du Limousin; les pays de Cahors, de Tarbe, de
 Bigorre, de Rouergue, de l'Angoumois, ainsi que les villes

de Montreuil-sur-Mer, de Ponthieu, de Calais, de Guines,
 de Méry, de Sangite, de Boulogne, de Humes, de Vales et
 d'Ouin; il s'engageait en outre à lui payer trois millions
 d'écus d'or.

Malgré l'épuisement où se trouvaient les finances du
 royaume, les états de la noblesse témoignèrent leur joie du
 retour de Jean, en lui offrant un buffet ciselé en vermeil,
 qui avait coûté plus d'un million cinq cent mille livres!
 Comme d'ordinaire, ce fut le peuple qui paya. Pour tout re-
 mercement, le roi Jean doubla les impôts; ensuite il mit sa
 propre chair à l'encan, et vendit sa fille Isabelle à Galéas,
 tyran de Milan, pour six cent mille florins, qu'il vint dépenser
 à Londres avec la comtesse de Salisbury. Du reste, ce fut son
 dernier voyage; à la suite d'un excès de table, il eut une vio-
 lente indigestion, dont il mourut le 8 avril 1364. Son corps fut
 rapporté à Paris, en grande pompe, et déposé à l'abbaye de
 Saint-Denis, cette redoutable et dernière demeure des rois
 de France.

Charles V, fils aîné de Jean, lui succéda, et se fit décerner,
 en montant sur le trône, le surnom de Sage, que les chroni-
 queurs du temps lui ont conservé, « parce que, disent-ils,
 » ce prince avait moult prudence, et ne paraissait jamais à la
 » tête de ses armées, pour ne pas tomber au pouvoir des en-
 » nemis, et afin d'éviter le sort de son père. » Ce titre de
 sage ne pouvait pas en effet lui être donné à cause de ses
 grands talents dans l'administration du royaume, car, sous
 sa régence, les provinces avaient été ravagées par des bandes
 de pillards, appelées Compagnies franches. sans qu'il songeât
 même à les détruire; ce n'était pas à cause de sa grande

loyauté, car, dès qu'il fut roi, il rompit sans motif les traités faits avec les Anglais, et recommença la guerre pour reconquérir les places qui leur avaient été abandonnées; il ne mérita pas davantage le titre de sage par ses lumières et par la force de son esprit, car il était plus ignorant et plus superstitieux qu'aucun de ses sujets. Sans cesse entouré de magiciens, d'astrologues ou de sorcières, Charles V ne faisait pas un traité ni la plus simple démarche qu'il n'eût auparavant consulté ses devins pour connaître les arrêts du ciel: son seul mérite est d'avoir laissé le commandement de ses armées au connétable du Guesclin et à l'amiral Jean de Vienne, dont les exploits illustrèrent son règne et firent oublier la lâcheté du monarque.

A la couardise, Charles V joignait la cruauté, ainsi qu'il paraît par le récit des atrocités qui furent commises dans la ville de Montpellier, cité jusqu'alors indépendante et qui avait eu le malheur de passer sous sa domination. Comme le peuple s'était soulevé contre les agents du fisc, et refusait de payer les impôts qui avaient été doublés, le bon roi s'en émut et chargea le duc de Berry, son frère, et une armée composée de compagnies franches, de mettre ses sujets à la raison. A l'approche de ces bandes de pillards, les malheureux insurgés furent saisis de terreur; ils déposèrent immédiatement les armes, et envoyèrent les clefs de la ville avec une députation des principaux habitants, la corde au cou, pieds nus, les vêtements déchirés, la tête couverte de cendres, et accompagnés des gens d'église portant les bannières et la croix. Le frère du roi reçut les clefs, poursuivit sa route et fit son entrée dans Montpellier: les rues étaient

bordées des deux côtés par une haie de vieillards, de femmes et d'enfants à genoux, poussant des gémissements et criant miséricorde! mais ce tigre à face humaine, inaccessible à la pitié, fit immédiatement saisir six cents de ces infortunés, et au nom du très-haut, très-puissant et très-miséricordieux Charles V, roi de France, deux cents furent pendus, deux cents furent décapités, et deux cents brûlés vifs: leurs biens furent confisqués au profit de la couronne, et leurs enfants déclarés infâmes. On fit grâce au reste de la population, à la condition toutefois que la ville payerait à son gracieux monarque cent vingt mille livres d'or!

Quelque temps après cette sanglante exécution, Charles le Sage mourut, léguant à la nation, comme dernier monument de sa sagesse, l'ordonnance qui remettait en vigueur le décret de Philippe le Hardi, et qui fixait la majorité des rois à quatorze ans! Il appuyait son opinion de raisonnements et de citations puisés dans la Bible et dans l'Art d'aimer d'Ovide, et qui prouvaient, suivant lui, que les rois étaient plus précoces que les autres hommes. Comme son fils n'avait pas encore atteint sa treizième année, il fut néanmoins obligé de lui donner des tuteurs et de former un conseil de régence composé des ducs de Berry, d'Anjou, de Bourgogne, et de Bourbon.

Charles V mort, le royaume fut encore bouleversé par les intrigues des princes, qui se disputaient la présidence du conseil de régence; après plusieurs mois de lutttes sanglantes et acharnées, ils finirent par s'entendre, et déférèrent au duc d'Anjou l'exercice de l'autorité souveraine, sous la condition qu'il abandonnerait à ses frères les trésors du roi défunt sans en rien réserver. Pour compenser le sacrifice qu'il était

obligé de faire, le régent augmenta les impôts, et commit de si nombreuses exactions, que les habitants de Paris, de Rouen et d'Amiens se fatiguèrent de payer et assommèrent les officiers du fisc.

Lorsque le jeune Charles eut atteint sa majorité, il se rendit à Reims, accompagné de ses oncles et des seigneurs de la cour, et reçut l'huile sacrée et la couronne des mains de l'archevêque Richard Picpus. Dans son impatience d'exercer par lui-même l'autorité royale, cet enfant de quatorze ans leva une armée et marcha au secours du comte de Flandre, que ses sujets avaient détrôné, parce que, dit Juvénal des Ursins, « ce seigneur voulait faire de grandes exactions, tailler, » piller, égorger, ainsi que faisaient les rois de France! »

Cet exécrationnel rejeton de Charles V eut la gloire de faire massacrer quarante mille citoyens, commandés par le célèbre Philippe Artevelle. Néanmoins la nouvelle de cette victoire, remportée sur un peuple ami, exaspéra les esprits en France; les Parisiens se soulevèrent, coururent à l'hôtel de ville, en brisèrent les portes, s'emparèrent des armes qu'ils y trouvèrent, ainsi que d'un grand nombre de maillets de plomb, ce qui fit donner aux insurgés le nom de maillo-tins; ensuite ils se ruèrent dans les rues, assommèrent les soldats, les fermiers des aides et tous les suppôts de la tyrannie; ils délivrèrent les prisonniers, brûlèrent les hôtels des princes, et se déclarèrent libres et affranchis de toutes sujétions royales ou princières.

Mal en prit aux courageux bourgeois de s'être révoltés. car Charles, le jour de son entrée dans Paris, en fit brûler plus de cinq cents; pendant plus de trois mois il en fit con-

stamment torturer et pendre jusqu'à trente et quarante chaque jour, donnant tant de besogne aux bourreaux, que ceux-ci imaginèrent de lier les condamnés dans un sac et de les jeter à la Seine, pour alléger leur travail.

Enfin, lorsque le jeune roi fut rassasié de sang, il fit publier à son de trompe que le peuple eût à se rassembler sur la place du Palais; et là, assis sur un trône étincelant d'or et de pierreries, il fit lire par son chancelier, Pierre d'Orge-mont, le discours suivant: « Manants et bourgeois de Paris, » vous avez mérité mille morts pour avoir massacré les mal- » tôtiers au lieu de payer vos impôts! Ne savez-vous donc » pas que les rois ont reçu de Dieu le pouvoir de prendre » vos biens, vos femmes et vos enfants, et même votre vie, » sans que vous ayez le droit de faire entendre un murmure? » Ainsi, vous qui avez eu l'audace de vous révolter, tremblez » sur la punition de vos crimes, car Charles le Bien-aimé est » juste, et il vous fera une justice terrible! »

Pendant cette allocution, le peuple attendait à genoux la sentence royale; alors les oncles de Charles, feignant d'être attendris, se jetèrent aux pieds du roi, en le suppliant de faire grâce; « les dames et les demoiselles de la cour, rap- » porte la chronique, agenouillées et pleurant, crièrent mi- » séricorde! mais il paraissait toujours inflexible. Enfin les » pauvres citadins, femmes, enfants, vieillards, à genoux, » têtes nues, baisant la terre, commencèrent à crier miséri- » corde! Charles, à qui on avait fait la leçon, leur accorda » la vie sauve, et les condamna seulement à lui donner la » moitié de leurs biens. Lorsque ses collecteurs eurent fait » main basse sur tout ce qu'ils trouvèrent dans les maisons,

» le miséricordieux prince abandonna la ville au pillage de
» ses gens d'armes ! »

Rouen, Orléans, et un grand nombre d'autres villes, qui avaient suivi la révolte de Paris, furent le théâtre d'atrocités plus effroyables encore; et cependant ce n'étaient que les préludes des calamités que réservait à la France cet abominable règne. Isabeau de Bavière devait bientôt faire oublier les crimes de Charles VI, et consommer la ruine du royaume en le vendant aux Anglais.

Cette princesse avait à peine quatorze ans lorsqu'elle vint en France pour la première fois; le roi la vit dans une cérémonie religieuse, en devint éperdument amoureux, et l'épousa. Isabeau n'apporta à son mari qu'un cœur corrompu et déjà initié à la débauche; leur union fut célébrée à Amiens, le 17 juillet 1385.

Malgré l'extrême misère où se trouvait réduite la France, il fallut trouver néanmoins des sommes énormes pour payer les fêtes de la cour; et le pauvre peuple fut de nouveau pressuré. On est tenté de révoquer en doute l'exactitude de nos anciennes chroniques, en lisant les détails des magnificences qui furent déployées lors de l'entrée de la reine dans Paris; et l'on se demande lequel est le plus extraordinaire, ou de l'insolence du roi et de ses ministres, qui venaient insulter à la misère publique, ou de la longanimité du peuple, qui ne balayait pas sur son chemin cette poignée de courtisans et de valets.

Toutes les rues étaient tendues de riches étoffes de velours et de brocart; le pont que devait traverser le cortège avait été entièrement recouvert d'un drap de soie bleu brodé de

fleurs de lis d'or. Dans chaque carrefour, des fontaines artificielles versaient les unes du lait, les autres du vin ou des liqueurs parfumées. L'église de Notre-Dame avait été richement pavoisée de drapeaux de soie bleu et or; et lorsque la reine arriva sur le parvis, un jeune adolescent descendit comme un archange, du sommet de la basilique, déposa une magnifique couronne sur le front d'Isabeau de Bavière, et s'éleva en agitant ses ailes comme s'il fût remonté au ciel.

Sur la place du grand Châtelet on avait élevé un trône d'azur et d'or, en forme de lit de justice, entouré d'un immense hémicycle de gradins recouverts de riches tentures de soie; au milieu de la place était un cerf de bois doré de dimension extraordinaire, portant des cornes en or massif et au cou duquel était appendu un collier enrichi d'escarboucles, figurant dans ses contours les armes de France; cette machine renfermait dans ses flancs plusieurs hommes, qui, au moyen de ressorts cachés, la poussèrent sur le passage de la reine, afin de lui présenter un glaive étincelant de pierreries.

Arrivés au Louvre, les deux époux se récréèrent par le spectacle d'un magnifique carrousel; le soir, il y eut festin, danses et bal masqué. « Cette nuit-là, dit la chronique du moine de Saint-Denis, la pudeur ne fut non plus ménagée, » que le bien des pauvres n'avait été épargné dans la journée; » toute la cour, hommes et femmes, ivres de vin et de liqueurs, s'abandonnèrent, à la faveur du masque, à de » grandes débauches. Madame la reine se livra incestueusement au duc d'Orléans, frère du roi, et la femme de ce » prince s'abandonna pareillement au jeune monarque. »

A partir de ce jour les maux de la France, qui étaient déjà bien grands, s'accrurent d'une manière effrayante. Les tailles, les aides et les gabelles furent perçus jusqu'à cinq fois dans la même année; les monnaies furent encore altérées; et, pour comble de malheur, le roi tomba en démence par suite d'un événement qui fut attribué à une machination infernale concertée entre la reine Isabeau et le duc d'Orléans.

En traversant une forêt voisine du Mans, pendant les grandes chaleurs du mois d'août, au moment où Charles VI était seul en avant de sa suite, un homme gigantesque, couvert de haillons, s'élança à la bride de son cheval et lui cria : « Arrête, roi! ne passe pas outre, car tu es trahi; » tes ennemis vont te massacrer! » Tremblant, éperdu, à cette brusque apparition, Charles pique des deux et lance son cheval dans la forêt; l'animal s'embarrasse dans des ronces et tombe avec son cavalier : celui-ci se croit attaqué par des assassins, son imagination s'égaré, il se relève, tire son épée, court sur ses gardes, les frappe, en blesse quelques-uns, en tue d'autres, et se défend avec acharnement contre ceux qui venaient à son secours. On fut obligé de le rapporter au Mans, lié sur un chariot : le roi était fou!

Néanmoins sa démence lui laissait quelques intervalles de lucidité, qui firent concevoir aux médecins l'espoir de le guérir. Ce n'était point le compte du duc d'Orléans et de l'infâme Isabeau, qui voulaient s'emparer du suprême pouvoir. Alors, dit-on, ils formèrent le projet de se défaire du roi, et voici de quelle manière : Sous prétexte de distraire le pauvre insensé, ils organisèrent une fête de nuit, le déguisèrent en esclave sauvage, et le couvrirent d'étoupes attachées à son

corps avec de la poix-résine; le prince fit son entrée dans le bal avec quatre jeunes seigneurs vêtus du même costume, et attachés les uns aux autres avec une chaîne de fer. Mais à peine s'étaient-ils mêlés à un quadrille, qu'un autre masque, le duc d'Orléans, s'approcha des sauvages avec une torche enflammée dont il les toucha comme par mégarde. En un instant le feu se communiqua aux étoupes imprégnées de poix, et les quatre infortunés furent brûlés vifs sans qu'il fût possible de leur porter secours; le roi seul fut sauvé, grâce à la présence d'esprit de la duchesse de Berry, qui l'enveloppa de son manteau et étouffa le feu.

Cette déplorable scène rendit incurable la maladie de Charles VI, et les médecins durent renoncer à l'espérance de jamais rétablir sa santé : la folie augmenta de jour en jour, et bientôt on fut obligé de l'amuser comme un enfant, avec des cartes, avec des oiseaux ou avec des singes. Dans certains moments la démence du roi devenait furieuse, et on ne pouvait en calmer les accès qu'en lui livrant des femmes qu'on renfermait dans sa chambre. Isabeau, qui s'était faite la pourvoyeuse de son mari, trouva enfin une belle jeune fille, appelée Odette de Champdivers, qui avait une grande ressemblance avec elle; et moyennant un prix convenu, ses parents consentirent à la livrer aux caresses révoltantes de Charles VI. De ce commerce monstrueux naquit une fille, nommée Marguerite de Valois, qui fut légitimée plus tard par Charles VII, et mariée au seigneur de Belleville.

Les états-généraux se rassemblèrent pour nommer un régent pendant la maladie du roi; la garde de sa personne fut confiée à Isabeau, et le gouvernement de la France fut donné

au duc de Bourgogne. Son compétiteur le duc d'Orléans réclama contre cette disposition, et avec l'aide de la reine, il obligea le régent à quitter la cour et à lui céder momentanément la direction des affaires. Alors commença entre ces princes une lutte acharnée, qui pendant des années couvrit la France de désastres. Le duc de Bourgogne marcha sur Paris à la tête d'une armée formidable, et chassa à son tour de la capitale son ennemi et sa maîtresse l'infâme Isabeau, qui vint accoucher à Melun d'un bâtard, qui dans la suite monta sur le trône sous le nom de Charles VII.

La reine profita de cette circonstance pour rétablir les affaires du duc d'Orléans, en faisant signer à Charles VI un testament qui déclarait, s'il venait à mourir, son fils aîné habile à porter la couronne. En conséquence la régence fut abolie, et les états-généraux n'ayant plus le droit d'intervenir dans l'administration du royaume, le duc de Bourgogne perdit la position qui lui avait été donnée par cette assemblée.

Isabeau, comme mère des princes, conserva toute autorité sur la France, et elle exerça sa tyrannie avec une telle rigueur, que les provinces, écrasées d'impôts, accablées de misères, essayèrent de se révolter. Efforts impuissants! les soldats de cette Messaline eurent bientôt mis à la raison des infortunés hâves de faim, qui n'avaient pas même la force de porter des armes. Néanmoins, pour plus de sûreté, la reine défendit par ordonnance publique, sous peine de mort, aux citoyens d'avoir des épées, des dagues, ou seulement des couteaux. Après quoi elle résolut d'en finir avec la faction ennemie en faisant poignarder le duc de Bourgogne par les gens du duc d'Orléans.

Elle s'était trompée dans son calcul, car ce crime ne resta pas impuni; Jean Sans-peur, fils du duc de Bourgogne et son successeur, se trouvait alors obligé de venger et la mort de son père et son propre honneur, fort endommagé par l'arrogance du duc d'Orléans, qui s'était vanté d'avoir défloré sa jeune épouse. La haine qu'il portait à l'amant de la reine poussa Jean Sans-peur dans le parti du peuple; il s'opposa aux exactions d'Isabeau, censura sa conduite, et signala à la vindicte publique l'hôtel de la rue Barbette, où le duc d'Orléans et sa royale maîtresse se réunissaient chaque nuit avec des mignons et des femmes perdues.

Devenu l'idole de la nation, et certain d'être soutenu par le peuple, toujours facile à s'enthousiasmer pour ceux qui paraissent soutenir ses intérêts, le duc de Bourgogne ne voulut pas retarder plus longtemps sa vengeance. Un soir, il fit aposter au détour de la rue Barbette une troupe d'assassins, commandés par un capitaine appelé Raoul, qui, comme lui, avait été déshonoré par le duc d'Orléans; et lorsque ce prince sortit de la maison de débauche, ils se précipitèrent sur lui, le renversèrent de cheval, lui fendirent la tête à coups de hache et lui coupèrent le poing. Cet assassinat plongea la cour dans la consternation; Isabeau s'enfuit de Paris, et emmena le roi et les princes, qu'elle mit sous la garde du duc de Bretagne.

Aussitôt la guerre civile éclata et les Français se partagèrent en deux factions; les uns, appelés les Armagnacs, se rangèrent sous les ordres du connétable d'Armagnac et de Charles, fils aîné du duc d'Orléans, et adoptèrent, comme signe de ralliement, une bande blanche cousue à leurs vê-

tements; les autres, et ils étaient en plus grand nombre que les premiers, suivirent la fortune de Jean Sans-peur, et attachèrent une bande rouge sur leurs habits. Pendant plusieurs années, les deux partis se disputèrent tour à tour la capitale, le glaive à la main, et remplirent le royaume d'incendies, de pillages et de massacres. A chaque revers, la faction vaincue implorait l'appui des Anglais contre le parti triomphant, et ouvrait ainsi l'entrée de la France aux étrangers.

Pendant que les peuples s'entr'égorgeaient pour les querelles des d'Orléans, la prostituée royale continuait le cours de ses débauches, et ne changeait rien à ses habitudes crapuleuses. Enfin, le dauphin Louis, qui était alors âgé de seize ans, forma avec son frère Jean le projet de s'emparer du pouvoir, pour sauver sa couronne, qu'il voyait compromise par l'inconduite de sa mère. Malheureusement Isabeau fut informée de la conspiration, et le jeune prince fut empoisonné. Jean voulut poursuivre les projets de son frère, et comme lui, il mourut empoisonné.

Charles, le bâtard de la reine, le dernier de ses fils, échappa à cette mégère par une ruse qui montre à quel degré de corruption était déjà parvenu cet enfant de treize ans. Profitant d'un des intervalles de raison dont le roi jouissait encore au milieu de sa folie, le jeune Charles l'instruisit des adultères de sa mère avec un seigneur de la cour, nommé Bois-Bourdon, et offrit de le conduire au château de Vincennes, qui avait été transformé en lieu de débauches depuis l'assassinat de la rue Barbette. Charles VI, dont la jalousie s'était réveillée par ces horribles confidences, partit aussitôt avec le jeune prince, et surprit l'impudique Isabeau sans vêtements

et renfermée dans une même chambre avec son nouvel amant.

Des bras de la reine, l'infortuné Bois-Bourdon passa entre les mains du bourreau; et après avoir subi la torture, il fut traîné à la Seine, lié dans un sac de cuir sur lequel on avait écrit ces mots: « Laissez passer la justice du roi. » Isabeau fut reléguée à Tours, dans l'abbaye de Noirmoutiers; et le comte d'Armagnac et le dauphin restèrent maîtres de l'autorité souveraine.

De là naquit une haine implacable entre la mère et le fils: la reine, ne respirant que vengeance, songea à Jean Sans-peur, qui était seul capable de la seconder dans ses projets contre le dauphin et contre le connétable; elle fit taire ses anciennes inimitiés, se réconcilia avec le meurtrier de son amant, et lui envoya des émissaires pour lui offrir de réunir leurs haines communes et d'associer leurs ambitions. Le duc de Bourgogne consentit à cette exécrable alliance; il marcha sur l'abbaye de Noirmoutiers avec huit cents chevaux, délivra Isabeau de Bavière, et fit sur l'heure même sa maîtresse de celle qui avait fait assassiner son père et dont il avait fait massacrer l'amant!

Ensuite ils se rendirent à Chartres, où la reine publia les premières ordonnances émanées d'une autorité qu'elle s'attribuait elle-même, en créant un parlement et en faisant graver un sceau qui représentait la France agenouillée, les bras étendus, et implorant Isabeau comme sa divinité tutélaire. Dans les différents actes de cette époque qui furent expédiés en son nom, elle s'intitulait: « Par la grâce de Dieu, » reine de France, ayant pour monseigneur le roi, le gouvernement et l'administration du royaume! »

Fatigués de voir leur autorité circonscrite à quelques villes ou villages des environs de Chartres, Jean Sans-peur et la reine résolurent de rentrer à Paris : l'or, la corruption et les promesses leur amenèrent des partisans ; ils excitèrent une sédition violente dans la capitale, et après cinq jours de luttés et de combats leur parti triompha. Tanneguy du Châtel, prévôt des marchands, eut la plus grande peine à soustraire le dauphin aux Bourguignons ; le connétable tomba en leur pouvoir et fut plongé dans les cachots de la Bastille, avec les officiers et les citoyens qui avaient suivi son parti. En signe de victoire, ils arborèrent leur drapeau sur le Louvre, sur la tour Saint-Jacques et sur celle de Notre-Dame ; puis les massacres et le pillage recommencèrent dans les rues de Paris. Les partisans d'Isabeau et du duc de Bourgogne, gorgés de vin, tournèrent leur fureur contre les malheureux habitants, et commirent de si grandes atrocités, qu'il a fallu une Saint-Barthélemi pour en affaiblir le souvenir. Des troupes d'égorgeurs, conduits par les nobles, par les Luxembourg, les d'Harcourt, les Chevreuse, les Chatelux, par ces descendants de l'antique chevalerie, coururent aux prisons du Palais, à celles du grand Châtelet, du petit Châtelet, à celles de Saint-Martin des Champs, de Saint-Magloire, en arrachèrent les prisonniers, les précipitèrent des fenêtres sur les piques des soldats, déchirèrent leurs cadavres par lambeaux, et firent ainsi périr plus de trois mille victimes !

Cette horrible boucherie n'était elle-même que le prélude de nouvelles atrocités : ces cannibales en vinrent à forcer les maisons et les églises, tuant impitoyablement tous ceux qu'ils rencontraient, hommes, femmes, enfants, vieillards ;

et joignant l'ironie à la férocité, les soldats, après avoir violé les femmes enceintes, leur ouvraient le ventre, et plongeaient les mains dans les entrailles de leurs victimes « pour » en arracher, disaient-ils, les petits chiens qui remuaient. »

Un incendie effroyable vint mettre un terme au carnage; il était temps, déjà dix mille cadavres encombraient les rues de Paris. Le lendemain, la reine Isabeau fit son entrée dans la capitale, couronnée de myrte, dans un magnifique costume, et traînée sur un char resplendissant d'or et de pierreries : son amant, Jean Sans-peur, l'escortait avec douze cents hommes d'armes. Sur leur passage, les soldats criaient Noël, agitaient leurs banderoles, et jetaient des fleurs et des palmes afin de cacher les cadavres que les roues du char broyaient sur la route. Charles VI reçut la reine avec les marques de tendresse qu'il eût prodiguées à une épouse chérie, et il accueillit le duc de Bourgogne comme un frère bien-aimé. Le malheureux était fou!

Jean Sans-peur et Isabeau, terribles dans leurs vengeances, s'acharnèrent contre les partisans des Armagnacs et du dauphin. Aux massacres succédèrent les assassinats juridiques; chaque jour on voyait de lugubres cortèges de tombereaux qui charriaient les cadavres des suppliciés, et les déposaient à la voirie hors des murs de la ville, comme indignes d'une sépulture chrétienne. De ce foyer d'infection s'exhalèrent bientôt des miasmes pestilentiels qui couvrirent la capitale, et emportèrent, dans l'intervalle d'une fête de la Vierge à l'autre, plus de cent mille habitants.

Enfin, pour mettre le comble aux désastres de ce règne, une armée anglaise, commandée par Henri V, fit une des-

centé dans les provinces du Nord, les mit à feu et à sang, et s'avança vers Paris. Dans cette extrémité, le dauphin chercha à sauver sa couronne, et fit proposer au duc de Bourgogne un traité d'alliance par lequel Jean Sans-peur serait maintenu dans ses emplois et dignités, et recevrait en toute souveraineté de nouvelles provinces qu'il adjoindrait à son duché. Les propositions du prince furent acceptées; on signa même une convention où il était question de réunir toutes les forces de l'état pour repousser les Anglais; et une entrevue fut indiquée sur le pont de Montereau pour ratifier les engagements.

Au jour marqué, le dauphin, armé de pied en cap, vint avec une suite nombreuse au lieu du rendez-vous; mais il n'y trouva pas le duc de Bourgogne, qui s'était arrêté à Brai-sur-Seine, et qui montrait quelque répugnance à se rendre à la conférence de Montereau. Charles lui dépêcha inutilement courrier sur courrier pour presser son départ. Tanneguy du Châtel accourut lui-même deux fois pour le déterminer à venir auprès du dauphin, sans pouvoir vaincre son obstination. Alors les agents de Charles corrompirent à prix d'or la dame du Giac, maîtresse du duc de Bourgogne, et Jossequin, son mignon, qui avaient une grande influence sur lui; et avec leur appui, ils le décidèrent à venir à Montereau. Jean Sans-peur se mit en route accompagné seulement de dix chevaliers, et arriva sur le pont fatal le 10 septembre au matin; dès qu'il aperçut le dauphin, il mit pied à terre, s'avança en saluant respectueusement, et quand il fut assez proche du prince, il se baissa pour lui baiser la main. Au même instant, une hache d'armes s'abattit sur l'infortuné duc! On croit que

ce fut Charles VII lui-même qui porta le premier coup! Tanneguy du Châtel le renversa d'un deuxième coup, et un écuyer l'acheva en le traversant avec son épée depuis le bas ventre jusqu'à la gorge. Après cet assassinat, le dauphin et ses complices coururent à Brai-sur-Seine, et s'emparèrent des équipages de Jean Sans-peur.

Cet acte de félonie et de lâcheté jeta la France dans une horrible confusion: la reine, qui, pour la deuxième fois, voyait ses amants assassinés par son fils, entra dans une rage telle, qu'elle ressemblait à une furie plutôt qu'à une femme. Étouffant alors la voix de la nature, et abjurant tous ses sentiments de mère, elle envoya dans les différentes villes du royaume un manifeste contre son fils, qu'elle appelait bâtard et meurtrier, adjurant les citoyens de se réunir au jeune duc Philippe le Bon, fils de la victime, pour tirer une vengeance terrible de l'assassin. Elle se rendit ensuite à Troyes, traita de la vente du royaume avec le roi d'Angleterre, et lui donna en mariage sa fille Catherine. L'indigne parlement ayant ratifié le marché, Henri V fut déclaré roi de France, et vint s'installer dans le palais du Louvre avec sa jeune épouse, la reine Isabeau et le jeune duc de Bourgogne.

Pour célébrer cet événement, Isabeau dépensa une grande partie des richesses qu'elle avait amassées dans les dernières proscriptions: il est vrai qu'elle espérait par cet étalage de luxe frapper l'esprit de son gendre et régner en son nom; mais elle fut cruellement trompée dans son attente. Henri V, après avoir rançonné la France, retourna en Angleterre avec sa femme, et remit au duc d'Exeter ses pleins pouvoirs pour le gouvernement de son nouveau royaume.

Isabeau fut reléguée dans l'hôtel Saint-Pol avec Charles VI, et obligée de vivre avec un mari insensé. Devenue pour les Français un objet d'horreur, abandonnée par le jeune duc de Bourgogne, insultée par les Anglais, la reine commença à sentir le poids des remords. Pour surcroît d'infortune, la mort frappa presque en même temps Henri V et Charles VI, et vint la priver de son dernier protecteur et du seul lien qui la rattachât encore à la France. Depuis ce moment elle fut délaissée par tous les partis, et traîna sa misérable existence dans l'abjection.

« Si bien, dit Mézeray, que la reine ne pouvait plus paraître dans les rues sans être montrée au doigt et assaillie à coups de pierres. Ses larmes, ses prières, sa vieillesse, n'excitaient que la risée de la foule, et non la pitié! »

Isabeau vécut encore dix ans dans cet état de dégradation, manquant quelquefois des choses nécessaires à la vie; châtement sévère pour une princesse habituée aux adulations des courtisans, et cependant châtement trop léger pour une reine qui avait accablé la nation de si grands maux.

Enfin elle mourut le 30 septembre 1435, à l'hôtel de Saint-Pol. Son corps fut transporté à Saint-Denis, par eau, sans aucune pompe, dans un petit batelet, et ayant pour toute escorte deux rameurs et un prêtre; on l'enterra près du cercueil de Charles VI!

QUINZIÈME SIÈCLE.

INNOCENT VII,

MANUEL PALÉOLOGUE,
empereur d'Orient.

209^e PAPE,

CHARLES VI,
roi de France.

A ROME.

BENOIT XIII,

A AVIGNON.

Réflexions sur la corruption du clergé au quinzième siècle. — Les légats de Benoît XIII sont retenus prisonniers à Rome. — Élection d'Innocent VII. — Caractère du nouveau pape. — Sédition à Rome. — Innocent se réfugie à Viterbe. — Benoît XIII se rend en Italie. — Innocent retourne à Rome. — Benoît fait empoisonner son compétiteur. — Concile de France.

Dès le cinquième siècle de l'Église, l'humilité était devenue une honte, et la pauvreté un opprobre pour les ministres de la religion. Déjà les évêques chargés de dispenser les biens du ciel aux fidèles, avaient renoncé à leur sainte mission pour s'occuper des moyens de grossir leurs revenus et d'accroître leurs jouissances. Aussi, à partir de cette époque, l'orgueil, l'ambition, la gourmandise et la luxure formèrent le cortège des évêques de Rome. les successeurs de l'Apôtre

Isabeau fut reléguée dans l'hôtel Saint-Pol avec Charles VI, et obligée de vivre avec un mari insensé. Devenue pour les Français un objet d'horreur, abandonnée par le jeune duc de Bourgogne, insultée par les Anglais, la reine commença à sentir le poids des remords. Pour surcroît d'infortune, la mort frappa presque en même temps Henri V et Charles VI, et vint la priver de son dernier protecteur et du seul lien qui la rattachât encore à la France. Depuis ce moment elle fut délaissée par tous les partis, et traîna sa misérable existence dans l'abjection.

« Si bien, dit Mézeray, que la reine ne pouvait plus paraître dans les rues sans être montrée au doigt et assaillie à coups de pierres. Ses larmes, ses prières, sa vieillesse, n'excitaient que la risée de la foule, et non la pitié! »

Isabeau vécut encore dix ans dans cet état de dégradation, manquant quelquefois des choses nécessaires à la vie; châtement sévère pour une princesse habituée aux adulations des courtisans, et cependant châtement trop léger pour une reine qui avait accablé la nation de si grands maux.

Enfin elle mourut le 30 septembre 1435, à l'hôtel de Saint-Pol. Son corps fut transporté à Saint-Denis, par eau, sans aucune pompe, dans un petit batelet, et ayant pour toute escorte deux rameurs et un prêtre; on l'enterra près du cercueil de Charles VI!

QUINZIÈME SIÈCLE.

INNOCENT VII,

MANUEL PALÉOLOGUE,
empereur d'Orient.

209^e PAPE,

CHARLES VI,
roi de France.

A ROME.

BENOIT XIII,

A AVIGNON.

Réflexions sur la corruption du clergé au quinzième siècle. — Les légats de Benoît XIII sont retenus prisonniers à Rome. — Élection d'Innocent VII. — Caractère du nouveau pape. — Sédition à Rome. — Innocent se réfugie à Viterbe. — Benoît XIII se rend en Italie. — Innocent retourne à Rome. — Benoît fait empoisonner son compétiteur. — Concile de France.

Dès le cinquième siècle de l'Église, l'humilité était devenue une honte, et la pauvreté un opprobre pour les ministres de la religion. Déjà les évêques chargés de dispenser les biens du ciel aux fidèles, avaient renoncé à leur sainte mission pour s'occuper des moyens de grossir leurs revenus et d'accroître leurs jouissances. Aussi, à partir de cette époque, l'orgueil, l'ambition, la gourmandise et la luxure formèrent le cortège des évêques de Rome. les successeurs de l'Apôtre

devinrent les rois des rois, les seigneurs des seigneurs; et la chambre apostolique, semblable à un gouffre béant, engloutit à leur profit toutes les richesses des nations.

Cependant le quinzième siècle surpassa encore tous les siècles précédents en corruption : les églises devinrent des repaires de voleurs, de sodomites et d'assassins; les papes, les cardinaux, les évêques et les simples clercs exercèrent des brigandages à main armée dans les provinces, et employèrent indifféremment le poison, le fer et le feu pour se défaire de leurs ennemis ou pour dépouiller leurs victimes. L'inquisition prêta aux papes et aux rois son horrible ministère; en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, et en Angleterre, elle enlaça de ses mille bras les victimes de la cupidité des tyrans, et leur fit subir les tortures les plus effroyables. Les campagnes furent couvertes de légions de prêtres et de moines, qui dévoraient la substance des peuples et attiraient dans leurs retraites impures les jeunes filles et les beaux adolescents, qu'ils rejetaient ensuite flétris et déshonorés; les villes devinrent les théâtres d'orgies et de saturnales, où se pressaient dans les palais des évêques des équipages de chasse, des meutes de chiens, des troupes de courtisanes, de mignons, de bateleurs et de bouffons. A toutes ces causes de démoralisation se joignit le grand schisme qui divisa l'Europe en deux camps ennemis et fit couler des flots de sang.

Enfin quelques hommes courageux prirent la défense des peuples opprimés; les descendants des infortunés Vaudois ou Albigeois, si cruellement persécutés par les pontifes, relevèrent la tête et enseignèrent leurs doctrines en Angleterre, en

Allemagne et en France : Wiclef, Jean Hus et Jérôme de Prague continuèrent le mouvement et préparèrent la réforme religieuse qui devait porter un coup si terrible à la puissance temporelle des papes.

Par la mort imprévue du pontife Boniface IX, la question du schisme paraissait simplifiée, et les ambassadeurs français espéraient obtenir des cardinaux la reconnaissance de Benoît XIII comme légitime chef de l'Eglise. En conséquence, le lendemain des funérailles du pape défunt, ils se rendirent auprès des membres du sacré collège, qui se disposaient déjà à entrer en conclave, et les prièrent de différer l'élection jusqu'à ce qu'ils eussent reçu de leur maître une procuration de cession. Malheureusement ils n'avaient pas assez d'or pour acheter tous les cardinaux; bien loin qu'on eût égard à leur demande, on les accusa de chercher à susciter des troubles pour empêcher l'élection : un chevalier napolitain, qui était parent de Boniface, et gouverneur du château Saint-Ange, les fit arrêter au mépris de leur sauf-conduit, et ne consentit à leur rendre la liberté qu'après en avoir reçu une forte rançon.

Immédiatement après leur départ, les membres du collège se formèrent en conclave et proclamèrent Cosmato Meliorato souverain pontife sous le nom d'Innocent VII. Le nouveau chef de l'Eglise était de Sulmone, ville du royaume de Naples, célèbre par la naissance d'Ovide. Sorti d'un rang infime de la société, Cosmato, par son seul mérite, s'était élevé successivement à tous les grades ecclésiastiques; et Théodoric de Niem affirme que la seule chose qu'on pût lui reprocher était une excessive ambition.

Innocent avait été accueilli sans opposition par les ecclésiastiques italiens; mais il n'en fut pas de même des citoyens, qui revendiquaient le gouvernement des affaires, dont Benoît IX s'était emparé à leur préjudice. Les Gibelins se mirent à la tête des mécontents, et avec l'aide de Jean et de Nicolas Colonna, ils attaquèrent les Guelfes et les refoulèrent dans la partie de la ville située au delà du Tibre. Forcé de donner satisfaction aux révoltés, Innocent conclut avec eux un traité par lequel il déclarait leur abandonner la souveraineté dans Rome, et consentir à ce que les citoyens nommassent des régents pour la conduite des affaires d'état.

Malgré cette reconnaissance solennelle des droits du peuple, il chercha bientôt à rétablir sa domination; il voulut, sous prétexte de se mettre à l'abri d'un coup de main, entourer la ville de troupes et introduire dans la cité Léonine plusieurs compagnies franches. Comme cette manifestation compromettait les libertés publiques, les régents se hâtèrent de venir au palais pontifical pour adresser des remontrances au saint-père et pour le supplier de faire éloigner ses soldats; mais on ne leur donna pas le temps de s'acquitter de leur mission; à peine furent-ils entrés dans la salle d'audience, que, sur l'ordre de Louis Meliorato, neveu du pape, des satellites farouches tombèrent sur eux, les saisirent par les bras et par les pieds, et les précipitèrent des fenêtres du Vatican sur le pavé, où ils furent écrasés par la violence de la chute.

Une semblable exécution, faite au mépris des lois divines et humaines, exaspéra les esprits; le beffroi du Capitole fut mis en branle, le peuple courut aux armes, attaqua les palais

des cardinaux et pendit tous ceux qu'on put arrêter. Innocent eut à peine le temps de se sauver avec sa cour pour éviter le sort de ses partisans; ses armoiries furent traînées dans la boue, ses portraits brisés et son effigie brûlée publiquement, revêtue des habits pontificaux.

Benoît XIII, instruit de ce qui se passait à Rome, voulut profiter des circonstances, et publia qu'il se préparait à passer en Italie pour conférer avec son compétiteur sur les moyens d'opérer enfin la réunion de l'Église; il ordonna en conséquence une levée de décimes en France et dans les différents pays de son obédience, pour subvenir aux frais de son voyage. Ce nouvel impôt fut payé par les provinces, malgré la vive opposition du parlement, et le saint-père put s'embarquer à Nice pour mettre ses projets à exécution. Il se rendit d'abord à Gènes, où commandait le maréchal Boucicaut, son ancien adversaire, et qui depuis la cessation des hostilités était devenu son ami. Par son influence, cette ville se déclara en faveur du pape d'Avignon, et détermina Pise, ainsi que les villages voisins, à se soustraire à l'obédience du pontife romain.

Les Génois se repentirent bientôt d'avoir ouvert l'entrée de leur ville à Benoît XIII et aux vagabonds qui formaient sa garde particulière, et qui commettaient chaque jour de nouveaux vols. Cette milice, accoutumée au pillage, excita tant de mécontentement, que le maréchal Boucicaut résolut d'en délivrer les habitants. Un dimanche, il annonça au pape qu'il désirait passer une revue de ses troupes, et lui demanda l'autorisation de les rassembler hors des murs de la ville: quand les soldats furent tous sortis, il fit fermer les portes,

et leur annonça qu'il leur était expressément défendu de rentrer dans Gènes. Le pontife essaya mais inutilement de changer la détermination du gouverneur, et fut obligé de licencier son armée.

Pendant que le pape d'Avignon cherchait à se maintenir en Italie, la guerre civile se rallumait dans Rome; l'usurpateur du royaume de Naples, Ladislas, s'était ligué avec Jean Colonna pour asservir la nouvelle république, et préparait l'exécution de ses plans en dirigeant ses troupes sur la ville sainte. Heureusement les habitants eurent connaissance des projets de leurs ennemis, et parvinrent à chasser les Colonna de Rome: ceux-ci conservèrent néanmoins le château Saint-Ange, d'où ils faisaient chaque jour des sorties meurtrières; après plusieurs assauts, les citoyens reconnaissant l'impossibilité de prendre cette forteresse sans des secours étrangers, se décidèrent à rappeler Innocent VII, et lui firent dire qu'ils le réinstalleraient sur le saint-siège, s'il prenait l'engagement de les délivrer des Colonna. Le pape accepta avec joie les conditions qui lui étaient faites; il se mit immédiatement en route pour prendre possession du Vatican, et le jour même de son arrivée, il lança une excommunication terrible contre les Colonna, contre le roi de Naples et tous leurs partisans. Ladislas, dont les droits à la couronne de Naples étaient déjà contestés par le duc d'Anjou, craignit qu'un anathème ne lui suscitât de nouveaux ennemis, et consentit à faire la paix avec le saint-siège. Il s'engagea à rendre toutes les terres qu'il avait enlevées à Saint-Pierre, et promit de fournir des troupes à Innocent pour combattre ses ennemis.

Benoît XIII, qui avait essayé de traverser ces négociations,

ayant échoué dans ses tentatives, prit d'autres mesures plus efficaces que celles qu'il avait employées, et se décida simplement à faire empoisonner son compétiteur. Il envoya une ambassade solennelle à Rome, sous le prétexte apparent de proposer un moyen de terminer le schisme, et avec la mission secrète de corrompre à tout prix un serviteur du pape.

Innocent, qui n'avait pas plus que son rival la volonté d'abdiquer, ni le désir de faire aucune concession, refusa de donner audience aux ambassadeurs; le pape d'Avignon en prit occasion pour faire du scandale, et répandit dans toute l'Europe des lettres dans lesquelles son concurrent était appelé parjure, schismatique et hérétique. De son côté, le pontife romain lança des bulles terribles contre son adversaire, et l'accusa de n'avoir envoyé des agents que dans le but de le faire assassiner. Benoît, jugeant par là que son projet était découvert, perdit l'espoir de régner en Italie, et revint en France, où, pendant son absence, les choses avaient bien changé: un parti formidable s'était formé contre lui à la cour de Charles VI et voulait prononcer sa déchéance du saint-siège. Le rusé pape s'occupa aussitôt de ramener les esprits, et envoya le cardinal Chalant en qualité de légat, pour donner des explications sur sa conduite.

Une assemblée de seigneurs, d'évêques et de docteurs de l'Université fut convoquée à cet effet à Paris; l'ambassadeur du pape, dans une longue harangue, s'étendit sur les vices de la cour d'Innocent, et fit un éloge pompeux de Benoît. Sa conclusion était que son maître devait gouverner l'Église comme le plus digne, et qu'il était du devoir de tous les fidèles de se soumettre à lui.

Malgré la brillante péroraison du légat, les membres du conseil prononcèrent la condamnation du saint-père, et déclarèrent que la France se retirait une seconde fois de l'obédience de Benoît. En conséquence on publia l'arrêt suivant. « A tous faisons savoir que les officiers de Benoît ne recevront » plus les annates ni les revenus des prélatures ou des dignités vacantes; qu'ils doivent cesser dès à présent de prélever les décimes sur les Églises et de réclamer des subsides » sous quelque prétexte que ce soit. Défense aux cardinaux » et aux chambellans de recevoir, de prendre ou d'exiger la » moindre somme jusqu'à la tenue du concile national qui va » être convoqué pour terminer le schisme. » Cette ordonnance était à peine rendue, qu'on apprenait en France la mort d'Innocent VII. Les légats de Benoît avaient rempli leur mission.

Le concile national s'assembla néanmoins à Paris, et confirma la décision qui avait été prise relativement à la cession du saint-siège.

Avant de se séparer, les Pères adressèrent, au nom du roi, une lettre synodale aux cardinaux romains, pour les prier de différer l'élection d'un autre pape; mais déjà le sacré collège s'était réuni en conclave, et avait proclamé le cardinal Angelo Corario souverain pontife sous le nom de Grégoire XII.

Ce funeste empressement des prélats italiens mécontenta les évêques français et prolongea le schisme, en ralliant à Benoît des partisans qui s'étaient détachés de sa cause.

GRÉGOIRE XII.

MANUEL PALÉOLOGUE, 210^e PAPE,
empereur d'Orient. A ROME.

CHARLES VI,
roi de France.

BENOÎT XIII,

A AVIGNON.

Histoire du cardinal Angelo Corario avant son pontificat. — Serment des cardinaux. — Grégoire envoie une ambassade à Benoît XIII. — Benoît excommunique le concile national. — Fourberies des deux papes. — Caractère violent de Grégoire. — Les cardinaux romains abandonnent son parti. — Il lance contre eux les foudres ecclésiastiques. — Le roi Charles VI fait sommer le pape d'Avignon d'avoir à se démettre de la papauté. — Benoît met la France en interdit. — Les porteurs des bulles du saint-père sont arrêtés par ordre du roi, et condamnés à un supplice ignominieux. — Benoît s'enfuit d'Avignon. — Concile de Pise. — Condamnation des deux pontifes — Élection d'un troisième pape.

Grégoire XII était originaire de Venise, et issu d'une famille noble; il était âgé de quatre-vingts ans, et avait passé par tous les grades de l'Église lorsqu'il parvint au souverain pontificat. Avant son élection, on le citait comme un modèle de douceur, de prudence, d'humilité et de sainteté. La veille du conclave, il avait même proposé aux cardinaux de prêter chacun séparément ce serment : « Je jure sur l'Évangile et

Malgré la brillante péroraison du légat, les membres du conseil prononcèrent la condamnation du saint-père, et déclarèrent que la France se retirait une seconde fois de l'obédience de Benoît. En conséquence on publia l'arrêt suivant. « A tous faisons savoir que les officiers de Benoît ne recevront » plus les annates ni les revenus des prélatures ou des dignités vacantes; qu'ils doivent cesser dès à présent de prélever les décimes sur les Églises et de réclamer des subsides » sous quelque prétexte que ce soit. Défense aux cardinaux » et aux chambellans de recevoir, de prendre ou d'exiger la » moindre somme jusqu'à la tenue du concile national qui va » être convoqué pour terminer le schisme. » Cette ordonnance était à peine rendue, qu'on apprenait en France la mort d'Innocent VII. Les légats de Benoît avaient rempli leur mission.

Le concile national s'assembla néanmoins à Paris, et confirma la décision qui avait été prise relativement à la cession du saint-siège.

Avant de se séparer, les Pères adressèrent, au nom du roi, une lettre synodale aux cardinaux romains, pour les prier de différer l'élection d'un autre pape; mais déjà le sacré collège s'était réuni en conclave, et avait proclamé le cardinal Angelo Corario souverain pontife sous le nom de Grégoire XII.

Ce funeste empressement des prélats italiens mécontenta les évêques français et prolongea le schisme, en ralliant à Benoît des partisans qui s'étaient détachés de sa cause.

GRÉGOIRE XII.

MANUEL PALÉOLOGUE, 210^e PAPE,
empereur d'Orient.

CHARLES VI,
roi de France.

A ROME.

BENOÎT XIII,

A AVIGNON.

Histoire du cardinal Angelo Corario avant son pontificat. — Serment des cardinaux. — Grégoire envoie une ambassade à Benoît XIII. — Benoît excommunique le concile national. — Fourberies des deux papes. — Caractère violent de Grégoire. — Les cardinaux romains abandonnent son parti. — Il lance contre eux les foudres ecclésiastiques. — Le roi Charles VI fait sommer le pape d'Avignon d'avoir à se démettre de la papauté. — Benoît met la France en interdit. — Les porteurs des bulles du saint-père sont arrêtés par ordre du roi, et condamnés à un supplice ignominieux. — Benoît s'enfuit d'Avignon. — Concile de Pise. — Condamnation des deux pontifes — Élection d'un troisième pape.

Grégoire XII était originaire de Venise, et issu d'une famille noble; il était âgé de quatre-vingts ans, et avait passé par tous les grades de l'Église lorsqu'il parvint au souverain pontificat. Avant son élection, on le citait comme un modèle de douceur, de prudence, d'humilité et de sainteté. La veille du conclave, il avait même proposé aux cardinaux de prêter chacun séparément ce serment : « Je jure sur l'Évangile et

» sur l'hostie consacrée, dans le cas où je serais élu pontife, de
 » renoncer à ma dignité si le pape d'Avignon consent à faire
 » cession, ou si la mort vient le frapper, ou seulement si les
 » cardinaux de l'une et l'autre obédience se réunissent. »

Ses premières démarches répondirent encore aux espérances qu'on avait placées en lui; car le jour de son exaltation, après avoir subi les épreuves de la chaise percée, il renouvela le serment solennel qu'il avait fait précédemment; et en présence des cardinaux et de toute la cour, il s'exprima en ces termes : « Anathème aux schismatiques, quelles que
 » soient leur puissance et leur dignité! anathème sur eux!
 » anathème sur moi, si je n'emploie pas tous mes efforts
 » pour faire cesser la déplorable division qui fait les mal-
 » heurs et la honte de la chrétienté! Oui, mes frères, je jure
 » du haut de la chaire de vérité que je me rendrai dans le
 » concile qui sera convoqué pour réunir les deux obédiences,
 » malgré mon âge et mes infirmités, et en quelque lieu qu'on
 » s'assemble; si je n'ai point de galère, j'affronterai la mer
 » sur une barque; si je n'ai point de chevaux, j'irai à pied, un
 » bâton à la main. »

Afin de donner plus de force à ses paroles, il lut publiquement une lettre qu'il adressait à Benoît pour l'engager à renoncer avec lui au souverain pontificat, et à se soumettre l'un et l'autre à une nouvelle élection.

Benoît XIII, qui se trouvait à Marseille, reçut les députés avec de grands honneurs; il parut disposé à suivre l'exemple de Grégoire, et consentit même à avoir une entrevue avec son rival dans la ville de Savone.

Alors Grégoire jeta le masque d'hypocrisie qu'il avait

porté pendant quatre-vingts ans; cet homme humble et simple changea en un instant de caractère et de langage, se montra superbe et orgueilleux, se couvrit de vêtements de pourpre et d'or, s'entoura de toute la pompe des cours, et se fit adorer comme un Dieu. Lorsque les ambassadeurs français vinrent lui offrir toutes garanties et sûretés de la part du roi pour qu'il se rendit à Savone, ainsi qu'il s'y était solennellement engagé, il leur répondit avec hauteur qu'il n'avait point de promesse à remplir ni de condition à recevoir; qu'il était pape, et que l'univers entier lui devait obéissance. Il congédia les ambassadeurs, et ordonna aux cardinaux de ne plus lui parler de la cession, s'ils ne voulaient encourir son indignation.

Dès que Benoît eut connaissance de ce qui s'était passé à Rome, ses espérances et son audace en augmentèrent; il se hâta de publier une bulle d'excommunication contre le concile national qui avait décrété la soustraction des Français à son obédience; il anathématisa généralement tous ceux qui avaient pris part directement ou indirectement à cette salutaire mesure, simples fidèles, cardinaux, patriarches, archevêques, rois ou empereurs; il déclara que si dans le terme de vingt jours, après la publication de la sentence, les excommuniés persistaient dans leur résolution, les ecclésiastiques seraient dépouillés de leurs bénéfices, et les terres ou domaines des princes séculiers mis en interdit. Il dégagea les vassaux de leurs serments de fidélité, confisqua tous les fiefs, biens, meubles et immeubles des excommuniés, enveloppant dans la même sentence d'excommunication et d'interdiction les royaumes, les républiques, les villes, les châ-

teaux, les universités, les collèges, les églises et les communautés qui favoriseraient ceux qui s'étaient déjà retirés de son obédience. Ensuite, pour montrer combien il désirait ardemment la réunion de l'Église, il se rendit immédiatement à Savone, et fit avertir son compétiteur qu'il l'attendait au lieu fixé, pour conférer sur les moyens les plus propres à faire cesser le schisme.

Plusieurs historiens contemporains affirment que les deux papes étaient convenus de ne faire cession ni l'un ni l'autre, tout en paraissant la désirer, et qu'ils rendirent l'Europe entière dupe de leur fourberie. En effet, Grégoire s'avança jusqu'à Lucques, reçut les nonces de son compétiteur avec distinction, et leur répondit en audience publique, qu'il était dans les mêmes intentions que leur maître, qu'il n'attendait que son abdication pour renoncer lui-même à la tiare et faire cesser le schisme. Cette réponse causa une grande joie aux cardinaux des deux partis, mais elle fut de courte durée.

« Ces deux papes, dit Théodoric de Niem, étaient semblables à deux champions qui se présentent en champ clos pour se battre à outrance, après être convenus de ne se faire aucune blessure : ils se jouent impudemment des spectateurs, et le combat terminé, ils partagent le prix du tournoi en s'applaudissant du succès de leur ruse. » Le même historien ajoute : « Si quelqu'un voulait raconter toutes les fourberies, toutes les iniquités et tous les crimes de Grégoire XII et de Benoît XIII, il faudrait qu'il pût ajouter trois existences à la durée de la sienne; encore risquerait-il de manquer de papier et d'encre. Ces deux scélérats ont des consciences cautérisées; ils remplissent la chrétienté de vices, de pil-

» lages et de meurtres; par leur déplorable influence, le monde chrétien est livré à des calamités effroyables : la crainte de Dieu, la pudeur, la pitié, l'équité, toutes les vertus se sont évanouies parmi les hommes grands et petits, depuis le roi jusqu'au serf attaché à la glèbe; l'impiété, l'avarice et la luxure règnent avec eux sur les fidèles. Enfin il n'existe rien de sain ni d'entier dans l'Église universelle; tout son corps est couvert d'une lèpre immonde, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête! » La comédie jouée, les deux papes se retirèrent chacun dans les pays de leur juridiction et exercèrent de nouveaux brigandages.

Grégoire confisqua les biens des ecclésiastiques italiens qui étaient soupçonnés de désirer la fin du schisme; il vendit les châteaux et les domaines ecclésiastiques, créa de nouveaux magistrats, révoqua les anciens, et imposa des subsides extraordinaires sur le clergé pour l'entretien de sa nombreuse milice. Malgré les marques incessantes de soumission de ses prêtres, qui fournissaient à ses dépenses, il n'avait pour eux aucuns égards, et les menaçait constamment de ses anathèmes dès qu'ils voulaient lui adresser quelques remontrances au sujet de la cession : ainsi, deux de ses cardinaux s'étant permis de lui rappeler le serment qu'il avait fait lors de son exaltation, il leur fit cette réponse : « Ignorez-vous que les papes ont le pouvoir de faire des serments et de se parjurer selon leur volonté, puisqu'ils sont au-dessus de toutes les choses de ce monde! »

Un prédicateur de l'ordre des Carmes ayant voulu soutenir une doctrine contraire, fut arrêté par ordre du pontife et appliqué à la torture comme hérétique.

» Pour prévenir le retour de semblables attaques contre son autorité, Grégoire publia une bulle qui défendait aux ecclésiastiques de prononcer aucun sermon ni discours public, qu'il n'eût été auparavant soumis à une commission de censure. Cet acte d'arbitraire excita des réclamations de toutes parts, et les cardinaux vinrent en corps supplier le saint-père de rapporter cette bulle d'iniquité. Sa réponse fut qu'il allait immédiatement se composer un nouveau collège, parce qu'il était fatigué de leurs murmures; et en effet, il éleva au cardinalat quatre prêtres de ses créatures, qui étaient perdus de débauches.

Tous les cardinaux abandonnèrent alors la cour de Grégoire et se retirèrent dans leurs domaines. Léonard Arétin, qui se trouvait à Lucques, rapporte cette circonstance fort au long dans une lettre qu'il adressait à son ami Petrillo; elle est ainsi conçue : « Nous avons bien deviné que les nuages » qui s'amoncelaient sur l'horizon produiraient une terrible » tempête. Les cardinaux, depuis longtemps irrités contre » l'insolence, la perfidie et l'orgueil du pape, ont perdu pa- » tience et ont enfin abandonné ce vieillard vicieux et obstiné.

» Je loue votre prudence d'avoir prévenu l'orage en vous » retirant à Naples, et je me blâme de l'avoir affronté en » restant ici.

» Vous connaissez la mystification que les deux papes ont » fait éprouver à leurs partisans au sujet du lieu qui devait » être fixé pour leur entrevue. Grégoire affirmait que toutes » les villes lui seraient également agréables, pourvu qu'elles » ne fussent pas situées sur le bord de la mer; Benoît les » trouvait toutes à son gré, pourvu qu'elles ne fussent pas

» dans l'intérieur des terres. On aurait dit que l'un était un » animal aquatique qui avait horreur du sec, et l'autre un » animal terrestre à qui l'eau faisait peur. Chacun murmura de cette conduite, et personne ne pouvait voir sans indignation que deux hommes plus que septuagénaires sacrifiassent la religion et l'Église, pour régner encore quelques jours sur les consciences des simples. Les cardinaux de Grégoire ayant osé lui adresser des observations à ce sujet, il s'est déterminé à se composer une nouvelle cour, et il a convoqué le sacré collège en consistoire pour ratifier les promotions de ses créatures.

Plusieurs membres ont résisté et ont voulu quitter l'assemblée; alors le pontife est descendu de son trône, et se plaçant devant la porte de la salle, il les a menacés de sa colère s'ils osaient sortir du consistoire sans son ordre : après quoi il a fait signe à des hommes d'armes d'entourer le conseil. Les prélats, remplis d'indignation, se regardaient avec étonnement sans prendre la parole; enfin le cardinal Rainaud de Saint-Vit a rompu le silence et a demandé à Grégoire ce qu'il voulait faire d'eux. — Je prétends, a-t-il répondu, pourvoir au salut de l'Église en opérant l'entière réforme du sacré collège. — Non, répliqua celui-ci; c'est sa ruine que vous voulez. Puis s'avançant résolument au milieu de l'assemblée : Non, a-t-il ajouté d'une voix ferme et éclatante, mieux vaut souffrir tous les supplices que les indignités de cet exécrable pape! Cette sortie, comme vous devez le supposer, mon cher Petrillo, a excité une agitation inexprimable dans le conseil: les uns, redoutant la vengeance

» de Grégoire, criaient qu'on devait lui obéir; les autres,
 » exaspérés par la colère, l'accablaient de malédictions et de
 » reproches; quelques autres se contentaient de gémir et de
 » pleurer.

» J'ai vu moi-même le vénérable cardinal Colonna se
 » jeter aux genoux du pontife et le supplier, les mains jointes,
 » de se désister d'une semblable entreprise; mais au lieu de se
 » laisser attendrir par les larmes et par les prières, Grégoire
 » en est devenu encore plus insolent: il a fait défense aux
 » cardinaux de sortir de la ville de Lucques, sous peine
 » d'être déclarés hérétiques, et comme tels d'être livrés au
 » supplice du feu; ensuite il les a fait chasser du consistoire
 » à coups de hallebarde.

» Un de nos cardinaux, l'évêque de Liège, Allemand de
 » nation, est néanmoins parvenu à s'enfuir sous un costume
 » de portefaix, et s'est retiré dans une petite ville du territoire
 » de Florence. Aussitôt que Grégoire a eu connaissance de
 » cette fugue, il a envoyé à la poursuite du prélat une troupe
 » de cavaliers, avec ordre de le ramener vivant ou mort:
 » heureusement pour l'évêque, la garnison de la ville où il
 » s'est réfugié a pris sa défense et a repoussé les soldats du
 » pape; plusieurs ont été tués, et les autres ont été forcés
 » de se replier sur Lucques. A leur retour, le gouverneur
 » les a faits prisonniers, comme coupables d'avoir violé le ter-
 » ritoire de la république de Florence, alliée des états de
 » Lucques. Il en est résulté un conflit entre le gouverneur
 » et le saint-père; et à la faveur de cette confusion, les
 » cardinaux se sont tous enfuis à Pise, où ils sont actuelle-
 » ment en sûreté.»

Dès que les membres du sacré collège furent établis dans
 cette dernière résidence, ils publièrent contre Grégoire le
 manifeste suivant: « Nous avons abandonné la cour de ce
 » pape maudit, parce qu'il voulait faire massacrer plusieurs
 » d'entre nous, et parce que nous avons su qu'on fabriquait
 » dans son palais des fers pour nous enchaîner, et des in-
 » struments de torture pour nous appliquer à la question,
 » ainsi qu'Urbain VI a fait à quelques-uns de nos prédéces-
 » seurs. Dans l'intérêt de notre propre salut, et surtout dans
 » celui de l'Église, nous avons dû soustraire nos personnes
 » à la cruauté de ce pape schismatique, et nous protestons à
 » la face de toute la chrétienté contre ses actes de violence.
 » Nous protestons également contre sa défense de nous as-
 » sembler en aucun lieu sans son autorisation, parce qu'un
 » tel ordre renverse l'institution de notre collège, qui a
 » le droit de s'assembler pour juger les principes de la foi,
 » les hérésies et les schismes; nous protestons contre la
 » défense de communiquer avec les cardinaux ou les députés
 » de Benoît XIII, ou avec les ambassadeurs de la cour de
 » France, parce que nous sommes obligés par notre serment
 » de prendre toutes les mesures qui seront nécessaires au
 » rétablissement de l'union de l'Église. Enfin nous appelons
 » de ses décrets et de ses anathèmes à un concile général
 » qui, suivant les coutumes de l'Église, jugera ses actions et
 » les nôtres! »

Cette déclaration fut signifiée à Grégoire en consistoire pu-
 blic, au moment où il donnait aux cardinaux de la dernière
 promotion les anneaux et les autres marques de leur dignité.
 Séance tenante, le saint-père fulmina contre les signataires

de la protestation un anathème terrible, les déclarant déchus de leur dignité, privés de leurs bénéfices et interdits de toutes fonctions sacerdotales. Défense fut faite aux fidèles de son obéissance de communiquer avec eux ou de leur donner asile, sous peine d'encourir la même excommunication; et le lendemain, il fit expédier aux différents princes de sa communion une bulle dans laquelle il exposait la trahison de ses cardinaux, qui, suivant lui, avaient voulu le déposséder pour reconnaître Pierre de Luna.

Ceux-ci répondirent au libelle calomniateur, en faisant afficher au palais pontifical et à la cathédrale de Lucques l'acte suivant, qui nous a été conservé par Théodoric de Niem :
 « Anathème à Grégoire, le lâche, l'ivrogne, le fourbe, l'homme
 » de sang, le voleur insigne, le schismatique, l'hérétique, le
 » précurseur de l'Antechrist! anathème sur lui! Il est monté
 » dans la chaire de l'Apôtre comme un larron pour mettre le
 » feu aux quatre coins de la maison de Dieu, et pour en
 » abattre les colonnes! Anathème sur lui, car il s'est associé
 » par une infernale conspiration avec l'infâme Benoît, digne
 » coopérateur de son œuvre de violence et d'iniquité!

» Non contents de ce qu'ils ont déjà fait, ces deux scélérats veulent encore asservir à leur tyrannie les prélats, les princes, les rois et les peuples, et leur enlever jusqu'aux vêtements qui les couvrent. Mais nous venons arrêter le mal et désabuser les nations en dessillant leurs yeux et en leur apprenant que les papes sont des imposteurs insatiables et cruels, qui au nom de Dieu se jouent impudemment des hommes, et cherchent à rendre leur règne éternel en étouffant les lumières.

» Vous, Grégoire! nous dévoilerons toutes vos turpitudes et vos amours incestueux avec votre sœur. Nous vous citerons devant notre tribunal de Pise pour vous entendre déposer du saint-siège, que vous avez usurpé et profané, et pour vous voir dégrader de toute dignité. Si vous refusez de vous présenter devant nous, nous n'en céderons pas moins à votre condamnation.

» Déjà nous avons déposé vos camériers, ces pourvoyeurs de vos hideuses lubricités; nous avons excommunié Gabriel, votre fils aîné, qui est en même temps votre mignon; l'archevêque de Raguse, votre protonotaire, qui a rempli votre tête chauve des fumées de l'orgueil, enfin votre légat, ce jeune moine qu'on a surpris une nuit dans votre lit, couché à vos côtés et sans aucuns vêtements!!!... »

Pendant qu'on procédait en Italie contre Grégoire, le roi de France faisait notifier par ses ambassadeurs à Benoît XIII, qui était encore à Gènes, que si l'union n'était pas conclue avant la fête de l'Ascension, il lui défendait de rentrer dans son royaume, ni même en Provence. Le pontife s'empressa d'envoyer à Charles plusieurs de ses confidents, avec une bulle qui renfermait ces propositions : « Le souverain père des fidèles, Benoît, déclare excommuniés les ecclésiastiques, les seigneurs, les princes, les rois et les peuples qui sont d'une opinion contraire à la sienne; il anathématise ceux qui se retirent de son obéissance et qui lui refusent les levées des deniers ou la collation des bénéfices; enfin, si dans vingt jours la France ne lui est pas entièrement asservie, il prononcera l'interdit général sur toutes les terres; suspendra tous les bénéficiers, et dispensera les

» fidèles des serments d'allégeance prêtés au roi et aux
» princes ; en outre il donnera la couronne à un monarque
» qui lui sera soumis et dévoué. »

Dès que les envoyés du pape eurent rempli leur mission, ils sortirent de Paris, sans vouloir attendre la décision du conseil, qu'ils supposaient devoir être défavorable; ce qui arriva en effet. Les ecclésiastiques français et les membres de l'Université déclarèrent, par l'organe de Jean de Courtecuise, que Benoît était schismatique et hérétique opiniâtre, perturbateur de la paix de l'Église et de l'état, et comme tel qu'il ne pouvait plus être nommé pape ni cardinal; qu'on devait lui refuser obéissance, le mettre au ban du royaume, et poursuivre ceux qui lui donneraient conseil, aide, secours, protection ou asile. Sa bulle fut lacérée par les mains du bourreau, et les prêtres qui avaient eu l'audace de l'apporter furent condamnés à un supplice ignominieux, dont le moine de Saint-Denis nous a laissé la description.

« Les chevaucheurs de l'écurie du pape, dit la chronique,
» furent rattrapés en route; et afin que leur punition rendît
» les partisans de Pierre de Luna plus circonspects à l'a-
» venir, on coiffa Sanche Lopès et ses collègues d'une mitre
» de papier, on les revêtit d'une dalmatique de toile noire
» aux armes de Benoît XIII, qui était couverte de placards
» injurieux; et en cet état ils furent promenés dans un tom-
» bereau rempli d'immondices et d'excréments jusqu'à la
» cour du palais; là, on les fit monter sur un échafaud, et
» en présence d'une foule immense, le bourreau les souffleta
» et leur cracha au visage en signe de mépris. »

A la sollicitation de l'Université, le roi Charles adressa

une lettre aux deux collèges des cardinaux, pour les exhorter à se réunir, et à travailler efficacement à l'extinction du schisme. Benoît se trouvant repoussé par les Français et traqué par le roi Ladislas, fut obligé de quitter Gênes, de remonter sur ses galères et de tenir la mer pendant deux mois avant d'oser prendre terre. Enfin il débarqua en Catalogne et se jeta dans Perpignan, ville frontière de France et d'Aragon, pour attendre en sûreté la fin de l'orage.

Après avoir régulièrement cité les deux papes à leur tribunal, les cardinaux de l'une et de l'autre obéissance s'assemblèrent à Pise dans la cathédrale; un huissier, placé sur le seuil de la basilique, appela d'abord à haute voix Benoît et Grégoire; et comme ils ne comparurent point, ni personne en leur nom, après la troisième interpellation les deux concurrents furent déclarés contumaces; ensuite le patriarche d'Alexandrie monta sur le jubé de l'église, et prononça la sentence suivante: « Au nom de Jésus-Christ, le sacré concile
» universel, assemblé sous l'inspiration du Saint-Esprit,
» après avoir examiné les accusations portées contre Pierre
» de Luna et contre Angelo Corario, déclare que ces deux
» hommes infâmes sont coupables d'iniquités et d'excès
» énormes; qu'ils sont indignes de tout honneur et de toute
» dignité ecclésiastique; qu'ils doivent être retranchés à
» jamais de l'Église et être rejetés du sein de Dieu. En con-
» séquence, ils sont, comme tels, déposés de toute fonction
» sacerdotale, et il leur est défendu de s'intituler souverains
» pontifes.

» Le concile déclare le saint-siège vacant, et décide qu'il
» sera procédé à l'élection régulière d'un pape par les ecclé-

» siastiques qui en ont le droit; et que ceux qui refuseront de
 » se soumettre à cette sentence seront livrés à la justice sécu-
 » lière, ainsi que le commandent les préceptes divins et les
 » sacrés canons.

» En outre, le concile casse et annule les procédures, les
 » décrets, les excommunications et les interdictions fulminés
 » contre les clercs et les laïques par les deux papes; il absout
 » de tous leurs serments les chrétiens qui s'étaient rangés sous
 » leur obédience; leur défendant expressément d'obéir aux
 » deux concurrents, de leur donner ni conseil, ni secours,
 » ni retraite, sous peine d'anathèmes et des autres censures
 » portées par les saints Pères. Enfin le concile casse les pro-
 » motions au cardinalat ou plutôt les profanations faites par
 » Angelo Corario depuis le 3 mai 1408, et par Pierre de
 » Luna depuis le 15 juin de la même année. »

Immédiatement après, les cardinaux entrèrent en conclave
 pour nommer un nouveau pape, et signèrent l'engagement
 » suivant : « Nous, membres du sacré collège, évêques,
 » prêtres et diacres réunis à Pise pour l'extinction du schisme,
 » nous nous engageons par serment prononcé sur le sacré
 » corps du Christ, à continuer le concile, même après l'élec-
 » tion du souverain pontife, et à ne point permettre qu'il soit
 » dissous avant d'avoir fait une réforme légitime, raisonnable
 » et suffisante dans l'Église, tant pour son chef que pour les
 » autres membres. » Le soir même, vingt-quatre cardinaux
 se réunirent dans le palais épiscopal de Pise, et dix jours
 après ils proclamaient chef de l'Église universelle Pierre
 Philargi ou Philaret de Candie.

ALEXANDRE V,

MANUEL PALÉOLOGUE, 211^e PAPE,
 empereur d'Orient.

CHARLES VI,
 roi de France.

A ROME.

BENOIT XIII,

A AVIGNON.

GRÉGOIRE XII,

DEVENU ANTIPAPE.

Histoire de Pierre Philargi avant son élection. — Louis d'Anjou est
 reconnu roi de Sicile par le saint-père. — Faiblesse du gouverne-
 ment d'Alexandre V. — Ses bulles. — Alexandre rétablit l'au-
 torité du saint-siège dans Rome. — Son voyage à Bologne. — La
 France lui refuse des décimes. — Le cardinal Balthasar Cossa lui
 fait administrer un clystère empoisonné. — Obsèques d'Alexandre V.

Plusieurs historiens contemporains, entre autres le moine
 de Saint-Denis, Théodoric de Niem, Monstrelet, Philippe
 de Bergame et Platine, affirment que Pierre Philargi, sur-
 nommé le cardinal de Milan, était né dans l'île de Candie ou
 de Crète; d'autres chroniqueurs prétendent qu'il était de
 Navarre ou de Bologne; et plusieurs racontent qu'à sa mort
 le saint-père déclara qu'il était Milanais et originaire d'une

» siastiques qui en ont le droit; et que ceux qui refuseront de
 » se soumettre à cette sentence seront livrés à la justice sécu-
 » lière, ainsi que le commandent les préceptes divins et les
 » sacrés canons.

» En outre, le concile casse et annule les procédures, les
 » décrets, les excommunications et les interdictions fulminés
 » contre les clercs et les laïques par les deux papes; il absout
 » de tous leurs serments les chrétiens qui s'étaient rangés sous
 » leur obédience; leur défendant expressément d'obéir aux
 » deux concurrents, de leur donner ni conseil, ni secours,
 » ni retraite, sous peine d'anathèmes et des autres censures
 » portées par les saints Pères. Enfin le concile casse les pro-
 » motions au cardinalat ou plutôt les profanations faites par
 » Angelo Corario depuis le 3 mai 1408, et par Pierre de
 » Luna depuis le 15 juin de la même année. »

Immédiatement après, les cardinaux entrèrent en conclave
 pour nommer un nouveau pape, et signèrent l'engagement
 » suivant : « Nous, membres du sacré collège, évêques,
 » prêtres et diacres réunis à Pise pour l'extinction du schisme,
 » nous nous engageons par serment prononcé sur le sacré
 » corps du Christ, à continuer le concile, même après l'élec-
 » tion du souverain pontife, et à ne point permettre qu'il soit
 » dissous avant d'avoir fait une réforme légitime, raisonnable
 » et suffisante dans l'Église, tant pour son chef que pour les
 » autres membres. » Le soir même, vingt-quatre cardinaux
 se réunirent dans le palais épiscopal de Pise, et dix jours
 après ils proclamaient chef de l'Église universelle Pierre
 Philargi ou Philaret de Candie.

ALEXANDRE V,

MANUEL PALÉOLOGUE, 211^e PAPE,
 empereur d'Orient.

CHARLES VI,
 roi de France.

A ROME.

BENOIT XIII,

A AVIGNON.

GRÉGOIRE XII,

DEVENU ANTIPAPE.

Histoire de Pierre Philargi avant son élection. — Louis d'Anjou est
 reconnu roi de Sicile par le saint-père. — Faiblesse du gouverne-
 ment d'Alexandre V. — Ses bulles. — Alexandre rétablit l'au-
 torité du saint-siège dans Rome. — Son voyage à Bologne. — La
 France lui refuse des décimes. — Le cardinal Balthasar Cossa lui
 fait administrer un clystère empoisonné. — Obsèques d'Alexandre V.

Plusieurs historiens contemporains, entre autres le moine
 de Saint-Denis, Théodoric de Niem, Monstrelet, Philippe
 de Bergame et Platine, affirment que Pierre Philargi, sur-
 nommé le cardinal de Milan, était né dans l'île de Candie ou
 de Crète; d'autres chroniqueurs prétendent qu'il était de
 Navarre ou de Bologne; et plusieurs racontent qu'à sa mort
 le saint-père déclara qu'il était Milanais et originaire d'une

ville appelée Candia, située sur le territoire de Pavie. Quoi qu'il en soit de ces différentes versions, son élection n'est pas moins un des exemples les plus extraordinaires des jeux de la fortune; et il semble que la Providence divine ait pris plaisir à tirer ce pape de l'abîme de la plus profonde bassesse pour l'élever lentement et par degrés au point culminant des grandeurs et de la gloire.

Dans sa première enfance, Pierre Philargi avait été abandonné sur la poussière d'un chemin, en sorte que plus tard il avouait qu'il serait fort embarrassé d'enrichir ou de favoriser ses parents comme l'avaient fait ses prédécesseurs, puisqu'il n'avait jamais connu ni père ni mère, ni personne au monde qui lui appartînt par les liens du sang. Il errait dans les rues de Candie, implorant de porte en porte le pain de l'aumône, lorsque par hasard un cordelier italien le rencontra; touché de l'état de cet enfant, dont la physionomie spirituelle et souffrante annonçait une intelligence au-dessus de son âge, le religieux l'emmena à son monastère pour servir à l'église. Son protecteur lui apprit la langue latine, les saintes Écritures, et lui fit faire des progrès si rapides dans ses études, qu'on lui donna l'habit dès qu'il eut atteint sa quinzième année; ensuite on l'envoya dans les universités d'Oxford et de Paris, où il reçut le bonnet de docteur.

A son retour en Italie, le jeune cordelier fut appelé à la cour de Jean Galéas, tyran de Milan, pour occuper une place de conseiller: ce prince le chargea, quelques années après, d'une mission importante dont il s'acquitta à l'entière satisfaction de son maître et à celle de l'empereur Wenceslas, qui l'éleva à la dignité de prince de l'empire. Par le crédit

de Galéas, il obtint ensuite l'évêché de Plaisance, et successivement ceux de Vicence, de Novarre et de Milan.

Alexandre était affable et libéral pour tout le monde; mais selon Théodoric de Niem, il eut le tort d'afficher trop publiquement ses relations scandaleuses avec le beau cardinal de Saint-Eustache. Il aimait également la bonne chère et les vins exquis, et s'enivrait régulièrement tous les soirs; aussi ses familiers ne laissaient-ils personne arriver jusqu'à lui dans ses moments d'ivresse. Ils avaient d'autant plus raison d'agir de cette manière, que le saint-père ne mettait alors aucune borne à ses largesses, et distribuait jusqu'à son dernier écu, en disant: « J'ai été riche évêque, pauvre cardinal, et je veux être pape mendiant. »

Malgré ces défauts, Alexandre s'attira l'amour des Romains; d'un caractère franc et loyal, il refusa constamment d'imiter les exemples de ses prédécesseurs; et comme il ne se sentait pas capable de porter un masque d'hypocrisie, dans les différents actes de son ministère qui exigeaient de l'astuce, il se faisait remplacer presque toujours par les officiers de sa cour, qui avaient été initiés dans l'art de tromper les hommes par Grégoire XII ou par Innocent VII.

L'élection d'Alexandre V fut accueillie avec des acclamations de joie dans les différents états chrétiens et particulièrement en France: les députés de Florence, de Sienne et de plusieurs autres villes italiennes vinrent à Pise lui prêter serment d'obédience, et Charles d'Anjou lui-même se présenta au concile pour rendre ses hommages au saint-père. En récompense de cette marque de condescendance, Alexandre le déclara roi de Naples et de Sicile, et gonfalonier de l'Église

romaine, au grand mécontentement de Ladislas, compétiteur de ce prince.

Après l'exaltation du pape et les cérémonies de la chaise percée, le concile reprit ses séances, et publia divers décrets pour approuver et ratifier les collations, les provisions, les promotions, les translations de prélatures, ainsi que les dignités, les consécrations et les ordinations accordées ou faites par les concurrents ou par leurs prédécesseurs; on confirma également les dispenses et les absolutions des cas réservés qui avaient été obtenues depuis le schisme. Alexandre remit à toutes les Églises les arrérages des grands et des menus services qu'elles devaient à la chambre apostolique jusqu'au jour de sa promotion; il déclara qu'il n'entendait pas se réserver les dépouilles des prélats décédés, ni les revenus des bénéfices vacants, et que dans aucun cas les biens des Églises ne pourraient plus être aliénés ni hypothéqués par les papes ni par les cardinaux.

Ces règlements furent rédigés sous la forme de bulles et envoyés aux rois et aux princes chrétiens, afin qu'ils les fissent exécuter immédiatement dans leurs états. Sans aucun doute le pontife eût été plus loin dans ses projets de réforme, si les ecclésiastiques eux-mêmes, qui voulaient maintenir les abus qui les enrichissaient, ne l'avaient arrêté en réclamant la clôture du concile. Nicolas Clémangis écrivait à ce sujet: « La congrégation de Pise vient de tromper les » peuples! Les hommes charnels et avides qui la composent, » entraînés par leurs passions et par de méprisables intérêts, » ont empêché la réforme du clergé, que tous les gens de » bien demandaient. D'abord cette réunion de fourbesa pro-

» cédé à l'élection d'un chef: quand le pape a été nommé » ils ont exigé qu'il ratifiât les promotions et les bénéfices » qu'ils convoitaient; et dès qu'ils ont eu obtenu ce qu'ils désiraient, c'est-à-dire leur propre avancement, ils ont déclaré » la paix de l'Église assurée. »

Peu de mois après son élection, Alexandre entreprit de renverser la puissance de Robert de Bavière, et de rétablir Wenceslas sur le trône impérial. C'était agir contre ses véritables intérêts; mais il suivait en cela les inspirations de son cœur, et manifestait sa reconnaissance pour son ancien protecteur.

A son tour, Robert, pour se venger du pape, voulut empêcher l'Allemagne de se ranger à son obéissance: ce projet échoua parce qu'Alexandre avait eu le soin d'établir l'électeur de Nassau son légat héréditaire pour la ville de Mayence. Ainsi, en dépit du mauvais vouloir du prince, le parti du saint-père triompha en Allemagne, et vint se renforcer de tous ceux auxquels il accordait des dispenses, des dignités, des bénéfices, voire même des autorisations de contracter des mariages illégitimes ou incestueux.

Malgré ces succès apparents, le gouvernement d'Alexandre était faible; et le saint-père, tenu pour ainsi dire en chartre privée par ses conseillers, n'osait commander lui-même que pendant le sommeil de ceux qui lui imposaient leurs volontés. Parmi ses ministres, le cardinal Balthasar Cossa tenait le premier rang; rien ne se faisait sans les ordres du favori, et tout le monde était soumis à ses moindres caprices. Ce fut à l'instigation de ce prélat qu'il expédia plusieurs bulles en faveur des frères mineurs et des frères mendiants, bulles qui furent condamnées par l'Université de Paris, qui s'écri-

geait alors en cour souveraine sur toutes les questions religieuses; ce fut encore par ses conseils qu'il fulmina contre Ladislas une sentence d'anathème, remarquable par l'historique des griefs reprochés à ce prince. « L'infâme Ladislas, disait le pape dans son décret d'excommunication, » a été nourri du lait et de la substance de l'Église romaine » par les mains de Boniface IX, qui l'avait couronné roi de » Naples et de Sicile; depuis cette époque, il a tourné contre » le saint-siège les armes que l'Église avait mises dans ses » mains, et il a obligé Innocent VII à le frapper des foudres » ecclésiastiques. Alors il est revenu, comme un chien, implorer » miséricorde et pardon, en se traînant à terre. Ses serments de » dévouement et de fidélité ont encore surpris la religion de notre » prédécesseur, qui lui a donné l'absolution, et de nouveau il est retombé dans son ancien péché. » Lorsque Boniface lui a donné en fief le royaume de » Naples et les annexes qui relèvent de l'Église romaine, il » s'est engagé pour lui et pour ses héritiers à ne jamais entrer » dans aucune ligue avec les rois, avec les princes ou avec les » seigneurs ennemis du siège apostolique; il a également fait » le serment de ne point s'emparer du Milanais, de la Toscane, » de la ville de Bénévent, de la campagne de Rome, de l'île de » Maritimo, du duché de Spolète, du patrimoine de Saint-Pierre, » de la Marche d'Ancône, de Pérouse, de Bologna, de Rome, ni des autres places appartenant à l'Église; il a promis de payer tous les ans au trésor apostolique huit mille marcs d'or; enfin il s'était engagé sur le corps sacré du Christ à défendre les droits, les privilèges et l'indépendance du saint-siège contre tous ses ennemis, et

» cela sous peine d'excommunication et de déposition s'il venait à y manquer.

» Non-seulement ce relaps a refusé de remplir ses promesses, mais encore il est devenu le plus grand ennemi de la paix chrétienne, le plus dangereux fauteur du schisme. » Sous prétexte de soutenir l'excommunié Angelo Corario, il s'est emparé de la ville sainte, d'un grand nombre de cités, de plusieurs provinces, de châteaux et de terres qui nous appartenait; et il exerce des cruautés inouïes contre ceux qui veulent nous reconnaître comme leur légitime pontife.

» En conséquence nous le citons à comparaître devant notre tribunal suprême pour s'entendre priver du royaume de Sicile et de ses autres biens et droits, comme coupable d'avoir violé ses serments, d'avoir envahi les terres de notre siège et d'avoir conspiré contre notre concile.»

Vers le même temps, Alexandre reçut les envoyés de Sbinco, métropolitain de Prague, qui le faisait prévenir des dangers dont la foi catholique était menacée en Bohême, et sollicitait une sentence d'excommunication contre les hérétiques qui infectaient sa province. Sa sainteté accueillit avec distinction les députés de l'archevêque, et les invita plusieurs fois à dîner, ce qui était une de ses plus grandes faveurs; « car à ses yeux les plaisirs de la table passaient avant tous les autres, dit Bernardin Corio, historien milanais, et il poussait la gourmandise à un tel point, qu'il défendait à son cuisinier de préparer les ragoûts qui devaient paraître sur sa table avant qu'il eût commencé ses repas, afin d'avoir la jouissance d'attendre chaque mets et de prolonger ses festins. » A la suite d'un de ces diners, le saint père, qui avait

bu outre mesure, accorda aux députés de Sbinko la bulle qu'ils sollicitaient, et désigna quatre maîtres en théologie et deux en droit canon pour seconder l'archevêque dans ses poursuites contre ceux qui enseignaient les doctrines de Wiclef, soit en public, soit en particulier; il leur donna même ses pleins pouvoirs et l'autorisation de les livrer au bras séculier, s'il était nécessaire, afin de réprimer leurs désordres.

Depuis quelques mois la peste s'était déclarée en Italie, et menaçait de s'abattre sur la ville de Pise; le saint-père quitta aussitôt cette résidence et se retira d'abord à Prato, ensuite à Pistoie, près de Florence. Ce fut là qu'il apprit la victoire de Louis d'Aragon sur les troupes de Ladislas, et par suite l'évacuation de Rome par les troupes ennemies.

Bzovius prétend que les Français durent leurs succès moins à leur courage qu'aux intrigues qu'ils avaient nouées avec les états de Siemie, avec ceux de Florence et de Bologne, et avec plusieurs princes italiens. Cette espèce de croisade dirigée contre Ladislas avait pour chefs le cardinal Balthasar Cossa, Tanneguy du Châtel, Paul des Ursins, Malatesta et Magnus Sforce.

« Les confédérés, dit l'historien, établirent d'abord des intelligences secrètes dans la place et s'entendirent avec quelques citoyens influents qui devaient exciter un soulèvement à un signal donné; ensuite Balthasar Cossa mena droit à Rome un corps de troupes commandé par les capitaines Paul des Ursins et Malatesta, et feignit de vouloir attaquer deux portes à la fois. Le comte de Troyes, qui commandait dans la ville sainte pour Ladislas, repoussa les assaillants, qui lâchèrent pied devant lui et s'enfuirent en

» désordre. Cette manœuvre détermina le gouverneur de Rome à faire une sortie : c'était ce qu'attendaient les conjurés; à peine les troupes napolitaines eurent-elles franchi les murailles que le tocsin du Capitole s'ébranla pour appeler le peuple à la révolte; en même temps Malatesta revint sur ses pas, chargea vigoureusement les soldats de Ladislas, et les rejeta dans la ville, où ils furent massacrés par les insurgés; le comte de Troyes eut à peine le temps de se réfugier dans le palais des Colonna, d'où on le fit échapper pendant la nuit, déguisé en moine. »

Devenu maître de Rome, le cardinal Balthasar Cossa songea à se préparer les moyens de parvenir au pontificat; et comme pour l'exécution de ces plans il était nécessaire qu'Alexandre ne vint pas dans la ville apostolique, il se rendit à Pise auprès du saint-père et l'engagea à passer l'hiver à Bologne, pour attendre que l'agitation qui régnait à Rome eût entièrement cessé. Suivant son habitude, le pontife obéit au cardinal; et malgré les neiges et les glaces, il partit avec toute sa cour pour Bologne. Peu de jours après son arrivée, il reçut une députation composée des préfets régionnaires, de dix évêques, et de plusieurs seigneurs romains, qui lui présentèrent les clefs de la ville sainte, le suppliant au nom du peuple de venir prendre possession du Vatican. Le pontife, désirant répondre à l'empressement des ambassadeurs, se détermina, contre l'avis de son ministre, à changer ses dispositions précédentes et à partir immédiatement pour Rome. En même temps il rendit un décret pour avancer la tenue du jubilé, qui était une source de fortune pour les habitants.

Mais le cardinal Balthasar avait décidé que le pape ne retournerait plus dans la ville sainte, et qu'il recevrait lui-même les honneurs du triomphe que les Romains préparaient à Alexandre. En conséquence, la veille du départ, qui avait été fixé pour le 5 mai 1410, il lui fit administrer, par Daniel de Sainte-Sophie, son médecin ordinaire, un clystère empoisonné dont il mourut dans la nuit.

Dès le lendemain, Daniel anéantit les preuves du crime en enlevant les entrailles de sa victime sous prétexte d'embaumer le corps. « Ensuite, dit André du Chêne, ce vénérable pontife fut transporté dans la salle où s'assemblait le consistoire; et il resta exposé la face découverte, les pieds nus et le reste du corps revêtu des ornements sacerdotaux. Ses armes étaient placées aux quatre coins de son cercueil, et pendant neuf jours on célébra neuf fois sur lui l'office des morts, en présence des cardinaux, des patriarches, des évêques, des abbés, des docteurs et du nombreux clergé qui composait sa cour. Au dixième jour, les cardinaux de Thury, de Viviers, de Malte et de Cossa (son assassin), l'enlevèrent sur leurs épaules et le transportèrent au cloître des Cordeliers, où il fut inhumé dans le sanctuaire de l'église. »

Pendant le cours de ce règne, qui dura un peu moins d'une année, il ne se passa aucun événement important; et quoique les cardinaux eussent nommé un troisième pape, le schisme n'en continua pas moins à subsister, et les deux papes Benoît XIII et Grégoire XII ne s'en montrèrent que plus obstinés dans leurs prétentions.

JEAN XXIII,

MANUEL PALÉOLOGUE, 212^e PAPE,
empereur d'Orient.

CHARLES VI,
roi de France.

A ROME.

BENOÎT XIII,

A AVIGNON.

GRÉGOIRE XII,

DEVENU ANTIPAPE.

Le cardinal Balthasar Cossa s'empare de la tiare. — Son histoire avant son pontificat. — Jean XXIII fait son entrée dans Rome. — Il donne la couronne impériale à Sigismond. — Le pape demande des subsides à la France. — Opposition de l'Université contre la levée des décimes. — Victoire de Louis d'Anjou sur Ladislas. — Traité entre le saint-père et le roi de Naples. — Concile de Rome. — Aventure singulière d'un hibou. — Bulle contre les sectaires de Wicléf. — Exactions de Jean XXIII. — Conduite de Benoît XIII en Espagne. — Histoire de l'inquisition d'Espagne. — Le saint-office et ses familiers. — Accord de Benoît XIII avec les juifs. — Ladislas s'empare de Rome. — Fuite du pape et des cardinaux. — Négociations entre Jean XXIII et Sigismond. — Ladislas est empoisonné à l'instigation du pape par une de ses concubines. — Concile de Constance. — Intrigues du pape. — Accusations atroces portées contre Jean XXIII. — Arrestation et

Mais le cardinal Balthasar avait décidé que le pape ne retournerait plus dans la ville sainte, et qu'il recevrait lui-même les honneurs du triomphe que les Romains préparaient à Alexandre. En conséquence, la veille du départ, qui avait été fixé pour le 5 mai 1410, il lui fit administrer, par Daniel de Sainte-Sophie, son médecin ordinaire, un clystère empoisonné dont il mourut dans la nuit.

Dès le lendemain, Daniel anéantit les preuves du crime en enlevant les entrailles de sa victime sous prétexte d'embaumer le corps. « Ensuite, dit André du Chêne, ce vénérable pontife fut transporté dans la salle où s'assemblait le consistoire; et il resta exposé la face découverte, les pieds nus et le reste du corps revêtu des ornements sacerdotaux. Ses armes étaient placées aux quatre coins de son cercueil, et pendant neuf jours on célébra neuf fois sur lui l'office des morts, en présence des cardinaux, des patriarches, des évêques, des abbés, des docteurs et du nombreux clergé qui composait sa cour. Au dixième jour, les cardinaux de Thury, de Viviers, de Malte et de Cossa (son assassin), l'enlevèrent sur leurs épaules et le transportèrent au cloître des Cordeliers, où il fut inhumé dans le sanctuaire de l'église. »

Pendant le cours de ce règne, qui dura un peu moins d'une année, il ne se passa aucun événement important; et quoique les cardinaux eussent nommé un troisième pape, le schisme n'en continua pas moins à subsister, et les deux papes Benoît XIII et Grégoire XII ne s'en montrèrent que plus obstinés dans leurs prétentions.

JEAN XXIII,

MANUEL PALÉOLOGUE, 212^e PAPE,
empereur d'Orient.

CHARLES VI,
roi de France.

A ROME.

BENOÎT XIII,

A AVIGNON.

GRÉGOIRE XII,

DEVENU ANTIPAPE.

Le cardinal Balthasar Cossa s'empare de la tiare. — Son histoire avant son pontificat. — Jean XXIII fait son entrée dans Rome. — Il donne la couronne impériale à Sigismond. — Le pape demande des subsides à la France. — Opposition de l'Université contre la levée des décimes. — Victoire de Louis d'Anjou sur Ladislas. — Traité entre le saint-père et le roi de Naples. — Concile de Rome. — Aventure singulière d'un hibou. — Bulle contre les sectaires de Wicléf. — Exactions de Jean XXIII. — Conduite de Benoît XIII en Espagne. — Histoire de l'inquisition d'Espagne. — Le saint-office et ses familiers. — Accord de Benoît XIII avec les juifs. — Ladislas s'empare de Rome. — Fuite du pape et des cardinaux. — Négociations entre Jean XXIII et Sigismond. — Ladislas est empoisonné à l'instigation du pape par une de ses concubines. — Concile de Constance. — Intrigues du pape. — Accusations atroces portées contre Jean XXIII. — Arrestation et

déposition du pape. — Grégoire XII fait une cession solennelle de ses droits à la papauté. — Décret contre Benoît XIII. — Supplice de Jean de Hus et de Jérôme de Prague. — Élection d'un quatrième pontife.

Pendant les neuf jours qui précédèrent la tenue du conclave, les cardinaux se jetèrent dans les brigues accoutumées pour acheter ou pour vendre des voix. Plus habile que ses collègues, Balthasar Cossa se forma un parti formidable dans le peuple bolonais, en faisant des distributions de grains et d'argent; il rattacha également à ses intérêts Louis III, duc d'Anjou, en lui promettant son concours pour la conquête de Naples; ensuite il fit cerner Bologne par des compagnies franches, dont il savait que la présence était un sujet de terreur pour ses collègues.

Cela fait, Balthasar Cossa convoqua le conclave pour le 14 mai 1410: il s'y présenta dans le costume d'un forban, revêtu d'une cotte de mailles, un glaive au côté, et vint prendre sa place au milieu des cardinaux, les menaçant de sa colère s'ils osaient nommer un pape qui ne fût pas à sa convenance. Tous les prélats, glacés par la frayeur, écoutaient en silence les blasphèmes de cet abominable assassin; enfin un d'entre eux proposa d'élever le cardinal de Malte au souverain pontificat. — Non, je le rejette, cria Balthasar. D'autres cardinaux présentèrent successivement l'évêque de Palestrine, le métropolitain de Ravenne, l'archevêque de Bordeaux; Balthasar les refusa tous. Enfin les membres du conclave, interdits et tremblants, ne songeant plus qu'à leur



Jean le Forban

Imp. Drouart, r. du Fouare, H. Paris.

... de leur désigner le cardinal qu'il
 ... Eh bien ! qu'on me tire le man-
 ... répondit-il, et j'en couvrirai le seul
 ... digne de le porter ! Angelo de Tschudi m-
 ... présenter. Aussitôt il s'en revêtit, et écri-
 ... : « Je suis pape ! » s'écria-t-il. Ensuite il
 ... la cathédrale pour les cérémonies de la messe
 ... se fit couronner sous le nom de Jean XXIII.
 ... doric de Niemi dit positivement « que le saint-père
 ... un intrus, qu'il avait rompu la porte pontificale avec
 ... taché d'or, et qu'il avait fermé la gueule des cerbères
 ... en gardaient le seuil, en leur jetant des débris de ses
 ... ans pour les empêcher d'aboyer contre lui. »
 ... thasar de Cassa ou de la Cuisse était de Naples et
 ... elle rendit ses parents, malgré les inclinations
 ... dans un monastère, admettant qu'il n'y eût pas un long séjour.
 ... son évasion du couvent, il s'enrôla dans une troupe
 ... corsaires de mer, qui exploitaient les côtes de l'Italie in-
 ... pendant les guerres de Ladislas et de Louis d'Anjou.
 ... bientôt le chef de ces corsaires et se distingua par
 ... chevaleres sans foi, sans honte, sans remords,
 ... les lois divines et humaines, Balthasar pos-
 ... plus haut degré les qualités qui font en temps de
 ... grands capitaines et en temps de paix les grands
 ... victoires de Ladislas eurent rétabli la couronne
 ... de Naples et de Sicile, il fut forcé de re-
 ... de fait ; alors il songea à se faire

propre sûreté, le prièrent de leur désigner le cardinal qu'il désirait nommer pape. — Eh bien! qu'on me donne le manteau pontifical, leur répondit-il, et j'en couvrirai le seul cardinal qui soit digne de le porter! Angelo de Lodi s'empressa de le lui présenter. Aussitôt il s'en revêtit, et étendant le bras vers la tiare : « Je suis pape! » s'écria-t-il. Ensuite il se rendit à la cathédrale pour les cérémonies de la chaise percée, et se fit couronner sous le nom de Jean XXIII.

Théodoric de Niem dit positivement « que le saint-père » était un intrus, qu'il avait rompu la porte pontificale avec » une hache d'or, et qu'il avait fermé la gueule des cerbères » qui en gardaient le seuil, en leur jetant des débris de ses » festins pour les empêcher d'aboyer contre lui. »

Balthasar de Cossa ou de la Cuisse était de Naples et d'une famille noble; ses parents, malgré les inclinations martiales qu'il manifestait dès son enfance, l'avaient fait entrer dans un monastère; aussi n'y fit-il pas un long séjour. Après son évasion du couvent, il s'enrôla dans une troupe d'écumeurs de mer, qui exploitaient les côtes de l'Italie inférieure pendant les guerres de Ladislas et de Louis d'Anjou. Il devint bientôt le chef de ces corsaires et se distingua par des atrocités effroyables : sans foi, sans honte, sans remords, méprisant toutes les lois divines et humaines, Balthasar possédait au plus haut degré les qualités qui font en temps de guerre les grands capitaines et en temps de paix les grands scélérats.

Quand les victoires de Ladislas eurent rétabli le calme dans les royaumes de Naples et de Sicile, il fut forcé de renoncer à son métier de forban; alors il songea à se faire

prêtre et vint à l'université de Bologne, où il acheta le bonnet de docteur; plus tard, Boniface IX lui vendit l'archidiaconat de cette ville. Bientôt il se fatigua de cette résidence et vint à la cour de Rome, où il s'éleva jusqu'à la dignité de cardinal et de camérier secret, en récompense d'infâmes complaisances pour le pape Boniface. Ses nouvelles fonctions lui donnèrent une immense influence, dont il profita pour récupérer les sommes considérables qu'il avait dépensées dans les lupanars de Bologne; il se fit nommer collecteur général du saint-siège, envoya des quêteurs dans toute l'Europe, rançonna les ecclésiastiques d'Allemagne, de Danemark, de Suède, de Norvège, sous la menace de les reléguer dans des provinces éloignées de leurs Eglises; les contraignit de lui acheter des indulgences, des absolutions, des reliques, des bénéfices, des annates et des commendes; enfin le camérier fit si bien jouer tous les ressorts de la fourberie sacerdotale, qu'en moins de deux ans il se trouva plus riche que le pape, et qu'il put alors acheter l'impunité de ses crimes. Et du reste il ne se faisait point faute d'en commettre, car l'on comptait à Rome un nombre prodigieux de jeunes religieuses qu'il avait déflorées en s'introduisant nuitamment dans leurs cellules; on racontait qu'il entretenait un commerce incestueux avec la femme de son frère; on l'accusait d'avoir violé trois jeunes sœurs dont la plus âgée n'avait pas douze ans, et d'avoir encore abusé de la mère, du fils et du père!

Le scandale de ses débauches devint si grand, que Boniface lui-même, cet éhonté sodomite, fut obligé de l'éloigner de sa cour; il lui donna une mission à l'extérieur, et le chargea de faire rentrer dans le devoir les Bolognais, qui s'étaient révoltés

contre le saint-siège. Le cardinal-légat se mit à la tête des troupes pontificales, battit les Visconti, qui venaient au secours des insurgés, et s'empara de la ville: alors il se trouva maître absolu, et put donner un libre cours à ses passions désordonnées. Bientôt il n'exista plus dans Bologne un adolescent ou une jeune fille, quel que fût son rang ou la noblesse de sa famille, qui pût se croire à l'abri des poursuites de cet infâme prêtre; les pères et les mères qui osaient disputer leurs enfants aux pourvoyeurs du cardinal étaient plongés dans les cachots de l'inquisition; et l'on assure même que ce monstre, par un raffinement de lubricité, abusait des enfants en présence des parents, et pendant que ses victimes se tordaient sous les tenailles ardentes des bourreaux!!!

Après la mort de Boniface IX, protecteur de Balthasar Cossa, les Bolognais conçurent l'espérance d'être délivrés de leur tyran, et envoyèrent des ambassadeurs à Innocent VII, pour lui offrir des sommes énormes afin de l'intéresser en leur faveur et pour obtenir le rappel du légat. Malheureusement Balthasar fut instruit de la négociation; il envoya immédiatement à Rome le double de la somme proposée au saint-père, et fit avorter leurs projets: les principaux citoyens, qu'il soupçonna d'avoir trempé dans ce complot, furent déferés aux tribunaux de l'inquisition, leurs biens confisqués, et eux-mêmes décapités par son ordre.

Le règne d'Innocent VII s'écoula sans amener aucun changement pour les infortunés Bolognais; enfin sous le pontificat de Grégoire XII, son successeur, quelques citoyens courageux osèrent encore réclamer son expulsion. Grégoire fulmina contre le coupable légat une sentence d'anathème et

le révoqua de ses fonctions : mais celui-ci, loin de se soumettre aux ordres du saint-père, intrigua, distribua de l'argent aux autres cardinaux, les détacha de son parti, et les détermina à se réunir en concile pour élire un nouveau pape. Les Florentins, gagnés par ses promesses, autorisèrent la tenue d'un synode dans la ville de Pise, et le résultat de cette assemblée fut la déposition de Grégoire et l'élection de Pierre Philargi. Nous avons vu comment le cardinal Balthasar avait exercé la souveraine autorité sous ce nouveau pape, et de quelle manière il s'était défait d'Alexandre V pour s'emparer de la tiare.

Dès le lendemain de son élection, le saint-père, par reconnaissance du service que lui avait rendu le médecin Daniel, l'empoisonna avec du vin de Chypre; ensuite ses émissaires partirent pour Rome, et introduisirent dans la cité apostolique une foule de bandits qui brisèrent les statues de Grégoire, déchirèrent ses portraits dans les basiliques, et remplacèrent ses armoiries par celles de Jean XXIII. Intimidés par ces démonstrations, les sénateurs envoyèrent une députation à Pise, pour prêter serment d'obéissance et de fidélité à Balthasar, et pour le supplier de venir prendre possession du Vatican. Le rusé pontife eut d'abord l'air de ne point se soucier de leurs offres; ensuite il feignit de céder aux sollicitations, et annonça qu'il consentait à retourner à Rome.

Huit jours après, Jean XXIII faisait son entrée dans la ville sainte, accompagné de ses cardinaux et suivi d'une armée formidable. Le jour de son arrivée il célébra l'office divin dans la basilique de Saint-Pierre, et bénit solennelle-

ment la bannière de l'Église, qu'il confia à la garde de Louis d'Anjou; il bénit également l'étendard du sénat et du peuple, et le donna à Paul des Ursins, en le nommant grand gonfalonier et généralissime des troupes du saint-siège. Le soir, il donna une fête magnifique dans laquelle fut déployé tout le luxe des saturnales des Néron et des Caligula; et le lendemain, à son réveil, pour avoir, sans doute, plus d'un point de ressemblance avec ces tyrans, il fit décapiter plusieurs seigneurs et magistrats qu'il soupçonnait de favoriser son compétiteur Grégoire.

Ces exécutions sanglantes ne suspendirent pas néanmoins les réjouissances publiques, et le saint-père continua pendant un mois entier à donner à ses hôtes le spectacle de ses dégoûtantes orgies. Toutefois Jean XXIII eut à repousser une tentative de Ladislas, qui, informé du mécontentement général, avait conçu l'espoir de reprendre Rome par un coup hardi; et, à la faveur de la nuit, avait débarqué à Ostie avec cinq mille chevaux et trois mille hommes de pied. Déjà le prince apercevait les murailles de la ville sainte, lorsque Paul des Ursins déboucha tout à coup par un défilé à la tête de quinze cents cavaliers, prit ses troupes en flanc et les tailla en pièces: le roi avait été vendu par son confesseur, et son projet avait été livré à ses ennemis.

Cette victoire assura à Jean XXIII une grande prépondérance en Italie et dans les autres royaumes; il fut reconnu comme pape légitime en France, en Angleterre, et bientôt en Allemagne, où l'empereur Robert, qui venait de mourir, laissait le champ libre aux ambitions. Jean envoya des nonces aux électeurs pour les engager à nommer roi des Romains le

frère de Wenceslas, Sigismond de Luxembourg, déjà souverain de Hongrie, qu'il affirmait être le seul capable de relever la puissance de l'Église et de l'empire. Le motif réel qui engageait le pape à favoriser cette élection, était le désir de se ménager l'appui d'un souverain puissant et ennemi personnel de Ladislas. Sa politique lui réussit à merveille; des ambassadeurs hongrois vinrent aussitôt en Italie renouveler leur serment d'obédience devant la Confession de saint Pierre, et solliciter en même temps le secours des armes temporelles et spirituelles de l'Église contre les ennemis de Sigismond et particulièrement contre les Vénitiens.

Balthasar s'engagea à fulminer les anathèmes les plus terribles contre Venise, sous la condition toutefois que le roi de Hongrie lui restituerait les domaines capturés par ses prédécesseurs, et qu'il lui payerait les redevances tombées en désuétude depuis les derniers troubles. Il publia alors une bulle qui conférait la légation du royaume à Branda de Castiglione, évêque de Plaisance, avec ses pleins pouvoirs pour faire exécuter les conditions du traité. Il envoya ensuite en France le métropolitain de Pise et l'évêque de Senlis en qualité de nonces, et les autorisa à lever les décimes sur les bénéfices ecclésiastiques, et à s'emparer des héritages des évêques et des archevêques morts depuis son exaltation.

Néanmoins, avant de mettre ce dernier projet à exécution, il chercha à se rendre favorables les docteurs de l'université, et il leur accorda de grands privilèges. Mais ses démarches n'eurent pas le résultat qu'il en attendait; le corps universitaire repoussa les prétentions du saint-père, et dans une assemblée solennelle prit les conclusions suivantes : « Il ne

» sera accordé en France aucun subside au pape; et s'il veut
 » contraindre les citoyens par la force temporelle ou par les
 » censures spirituelles à lui payer un tribut, ses collec-
 » teurs, ses légats et lui-même seront déclarés ennemis
 » du roi, et punis comme tels dans leurs biens et dans leurs
 » personnes. »

Cette décision eût découragé tout autre que Jean XXIII; mais un prêtre ne renonce pas aussi facilement à ses desseins; il changea seulement ses batteries. Ne pouvant dépouiller les peuples sous le prétexte des dîmes, il adressa au roi Charles et à l'Université des lettres suppliantes pour leur réclamer des secours en hommes et en argent, afin qu'il pût résister aux ennemis de l'Église, qui s'étaient réunis, disait-il, à l'impie Ladislas pour rétablir l'antipape Grégoire XII sur le saint-siège. Il adressa également des bulles aux évêques du royaume et au parlement de Paris, affirmant au nom du Christ, que si on ne lui envoyait pas d'argent, il lui serait impossible de sauver la religion de l'abîme où le schisme l'avait précipitée. Jean mendia avec une onction si persuasive, que les seigneurs, les prélats, le parlement et l'Université elle-même, consentirent à lui accorder quelques secours.

Sa sainteté fut plus heureuse en Provence, en Savoie, dans le Portugal, dans l'Achaïe, dans la Macédoine et dans les îles de la mer Égée qui étaient encore au pouvoir des chrétiens : les princes qui gouvernaient ces contrées autorisèrent le pape à lever des décimes sur le clergé et à piller les fidèles; ce qui le mit en état de poursuivre ses projets contre Ladislas. Il fut du reste fort bien secondé par Louis d'Anjou, qui avait hâte de réunir sur sa tête la double

couronne de Naples et de Sicile; les deux alliés rassemblèrent leurs forces et marchèrent contre le roi de Naples, qu'ils rencontrèrent sur les bords du Gariglian.

Dans la nuit, l'armée des confédérés passa la rivière, partie à gué et partie sur des pontons, et tomba sur les troupes de Ladislas à la pointe du jour. « L'attaque commença de part » et d'autre avec des cris terribles, dit le moine de Saint-Denis dans sa chronique; au même instant, l'air fut obscurci » d'un nuage de traits qui portèrent la mort dans tous les » rangs. Alors les combattants se joignirent et s'attaquèrent » à l'arme blanche, avec une fureur telle que les soldats paraissaient être des bêtes féroces plutôt que des hommes; » il y eut une mêlée affreuse, dans laquelle on ne voyait que » des épées, des lances et des haches qui se levaient et » s'abaissaient avec la rapidité de l'éclair. Les ruses de » guerre furent oubliées; soldats et chefs, tous ne songeaient qu'à égorger; enfin le nombre triompha: les » bandes de Ladislas furent taillées en pièces, et lui-même » ne put échapper au vainqueur qu'en se sauvant dans un » château voisin, appelé Roche-Sèche, où il avait trois mille » hommes de réserve. Lorsque le carnage eut cessé, le pillage commença; et l'inepte Louis d'Anjou, au lieu de poursuivre les débris de l'armée sicilienne et de profiter de la » victoire qu'il avait remportée, s'endormit dans l'enivrement du succès et retourna triomphalement à Rome, traînant à sa suite ses prisonniers et les étendards enlevés à » Ladislas. Il fut reçu à son entrée dans la ville sainte par le pontife, entouré de ses cardinaux et d'un nombreux » clergé; le porche de la basilique de Saint-Pierre fut pavoisé

» comme pour un triomphateur, et les drapeaux, encore tout » souillés de sang, furent arborés sur le maître autel. »

Balthasar renouvela ensuite les anathèmes prononcés contre le prince vaincu, excommunia ses descendants jusqu'à la troisième génération, les déclara déchus des trônes de Naples et de Jérusalem, et couronna solennellement le vainqueur. Mais pendant que l'on célébrait par des fêtes le succès du prince français, son compétiteur ralliait les débris de son armée et levait de nouvelles troupes; de sorte qu'il fut bientôt en état de tenir la campagne et de reprendre les hostilités, tandis que Louis d'Anjou, qui avait laissé son armée se désorganiser, se trouva dans l'impossibilité de lutter contre Ladislas, et fut obligé de repasser en France.

Jean XXIII, qui se voyait exposé par ce départ précipité à de cruelles représailles, songea à sa sûreté personnelle, et se hâta d'envoyer des agents secrets à Ladislas pour négocier la paix: le prince, qui était encore sous l'impression de sa défaite, accueillit avec joie les propositions du pape, et conclut un traité dont les conditions étaient également honteuses pour les deux partis. Balthasar reconnaissait Ladislas légitime roi de Naples, s'engageait à le remettre en possession de la Sicile, et à lui fournir des troupes; il le nommait grand gonfalonier de l'Église romaine, et attachait à ce titre une pension de deux cent mille ducats, hypothéquée sur les villes d'Ascoli, de Viterbe, de Pérouse et de Bénévent; enfin il lui faisait l'entière remise de la rente de quarante mille ducats que Naples devait au saint-siège depuis dix années. De son côté, Ladislas s'engageait à reconnaître Jean XXIII seul légitime souverain de l'Église; il faisait serment de

contraindre Grégoire XII à renoncer au pontificat, en lui donnant en échange une pension de cinquante mille ducats, le gouvernement de la marche d'Ancône, et trois chapeaux de cardinaux pour ses parents.

En conséquence de ce singulier traité, le prince signa la déclaration suivante : « Après avoir douté quelque temps » de la régularité de la promotion de Balthasar Cossa à la » chaire apostolique, nous avons recherché les lumières de » la vérité, et il a plu à Dieu de nous faire connaître que » Jean XXIII avait été élu canoniquement. C'est pourquoi, » en notre nom et en celui de tous nos sujets, nous lui pré- » tons serment d'obédience et de fidélité. »

Pendant la conclusion de ce marché entre l'autel et le trône, Grégoire se trouvait enfermé à Gaëte, sous la protection du prince qui venait de le vendre à son ennemi. Quoique prisonnier, le saint-père ne voulut pas céder, et dès qu'il eut connaissance de cette trahison insigne, il assembla sa cour afin de déterminer le meilleur parti à prendre pour échapper au péril.

On décida immédiatement que le pape et ses cardinaux s'embarqueraient pour la marche d'Ancône et iraient réclamer l'appui de Charles Malatesta, duc de la province. Grégoire vint en effet fixer sa résidence à Rimini, d'où, selon la coutume des papes, il foudroya d'anathèmes tous ses compétiteurs ainsi que leurs adhérents.

Depuis son traité avec le roi de Naples, Jean XXIII gouvernait Rome en despote absolu, accablant les citoyens d'exactions, et n'épargnant ni ses cardinaux ni les officiers de sa cour, car Théodoric de Niem rapporte qu'il invitait les

ecclésiastiques de son obédience à des festins pour faire un appel à leur bourse, sous le nom de collecte de la cène. Voici, ajoute l'auteur, comment le saint-père s'y prenait : « Il » faisait verser à ses convives des vins généreux, et quand » l'ivresse avait gagné toutes les têtes, il appelait des camé- » riers qui présentaient des urnes vides dans lesquelles cha- » cun mettait son offrande. Ceux qui se dispensaient d'as- » sister aux orgies de Balthasar Cossa n'échappaient point » pour cela à sa cupidité; les officiers de la chambre apo- » stolique venaient le lendemain leur présenter des quittances » de sommes empruntées au saint-père; ceux qui préten- » daient ne point avoir de dettes étaient immédiatement » arrêtés, conduits dans les cachots du Vatican, et torturés » par les inquisiteurs, qui les forçaient, selon l'expression » pittoresque de Jean, « à délier la bourse. »

Il établit en outre des impôts sur le vin, sur les blés, sur le sel, et même sur la main d'œuvre des artisans; enfin, à l'exemple des rois de France, il altera les monnaies et ruina entièrement le commerce de l'Italie inférieure. Toutes les richesses qu'il arrachait aux peuples étaient partagées entre ses concubines et ses mignons, ou étaient englouties dans des travaux de bâtisses inutiles ou ridicules; c'est ainsi qu'il dépensa des sommes prodigieuses pour faire relever la muraille intérieure du bourg de Saint-Pierre, et pour faire pratiquer un chemin dérobé entre les parois des murailles, afin de pouvoir introduire secrètement dans son palais les victimes de ses débauches ou de sa tyrannie.

Malgré la paix apparente qui existait entre le pontife et le roi de Naples, ces deux ambitieux ne s'en faisaient pas moins

une guerre tacite, comme il fut aisé de le voir à l'occasion du concile qui avait été convoqué au Vatican pour confirmer les actes du synode de Pise. Le prince défendit à Jean de retarder l'époque de cette assemblée, et sur son refus d'obtempérer à ses désirs, il fit occuper les environs de Rome par ses troupes et empêcha les prélats étrangers d'entrer dans la ville sainte. Il en résulta que cette réunion fut très-peu nombreuse, quoique le pontife lui donnât orgueilleusement le titre d'œcuménique.

Clémangis rapporte un incident fort bizarre qui vint malencontreusement troubler les délibérations de ce concilia-bule: « Dès l'ouverture de la première session, dit-il, après la » célébration de la messe du Saint-Esprit, on vit tout à coup » un hibou s'envoler d'un angle de l'église et venir s'abattre » sur la draperie du trône pontifical, d'où il regardait fixe- » ment Jean XXIII. Chacun des prélats manifestait son éton- » nement de ce que cet oiseau, ennemi de la lumière, sortait » en plein jour de sa retraite; les uns en tiraient de funestes » présages, les autres ne pouvaient s'empêcher de sourire, » et disaient que le Saint-Esprit avait pris une forme étrange » pour descendre au milieu d'eux; le pape seul, dominé par » une crainte superstitieuse, ne put soutenir l'immobilité du » regard fauve du hibou; il descendit de son trône et sortit » de la basilique; les assistants suivirent son exemple, » et laissèrent le champ libre à l'oiseau de Minerve. Le len- » demain la même scène se renouvela: à peine le proto- » notaire eut-il commencé la lecture du programme du » concile, que le hibou prit son vol, et après avoir fait plu- » sieurs fois le tour de la nef, vint comme la première fois

» s'abattre sur le dais pontifical. Jean, plus maître de lui que » la veille, resta calme, et ordonna aux Pères de tuer cet » animal qui venait troubler leurs saintes délibérations. » Aussitôt les cardinaux, les évêques, les abbés, poursui- » virent le hibou en jetant après lui leurs crosses et leurs » bonnets, le traquèrent de toutes parts, et le firent tomber » haletant sur le maître autel, où il fut écrasé par un » cardinal. »

Le calme s'étant rétabli dans l'assemblée, on reprit le cours des séances: on s'occupa d'abord de régulariser les préceptes qui commandaient de livrer aux bourreaux les réformateurs dont les doctrines étaient contraires aux croyances de l'Église romaine, et tendaient à renverser l'autorité pontificale.

Voici la bulle qui fut rendue à cette occasion: « Ainsi donc, » comme il s'est élevé des esprits audacieux, des docteurs » infâmes qui osent condamner la puissance souveraine que » le vicaire du Christ a reçue de Dieu lui-même, nous les » dénonçons aux fidèles comme des corrupteurs de la foi, » qui veulent écraser la religion sous les débris de l'Église: » et nous rangeons parmi eux les commentateurs des écrits » de l'abominable Jean Wiclef, cet infâme hérésiarque qui » appelle les papes de simples évêques, qui les accuse d'a- » voir anéanti les dogmes, le culte et la morale évangélique, » et d'avoir assujetti les fidèles aux pratiques et aux pompes » du paganisme. Ce rhéteur philosophe ayant soufflé son » esprit de corruption dans toutes les écoles de la chré- » tienté et dans les universités, nous avons résolu de » suivre les conseils de l'Apôtre et d'exterminer les hérési-

» ques jusqu'au dernier, parce qu'un atome de levain suffit
» pour corrompre toute la pâte.

» Néanmoins, avant de prononcer une sentence terrible
» contre les coupables, nous avons voulu éclairer notre esprit
» des lumières de nos cardinaux, de nos évêques et de nos
» docteurs orthodoxes; et c'est après une délibération solen-
» nelle que nous avons condamné les ouvrages de l'Anglais
» Wiclef, son Dialogue, son Trialogue et ses autres opuscules,
» comme fauteurs d'hérésies; en conséquence de notre déci-
» sion, ils seront brûlés publiquement dans tous les royaumes
» de la chrétienté; et les adeptes de l'excommunié seront
» livrés au saint tribunal de l'inquisition pour être torturés;
» car le Christ a dit: Si quelqu'un ne demeure pas en moi,
» il sera arraché comme le sarment; il deviendra sec, on le
» jettera au feu et il brûlera!»

C'était la première fois que les papes rendaient une bulle contre les doctrines réformistes, qui se produisaient déjà sous la dénomination de Hussisme, du nom de Jean de Hus, le continuateur de Jean Wiclef, et qui devaient bientôt séparer les chrétiens d'Occident en deux sectes puissantes, les protestants et les catholiques.

Quoique Jean XXIII parut triompher à Rome, ses compétiteurs n'en exerçaient pas moins la souveraine autorité dans leurs résidences; Grégoire XII fulminait des anathèmes dans la marche d'Ancône, et Benoît XIII s'affermissait dans le royaume d'Aragon, en confirmant l'usurpation de Ferdinand, comte d'Urgel, et en lui transmettant les droits des légitimes souverains de ce royaume sur la Sicile, sur la Sardaigne et sur l'île de Corse; il y mettait toutefois pour condition que

le prince lui fournirait chaque année trois galères armées, une somme de cent mille ducats et des troupes en nombre suffisant pour sa défense.

Pierre de Luna, ennuyé de son inaction, voulut, pour se distraire, convertir les juifs aragonais, et indiqua des conférences publiques à Tortose, afin de confondre, disait-il, tous les docteurs hébreux. Le savant rabbin Salomon, le célèbre Ben Virga et Vidal, ainsi que plusieurs Israélites d'un profond savoir, se rendirent à cette assemblée. Benoît les reçut avec une grande aménité, et leur parla en ces termes: « Honorables Hébreux, débris d'une nation autrefois chérie
» de Jéhovah, et maintenant rejetée du sein de Dieu, en-
» fants de David, soyez les bienvenus dans le temple du
» Christ, et osez professer avec courage devant nous la foi de
» Moïse. » Ensuite il fit la lecture d'un long sermon commençant par ces paroles d'Isaïe: « Venez, débattons nos droits
» hardiment... Mais si vous êtes rebelles, vous serez consumés
» par l'épée. »

Quand il eut terminé son discours, le rabbin Vidal prit la parole, sans être effrayé par le texte menaçant du prophète, et rétorqua tous les arguments du pontife avec une force de logique et une élégance de dialectique qui fit l'admiration des assistants. Au rapport de l'historien juif Abunstro, ses coreligionnaires eurent les avantages dans cette lutte théologique; au contraire, si l'on ajoute foi aux assertions de Surita, auteur des Annales d'Aragon, et au chroniqueur Nicolas Antoine, le pape obtint un succès prodigieux et convertit des juifs par milliers. Cette dernière opinion n'est guère admissible, puisque ce fut à la même époque que Benoît

publia ses constitutions contre les Israélites, fit fermer leurs synagogues, leur défendit d'exercer aucun négoce ni de prêter de l'argent, et les défera aux tribunaux de l'inquisition, cette terrible institution, qui couvrait le sol de l'Espagne, de la Castille, de la Navarre, du Portugal et de l'Aragon, depuis le commencement du quatorzième siècle, et qui chaque année renouvelait ses sacrifices humains en l'honneur de la Divinité!

Le schisme avait bien influé sur les dominicains et sur les familiers du saint-office, puisque les uns reconnaissaient Benoît, les autres Grégoire XII ou Jean XXIII, mais les peuples des Espagnes n'avaient rien gagné à ces débats. Au lieu d'un grand inquisiteur ils en avaient trois; et suivant que la fortune favorisait tel ou tel parti, celui qui triomphait, voulant l'emporter sur son devancier par la magnificence des auto-da-fé, augmentait le nombre des victimes qui devaient être livrées aux flammes.

Avant l'arrivée de Benoît, des tribunaux extraordinaires avaient été établis par ses compétiteurs dans les provinces des Algarves et de Valence, afin de multiplier et de faciliter les recherches des inquisiteurs: le pape les suspendit de leurs fonctions, non par un motif d'humanité, mais uniquement parce qu'ils étaient dévoués à ses ennemis, et il institua de nouveaux tribunaux.

Sa bulle indiquait les règles générales que devaient suivre les inquisiteurs dans l'exercice de leur redoutable ministère, et quels étaient les crimes dont ils devaient poursuivre la vengeance.

« Par notre souveraine autorité et au nom de celui qui

» nous a conféré un pouvoir absolu sur la terre et dans les cieux, nous déclarons, disait le saint-père, entachés d'hérésie, et nous déferons au saint tribunal de l'inquisition:

» 1° Ceux qui, dans leurs blasphèmes, auront énoncé des principes hétérodoxes sur la toute-puissance ou sur les attributs de la Trinité divine, lors même qu'ils les auraient proférés dans l'emportement de la colère ou dans le délire de l'ivresse.

» 2° Ceux qui sont adonnés à la magie noire, aux divinations, aux enchantements, aux sortilèges, et qui dans leurs opérations se servent de paroles outrageantes pour la religion.

» 3° Ceux qui font des pactes avec les esprits des ténèbres pour en obtenir des faveurs, et qui leur jurent obéissance, foi et adoration sur le livre intitulé la Clavicule de Salomon.

» 4° Ceux qui, après avoir été excommuniés, restent une année entière sans racheter leur absolution, ni satisfaire à la pénitence qui leur avait été imposée.

» 5° Ceux qui admettent la foi orthodoxe, mais qui se refusent à une obéissance aveugle envers le pape, et qui ne le reconnaissent point comme vicaire du Christ et chef suprême des fidèles.

» 6° Les receleurs, fauteurs et adhérents des hérétiques et des schismatiques.

» 7° Ceux qui condamnent l'institution sacrée du tribunal de l'inquisition ou qui mettent des obstacles à la marche de sa justice.

» 8° Tous les souverains, les princes ou les gouverneurs

de royaumes, de provinces et de villes qui ne prendront pas la défense de l'Église lorsqu'ils en seront requis par les inquisiteurs.

» 9° Les gens de loi qui favorisent les hérésies, en aidant de leurs conseils les schismatiques, et qui cherchent à les enlever à la justice des inquisiteurs.

» 10° Toutes les personnes qui donnent la sépulture ecclésiastique aux excommuniés, attendu que les morts, dénoncés comme hérétiques, ne peuvent être soustraits au supplice qu'ils ont mérité, leur mémoire devant être flétrie, leurs ossements exhumés et brûlés, et leurs biens confisqués au profit du saint-siège.

» Enfin, tous les écrivains dont les ouvrages renferment des propositions contraires à la foi ou à l'obéissance due au pape, ou qui émettent des principes dont les conséquences pourraient conduire à l'hérésie. »

Quoique ce décret soumit à la juridiction des inquisiteurs toutes les personnes coupables des délits compris dans ces catégories, il exceptait cependant les papes, les légats, les nonces et les officiers du saint-siège : lors même qu'ils étaient reconnus hérétiques, les inquisiteurs n'avaient pas le droit de les poursuivre sans un ordre spécial de la cour pontificale. La même prérogative s'étendait aux chefs de quelques diocèses, mais non jusqu'aux princes, qui étaient tous justiciables de la sainte inquisition, et pouvaient être livrés aux flammes des bûchers comme les derniers de leurs sujets.

Pendant que Benoît désolait l'Espagne avec ses légions d'inquisiteurs, Jean XXIII poursuivait le cours de ses infamies en Italie; enfin, il devint tellement en exécration aux

Romains, que Ladislas résolut d'exploiter à son profit la haine dont il était l'objet, de renverser son autorité et de s'emparer de la ville sainte. A cet effet, il organisa une conspiration, et gagna, à prix d'or, plusieurs compagnies de soldats, espèce de gens qui sont toujours prêts à se vendre. Quand toutes ses mesures furent prises, le prince se présenta devant Rome avec quelques troupes d'élite, pénétra dans l'enceinte de la basilique de la Sainte-Croix de Jérusalem, par une ouverture qui avait été pratiquée aux remparts, et se jeta dans les rues. Alors commença un massacre effroyable; tous les évêques, les prêtres et les moines qui tombèrent entre les mains des soldats furent impitoyablement massacrés, les religieuses furent violées, les églises pillées, les couvents incendiés; et la rage de ces forcenés ne se ralentit que quand ils n'eurent plus la force d'égorger.

Ladislas se porta ensuite au Vatican pour arrêter le pape, qui, fort heureusement pour lui, s'était sauvé avec ses cardinaux dès le commencement de l'action : le vainqueur fut obligé de se borner au pillage du palais pontifical; il fit main basse sur les ornements sacrés de la chapelle, sur les bijoux, sur les reliques des saints, qui étaient enchâssées dans des boîtes d'or ou d'argent massif et ornées de pierres précieuses.

Là ne s'arrêtèrent pas les profanations; par les ordres du roi de Naples, les soldats transformèrent la basilique de Saint-Pierre en caserne, firent manger leurs chevaux sur l'autel de l'Apôtre, et de chacune des chapelles de cette magnifique église ils firent des lieux de débauches. Les armoiries et les statues de Jean XXIII furent brisées, ses bannières arrachées,

et après quinze heures d'une lutte opiniâtre, Ladislas chassa tous les partisans du pape, et se trouva maître absolu dans Rome.

Les citoyens furent pressurés par le nouveau tyran, ainsi qu'ils l'avaient été par Jean XXIII, « de telle sorte, dit un ancien auteur, qu'il semble réellement que les papes et les rois se plaisent à montrer aux peuples que leur institution n'est rien moins que divine, et que le mieux serait de les occire tous. »

Tout en surveillant la levée des contributions forcées dont il avait frappé la ville sainte, Ladislas ne perdait pas de vue les avantages qu'il pouvait tirer de sa position. En politique habile, il résolut de ne donner ni relâche ni repos à son ennemi qu'il ne l'eût terrassé; et il envoya à la poursuite de Jean une troupe de cavaliers, qui le chassèrent successivement de Sutri, de Viterbe, de Montefiascone et de Sienne. Pressé par le danger, le saint-père voulut se mettre sous la protection d'une ville puissante qui fût en état de résister à son ennemi, et il s'adressa aux Florentins pour obtenir la permission de se réfugier dans leur cité : sa demande ayant été rejetée, il se rabattit sur Bologne, où il avait encore conservé une grande prépondérance.

Néanmoins, se voyant traqué comme une bête fauve, et redoutant d'être bientôt assiégé dans son dernier asile, Jean se décida à traiter avec l'empereur Sigismond, afin de ressaisir avec son appui toute son autorité sur l'Italie. Les ambassadeurs chargés de cette importante mission étaient les cardinaux Chaland et Zabarelle, et le célèbre moine grec Manuel Chrysoloras, le régénérateur des belles-lettres en Occident.

Leurs instructions portaient qu'ils devaient s'entendre avec Sigismond pour déterminer l'époque de la tenue d'un concile; et qu'ils s'opposeraient de toutes leurs forces à ce qu'on choisit pour cette réunion une ville dépendante de l'empire. Or, il arriva que l'empereur demanda précisément que Constance, ville du duché de Souabe, fut désignée pour le lieu des conférences; et sa volonté à cet égard fut si formellement exprimée aux députés, que ceux-ci se trouvèrent obligés d'y adhérer.

Jean, informé du résultat des négociations, maudit la fatalité qui le contraignait à convoquer le concile dans un pays étranger, et à se livrer pieds et poings liés à un prince qui avait été autrefois son ennemi. Néanmoins, comme il ne lui restait pas d'autre parti à prendre que celui de la soumission, il dissimula son mécontentement, et fit solliciter une entrevue particulière avec l'empereur. Sigismond accéda à la prière du pape, et vint le recevoir à Lodi; mais toute l'éloquence de Jean ne put changer la détermination du prince, et il fut obligé d'accepter la ville de Constance pour la tenue du synode.

Ces préliminaires arrêtés, le pape quitta l'empereur et retourna à Bologne, auprès de François Gonzague, un de ses partisans. Il était à peine installé, qu'on apprit la nouvelle que Ladislas accourait à la tête d'une armée considérable pour assiéger le saint-père dans sa résidence. Aussitôt les cardinaux furent pris d'une panique et désertèrent la cour pontificale jusqu'au dernier; Jean, seul, attendit son ennemi sans frayeur : la raison en était toute simple; il avait pris ses mesures pour le faire empoisonner par une de ses maîtresses.

Monstrelet, chroniqueur contemporain, raconte ainsi la mort du roi de Naples : « Ce prince ne pouvait pas vivre de » longues années, parce qu'il était trop adonné à la débauche » et parce qu'il avait excité trop de haine par ses cruautés; » aussi mourut-il empoisonné d'une manière infâme. Une de » ses maîtresses, la fille d'un médecin vendu à Jean XXIII, » devint l'instrument de la vengeance du pape. Par les con- » seils de son père, elle fit usage d'une préparation empoi- » sonnée, qu'il lui assurait être un puissant aphrodisiaque » capable de ranimer les ardeurs de Ladislas; elle en frotta » le siège de la pudeur, et après une nuit de voluptés, son » amant mourut dans ses bras! »

Léonard Arétin et Antoine de Florence, contemporains de Ladislas, sont d'une opinion différente; ils affirment que ce roi mourut d'une maladie honteuse qui lui avait rongé les parties naturelles. Cette assertion détruirait l'opinion générale qui attribue l'apparition du mal vénérien aux relations des Espagnols avec les femmes du nouveau continent : et ce qui semblerait confirmer que l'origine de ce mal honteux a précédé l'époque de la découverte de l'Amérique, c'est une ordonnance très-curieuse de la reine Jeanne de Naples, pendant son séjour à la cour de Clément VI, en 1347, c'est-à-dire cent quarante-cinq ans avant le voyage de Christophe Colomb. La reine enjoignait aux courtisanes de la ville d'Avignon, la résidence des papes, de ne point sortir d'un grand monastère situé près du couvent des Augustins, qui leur était affecté. « Les filles et femmes folles de leur corps, ainsi » s'exprime l'ordonnance, seront soumises à une abbesse qui » sera nommée chaque année par le consul; toutes porteront

» l'aiguillette rouge sur l'épaule. Quant à celles qui auront » contracté le mal provenant de paillardise, et qui n'en feront » pas la déclaration, elles subiront la peine du fouet et du » bannissement. »

D'après les témoignages des divers historiens, et surtout en raison de ce document authentique, ne serait-on pas en droit de conclure que le mal affreux qui infecte les générations de puis plusieurs siècles, s'est déclaré pour la première fois dans la ville d'Avignon, la résidence des prêtres, des cardinaux et des papes?.....

Ladislas mort, le saint-père quitta Bologne et se rendit au concile de Constance : préalablement il s'était ménagé des appuis, dans le cas d'un revers, et avait fait un traité d'alliance avec le duc d'Autriche, qu'il avait nommé capitaine général des troupes de l'Église romaine, en affectant à son titre une pension de six mille florins sur le trésor apostolique; il avait également acheté la protection de Burchard, marquis de Bade, et de Jean, comte de Nassau, électeur de Mayence, moyennant une somme de seize mille florins d'or

Quoiqu'il eût pris toutes les précautions que commandait la prudence, Jean ne laissait pas de redouter les conséquences d'un concile qui pouvait prononcer sa déposition, et il était bien résolu à le dissoudre, sous quelque prétexte, dès que les Pères seraient assemblés.

Plusieurs écrivains qui accompagnaient le saint-père dans son voyage racontent divers incidents qui montrent combien son esprit était tourmenté et quelles étaient ses inquiétudes sur les résultats des conférences. « Pendant que nous » étions sur la montagne de l'Arlberg, dans le Tyrol, dit

» Théodoric de Niem, le pape tomba de cheval, et nous accourûmes pour le relever en lui demandant s'il était blessé — Non! de par tous les diables! s'écria-t-il; mais cette chute est de sinistre présage et m'indique que j'aurais mieux fait de rester à Bologne. » Et regardant dans la vallée la ville de Constance, il ajouta : « Je crois bien que c'est ici la fosse où l'on attrape les renards! »

Enfin, le 18 octobre 1414, il fit son entrée dans la cité et y trouva déjà réunis les ambassadeurs de tous les rois de l'Europe; des seigneurs, des princes, une foule d'évêques, d'archevêques; les légats de Grégoire XII et de Benoît XIII. et des députations de tous les corps de métiers. D'après les détails qui nous ont été conservés dans le manuscrit de Breslau, l'assemblée comptait quatre patriarches, vingt-huit cardinaux, trente métropolitains, deux cent six évêques, trente-trois évêques titulaires, deux cent trois abbés, dix-huit auditeurs du sacré palais, quatre cent quarante docteurs en théologie ou en droit, vingt-sept protonotaires, deux cent quarante scripteurs de bulles, cent vingt-trois procureurs du pape, vingt-quatre sportulani ou distributeurs d'offrandes, vingt-huit bedeaux du consistoire, cent vingt-huit comtes, six cents barons ou gentilshommes, quarante-huit orfèvres avec leurs commis, quatre cent cinquante drapiers avec leurs employés, vingt-deux chaussetiers avec leurs garçons, quatre-vingt-six pelletiers, quatre-vingt-huit charpentiers et serruriers, environ trois cents cabaretiers ou aubergistes avec leurs valets, soixante-douze banquiers ou changeurs, soixante-cinq apothicaires, trois cent trente-six barbiers, cinq cent six ménétriers, sept cent dix-huit

femmes publiques, vingt-sept ambassadeurs de rois, ducs ou comtes, et enfin d'un grand nombre de députés d'évêques, de villes et d'universités.

Dans son discours d'ouverture, Sigismond prévint les Pères qu'il les avait convoqués pour prendre avec eux des mesures propres à rétablir la paix dans l'Église en faisant cesser le schisme; qu'en conséquence il croyait utile à la cause de former des réunions où Jean XXIII lui-même ne serait point admis, afin que les débats n'en fussent pas gênés. Le rusé pape, qui connaissait la vénalité de ceux qui devaient le juger, n'éleva aucune objection, et feignit même de vouloir rester étranger aux délibérations; mais ses agents manœuvrèrent avec tant d'habileté, et surent employer si à propos les présents, les menaces et les promesses, que les membres influents de l'assemblée passèrent à son parti et le rendirent maître du concile.

Tout allait au gré de ses désirs, lorsque, malheureusement pour lui, on eut vent de ce qui se passait : l'empereur pour déjouer ses savantes combinaisons décida que les votes seraient recueillis par nation et non par personne; puis, sans laisser au pontife le temps de former de nouvelles intrigues, il mit aux voix la proposition tendant à déclarer le saint-siège vacant; ce qui fut accepté. Enfin, et toujours séance tenante, on vint présenter à sa Sainteté une formule de cession ainsi conçue : « Moi, Jean XXIII, je déclare, je m'engage et je jure à Dieu et à ce sacré concile de donner librement et de mon plein gré la paix à l'Église par ma cession pure et simple du pontificat, que je promets d'exécuter aussitôt que Benoît XIII et Grégoire XII auront renoncé à

» leurs prétendus droits, ou même s'ils viennent à mourir. » Après bien des difficultés, le saint-père consentit à la lire à haute voix dans l'assemblée; quand il fut arrivé à ces paroles : « Je jure, » il se mit à genoux, et étendant la main sur un Christ, il fit serment d'observer les conditions indiquées dans la formule de cession.

Aussitôt l'empereur se leva et engagea les Pères à procéder à l'élection d'un nouveau pape; mais à cette proposition, Jean bondit sur son siège, déclara qu'il était à bout de concessions, et menaça de quitter Constance si le prince persistait dans ses projets criminels. Pour toute réponse, Sigismond ordonna à ses officiers de placer des gardes à toutes les portes de la ville, et il signifiâ au pontife qu'il eût à souscrire son abdication sur l'heure même et sans aucune restriction. Jean XXIII refusa formellement d'obéir au prince, l'appela fou, ivrogne, barbare, gueux, mendiant, et le menaça des foudres ecclésiastiques. Sigismond, n'osant point sévir contre lui, se contenta de le faire reconduire à son palais, et donna ordre de le garder à vue. Néanmoins Jean parvint à tromper la vigilance de son ennemi; et un soir, la veille d'une grande fête, après avoir fait enivrer les soldats commis à sa garde, il se déguisa en palefrenier et sortit sur un mauvais cheval, couvert d'une grosse casaque de toile et ayant une arbalète suspendue à l'arçon de sa selle; il gagna sans difficulté la ville de Schaffhouse, où le duc d'Autriche, qui avait favorisé sa fuite, vint le retrouver.

De cette résidence, Jean écrivit à ses officiers qu'ils eussent à se rendre auprès de lui, sous peine d'excommunication; il adressa également une lettre au roi Charles VI, au duc

d'Orléans et à l'Université de Paris, pour donner des explications sur sa conduite, et afin de rendre l'empereur et le concile suspects à la cour de France: il poussa même l'impudence jusqu'à écrire à Sigismond qu'il ne s'était pas retiré du concile par crainte, mais seulement par raison de santé, et pour venir respirer un air plus pur que celui de Constance. Comme il ne se trouvait pas assez en sûreté à Schaffhouse, il vint s'établir à Lauffenbourg sur le Rhin, en ayant soin toutefois, avant son départ, de faire dresser par un notaire, et en présence de témoins, une protestation par laquelle tous les actes qu'il avait signés au concile étaient déclarés nuls et nonavenus, comme lui ayant été arrachés par la violence.

Huit jours étaient à peine écoulés que le saint-père abandonnait encore cette dernière résidence, sur la nouvelle que l'empereur se préparait à attaquer le duc d'Autriche, son allié; il se retira à Fribourg, dans le Brisgau, place réputée imprenable. Dès lors, Jean put, à son tour, imposer des conditions à ses ennemis; il envoya aux Pères du concile une déclaration portant, qu'il était prêt à retourner à Constance, si les ambassadeurs et les princes de toutes les puissances s'engageaient à lui donner un sauf-conduit et à ne point attenter à sa liberté, quelque chose qu'il lui convînt de faire; et que dans le cas où l'on prononcerait sa déchéance du saint-siège, on lui conserverait le titre de légat perpétuel d'Italie, avec la jouissance sa vie durant de la province de Bologne, du comtat d'Avignon, d'une pension de trente mille florins d'or, hypothéquée sur les villes de Venise, de Florence et de Gènes; en outre, qu'il ne relèverait d'aucune puissance au

monde, et qu'il ne serait obligé de rendre compte à personne de ses actions.

Ces ouvertures donnèrent quelque espoir aux Pères du concile d'entrer en arrangements avec Balthasar Cossa, et ils s'empressèrent de lui envoyer des députés à Fribourg. Ce pape éhonté leur donna audience dans sa chambre à coucher, étant encore au lit et dans une position tellement indécente, que les ambassadeurs pouvaient se croire à une cérémonie des chaises percées; les pieux prélats restèrent néanmoins auprès de lui, et parurent même prendre plaisir à écouter des récits obscènes, tant ils avaient à cœur de réussir dans leurs négociations; ensuite, ils lui rendirent compte de tout ce qui s'était passé en son absence au concile et du désir qu'exprimaient les Pères de le voir au milieu d'eux. Leur harangue terminée, Jean fit cette réponse : « Non, je n'irai point me » mettre dans la gueule du loup; retournez à ce concile maudit, » mélange impur de rois, de sayetiers et de filles d'amour, » dites à ceux qui vous ont envoyés que je les excommunie, » et que je ne leur accorderai jamais ni trêve ni repos. »

Les députés reprirent, confus et humiliés, le chemin de Constance, et annoncèrent à leurs collègues le mauvais succès de leurs démarches. Alors on continua les séances et les informations contre Jean XXIII, afin de procéder immédiatement à sa déposition.

Jean Gerson, chancelier de Paris, nommé rapporteur dans cette affaire, lut en pleine audience un acte d'accusations atroces, toutes appuyées de preuves matérielles et irrécusables. Il déclara qu'il était formellement démontré que Jean XXIII s'était élevé au pontificat en faisant empoisonner

son prédécesseur par son médecin Daniel de Sainte-Sophie, et qu'il avait ensuite empoisonné celui-ci avec du vin de Chypre, pour n'avoir pas à redouter les indiscretions d'un complice; qu'il avait violé trois cents jeunes religieuses de différents couvents; qu'il avait eu des relations incestueuses avec la femme de son frère; qu'il s'était livré à des actes de sodomie avec de jeunes moines, et que plusieurs en avaient contracté des flux de sang dont ils étaient morts; qu'il avait abusé d'une famille entière, composée de la mère, du fils, de trois jeunes sœurs, dont la plus âgée avait à peine douze ans, et que le père seul était parvenu à se soustraire à ses horribles caresses; qu'il avait trafiqué des évêchés, des saints ordres, des indulgences, des taxes, des grâces et même des excommunications; enfin, qu'il avait fait torturer des milliers d'innocents à Bologne et à Rome!

En conséquence de ces faits, les Pères rendirent la sentence suivante : « Le concile général de Constance, après » avoir invoqué le nom du Christ, et après avoir examiné » les accusations portées contre Jean XXIII et établies sur » des preuves irrécusables, prononce, décerne et déclare » que Balthasar Cossa est l'oppresseur des pauvres, le per- » sécuteur des justes, la colonne des méchants, l'idole des » simoniaques, l'esclave de la chair, la lie des vices, un » homme dépourvu de toute vertu, un miroir d'infamie, un » diable incarné; comme tel, le dépose du pontificat, défen- » dant à tous les chrétiens de lui obéir et de l'appeler pape. » En outre, le concile se réserve de le punir de ses crimes » selon les lois de la justice séculière, et de le poursuivre » comme pécheur obstiné et endurci nuisible et incorrigible,

» dont la conduite est abominable et les mœurs infâmes ;
 » comme simoniaque, ravisseur, incendiaire, perturbateur de
 » la paix et de l'union de l'Église ; comme traître, meurtrier,
 » sodomite, empoisonneur, incestueux, corrupteur de reli-
 » gieuses et de jeunes moines !!!..... » Le décret des Pères
 renfermait cinquante-quatre articles dont l'évêque de Posnanie
 fit publiquement la lecture, et vingt autres qui furent tenus
 secrets, tant les crimes qu'ils énonçaient étaient épouvanta-
 bles ! et cependant le monstre qui les avait commis s'intitulait
 souverain pontife, chef de l'Église, père des fidèles, succes-
 seur de l'Apôtre, vicaire de Dieu sur la terre ! Il était déclaré
 infallible, et ses arrêts devaient être acceptés comme s'ils
 fussent émanés de la Divinité elle-même !!!.... Telles sont
 du moins les doctrines de ces hommes dépravés, ambitieux
 et cruels, qui cherchent à perfectionner l'art de duper les
 peuples, et qui battent monnaie sur les marches de l'autel et
 sur celles du trône !

Toutes les turpitudes de Jean XXIII se trouvant mises à
 découvert, le duc d'Autriche n'osa pas rester dans son parti ;
 et pour faire sa paix avec Sigismond, il trahit le pape et le
 fit arrêter dans la ville de Ratoffzell.

N'ayant plus aucun espoir d'échapper à ses ennemis ni de
 reconquérir le saint-siège, Jean prit le parti de la soumis-
 sion ; après avoir écouté la lecture du décret qui prononçait
 sa déchéance, il apposa sa signature au bas de l'acte et l'ap-
 prouva dans tout son contenu. Ensuite on le transféra au
 fort de Gatlében ; on le dépouilla des ornements pontificaux ;
 ses domestiques et ses pages lui furent enlevés ; on ne lui
 laissa qu'un cuisinier.

L'assemblée eut alors à s'occuper de la condamnation du
 célèbre Jean de Hus et de son disciple Jérôme de Prague,
 ces hardis novateurs qui, appuyés par le seul ascendant
 qu'exerce le génie sur les masses, avaient osé attaquer les
 souverains pontifes et prêcher les réformes religieuses.

Jean de Hus était accusé d'avoir manqué de respect et de
 soumission envers le saint-siège dans un discours qu'on re-
 produisit à son interrogatoire, et qui était ainsi conçu :
 « Peuples, écoutez ma parole qui est la parole de Dieu !
 » apprenez à connaître les papes qui s'arrogent la suprême
 » autorité sur toute la terre. Sachez que ce sont tous des
 » fourbes, des spoliateurs, des hérétiques, des simoniaques
 » et des assassins ! Sachez que leur véritable place n'est
 » point dans l'Église du Christ, mais dans l'enfer avec les
 » démons ! Extirpez avec le fer et avec le feu tous ces ulcères
 » qui rongent votre chair et qui corrompent votre sang.
 » Renoncez à vos superstitions, qui, semblables à la lèpre de
 » Job, vous attachent à un fumier ! Jusques à quand adorerez-
 » vous une vierge qui a mis au monde sept enfants ? jusques
 » à quand invoquerez-vous dans vos prières des moines
 » paresseux, morts en odeur de sainteté ?

» Vos yeux resteront-ils donc éternellement fermés à la
 » lumière, et refuseront-ils de voir les infamies de ces prêtres
 » éhontés et de ces papes qui déflorent vos filles, flétrissent
 » vos enfants, volent votre or, et vous envoient au bûcher
 » lorsque vous osez vous plaindre !... »

Cet intrépide réformateur, loin de reculer devant l'examen
 de ses doctrines, avait sollicité lui-même de Sigismond un
 sauf-conduit pour défendre ses opinions devant les Pères, et

il s'était rendu à Constance; mais par un acte de lâcheté digne d'un roi, il avait été arrêté au mépris des conventions, et lorsque l'infortuné comparut devant le concile, ce fut comme un criminel.

Jean de Hus, sorti des rangs du peuple, devait à son éloquence et à son immense érudition l'influence qu'il exerçait sur les esprits, et qui avait amené la conversion de nombreux prosélytes dans la Bohême, sa patrie. Il était grand, bien fait; il avait le port majestueux, l'air grave et mélancolique, la voix sonore; et à ces qualités extérieures qui charment les yeux, il joignait une énergie et une force de caractère qui dominent les esprits. Il fut conduit devant l'assemblée les fers aux pieds et aux mains, puis on le fit monter sur une estrade élevée, afin qu'on pût le voir de toutes les parties de la salle. Lorsqu'il parut, des murmures d'approbation se firent entendre sur plusieurs bancs et vinrent troubler la joie du triomphe de ses ennemis: ces manifestations furent de courte durée; car on lut presque immédiatement une bulle qui portait défense à toute personne, quelle que fût sa condition, de donner des signes d'approbation ou d'improbation pendant les débats, sous peine d'anathème, d'amende et de bannissement.

Henri de Pise, promoteur du concile, se leva ensuite et fit la lecture d'un long réquisitoire dans lequel Jean de Hus était appelé hérétique, séditieux et captieux, et qui se résu-
 mait par cette terrible conclusion, que les Pères devaient condamner les ouvrages et l'auteur aux flammes du bûcher.

Voici quelques-uns des articles incriminés par l'accusateur public: « Les papes, disait le réformateur, ont forgé men-

» songes sur mensonges pour bâtir l'échafaudage de leurs
 » cérémonies religieuses; qu'ils indiquent donc dans l'Évan-
 » gile un seul passage qui prouve que Jésus-Christ a inventé
 » la messe.

» Un prêtre en état de péché mortel n'a pas la grâce d'ad-
 » ministrer les sacrements; or donc, puisqu'ils sont les plus
 » pervers des hommes, il s'ensuit que bien peu de chrétiens
 » ont réellement reçu le Baptême et l'Eucharistie.

» Toute confession auriculaire est inutile lorsqu'un pécheur
 » a reconnu ses fautes et en a demandé sincèrement pardon
 » à Dieu; ceux qui prétendent le contraire sont des fourbes
 » qui veulent pervertir les jeunes filles ou connaître les secrets
 » des familles et de l'état.

» Le pape n'a aucun pouvoir sur les chrétiens, parce qu'il
 » est réprouvé; et il est réprouvé parce qu'il possède de riches
 » domaines et de somptueux palais, ce qui est contraire à
 » la morale du Christ.

» Tous ceux qui font l'aumône aux moines seront damnés,
 » parce qu'ils encouragent la paresse.

» On ne doit pas redouter l'excommunication du pape, parce
 » que l'Antechrist n'a aucun pouvoir sur l'Église!!..... »

Jean de Hus subit ensuite un interrogatoire sur différents points de controverse religieuse; il répondit à toutes les questions avec une éloquence entraînante et une logique remarquable; il rétorqua tous les arguments de ses ennemis, les convainquit de mensonge et d'imposture, démontra jusqu'à l'évidence l'absurdité des dogmes du catholicisme, et conclut en déclarant qu'il porterait sa tête au bourreau plutôt que de se rendre le complice des papes et de leurs suppôts.

En vain plusieurs des Pères du concile qui partageaient ses opinions le conjurèrent de faire abjuration pour éviter le supplice du feu; Jean resta inébranlable dans sa foi, il résista même aux sollicitations de l'empereur, qui lui offrait honneurs, dignités et richesses. Les prières et les promesses ne pouvant opérer cette conversion, on eut recours aux menaces. Gerson, chancelier de Paris, l'apostropha au nom du concile, et lui dit : « Il faut plier ou rompre. — J'aimerais mieux, » répliqua Jean de Hus, qu'on me mît une meule de moulin » au cou et qu'on me lançât du ciel à la mer, plutôt que de » forfaire à la vérité! Préparez vos instruments de torture » et vos chevalets; déchirez une à une toutes les fibres de » mon corps, je préfère les plus terribles supplices à la honte » d'être appelé le défenseur des papes ou des rois! Que votre » infernale justice ait son cours; livrez aux flammes Jean » de Hus! mais avant un siècle, renaîtra de ses cendres un » vengeur qui proclamera de nouveau les vérités que j'ai » enseignées, et pour lesquelles vous condamneriez le Christ » lui-même, s'il revenait sur la terre! » Après ce discours, ses amis perdirent tout espoir de le sauver et sortirent de l'assemblée. Alors le promoteur rendit la sentence suivante :

« Le concile condamne Jean de Hus à être dégradé du sacerdoce et des autres ordres qu'il a reçus, et l'abandonne » ainsi que ses œuvres pour être livrés au feu! »

Dès le lendemain, le martyr fut conduit au supplice au milieu d'un concours immense de gens de tous les pays; il était couvert d'une longue chemise de toile sur laquelle on avait écrit le mot « hérétique; » sa tête était surmontée d'un long bonnet de papier sur lequel étaient représentés des diables, des

têtes de morts et des flammes. Sur le bûcher, Jean montra toute l'intrépidité d'un apôtre de la vérité; il entonna des cantiques sacrés en l'honneur de l'Éternel, et de sa voix puissante il adressa un dernier adieu à ses disciples.

Après l'exécution du maître, on procéda au jugement de Jérôme de Prague, son disciple, qui subit l'année suivante le supplice du feu.

Là cependant ne devait pas s'arrêter la mission de ces défenseurs des peuples; ce qu'il y avait de matériel en eux était consumé; mais leurs doctrines subsistaient. Le bûcher avait dévoré deux victimes; mais les bourreaux venaient d'allumer un violent incendie qui éclata cinq ans après, et que le sang de deux cent mille catholiques ne put éteindre! Toute la Bohême prit les armes; des bandes formidables s'organisèrent sous la conduite de Jean Ziska, un des plus ardents fauteurs de l'hérésie, et se jetèrent sur l'Allemagne, pillèrent les églises, massacrèrent les prêtres, les moines, les religieuses, anéantirent la plupart des armées qui osèrent se mesurer avec eux, et ne rentrèrent dans leur patrie qu'après avoir tiré une vengeance terrible des assassins de Jean de Hus et de Jérôme de Prague.

Ainsi le concile venait d'accomplir deux choses, une grande iniquité et un acte de justice, la déposition de Jean XXIII; les procureurs de Grégoire XII firent, en son nom, une abdication solennelle, qui fut ratifiée plus tard par Angelo Corario lui-même. Il restait encore, pour éteindre le schisme, à obtenir de Benoît XIII une renonciation au pontificat; et l'on prévoyait que son opiniâtreté serait un écueil contre lequel viendraient se briser tous les efforts du synode de Constance.

L'empereur se décida à se rendre lui-même à Peniscola pour conférer avec lui à ce sujet; le roi d'Aragon joignit ses instances à celles de Sigismond; mais leurs prières et leurs menaces, tout fut inutile. Benoît répondait à leurs objections, que le schisme était terminé, puisque ses deux concurrents avaient librement et volontairement renoncé au pontificat; qu'il était, par conséquent, le seul chef légitime de l'Église universelle, et qu'enfin il ne consentirait jamais à se couvrir d'une honte éternelle en abdiquant, à l'âge de soixante-dix-sept ans, une dignité qu'il avait su conserver en dépit de tous ses ennemis. Les conférences furent rompues, et les deux monarques quittèrent la forteresse de Peniscola.

Malgré le refus de Benoît de se soumettre au concile de Constance, les Pères passèrent outre, et rendirent contre lui une sentence de déposition. Ensuite il fut décidé qu'on procéderait immédiatement à l'élection d'un nouveau pape, et les cardinaux entrèrent dans la salle des délibérations à la clarté des flambeaux, toutes les fenêtres ayant été murées; on ferma les portes à clef; deux princes allemands et le grand maître de Rhodes furent chargés de garder nuit et jour les abords du conclave; et plusieurs évêques ou docteurs furent commis à l'inspection des mets destinés aux cardinaux, afin qu'on ne pût leur faire parvenir aucune lettre dans les plats ni dans les coupes. Trois fois par jour l'empereur venait également faire sa visite à la tête du clergé, et chanter le *Veni Creator*. Enfin, le surlendemain, les cardinaux proclamèrent souverain pontife Othon Colonna, cardinal diacre de Saint-Georges au Voile d'or, et l'intronisèrent sous le nom de Martin V.

MARTIN V,

MANUEL PALÉOLOGUE, 213^e PAPE,
JEAN VI PALÉOLOGUE,
empereurs d'Orient.

A ROME.

CHARLES VI,
CHARLES VII,
rois de France.

BENOÏT XIII, CLÉMENT VIII.

ANTIPAPES.

Histoire d'Othon Colonna avant son pontificat. — Mort de Grégoire XII. — Disputes entre Martin V et le roi d'Aragon. — Satire des Espagnols contre le pape. — Le saint-père déclare qu'il n'est pas permis d'appeler du jugement du pape. — Martin dissout le concile de Constance. — Son départ de cette ville. — Séjour du pontife à Florence. — Mort de Jean XXIII. — Le pape vient à Rome. — Alphonse d'Aragon cherche à s'emparer du royaume de Naples, et échoue dans son entreprise. — Mort de Benoît XIII. — Election de l'antipape Clément VIII. — Excommunication du roi Alphonse d'Aragon. — Légation de Bohême. — Lettre du pape. — Démêlés entre le pontife et les souverains de la Grande-Bretagne, de la Pologne, du Portugal et de l'Aragon. — Abdication de l'antipape Clément VIII; fin du schisme. — Congrès de Lucko. — Lettre du pape contre les hussites. — Les hussites taillent en pièces une armée envoyée pour les combattre. — Mort de Martin V.

Martin V était Romain, et issu de la très-noble et très-ancienne maison des Colonna, qui avait déjà donné aux

L'empereur se décida à se rendre lui-même à Peniscola pour conférer avec lui à ce sujet; le roi d'Aragon joignit ses instances à celles de Sigismond; mais leurs prières et leurs menaces, tout fut inutile. Benoît répondait à leurs objections, que le schisme était terminé, puisque ses deux concurrents avaient librement et volontairement renoncé au pontificat; qu'il était, par conséquent, le seul chef légitime de l'Église universelle, et qu'enfin il ne consentirait jamais à se couvrir d'une honte éternelle en abdiquant, à l'âge de soixante-dix-sept ans, une dignité qu'il avait su conserver en dépit de tous ses ennemis. Les conférences furent rompues, et les deux monarques quittèrent la forteresse de Peniscola.

Malgré le refus de Benoît de se soumettre au concile de Constance, les Pères passèrent outre, et rendirent contre lui une sentence de déposition. Ensuite il fut décidé qu'on procéderait immédiatement à l'élection d'un nouveau pape, et les cardinaux entrèrent dans la salle des délibérations à la clarté des flambeaux, toutes les fenêtres ayant été murées; on ferma les portes à clef; deux princes allemands et le grand maître de Rhodes furent chargés de garder nuit et jour les abords du conclave; et plusieurs évêques ou docteurs furent commis à l'inspection des mets destinés aux cardinaux, afin qu'on ne pût leur faire parvenir aucune lettre dans les plats ni dans les coupes. Trois fois par jour l'empereur venait également faire sa visite à la tête du clergé, et chanter le *Veni Creator*. Enfin, le surlendemain, les cardinaux proclamèrent souverain pontife Othon Colonna, cardinal diacre de Saint-Georges au Voile d'or, et l'intronisèrent sous le nom de Martin V.

MARTIN V,

MANUEL PALÉOLOGUE, 213^e PAPE,
JEAN VI PALÉOLOGUE,
empereurs d'Orient.

A ROME.

CHARLES VI,
CHARLES VII,
rois de France.

BENOÏT XIII, CLÉMENT VIII.

ANTIPAPES.

Histoire d'Othon Colonna avant son pontificat. — Mort de Grégoire XII. — Disputes entre Martin V et le roi d'Aragon. — Satire des Espagnols contre le pape. — Le saint-père déclare qu'il n'est pas permis d'appeler du jugement du pape. — Martin dissout le concile de Constance. — Son départ de cette ville. — Séjour du pontife à Florence. — Mort de Jean XXIII. — Le pape vient à Rome. — Alphonse d'Aragon cherche à s'emparer du royaume de Naples, et échoue dans son entreprise. — Mort de Benoît XIII. — Election de l'antipape Clément VIII. — Excommunication du roi Alphonse d'Aragon. — Légation de Bohême. — Lettre du pape. — Démêlés entre le pontife et les souverains de la Grande-Bretagne, de la Pologne, du Portugal et de l'Aragon. — Abdication de l'antipape Clément VIII; fin du schisme. — Congrès de Lucko. — Lettre du pape contre les hussites. — Les hussites taillent en pièces une armée envoyée pour les combattre. — Mort de Martin V.

Martin V était Romain, et issu de la très-noble et très-ancienne maison des Colonna, qui avait déjà donné aux

peuples tant de mauvais pontifes. Il était fils d'Agapet de Colonna, appelé le Prince romain, et avait été créé cardinal par Urbain VI.

Platine lui accorde de grandes qualités, une extrême aménité dans le caractère, et une habileté remarquable pour la conduite et le maniement des affaires d'état. Léonard Arétin, qui était secrétaire de la chambre apostolique, prétend, au contraire, que le saint-père était d'une incapacité notoire, et qu'il avait un caractère emporté, despote et vindicatif. Windeck, conseiller de Sigismond, concilie ces deux opinions contradictoires en disant : « Le cardinal Othon Colonna était » pauvre et bon; mais le pape Martin V devint avare et » cruel. »

La nouvelle de l'élection de Martin V fut accueillie dans les différentes parties du monde chrétien avec une joie extraordinaire; les nations qui étaient divisées de croyances depuis cinquante ans, se soumièrent toutes au pape; les cardinaux de Benoît XIII abandonnèrent eux-mêmes ce vieillard obstiné pour se rendre à Constance; et pour surcroît de bonheur, on vint apprendre aux Pères du concile que Grégoire XII était mort à la suite d'un accès de colère.

Martin résolut de profiter des circonstances, et de ne pas laisser se refroidir l'enthousiasme général avant d'en avoir tiré parti pour ses intérêts temporels. Il envoya en Espagne le cardinal de Pise, Alaman Adimar, afin d'engager le roi d'Aragon à contraindre Benoît, par les peines séculières, à se soumettre aux décisions prises dans l'assemblée de Constance. Le légat était chargé, en outre, de fulminer des bulles d'anathème contre l'antipape et contre les deux cardinaux espa-

gnols qui lui restaient fidèles, Julien Dobra et le chartreux dom Dominique de Bonne-Foi.

En prince habile, Alphonse chercha à vendre son pape un bon prix, et s'engagea à le livrer aux agents de Martin, sous la condition que le saint-père lui céderait à perpétuité la dîme des biens ecclésiastiques dans ses états, et le droit de disposer des bénéfices de la Sardaigne et de la Sicile, sans être tenu d'en rendre aucun compte au saint-siège; qu'il lui accorderait de plus la possession de quelques places du domaine des chevaliers de Rhodes, entre autres Moricar et Peniscola, ainsi que le pouvoir de nommer les grands maîtres de l'ordre. Martin refusa d'adhérer à ces propositions, qui ne tendaient rien moins qu'à diminuer considérablement ses revenus; et considérant d'ailleurs que Benoît, accablé de vieillesse et d'infirmités, ne pouvait pas lui faire attendre trop longtemps sa mort, il fit répondre au roi d'Aragon qu'il n'achèterait point sa protection, et qu'il s'en remettrait au jugement de Dieu pour décider lequel de Benoît XIII ou de lui devait rester pape.

Cette détermination lui attira la haine des Espagnols qui étaient encore au concile. Une faction formidable se forma contre lui; plusieurs cardinaux voulurent même le déposer, et publièrent des satires violentes contre son élection. Parmi tous ces libelles, la messe de la simonie était sans contredit la critique la plus spirituelle et la plus sanglante qui eût encore été faite contre la papauté. En voici quelques extraits :

« Un jeune prêtre était parti en pèlerinage pour visiter » Saint-Pierre de Rome; quand il fut arrivé dans la ville

» sainte, il aperçut un palais splendide qui était plus élevé
 » que les plus hautes églises, et que des ouvriers cherchaient
 » toujours à exhausser. S'étant enquis du nom du maître de
 » cette magnifique demeure, il lui fut répondu : C'est Simon
 » le voleur, le seul dieu qu'on adore aujourd'hui dans
 » l'Église; venez officier à son autel. Alors on le fit entrer
 » dans une caverne où il vit des monceaux d'or et d'argent,
 » et sur un autel trois jeunes femmes nues, couronnées de
 » myrte, et tenant à leurs mains des coupes et des guirlandes
 » de fleurs.

» Puis le sacrifice divin commença, et il prononça les
 » paroles suivantes :

» **INTROIT.** Au nom de la Trinité sainte, la luxure, l'orgueil
 » et l'avarice, je n'aimerai, ne servirai et n'adorerai que le
 » dieu de l'or, qui seul nous procure toutes les jouissances
 » sur cette terre.

» **COLLECTE.** J'emploierai tous les instants de ma vie à
 » chercher de nouveaux moyens de pressurer les peuples,
 » attendu qu'il est juste que les hommes stupides qui croient
 » à nos mensonges soient dépouillés. Gloria Patri!

» **LECTURE.** Il est écrit dans l'Apocalypse : L'ange qui avait
 » les sept cornes parut à l'Occident, monté sur un pâle cour-
 » sier; il avançait une espèce de monstre, moitié femme,
 » moitié homme, n'ayant aucuns vêtements, et coiffé seule-
 » ment d'une tiare à triple couronne. Gloria Filio

» Cette prostituée avait les organes des deux sexes; elle
 » était assise sur une bête qui avait la forme d'un immense
 » dragon, et dont les replis étaient couverts d'un poil écar-
 » late; à chaque main elle tenait une urne remplie d'une

» huile de fornication, qu'elle répandait sur son passage, en
 » chantant : Gloria Spiritui sancto!

» **CONFITEOR.** Je confesse que je n'aime que l'or, et que je
 » suis capable de commettre tous les crimes, par pensée et
 » par actions, pour le voler aux hommes. Amen! »

Cette satire fut remise à Martin, par les ambassadeurs du
 roi d'Aragon, en pleine audience; aussi comprit-il qu'il
 devait rompre immédiatement l'assemblée de Constance,
 s'il ne voulait s'exposer au sort de Jean XXIII. Néanmoins,
 avant de prendre cette mesure extrême, il voulut effrayer
 les esprits par quelque terrible exécution, et fit continuer
 contre plusieurs disciples de Jean de Hus les procédures qui
 avaient été interrompues par le jugement de Jean XXIII, et
 fit un magnifique auto-da-fé.

Peu de jours après, le saint-père annonça officiellement
 son intention de quitter Constance. En vain l'empereur le
 supplia de prolonger son séjour jusqu'à ce qu'il eût réglé
 les différends qui existaient entre l'autel et le trône, ainsi
 qu'il s'y était engagé; en vain il lui offrit les villes de Stras-
 bourg, de Bâle ou de Mayence pour sa résidence; toutes ses
 prières furent inutiles, le pape demeura inébranlable dans
 sa résolution; et pour mettre un terme aux sollicitations, il
 fulmina une bulle qui défendait à tout chrétien d'appeler de
 sa décision ou même d'en discuter les motifs, affirmant qu'un
 pape était juge absolu de ses actions en toutes circonstances,
 et qu'il pouvait annuler les promesses qu'il avait faites précé-
 demment. En conséquence, il fixa irrévocablement son dé-
 part de Constance, et prétexta que le patrimoine de l'Église
 était mis au pillage en l'absence du pasteur, que la capitale

de la chrétienté était exposée aux fléaux de la guerre, de la famine, de la peste, et que d'ailleurs son titre de successeur de saint Pierre lui faisait un devoir de prendre possession du trône de l'Apôtre.

Dès le lendemain, il déclara le concile dissous, et donna l'ordre aux cardinaux et aux officiers du saint-siège de prendre la route de Genève, où il était résolu de tenir sa cour, jusqu'au moment de son départ définitif pour Rome.

Martin quitta la ville de Constance le 16 mai de l'année 1418. Son cortège, dit Reichental, surpassait en magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors : la marche était ouverte par douze comtes de l'empire, montés sur des chevaux blancs, richement caparaçonnés et couverts de housses d'écarlate; ils étaient suivis de douze pages, portant au bout de longues piques des bonnets de cardinaux; après eux, s'avançaient quatre prêtres soutenant un dais, sous lequel se tenait un évêque qui portait le saint-sacrement; venaient ensuite douze cardinaux dans leur riche costume écarlate, montés sur des mules entièrement couvertes de brocart d'or; derrière eux, un métropolitain, revêtu de ses ornements épiscopaux, présentait un second saint-sacrement; il était également sous un dais que soutenaient huit abbés à cheval; Fuzate, le célèbre théologien de Westphalie, précédait immédiatement le saint-père, et portait une croix étincelante de pierreries; il était environné des chanoines et des sénateurs de la ville, qui tenaient à la main des cierges allumés. Enfin, apparaissait Martin V, la tiare sur le front, monté sur un cheval dont la housse était de pourpre et d'or; quatre princes et quatre ducs élevaient au-dessus de lui un dais re-

haussé de franges d'or; l'empereur marchait à pied, tenant les rênes de droite, et ayant à ses côtés Louis, duc de Bavière, qui soutenait un des glands de la housse du cheval; l'électeur de Brandebourg tenait les rênes de gauche, et Frédéric d'Autriche portait le gland de la housse; quatre princes marchaient à pied de chaque côté, et soutenaient avec des cordons dorés le milieu et l'extrémité de la housse; derrière le pape suivait son porte-parasol; ensuite, marchaient en escadrons à pied et à cheval, des nobles, des soldats, des prêtres, des moines, tous les corps de métiers et les sept cent dix-huit courtisans du concile vêtus d'habits blancs et marchant deux à deux.

Dès que le cortège, qui s'élevait à plus de quarante mille personnes, eut atteint les faubourgs de la ville, Martin prit un vêtement de voyage, monta un cheval de main et continua sa route jusqu'à Göttingen, toujours accompagné de l'empereur et des princes. A cette dernière ville, Sigismond prit congé de lui et retourna à Constance; le pape et ses cardinaux s'embarquèrent sur le Rhin et descendirent à Schaffhouse; de là, ils gagnèrent Bâle et enfin Genève. Après s'être reposé dans l'abbaye des cordeliers de Rive pendant deux mois, Martin passa les Alpes, et fit son entrée à Milan, où il fut reçu avec de grands honneurs; il se dirigea ensuite vers Florence, en évitant de traverser Bologne, qui venait de secouer le joug sacerdotal et de se déclarer indépendante.

Pogge et Léonard Arétin affirment que le pontife n'eut pas à se louer de l'accueil de la sérénissime république; et que les enfants qui allèrent à sa rencontre lui chantèrent une satire qui se terminait par ces mots: « Papa Martino non vale un

» quatrino, » le pape Martin ne vaut pas un quattrin (petite pièce de monnaie).

Néanmoins, les habitants permirent au saint-père de demeurer dans leur ville, sans préjudice de leurs prérogatives, et jusqu'à ce qu'il eût trouvé une autre résidence.

Pendant son séjour à Florence, le saint-père entama des négociations avec les seigneurs qui avaient agrandi leurs domaines aux dépens de l'Église, et il obtint de plusieurs d'entre eux la restitution des villes qu'ils avaient usurpées. Martin eut également la satisfaction de recevoir une ambassade solennelle de l'empereur d'Orient, qui venait implorer sa protection, et lui offrir de soumettre tous ses sujets au siège de Rome, en leur faisant abjurer le schisme, s'il voulait lui accorder quelques secours d'hommes ou d'argent.

D'abord le pape parut prendre beaucoup d'intérêt aux députés grecs, et il nomma même un cardinal-légat pour traiter de la réunion des deux Églises; mais ce fut tout; car les bonnes intentions de Martin ne furent suivies d'aucun résultat, et les ambassadeurs durent retourner à Constantinople comme ils en étaient venus.

Peu de jours après, le saint-père apprit que Jean XXIII, qui depuis trois années était détenu dans la forteresse d'Heidelberg, venait de sortir de sa prison, en payant à l'électeur palatin trente mille écus d'or, et qu'il s'était rendu à Gênes auprès du doge Thomas Frégose, pour réunir autour de lui ses anciens partisans. Il en conçut une crainte d'autant plus sérieuse, qu'il savait Balthazar homme d'exécution et capable de rallumer la guerre civile pour recouvrer sa puissance. Mais comme l'antipape manquait d'argent,

personne ne voulut s'enrôler sous sa bannière, et ses tentatives échouèrent complètement; alors Jean XXIII changea de tactique et prit un singulier parti; il vint de lui-même se jeter aux pieds de son compétiteur et le reconnut pape légitime, au grand ébahissement des cardinaux, qui ne pouvaient s'expliquer une démarche aussi imprudente. Martin le reçut avec toutes les apparences de la joie, lui fit des présents magnifiques, le créa immédiatement cardinal-évêque de Frascati, et lui assigna des pensions considérables sur le trésor de Saint-Pierre. Deux mois après, Balthazar Cossa mourut empoisonné.

Délivré de son redoutable adversaire, Martin n'eut plus aucun ménagement à garder avec ceux qui lui refusaient obéissance, et il commença à fulminer des anathèmes contre les récalcitrants. Bien plus, joignant l'ingratitude à la lâcheté, il voulut excommunier Florence dès qu'il vit ses affaires rétablies à Rome, et sans aucun doute il eût exécuté ce projet, si Léonard Arétin ne lui eût adressé à ce sujet des représentations énergiques : « D'où vient, très-saint Père, dit-il à » Martin, votre grand ressentiment contre Florence? Est-ce » donc parce que vous y avez été accueilli dans un temps où » toutes les villes du saint-siège étaient au pouvoir de vos » ennemis? Avez-vous oublié que c'est grâce à la protection » que vous avez trouvée dans ses murs, que vous devez la » soumission de Bologne, d'Anagni et même de Rome? N'est- » ce pas à la sollicitation de la sérénissime république que » Braccio, votre plus implacable ennemi, a consenti à vous » restituer les domaines usurpés sur l'Église? N'est-ce pas » dans ce palais même, que vous devez à la générosité de

» Florence, que vous avez reçu les ambassadeurs des princes?
 » N'est-ce pas ici que se sont passés les actes les plus impor-
 » tants de votre pontificat, la réunion des trois obédiences
 » et la soumission de Jean XXIII? Enfin ces Florentins que
 » vous voulez excommunier n'ont-ils pas défendu votre au-
 » guste personne contre ses ennemis, et n'est-ce pas à eux
 » que vous devez votre tiare? Si vous les excommuniez,
 » saint-père, je vous prédis une ruine prochaine, car Dieu
 » saura punir un monstre d'ingratitude!»

Intimidé par le langage de son secrétaire, Martin n'osa point passer outre; et au lieu de lancer un interdit sur la république, il remercia même, à son audience de congé, les magistrats de Florence des bons offices qu'il avait reçus d'eux: « Et pour vous dédommager, ajouta-t-il, des dépenses
 » que notre séjour vous a occasionnées, nous érigeons votre
 » Église en métropole. » Cette étrange compensation, qui n'était guère du goût des habitants, le dispensait de restituer les sommes énormes qu'il leur avait empruntées; et c'était la chose importante pour sa Sainteté.

Enfin le pape les délivra de sa présence et prit la route de Rome: il fut accueilli dans la ville apostolique comme un père attendu depuis longtemps par ses enfants. En effet, les prêtres avaient grand besoin de sa présence pour se relever de l'état d'abjection où ils étaient tombés; les églises étaient dévastées, les monastères ruinés, et les fidèles n'apportaient plus d'offrandes aux madones ni aux saints à miracles. Martin s'appliqua à réparer les désastres causés par les dernières guerres; il restaura les basiliques, construisit de nouveaux monastères, et fit si bien, qu'en moins d'une année Rome apparut plus

resplendissante qu'elle n'avait jamais été. Ensuite le saint-père s'occupa de rétablir la domination de son siège sur les villes qui s'étaient soustraites à la tyrannie des papes; mais avant de s'attaquer aux républiques de Gènes, de Venise et de Florence, il jugea prudent de commencer par assujettir l'Italie inférieure.

Ses projets étaient favorisés d'ailleurs par les désordres qui agitaient la ville de Naples par suite de l'expulsion du cruel duc de Bourbon, mari de Jeanne II, sœur de Ladislas: le saint-père appela Louis III, duc d'Anjou, en Italie, lui donna l'investiture de la couronne de Naples en vertu de son omnipotence et sous la condition qu'il restituerait à son siège ses anciens droits et privilèges pour les bénéfices, collations, dîmes, prébendes et autres. Cet accord passé, Louis d'Anjou leva une armée formidable et se prépara à faire la conquête des états qui lui étaient concédés par l'Église.

Dans cette extrémité, la reine Jeanne appela à son secours Alphonse, roi d'Aragon, et l'adopta comme son fils et son héritier, afin de l'attacher à sa cause. Le prince envoya aussitôt à Naples des troupes nombreuses dont il confia le commandement au brave général Braccio de Pérouse, ennemi personnel du pape. En peu de temps les affaires prirent une tournure si favorable pour la reine, que Braccio lui écrivait qu'avant un mois il aurait réduit le saint-père à un tel état de détresse qu'il serait forcé de dire des messes basses à six deniers pour vivre. Martin, prévoyant lui-même qu'il ne pourrait pas résister longtemps à ce redoutable adversaire, eut alors recours à la perfidie; il entama des négociations secrètes avec Alphonse d'Aragon, et l'engagea à détrôner la reine de

Naples, comme avait fait avant lui Charles de Duras envers Jeanne I^e, lui promettant de sanctionner son usurpation, et d'obtenir la renonciation de Louis d'Anjou à des conditions avantageuses.

En conséquence de ces arrangements, Alphonse se rendit en personne auprès de la reine Jeanne; et sous prétexte de la soulager du fardeau des affaires, il s'empara de l'autorité souveraine, disposa des emplois de l'état, changea les gouverneurs des villes de guerre, les remplaça par ses créatures, se fit prêter serment de fidélité par les troupes, réforma les lois, en créa de nouvelles, et voulut abolir jusqu'aux anciennes coutumes des Napolitains; enfin, quand il supposa le moment favorable, il fit équiper secrètement en Aragon une flotte qui devait enlever Jeanne et la conduire prisonnière en Espagne.

Mais ce projet n'eut pas d'exécution; la reine, qui au milieu de toutes ses débauches avait su conserver l'amour de ses sujets, fut avertie par quelques-uns de ses partisans du mystère de la conspiration organisée contre sa liberté; à son tour, elle opposa la ruse à la fourberie; elle reprit les rênes du gouvernement, réinstalla une partie des gouverneurs qui avaient été changés par le roi, s'enferma dans un château fort situé près de l'une des portes de la ville; de sorte que peu à peu son autorité se trouva de nouveau substituée à celle d'Alphonse d'Aragon. Le prince, comprenant que ses projets étaient découverts, leva le masque, attaqua le sénéchal Jean Carracciolo, l'un des amants de la reine, au moment où il se rendait à la porte de Capoue, et essaya même de s'emparer de la forteresse; cette tentative échoua parce qu'une multi-

tude de citoyens accoururent à la défense de Jeanne, tombèrent sur les troupes aragonaises et en firent un grand carnage.

Pour se venger de cet échec, les Aragonais mirent le feu aux quatre coins de la ville; et à la faveur d'un épouvantable incendie, ils se ruèrent sur les Napolitains et les massacrèrent par milliers; ensuite Alphonse donna un nouvel assaut à la forteresse où s'était retranchée la reine. Cette fois encore, ses soldats ne purent l'emporter sur le courage des citoyens qui combattaient sous le commandement du capitaine Sforce, et Jeanne fut sauvée. Néanmoins peu de jours après la reine se décida elle-même à quitter la porte de Capoue, sur la nouvelle que Bernardo de Cabrera arrivait de Catalogne avec une flotte et des renforts. Son départ s'effectua pendant une nuit, et elle se rendit au château d'Aversa, toujours sous la protection de Sforce et de cinq mille bourgeois.

Alphonse se trouva de cette manière maître absolu de Naples; aussitôt il écrivit à Martin pour le prévenir du succès de leurs projets, et pour lui réclamer la confirmation de son titre de roi de Naples et la déchéance de Jeanne II.

Sa Sainteté ne fit pas attendre sa réponse; elle déclara nettement qu'elle n'avait jamais eue l'intention de remplir les promesses qu'elle lui avait faites; que Louis d'Anjou était le souverain légitime du royaume comme héritier de son père, qui en avait acheté l'investiture au pape Alexandre V et à Jean XXIII; qu'elle-même avait confirmé cet acte en approuvant le concile de Constance; et que d'ailleurs Louis n'ayant jamais rien entrepris contre le saint-siège, elle ne lui enlèverait pas son royaume pour le donner à un prince qui accordait sa protection à l'antipape Pierre de Luna.

Un tel manque de foi indigna le souverain d'Aragon, et il résolut, pour en tirer vengeance, de faire reconnaître Benoît XIII comme légitime pontife dans toute l'Italie. Mais pendant qu'il prenait ses mesures pour renverser Martin, celui-ci, par une nouvelle trahison, faisait proposer à Jeanne de Naples de lui fournir les moyens de rentrer dans sa capitale, si elle consentait à annuler l'adoption d'Alphonse, et à lui substituer Louis d'Anjou. Avant de prendre une détermination, la reine fit un échange de prisonniers avec Alphonse, et racheta son favori Carracciolo; puis, comme elle n'avait plus de ménagements à garder, elle adopta solennellement Louis d'Anjou, et joignit ses troupes à celles de ce prince pour lutter contre leur ennemi commun.

Dès lors la fortune des Aragonais alla en déclinant; constamment battus dans leurs rencontres avec les Français, ils se virent acculés à la mer; Alphonse fut bientôt réduit à la dernière extrémité, et obligé de retourner en Espagne pour en ramener une nouvelle armée. Son premier soin, en mettant le pied dans ses états, fut de publier une reconnaissance solennelle de Benoît XIII comme successeur de l'Apôtre et légitime pontife, afin d'entraîner le reste de la péninsule dans le parti de Pierre de Luna. Cette démarche, qui remettait en question les plus chers intérêts de Martin, le détermina à écrire au cardinal de Pise, son légat en Aragon, pour qu'il eût à se saisir de la personne de l'antipape ou à prendre des mesures telles qu'il n'eût plus rien à redouter de ce compétiteur. Ses ordres furent parfaitement exécutés: Benoît XIII mourut, dans le cours du même mois, empoisonné par un moine appelé Thomas. Ce misérable fut arrêté,

appliqué à la question, et condamné à être écartelé: avant de subir le supplice, il avoua qu'il avait été poussé à ce crime par le cardinal de Pise et à l'instigation du pontife.

Maimbourg lui-même nous représente Benoît XIII comme l'un des papes les plus remarquables qui ont régné pendant le schisme; et en effet il fit preuve d'une force de volonté admirable: seul, abandonné de tous les princes de son parti, n'ayant pour toute résidence qu'une forteresse sur une langue de terre, battue de trois côtés par la mer, il lançait ses foudres spirituelles au sein du tumulte des éléments et au roulement du tonnerre. Au milieu des convulsions de l'agonie, il conserva sa présence d'esprit et son énergie; il ne témoigna aucune faiblesse, aucun repentir, et fit jurer aux deux cardinaux qui lui étaient restés fidèles de lui donner un successeur.

Suivant ses ordres, deux jours après sa mort, un gentilhomme aragonais, appelé Gilles Muñoz, fut intronisé pape sous le nom de Clément VIII, et consacré par les deux cardinaux, pour la somme de trois mille florins d'or, à ce que prétend Jean Corario. Le nouveau pontife prit les ornements sacerdotaux, exerça publiquement son métier de pape, se forma une cour et créa des cardinaux, parmi lesquels il plaça son neveu, suivant les usages de ses prédécesseurs. Alphonse le fit reconnaître dans ses états d'Aragon, de Valence, de Sardaigne et de Sicile, et entama même des négociations avec d'autres souverains pour obtenir qu'ils missent leurs royaumes sous son obédience.

Effrayé des conséquences de ces hostilités, qui pouvaient donner une nouvelle force au schisme, Martin s'empressa

d'envoyer au roi d'Aragon son légat Pierre, cardinal de Foix, pour lui offrir la paix, sous la condition qu'il abandonnerait son antipape. Cette démarche n'eut aucun résultat; car Alphonse, qui avait déjà fait l'épreuve de la mauvaise foi d'Othon Colonna, refusa de recevoir son ambassadeur; il publia même des édits contre Martin, défendit à tous les prélats de son royaume, sous peine de confiscation de leurs biens, de recevoir aucune bulle de Rome et de communiquer avec le cardinal.

Dans l'impuissance de tromper son ennemi, Martin voulut essayer des moyens violents, et le 15 juillet 1425, il fulmina une bulle d'anathème contre le roi d'Aragon, le déclara ennemi de la religion, fauteur du schisme, et comme tel déchu de tous ses biens et dignités. Sa politique lui réussit d'autant mieux, que Louis d'Anjou et Jeanne de Naples étaient parvenus à repousser les troupes d'Alphonse du royaume de Naples, ce qui avait rétabli sa prépondérance sur l'Italie inférieure.

Ce succès obtenu, il souffla le feu de la discorde dans la haute Italie, et se servit de l'ambitieux Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, pour la subjuguier. A l'instigation du saint-père, celui-ci déclara la guerre à toutes les républiques italiennes, et mit à feu et à sang les états de Florence, contre lesquels Martin avait conservé une haine implacable, une haine de prêtre. Les Florentins, qui ignoraient les sentiments hostiles de sa Sainteté à leur égard, envoyèrent une ambassade à Rome pour implorer la protection du saint-siège et pour rappeler les anciens services qu'ils avaient rendus au pape. Non-seulement il refusa d'intervenir comme médiateur dans

leur querelle avec le duc de Milan, mais encore il joignit l'insolence à l'ingratitude, et leur dit en les congédiant: « Vous verrez si le pape Martin ne vaut pas un quattrin. » Cette plaisanterie des enfants de Florence était le seul motif de la haine du saint-père! Et c'était pour venger sa vanité que le représentant d'un Dieu tout miséricordieux couvrait de désastres des provinces entières et faisait massacrer des milliers d'innocents!

De l'Italie, l'embrassement s'étendit et gagna la Germanie: déjà, au concile de Constance, Martin s'était montré l'un des plus ardents ennemis de Jean de Hus et de Jérôme de Prague; plus tard, au conciliabule de Pavie, il s'était encore montré le persécuteur de leurs disciples, et avait même rendu contre eux un décret terrible, par lequel il était enjoint à l'empereur, aux princes ecclésiastiques et séculiers de l'Allemagne, et au roi de Pologne, de réunir leurs armées pour exterminer tous les peuples de la Bohême qui avaient embrassé les doctrines de Jean de Hus, leur compatriote; mais comme ses bulles et ses prédications fanatiques n'avaient pu décider ces princes à déclarer la guerre aux hussites, il se rabattit sur l'évêque de Winchester, une de ses créatures, et lui conféra le cardinalat sous la condition qu'il recruterait à ses frais une armée, et qu'il envahirait la Bohême. L'ambitieux Anglais accepta le marché qui lui était offert, prêcha une croisade, réunit sous les bannières du pape une foule de scélérats et de bandits, se mit à leur tête, et entra dans la Bohême.

Sans être effrayés par le nombre de leurs ennemis, les courageux hussites, qui avaient à défendre leurs autels et leurs foyers, se réunirent en armes et marchèrent contre les

hordes du cardinal ; à leur approche, les Italiens, qui composaient en grande partie l'armée papale, furent saisis d'une terreur panique et s'enfuirent en jetant leurs armes ; les Anglais essayèrent de résister, mais faiblement, et ils furent bientôt obligés de céder le champ de bataille, en laissant plus de dix mille morts et tous leurs bagages au pouvoir de l'ennemi. Après sa défaite le cardinal essaya de se retrancher dans la ville de Tausch pour attendre des renforts ; là encore, il éprouva un échec ; les Bohémiens vinrent attaquer la place, l'emportèrent d'assaut et tuèrent tous les soldats italiens, français, allemands ou anglais ; à peine s'il put s'échapper lui-même sous un déguisement.

Quoique vaincu, le pape avait atteint son but, qui était d'allumer le feu de la guerre civile en Allemagne ; aussi s'empressa-t-il d'écrire à son légat pour relever son courage :

« Nous avons appris avec une grande douleur la nouvelle
 » de votre défaite, et nous en sommes d'autant plus con-
 » sterné, que ce désastre ne contribuera pas peu à accroître
 » les forces et l'insolence des hérétiques. Quant à vous,
 » notre cher fils, nous ne saurions trop louer votre zèle ;
 » nous espérons que ce coup de la fortune n'abattra point
 » votre énergie, que vous persévérerez dans la sainte entre-
 » prise que vous avez commencée, et que vous recruterez
 » immédiatement de nouvelles troupes pour reprendre les
 » hostilités et pour laver dans le sang des hussites l'op-
 » probre dont ils ont couvert votre nom. Qu'aucune con-
 » sidération ne vous arrête ; n'épargnez ni l'argent ni les
 » hommes. Songez qu'il s'agit de la religion, et que Dieu n'a
 » pas d'holocauste qui lui soit plus agréable que le sang de

» ses ennemis ! Frappez avec le glaive, et lorsque votre bras
 » ne pourra pas atteindre les coupables, employez le poison ;
 » embrasez toutes les villes de la Bohême, afin que le feu
 » purifie cette terre maudite ; transformez les campagnes
 » en steppes arides, et que les cadavres des hérétiques se
 » balancent aux arbres plus nombreux que les feuilles des
 » forêts ! »

Pendant que le cardinal-légat cherchait à exécuter les ordres sanguinaires du pape et réorganisait une nouvelle armée, le duc de Milan, de son côté, se trouvait arrêté dans ses conquêtes par le général Carminiola, et forcé d'entamer des négociations avec les Vénitiens et les Florentins.

Sa Sainteté lui vint fort heureusement en aide et fit partir pour Venise le cardinal Nicolas Albergati, sous prétexte de s'entendre avec les parties belligérantes sur les moyens de pacifier l'Italie supérieure ; mais en réalité pour que son allié eût le temps d'assembler de nouvelles troupes et de reprendre l'offensive. On conclut une espèce de traité par lequel il demeura convenu que le duc rendrait les villes de Brescia, de Bergami, de Crémone, et plusieurs autres places dont il s'était emparé, et que les républiques seraient dédommagées de leurs pertes commerciales. Philippe-Marie Visconti parut accéder à toutes les propositions jusqu'au moment de l'exécution ; alors il fit naître de nouvelles difficultés qui amenèrent une rupture ; et enfin la guerre recommença avec plus de fureur qu'auparavant.

Du haut de la chaire apostolique, Martin animait tous les combattants, et à la faveur des désordres il affermissait sa domination. Bientôt il ne se contenta plus de lutter contre les



hérétiques, il s'attaqua aux prélats orthodoxes et mit en accusation Henri Chichley, métropolitain de Cantorbéry, parce qu'il s'était opposé à l'abolition d'un décret du parlement contraire aux prétentions de la cour de Rome, et qu'il avait traité le saint-père d'avare et d'ambitieux.

Ce prélat, redoutant les conséquences qui pouvaient résulter pour lui des censures de l'Église, s'empressa d'écrire à Rome en protestant de la pureté de ses intentions et de la régularité de sa conduite, et s'engageant pour l'avenir à se montrer l'un des plus zélés défenseurs des privilèges du saint-siège. Martin, qui connaissait parfaitement la valeur d'une promesse de prêtre, lui répondit : « C'est par l'efficacité de vos actions et non par vos lettres d'excuses qu'il faut réparer le scandale de votre conduite. Nous avons appris que loin de vous repentir de ce que vous avez fait, vous sollicitez en secret les membres du parlement de maintenir l'arrêt qui attente à nos privilèges, sous prétexte que nous n'en demandons la révocation que dans un but d'avarice, et pour dépouiller le royaume d'Angleterre. Nous sommes trop habile dans l'art de la politique pour ne pas avoir démêlé les motifs qui vous font agir; nous vous ordonnons donc de proclamer hautement, que nous serions coupable envers Jésus-Christ, si nous ne revendiquions pas les droits qu'il a donnés de sa propre bouche à notre siège, et que les Pères ont reconnus dans tous les temps. Prenez bien garde que nous ne nous apercevions d'une nouvelle perfidie de votre part, car notre vengeance serait terrible. »

Martin osa également reprocher à Wladislas, roi de Po-

logne, d'avoir donné l'évêché de Posnanie au vice-chancelier de son royaume, au mépris de ses ordres; il fit plus, il déclara le protégé du roi inhabile à posséder aucune charge ou bénéfice ecclésiastique, et nomma à sa place le prévôt de Gnesne, une de ses créatures. Cette affaire aurait eu des suites terribles, si l'un des deux concurrents n'était venu à mourir fort à propos; le saint-père consentit alors à donner son approbation à la promotion du vice-chancelier, moyennant une somme considérable.

Sa Sainteté s'occupa ensuite des différends qui s'étaient élevés entre Jean I^{er}, roi de Portugal, et quelques prélats de son royaume, au sujet des impôts. Ce prince avait la singulière prétention de vouloir que les charges de l'état fussent également supportées par tous ses sujets, clercs ou laïques, et que les prêtres, pas plus que les autres hommes, ne s'écartassent du respect dû aux lois du pays; ce qui faisait que ses officiers avaient imposé les riches domaines du clergé, et que ses juges prenaient connaissance des crimes de concussions, d'incestes, de sodomie et de meurtres commis par les prêtres; enfin, il voulait commander seul dans ses états, et conséquemment il avait défendu aux prélats, sous peine du dernier supplice, de publier des ordres de la cour de Rome sans son autorisation. Martin ne pouvait tolérer de tels abus dans un royaume chrétien; aussi, lorsqu'il eut appris que ses lettres et ses mandements ne produisaient aucun effet sur Jean I^{er}, il lui envoya des ambassadeurs chargés de lui transmettre l'ordre de se rendre en Italie, pour s'entendre déposer du trône s'il refusait de courber son front devant la majesté de la tiare; en même temps il fit signifier

à l'archevêque de Braga qu'il eût à convoquer un synode provincial, dans le but d'aviser aux déterminations à prendre pour réprimer l'audace du prince.

Ces mesures ne lui ayant pas mieux réussi que ses épîtres véhémentes, il jeta l'interdit sur le Portugal, et appela sur le royaume toutes les malédictions de Dieu. Cela fait, le saint-père reporta ses regards vers un projet très-important, qu'il désirait mener à bonne fin; c'était d'arriver à l'expulsion de l'antipape Clément VIII. Son légat, Alphonse Borgia, cardinal de Foix, s'était maintenu dans l'Aragon, où il était abreuvé d'outrages; à son tour il prit sa revanche; il sema l'or, prodigua les promesses, ourdit des intrigues, et parvint à ramener une grande partie des villes contre Alphonse d'Aragon; bientôt même les évêques et les nobles se séparèrent du roi, et menacèrent de le proclamer schismatique, s'il persistait dans sa révolte contre le saint-siège.

Effrayé du développement que prenait la conjuration sacerdotale, Alphonse se détermina à la soumission; il invita le cardinal à se rendre à sa cour, et arrêta avec lui les articles d'une convention secrète, portant que le roi travaillerait efficacement à ramener au giron de l'Église l'antipape de Penicola; et que si Clément VIII persistait dans le schisme, il le livrerait au pontife pour en faire ce qu'il lui plairait. De plus, il s'engageait à permettre aux collecteurs romains de recevoir en toute liberté les fruits, les biens et les droits du saint-siège; il s'obligeait également à rétablir les ecclésiastiques d'Aragon dans leurs anciens privilèges, libertés et franchises, et à rendre les prélatures et les prébendes aux évêques et aux prêtres qui en avaient été dépouillés; enfin, il pro-

mettait formellement de cesser la guerre qu'il avait entreprise contre le royaume de Naples.

D'autre part, il fut convenu que le pape donnerait au roi le corps de saint Louis de Gonzague; qu'il lui ferait remise entière des arrérages dus à la chambre apostolique, et que le tribut annuel serait remplacé par l'envoi d'un manteau d'or à chaque période de cinq ans. Il fut arrêté que les provisions des prélatures, des cathédrales et des abbayes vacantes appartiendraient au roi; qu'il pourrait nommer à son choix deux cardinaux; qu'il lui serait accordé un secours de troupes de terre et de mer pour défendre la Sicile contre les infidèles; qu'il lui serait alloué cent cinquante mille florins à titre d'indemnité pour les dépenses qu'il avait faites afin d'arriver à l'extinction du schisme; et qu'il lui serait accordé une absolution générale pour tout ce qu'il avait fait contre le saint-siège pendant la guerre.

Alphonse Borgia partit aussitôt pour Rome, afin de soumettre ces articles à la sanction du pape et d'obtenir la ratification du traité. Il trouva sa Sainteté dans des dispositions d'autant plus pacifiques, que ses affaires prenaient une mauvaise tournure en Italie. Le cardinal Albergati venait de quitter la ville apostolique pour entamer de nouvelles négociations entre les républiques et Philippe-Marie Visconti, qui, pour la deuxième fois, était réduit à la dernière extrémité, ayant perdu ses plus habiles généraux et dépensé tous ses trésors. Non-seulement Martin n'avait pu asservir ni Venise ni Florence, mais son autorité même se trouvait compromise dans plusieurs villes de ses propres domaines, par suite des révolutions dont elles avaient été le théâtre. Aussi, le légat

était-il muni de pleins pouvoirs pour conclure une paix solide, qui permit au pontife de tourner toutes ses forces contre la Romagne et contre la ville de Bologne, où le peuple avait remplacé la bannière papale par l'étendard de la liberté.

Un traité d'alliance fut signé à Ferrare, et dès le lendemain Martin s'empressa de lancer des anathèmes contre les Bolognais : toutefois aucun de ses officiers n'osa se charger de porter la bulle aux insurgés, et il fut obligé d'avoir recours à un pauvre dominicain d'un esprit borné, qui consentit à remplir cette dangereuse mission, dans l'espoir de gagner le martyre. Le moine pénétra en effet dans la place, attacha la bulle à l'extrémité d'une pique et l'éleva au-dessus de sa tête, en criant : « Anathème sur Bologne ! maudits soient ses habitants ! » Il n'avait pas fait dix pas que la multitude s'était déjà jetée sur lui et avait lacéré la bulle du pape ; quant au pauvre fanatique, on le chassa seulement de la cité, quoiqu'il ne cessât de crier qu'il voulait subir le supplice des Machabées. Martin, ne pouvant vaincre l'obstination des Bolognais, rassembla une armée dont il confia le commandement à un de ses généraux nommé Antonio Bentivoglio ; et après plusieurs mois de luttes et de combats, il reprit toutes les places qui s'étaient réunies à la ville rebelle, et Bologne elle-même.

Toutes ces causes déterminèrent le saint-père à donner son approbation aux articles proposés par Alphonse, et il renvoya le cardinal de Foix à Barcelone pour signer définitivement le traité. Dès que celui-ci eut obtenu la ratification du prince, il se rendit sous les murs de Peniscola, pour signifier à Clément VIII qu'il eût à abdiquer son vain titre de pape. « Et le bonhomme Gilles Mugnoz, dit Maimbourg,

» qu'on avait travesti en pontife, fit bien voir qu'il n'avait jamais été attaché à cette dignité, par la joie qu'il manifesta en y renonçant. » En récompense de sa soumission, il fut promu à l'évêché de Majorque, et le cardinal de Foix obtint l'évêché de Valence.

Ainsi se termina, le 26 juillet 1429, le grand schisme d'Occident, qui avait commencé le 21 septembre de l'année 1378, et qui avait bouleversé tous les royaumes chrétiens pendant plus de cinquante ans. Cette époque de l'histoire de l'Église est une de celles qui offrent le plus d'épisodes curieux, en ce qu'elle permet de pénétrer derrière le théâtre pontifical et d'observer les rouages qui meuvent les décors théocratiques. Tous les acteurs sacrés quittent leurs masques spirituels et se montrent avec leurs figures terrestres, ambitieux, avarés, vindicatifs, débauchés, cruels ; uniquement occupés à duper les hommes, et à changer l'eau bénite en pluie d'or.

Devenu, par cette cession, tranquille possesseur de la chaire de saint Pierre, Martin s'occupa de regagner la prépondérance qu'il avait perdue, et il profita de ce qu'un congrès s'était assemblé à Lucko en Pologne, pour engager Wladislas à prendre une détermination rigoureuse contre les hussites, ses plus redoutables adversaires. Voici la lettre qu'il adressa au prince sur ce sujet : « Les grandes actions que vous avez accomplies depuis votre baptême, seigneur, et le zèle que vous avez montré pour notre sainte religion, en imposant vos croyances aux nations idolâtres, nous donnent l'espérance que vous persisterez dans la même voie, et que vous ramènerez au bercail de l'Église les chrétiens de la Bohême, que l'abominable Jean de Hus a entraînés dans le

» schisme. Songez que l'intérêt du saint-siège et celui de
 » votre couronne vous font un devoir d'exterminer les hus-
 » sites. Rappelez-vous que ces impies osent proclamer des
 » principes d'égalité; ils soutiennent que tous les chrétiens
 » sont frères, et que Dieu n'a pas donné à des hommes privilé-
 » giés le droit de commander aux nations; ils prétendent que
 » le Christ est venu sur la terre pour abolir l'esclavage; ils
 » appellent les peuples à la liberté, c'est-à-dire à l'anéantis-
 » sement des rois et des prêtres! Pendant qu'il en est temps
 » encore, tournez vos forces contre la Bohême; brûlez,
 » massacrez, faites partout des déserts, car rien ne saurait
 » être plus agréable à Dieu et plus utile à la cause des rois
 » que l'extermination des hussites. »

En conséquence des ordres de la cour de Rome, une nouvelle croisade fut prêchée contre les Bohémiens, avec promesses d'indulgences pour ceux qui prendraient les armes; mais cette expédition, qui était la sixième entreprise dans le but d'éteindre le hussisme, ne fut pas plus heureuse que les précédentes; l'armée catholique fut taillée en pièces, et la liberté triompha!

Cette fâcheuse nouvelle parvint au saint-père pendant qu'il s'occupait déjà de la nomination d'un légat qu'il voulait envoyer à Bâle pour présider un concile général et faire le procès aux hérétiques: le dépit et la colère qu'il en éprouva furent si violents qu'il tomba frappé d'apoplexie foudroyante. Sa mort eut lieu le 20 février 1431, après un règne de quatre ans.

EUGÈNE IV,

JEAN VI PALÉOLOGUE,
 empereur d'Orient.

214^e PAPE.

CHARLES VII,
 roi de France.

Élection d'Eugène IV. — Son histoire avant son pontificat. — Ses tentatives pour rétablir sa domination en Italie. — Rome se soulève contre Eugène. — Affreux supplice ordonné par le saint-père contre le moine Masius. — Concile de Bâle. — Politique de la cour de Rome. — Le duc de Milan déclare la guerre au pape. — Eugène est chassé de Rome. — Il est protégé par la reine de Naples. — Le Pape veut transférer à Ferrare le concile de Bâle. — L'assemblée se divise et forme deux conciles qui s'anathématisent réciproquement. — Eugène est déposé par le concile de Bâle. — Amédée, duc de Savoie, est élu pape sous le nom de Félix V.

Avant de procéder à l'élection d'un nouveau pontife, les membres du sacré collège, s'étant réunis en conclave, firent le serment solennel que celui d'entre eux qui serait élevé à la papauté souscrirait à l'avenir les bulles apostoliques avec cette formule: « Du consentement des cardinaux; » ils convinrent également que le pape ne pourrait donner la pourpre à aucun ecclésiastique sans leur autorisation, et qu'il partagerait avec eux tous les revenus du patrimoine de l'Église. Après quoi, le notaire recueillit les suffrages, et Gabriel Condemère, cardinal du titre de Saint-Clément, fut proclamé canoniquement successeur de l'Apôtre.

» schisme. Songez que l'intérêt du saint-siège et celui de
 » votre couronne vous font un devoir d'exterminer les hus-
 » sites. Rappelez-vous que ces impies osent proclamer des
 » principes d'égalité; ils soutiennent que tous les chrétiens
 » sont frères, et que Dieu n'a pas donné à des hommes privilé-
 » giés le droit de commander aux nations; ils prétendent que
 » le Christ est venu sur la terre pour abolir l'esclavage; ils
 » appellent les peuples à la liberté, c'est-à-dire à l'anéantis-
 » sement des rois et des prêtres! Pendant qu'il en est temps
 » encore, tournez vos forces contre la Bohême; brûlez,
 » massacrez, faites partout des déserts, car rien ne saurait
 » être plus agréable à Dieu et plus utile à la cause des rois
 » que l'extermination des hussites. »

En conséquence des ordres de la cour de Rome, une nouvelle croisade fut prêchée contre les Bohémiens, avec promesses d'indulgences pour ceux qui prendraient les armes; mais cette expédition, qui était la sixième entreprise dans le but d'éteindre le hussisme, ne fut pas plus heureuse que les précédentes; l'armée catholique fut taillée en pièces, et la liberté triompha!

Cette fâcheuse nouvelle parvint au saint-père pendant qu'il s'occupait déjà de la nomination d'un légat qu'il voulait envoyer à Bâle pour présider un concile général et faire le procès aux hérétiques: le dépit et la colère qu'il en éprouva furent si violents qu'il tomba frappé d'apoplexie foudroyante. Sa mort eut lieu le 20 février 1431, après un règne de quatre ans.

EUGÈNE IV,

JEAN VI PALÉOLOGUE,
 empereur d'Orient.

214^e PAPE.

CHARLES VII,
 roi de France.

Élection d'Eugène IV. — Son histoire avant son pontificat. — Ses tentatives pour rétablir sa domination en Italie. — Rome se soulève contre Eugène. — Affreux supplice ordonné par le saint-père contre le moine Masius. — Concile de Bâle. — Politique de la cour de Rome. — Le duc de Milan déclare la guerre au pape. — Eugène est chassé de Rome. — Il est protégé par la reine de Naples. — Le Pape veut transférer à Ferrare le concile de Bâle. — L'assemblée se divise et forme deux conciles qui s'anathématisent réciproquement. — Eugène est déposé par le concile de Bâle. — Amédée, duc de Savoie, est élu pape sous le nom de Félix V.

Avant de procéder à l'élection d'un nouveau pontife, les membres du sacré collège, s'étant réunis en conclave, firent le serment solennel que celui d'entre eux qui serait élevé à la papauté souscrirait à l'avenir les bulles apostoliques avec cette formule: « Du consentement des cardinaux; » ils convinrent également que le pape ne pourrait donner la pourpre à aucun ecclésiastique sans leur autorisation, et qu'il partagerait avec eux tous les revenus du patrimoine de l'Église. Après quoi, le notaire recueillit les suffrages, et Gabriel Condemère, cardinal du titre de Saint-Clément, fut proclamé canoniquement successeur de l'Apôtre.

Ce prélat était un bâtard du pape Grégoire XII et d'une religieuse bénédictine; son père l'avait élevé successivement au diaconat, à la prêtrise, à l'épiscopat, enfin il lui avait donné le chapeau rouge à l'âge où les autres clercs prennent seulement les premiers degrés dans les ordres.

Dès qu'Eugène IV eut été sacré, il assembla dans une salle du Vatican les ambassadeurs des principales villes de la haute Italie, et leur déclara qu'il était résolu à mettre un terme aux guerres civiles, et à excommunier les princes qui essaieraient de s'opposer à sa volonté.

Philippe-Marie Visconti, dont l'ambition se trouvait comprimée par cette détermination, fut seul à désapprouver les vues pacifiques d'Eugène; pour se mettre en état de lui résister, il forma une ligue avec les habitants de Sienne et de Lucques, leva à la hâte des compagnies franches, et menaça de marcher sur Rome et de passer toute la population au fil de l'épée, si le pape osait fournir des secours aux républiques de Venise et de Florence.

Des deux côtés la guerre recommença alors avec une fureur nouvelle, et vint compliquer la situation politique; car les Romains, éprouvant pour Eugène une sorte de répulsion parce qu'il n'était pas de leur ville, n'attendaient qu'une occasion pour faire éclater leur haine, et rejetaient sur lui la cause de leurs désastres. On se racontait qu'une éclipse de soleil avait eu lieu le jour même de la mort de Martin V; et qu'au premier consistoire public tenu par Eugène, lors des cérémonies de la chaise percée, les galeries de la basilique s'étaient affaissées et avaient écrasé dans leur chute un grand nombre de personnes, signe bien évident, se répétait-on,

« que Dieu désapprouvait l'élévation d'un bâtard sur la chaire » de l'Apôtre. » Les choses s'envenimèrent encore davantage par suite des visites que le saint-père fit faire dans les palais d'Antoine, prince de Salerne, d'Édouard, comte de Calani, et du cardinal Prosper, tous trois de la famille des Colonna et parents de Martin V; ces mesures avaient été conseillées par les Ursins, leurs ennemis, qui les accusaient d'avoir volé une grande partie des trésors du pape défunt.

Furieux de se voir l'objet de soupçons odieux et injustes, les Colonna organisèrent une conspiration contre Eugène, et résolurent de s'emparer du château Saint-Ange. Ils avaient déjà fait entrer dans leur complot le moine Masius, qui devait leur livrer les clefs d'une des portes dont il avait la garde, lorsque, malheureusement, la veille de l'exécution, le pape, instruit de ce qui se tramait contre lui, fit aussitôt investir les conspirateurs dans leurs forteresses. Les Colonna, pris à l'improviste, eurent à peine le temps de s'échapper de Rome: leurs magnifiques palais furent livrés au pillage et rasés jusqu'à fleur du sol; tous leurs biens furent confisqués, et eux-mêmes condamnés à la perte de leurs honneurs et dignités. Ensuite le saint-père procéda au supplice du moine Masius, et épuisa sur cet infortuné tous les genres de cruautés.

Par ses ordres, le patient, condamné à l'écartèlement, fut tiré des cachots de la redoutable inquisition, où il avait déjà subi les deux questions ordinaire et extraordinaire, et porté tout sanglant sur le parvis de Saint-Pierre, où était placée une estrade en bois, élevée de trois pieds au-dessus du sol; là, il fut dépouillé de ses vêtements, puis étendu sur l'estrade, le visage tourné vers le ciel

et assujetti avec des cercles de fer, qui entouraient son cou, sa poitrine et ses reins, et qui se vissaient à l'échafaud, afin qu'il offrit plus de résistance aux chevaux. Après quoi le supplice commença : à l'aide de tenailles dentelées et ardentes, les tourmenteurs lui arrachèrent des lambeaux de chair aux bras et aux cuisses, et versèrent sur ces horribles plaies un mélange de plomb fondu, d'huile bouillante, de poix résine, de cire et de soufre; enfin, lorsque tout son corps fut corrodé et racorni, ils lui attachèrent des cordes aux jambes, depuis les genoux jusqu'aux pieds; et aux bras, depuis les épaules jusqu'aux poignets; ensuite, les extrémités des cordes furent solidement réunies par trois nœuds aux pailonniers de quatre étalons vigoureux. On fit d'abord marcher les chevaux par petites secousses; puis les bourreaux les animèrent de la voix et du geste, et les firent tirer de toutes leurs forces; mais les membres étaient liés avec une telle solidité aux cordes, qu'ils ne se détachèrent point du tronc; seulement les bras et les jambes se disloquèrent et acquirent une longueur démesurée.

Après une heure d'épouvantables efforts, sa Sainteté, qui assistait à ce spectacle, eut pitié des quatre chevaux, qui, tout couverts de sueur, perdaient haleine et s'abattaient sur le pavé de la place; et elle fit donner l'ordre aux bourreaux d'en finir avec le patient. Ceux-ci lui firent aux jointures des entailles avec leurs poignards; aussitôt les membres se séparèrent avec d'affreux déchirements, et l'infortuné Masius expira. Les lambeaux du cadavre furent portés sur un bûcher et les cendres jetées au vent.

Ce supplice produisit un effet bien différent de celui que

sa Sainteté en attendait; elle espérait que la vue des souffrances de sa victime remplirait d'effroi tous les esprits, et empêcherait une nouvelle tentative de rébellion: au contraire, il arriva que l'indignation l'emporta sur la crainte; le peuple reconduisit Eugène à son palais en l'accablant de huées et de malédictions; ses gardes mêmes proféraient des menaces terribles contre lui, et le soir, un de ses domestiques glissa du poison dans ses aliments. Néanmoins des remèdes furent appliqués à temps, et le pontife échappa à cette tentative d'assassinat.

Quoiqu'ils eussent échoué une fois, ses ennemis n'abandonnèrent pas leur projet de se défaire de lui; et une révolution était même sur le point d'éclater, lorsque l'empereur Sigismond vint dans la ville sainte pour recevoir la couronne impériale des mains d'Eugène. Sa présence apaisa momentanément les troubles, et le saint-père put s'occuper d'affermir son autorité en Italie. Après les cérémonies du sacre, le pontife nomma le cardinal Juliano Césarini son légat à Bâle pour assister à l'ouverture du concile, qui était fixée au 23 juillet 1431.

Dès la première session, les Pères qui composaient l'assemblée discutèrent une proposition tendant à établir la supériorité des conciles sur les papes, et par conséquent à enlever aux successeurs de l'Apôtre leur privilège d'infaillibilité. Eugène, effrayé de cette disposition des esprits, envoya aussitôt à son légat l'ordre de dissoudre le synode et de le transférer à Bologne pour qu'il pût le présider en personne; en même temps il écrivit à l'empereur pour lui notifier cette translation. Mais le cardinal Juliano Césarini

refusa d'obtempérer aux décrets du pontife, et lui fit dire qu'il renoncerait à sa légation plutôt que de se rendre le complice de mesures arbitraires envers les prélats réunis à Bâle; et que d'ailleurs il était appuyé dans sa résistance par Sigismond, qui avait déclaré que les Pères continueraient leurs assemblées.

Eugène lança une bulle préventive contre le concile, et déclara nuls tous les décrets, procédures ou citations qui seraient formulés en son absence; toutefois, comme il craignait qu'on ne prît quelque parti extrême, il se relâcha de sa rigueur, et envoya à Bâle des cardinaux qui lui étaient dévoués pour diriger les délibérations. Cette démarche ne lui réussit pas; les Pères, exaspérés contre le pape, refusèrent de les recevoir, et publièrent une protestation dans laquelle Eugène était accusé de prévariquer envers les conciles, qui seuls avaient le pouvoir législatif de l'Église; ils menacèrent même les légats d'user de leurs droits dans toute leur étendue, et de déposer le pontife, si les décrets et les bulles de la cour de Rome n'étaient révoqués dans soixante jours.

Ainsi le saint-père se trouvait à la fois en butte à la haine du peuple romain, à la colère de tous les prélats de l'Europe, et à celle de Philippe-Marie Visconti. Trop faible pour résister à tant d'ennemis, il prit le parti de temporiser, et fit des concessions au concile. Il déclara dans une bulle que sur les instances de l'empereur, et d'après le conseil de ses cardinaux, il consentait à approuver les décisions des Pères, afin qu'on pût travailler sans trouble à extirper les hérésies et à réformer les mœurs des ecclésiastiques.

Rassuré de ce côté, Eugène voulut prendre des mesures

énergiques pour résister au duc de Milan, qui avait réuni des troupes nombreuses sous les ordres de son gendre, François Sforce, et d'un capitaine aventurier nommé Nicolas Forcebras, et qui marchait sur Rome, ravageant les domaines de l'Église, pillant les châteaux, incendiant les fermes, et massacrant les cultivateurs. Cette fois, le peuple resta sourd à ses exhortations, et refusa de prendre les armes pour repousser l'ennemi. Dans sa fureur, le saint-père lança une bulle d'excommunication sur la ville, fit fermer les églises, et ordonna aux prêtres d'interrompre partout le service divin. Ce remède violent, au lieu d'apaiser les troubles, augmenta la confusion; les citoyens se soulevèrent, coururent au Vatican, en firent le siège et l'emportèrent d'assaut, après avoir égorgé tous les soldats. Eugène eut à peine le temps de fuir jusqu'au Tibre et de se sauver dans une barque avec un moine; il gagna ensuite Florence, et s'installa dans le palais patriarcal.

De cette ville, sa Sainteté écrivit aux Pères du concile de Bâle et à l'empereur Sigismond pour réclamer leur intervention dans sa querelle avec le duc de Milan, et pour les prier de contraindre Visconti à rendre la paix au saint-siège et les Romains à le recevoir dans la cité apostolique. Les prélats, qui supposaient à Eugène des sentiments conformes à ceux qu'il exprimait dans sa dernière bulle, intercédèrent eux-mêmes en sa faveur auprès de Sigismond et des autres princes de l'Europe. Philippe-Marie Visconti, menacé par toutes les puissances, fut obligé de se réconcilier avec le pape et de rappeler ses troupes dans le duché. Grâce encore aux sollicitations des Pères du concile, Eugène obtint de la reine de Naples, Jeanne II,

des secours en hommes et en argent, qui l'aidèrent à faire triompher son parti dans Rome.

Il sembla du reste que Dieu voulait punir cette reine de ce qu'elle avait contribué à faire rentrer le peuple sous la tyrannie du pape, car le jour même qu'Eugène s'installa dans le palais de Latran, elle perdit son fils adoptif, Louis II d'Anjou, et son favori Carracciolo; elle-même mourut peu de temps après, laissant son royaume à René, duc d'Anjou.

Dès que la nouvelle de la mort de Jeanne II fut connue à Rome, Eugène envoya signifier aux seigneurs du royaume de Naples qu'ils eussent à s'abstenir provisoirement de procéder à l'élection d'un souverain, et presque immédiatement il chargea Jean Vitteleschi, évêque de Recanati et patriarche d'Alexandrie, qui passait pour un homme de tête et de main, de prendre possession de Naples en son nom. Mais les habitants, qui redoutaient plus que toute chose au monde d'être gouvernés par le pape, refusèrent de recevoir son légat, et prirent la détermination d'envoyer une députation à René d'Anjou pour lui offrir la couronne, en le priant de venir à Naples prendre possession du trône. Le prince accueillit les ambassadeurs avec une grande joie; et comme il ne pouvait quitter son duché parce qu'il était prisonnier sur parole de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, il leur donna ses deux enfants et Isabelle, sa femme, pour gouverner le royaume en son absence.

Dès qu'Isabelle fut arrivée à Naples, elle prit en mains les rênes de l'état, et essaya de réprimer les factieux qui excitaient des désordres dans sa capitale et cherchaient à soulever le peuple. Parmi ces fauteurs de séditions, les agents du

roi d'Aragon, qui étaient les plus ardents et les plus redoutables, parvinrent même à s'emparer de la ville de Capoue. Ce succès faillit les perdre, car dans l'enivrement de leur triomphe, ils envoyèrent prévenir Alphonse, qui tenait la mer sur les côtes de Sicile, qu'il pouvait opérer son débarquement en toute sécurité, et que les populations se lèveraient en masse à son approche pour le proclamer roi de Naples. A cette nouvelle, le prince fit avancer sa flotte pour effectuer une descente sur les terres de Labour en vue du port de Gaète; malheureusement pour lui, ses agents avaient mal pris leurs mesures; il rencontra sur sa route des vaisseaux génois, alliés du duc de Milan, qui revendiquait également la souveraineté de Naples; une lutte terrible s'engagea entre les deux flottes; presque tous les bâtiments d'Alphonse furent coulés à fond; celui qu'il montait avec sa famille et qui s'était tenu lâchement hors du combat, fut pris et conduit triomphalement à Gènes; et Alphonse fut livré au duc de Milan, ainsi que le roi de Navarre et les infants d'Aragon. Ce revers devint par la suite la cause de la fortune du roi d'Aragon; il sut si bien captiver son compétiteur, que Philippe-Marie Visconti consentit à lui rendre la liberté et à lui céder ses droits au royaume de Naples, moyennant une rançon et un tribut; il s'engagea même à le secourir de ses armes contre le duc d'Anjou et contre le pape, si ce dernier persistait dans ses ridicules prétentions sur l'Italie inférieure.

Déjà Eugène ne songeait plus à disputer la possession des états de Naples pour son siège; il s'était entièrement rangé dans le parti de René d'Anjou, afin d'obtenir de ce prince l'autorisation de prélever des décimes sur les fidèles de ses

provinces, et aussi, ce qu'il n'avouait pas encore, pour se créer un protecteur qui l'aidât à annuler les décrets du concile de Bâle.

Cette assemblée ne laissait pas que d'être en effet un sujet de craintes sérieuses pour le saint-père. Depuis quatre ans les prélats qui la composaient s'étaient déclarés en permanence, et continuaient à formuler des décrets pour la réforme de l'Église dans son chef suprême et dans ses ministres. Entre autres décisions, ils avaient publié celle-ci contre les abus de la simonie : « Le concile général, légitimement assemblé » et représentant l'Église universelle, ordonne au nom du » Saint-Esprit, relativement à ce qui concerne en cour » romaine les élections, admissions, présentations, provisions, collations, dispositions, postulations, institutions, » installations, investitures, dignités, bénéfices, offices » ecclésiastiques, ordres sacrés, bénédictions, et concessions » du pallium, qu'à l'avenir il ne sera plus exigé de rétributions » à raison des bulles du sceau, des annates communes, des » menus services des premiers fruits, ou sous quelque autre » titre ou prétexte que ce soit. Si quelqu'un enfreint ce » canon en exigeant, donnant ou promettant quelque présent » ou salaire, il encourra la peine portée contre les simoniaques, fût-ce le pape lui-même ! »

Ensuite les Pères déclarèrent obligatoire la constitution de Grégoire X, relative à l'organisation du conclave pour les élections pontificales; ils s'occupèrent également de la question grecque et reçurent les ambassadeurs de Jean VI Paléologue, qui venaient offrir en son nom de se réunir à l'Église latine, si les rois d'Occident consentaient à fournir

des troupes pour refouler les musulmans dans les déserts de l'Arabie. Le concile décréta des indulgences pour tous les chrétiens qui travailleraient à la réunion des deux Églises, et ordonna qu'on procéderait immédiatement à un armement pour secourir Constantinople. Jean Paléologue de son côté s'empressa de nommer des plénipotentiaires qu'il envoya au concile pour abjurer le schisme.

Eugène, informé de la tournure que prenaient les négociations, voulut s'opposer à ce qu'on continuât les armements destinés aux Grecs; il prétendit qu'à lui seul appartenait le pouvoir exécutif; que le concile de Bâle empiétait sur ses attributions; et que, non content de s'attribuer l'initiative dans les règlements de discipline ecclésiastique, il s'arrogeait encore le droit de juridiction absolue sur les fidèles, droit qui avait appartenu de tout temps aux papes. Il n'osa pas toutefois ordonner aux Pères de rompre les conférences, et il se contenta de les traverser dans l'affaire de la réunion des Grecs. A son instigation, Jean Paléologue demanda que le concile qui devait déterminer avec ses envoyés les clauses de la réunion fût moins éloigné de Rome que la ville de Bâle, afin que le pontife pût assister aux délibérations.

Pour satisfaire aux désirs du prince, les évêques envoyèrent deux ambassadeurs à sa Sainteté, en la faisant prier de venir en personne à l'assemblée ou de transférer le concile, soit à Avignon, soit dans une ville de la Savoie. Eugène repoussa cette proposition, et chargea ses légats de représenter aux Pères qu'il exigeait que leurs décisions prises dans les dernières sessions, et qui touchaient aux privilèges de la papauté, fussent révoquées, ou qu'autrement il

ne paraîtrait pas au milieu d'eux. Tous les prélats refusèrent de se soumettre à ces honteuses conditions, et décrétèrent que l'assemblée continuerait ses délibérations en l'absence du pape, et qu'on enverrait une ambassade à l'empereur grec pour le prévenir qu'il devait accepter la ville de Bâle comme le lieu des conférences, ou renoncer aux secours qui lui avaient été promis. Lorsque les députés arrivèrent à Constantinople, ils trouvèrent qu'Eugène les avait déjà prévenus, et que ses agents s'étaient si complètement emparés de l'esprit de Paléologue, qu'il leur fut impossible de décider l'imbécile monarque à choisir une autre ville que Ferrare.

Eugène profita de la sottise crédule de l'empereur grec pour ordonner aux Pères du concile de Bâle de se rendre à Ferrare. Il espérait qu'il lui serait d'autant plus facile de casser les décrets attentatoires à son autorité, lorsqu'il présiderait les délibérations, qu'il se trouvait en paix avec Philippe-Marie Visconti, avec les Génois, les Vénitiens et les Florentins. Malheureusement Alphonse d'Aragon vint déranger tous ses plans : ce prince, par une suite de victoires, était parvenu à reconquérir toutes les places fortes du royaume de Naples, et même à chasser de la capitale la reine Isabelle et le légat du saint-siège; ce qui lui permettait de se venger à son tour de la trahison du pape envers lui. Aussi ne se fit-il point faute d'augmenter le nombre des ennemis d'Eugène. Il publia un édit qui enjoignait à tous les évêques de ses états de Naples, de Sicile et d'Aragon, de se rendre immédiatement au concile de Bâle pour y provoquer la mise en jugement de Gabriel Condemère, bâtard de l'antipape Grégoire XII.

Il ne fut pas difficile aux prélats espagnols d'obtenir du concile, qui déjà était fort mal disposé pour le pape, qu'on lui signifîât l'ordre de venir à Bâle pour rendre compte de sa conduite, et pour répondre de l'indigne usage qu'il faisait de l'autorité suprême dont on l'avait investi.

Dans la lettre qui fut envoyée à Rome à cette occasion, le concile faisait l'énumération des luttes qu'il avait soutenues contre le saint-siège depuis six années pour opérer la réforme du clergé, et pour faire disparaître les honteux désordres qui existaient dans l'Église et qui scandalisaient la chrétienté. Les Pères rejetaient tout le mal sur Eugène; ils l'accusaient d'avoir encouragé la simonie, d'avoir protégé la luxure, et de s'être montré le plus corrompu parmi les prêtres de sa cour, au lieu de donner l'exemple des vertus chrétiennes. Ils terminaient en ordonnant aux cardinaux de se rendre dans la ville de Bâle, pour prendre avec eux les mesures nécessaires au bien de la religion. Enfin, après avoir attendu le délai fixé par la citation, ils prononcèrent une sentence qui condamnait Eugène IV comme contumace, et le suspendait des fonctions sacerdotales.

De son côté, le pontife ne resta pas inactif; il convoqua un concile à Ferrare pour le 3 janvier 1438 : au jour dit, le cardinal de Sainte-Croix en fit solennellement l'ouverture en son nom, malgré l'absence des ambassadeurs grecs, et quoiqu'il s'y trouvât à peine une vingtaine de prélats. Le cardinal déclara emphatiquement, que tous les actes rendus par le conciliabule de Bâle étaient entachés d'hérésie, et cassés comme attentatoires à la liberté de l'Église romaine : cette décision fut notifiée à toutes les puissances de l'Europe.

Exaspérés par cette nouvelle insulte, les prélats réunis à Bâle déposèrent le pape, et lancèrent les foudres de l'excommunication contre le synode de Ferrare. A son tour, Eugène fulmina des anathèmes contre ceux qui avaient eu l'audace de le déposer; il déclara déchus de leurs dignités et privés de leurs bénéfices les évêques récalcitrants, et excommunia les rois, les seigneurs et les peuples qui ne s'armeraient pas pour exterminer les Pères du concile de Bâle.

Telle était la situation des choses, lorsque la peste vint interrompre les travaux de l'assemblée de Ferrare, et obligea Eugène à transférer le concile à Florencé. Ce fut dans cette ville que se rendirent également les ambassadeurs grecs; et tous, réunis en conciliabule, décrétèrent une constitution ainsi conçue :

« Eugène, dominateur suprême de l'Église universelle,
 » pour léguer à la postérité un témoignage perpétuel de la
 » foi de son cher fils en Jésus-Christ, Jean Paléologue, il-
 » lustre empereur des Grecs, affirme que par son influence
 » les fidèles de l'Orient professeront à l'avenir les dogmes et
 » le culte formulés dans ce diplôme.

» Que les cieux et la terre se réjouissent, puisque les mu-
 » railles qui divisaient les Églises d'Orient et d'Occident se
 » sont écroulées dans l'abîme; puisque la concorde s'est re-
 » levée sur la pierre angulaire de la religion; puisque tous
 » les fidèles de la terre sont unis en Jésus-Christ, après des
 » siècles de ténèbres et de deuil! Que l'Église, cette Mère
 » divine, se réjouisse de porter dans son sein tous ses fils réu-
 » nis, et ceux-là mêmes qui l'avaient déchirée si longtemps
 » par leurs sanglantes divisions.

» Que l'Orient et l'Occident tressaillent d'allégresse; qu'ils
 » confondent leur amour dans un embrassement spirituel,
 » et que leurs âmes s'unissent dans des voluptés infinies. »

Après cet exorde bizarre, il continuait ainsi :

« Au nom de la sainte Trinité, nous définissons que la
 » vérité de la foi orthodoxe consiste à reconnaître que le
 » Saint-Esprit est identique au Père et au Fils, et qu'il pro-
 » cède d'eux éternellement, comme d'un principe et d'une
 » action unique. Nous déclarons que les Pères et les doc-
 » teurs qui affirment que l'Esprit saint ne procède pas
 » immédiatement du Père, établissent, malgré la contra-
 » diction apparente de leurs paroles, que cette procession
 » est simultanée, et reconnaissent que le Fils est comme le
 » Père la cause ou le principe du Saint-Esprit. Nous déci-
 » dons conséquemment que les paroles « Filioque » ont été
 » légitimement ajoutées au symbole de Nicée pour définir cet
 » article de foi.

» Nous déclarons que le corps de Jésus-Christ est vérita-
 » blement présent dans l'hostie consacrée, que la nature de
 » la pâte soit azyme ou levée. Nous reconnaissons que les
 » âmes des véritables pénitents morts dans la charité de Dieu,
 » sans avoir confessé leurs fautes, sont admises à contempler
 » éternellement la face du Christ, mais seulement après avoir
 » été purifiées dans les flammes du purgatoire. Nous confes-
 » sons que la durée de leurs peines peut être abrégée par les
 » bonnes œuvres des vivants. Nous confessons que les âmes
 » des fidèles qui n'ont point péché depuis leur baptême, ou
 » celles qui ont été purifiées dans leurs corps par les sacre-
 » ments rémunérateurs, après avoir dépouillé leur prison

» terrestre, parviennent aussitôt dans le royaume du Christ,
 » et voient face à face la Trinité sainte, quoique à des degrés
 » différents, suivant les mérites des uns et des autres. Nous
 » confessons que ceux qui sont morts en état de péché mortel
 » ou sans avoir reçu le baptême, descendent immédiatement
 » aux enfers pour être brûlés éternellement. »

Telle est la fameuse définition de foi que les députés grecs approuvèrent. Un historien contemporain prétend cependant que le pontife acheta leur consentement à l'admission du purgatoire une somme de cinq mille ducats; qu'il en donna dix mille pour obtenir la procession du Saint-Esprit, et qu'il alla jusqu'à vingt mille pour faire admettre la communion sous une seule espèce. On signa de part et d'autre la présente constitution, et les ambassadeurs retournèrent à Constantinople avec l'argent de sa Sainteté.

Trois jours après leur arrivée, l'acte de réunion des deux Églises fut annulé par les prélats orientaux, et le nom du pape devint plus que jamais en exécution aux Grecs.

Pendant qu'Eugène se berçait d'illusions, l'assemblée des Bâle agissait; d'abord elle déclara le pontife simoniaque, parjure, dissipateur des biens de l'Église, administrateur dangereux, schismatique, incorrigible; ensuite elle nomma trois de ses membres, Thomas, abbé de Donducés; Jean de Ségovie et Thomas de Corcellis, avec la mission de former un collège de vingt-neuf prélats, et de procéder à l'élection d'un pape suivant les anciennes coutumes. Les évêques qui furent désignés entrèrent en conclave le 30 octobre 1439, et nommèrent souverain pontife Amédée, duc de Savoie et abbé du couvent de Ripaille.

FÉLIX V,

215^e PAPE,JEAN PALÉOLOGUE,
empereur d'Orient.CHARLES VII,
roi de France.

EUGÈNE IV,

DEVENU ANTIPAPE.

Histoire d'Amédée, duc de Savoie. — Difficultés qui s'élèvent dans le concile au sujet de sa promotion au pontificat. — Amédée accepte la tiare. — Il est excommunié par Eugène. — Mort tragique de Vitteleschi. — Position difficile des deux papes. — Le roi d'Aragon se déclare pour Félix. — Fin des conciles de Bâle et de Florence. — Retour d'Eugène à Rome. — Conduite de l'empereur Frédéric III envers les deux papes. — Eugène dépose les électeurs de Cologne. — Bulle relative à la diète de Francfort. — Mort d'Eugène.

Amédée, duc de Savoie, avait gouverné ses états avec assez de prudence pendant quarante années, lorsqu'il lui prit la singulière fantaisie de se faire ermite. Il abandonna son duché à ses deux fils, et se retira dans l'agréable séjour de Ripaille, sur les bords du lac de Genève, avec plusieurs de ses pages, une vingtaine de domestiques et quelques seigneurs de sa cour. La nouvelle congrégation se rangea sous la règle de l'ordre de saint Maurice.

On a parlé différemment du genre de vie que suivaient les frères; plusieurs auteurs affirment que les réglemens étaient

» terrestre, parviennent aussitôt dans le royaume du Christ,
 » et voient face à face la Trinité sainte, quoique à des degrés
 » différents, suivant les mérites des uns et des autres. Nous
 » confessons que ceux qui sont morts en état de péché mortel
 » ou sans avoir reçu le baptême, descendent immédiatement
 » aux enfers pour être brûlés éternellement. »

Telle est la fameuse définition de foi que les députés grecs approuvèrent. Un historien contemporain prétend cependant que le pontife acheta leur consentement à l'admission du purgatoire une somme de cinq mille ducats; qu'il en donna dix mille pour obtenir la procession du Saint-Esprit, et qu'il alla jusqu'à vingt mille pour faire admettre la communion sous une seule espèce. On signa de part et d'autre la présente constitution, et les ambassadeurs retournèrent à Constantinople avec l'argent de sa Sainteté.

Trois jours après leur arrivée, l'acte de réunion des deux Églises fut annulé par les prélats orientaux, et le nom du pape devint plus que jamais en exécution aux Grecs.

Pendant qu'Eugène se berçait d'illusions, l'assemblée des Bâle agissait; d'abord elle déclara le pontife simoniaque, parjure, dissipateur des biens de l'Église, administrateur dangereux, schismatique, incorrigible; ensuite elle nomma trois de ses membres, Thomas, abbé de Donducés; Jean de Ségovie et Thomas de Corcellis, avec la mission de former un collège de vingt-neuf prélats, et de procéder à l'élection d'un pape suivant les anciennes coutumes. Les évêques qui furent désignés entrèrent en conclave le 30 octobre 1439, et nommèrent souverain pontife Amédée, duc de Savoie et abbé du couvent de Ripaille.

FÉLIX V,

215^e PAPE,JEAN PALÉOLOGUE,
empereur d'Orient.CHARLES VII,
roi de France.

EUGÈNE IV,

DEVENU ANTIPAPE.

Histoire d'Amédée, duc de Savoie. — Difficultés qui s'élèvent dans le concile au sujet de sa promotion au pontificat. — Amédée accepte la tiare. — Il est excommunié par Eugène. — Mort tragique de Vitteleschi. — Position difficile des deux papes. — Le roi d'Aragon se déclare pour Félix. — Fin des conciles de Bâle et de Florence. — Retour d'Eugène à Rome. — Conduite de l'empereur Frédéric III envers les deux papes. — Eugène dépose les électeurs de Cologne. — Bulle relative à la diète de Francfort. — Mort d'Eugène.

Amédée, duc de Savoie, avait gouverné ses états avec assez de prudence pendant quarante années, lorsqu'il lui prit la singulière fantaisie de se faire ermite. Il abandonna son duché à ses deux fils, et se retira dans l'agréable séjour de Ripaille, sur les bords du lac de Genève, avec plusieurs de ses pages, une vingtaine de domestiques et quelques seigneurs de sa cour. La nouvelle congrégation se rangea sous la règle de l'ordre de saint Maurice.

On a parlé différemment du genre de vie que suivaient les frères; plusieurs auteurs affirment que les réglemens étaient

d'une rigidité extrême; d'autres écrivains établissent, par des documents authentiques, que les pieux anachorètes buvaient des vins exquis au lieu d'eau, et remplaçaient les racines par les mets les plus délicats; ils disent même que, par mortification, les frères doubleraient le nombre des repas aux jours de jeûne, et commettaient l'acte de fornication ou de sodomie aux heures des prières, le matin, à midi et le soir.

Enfin, Daniel Desmarets assure que l'ermitage de Ripaille était devenu un antre d'abominations, le réceptacle de tous les vices, et que c'était chose si connue de son temps, que l'adage populaire « faire ripaille » signifiait une joyeuse orgie faite avec de bons compagnons et des filles d'amour.

Dès que cette élection fut connue, il s'éleva de tous côtés de violentes réclamations; un grand nombre d'ecclésiastiques alléguaient les désordres de la vie d'Amédée de Savoie comme motif d'exclusion; d'autres arguaient de son état de laïque et de sa paternité pour le repousser; d'autres encore réclamaient contre sa nomination, parce qu'il n'était pas docteur en théologie, et qu'il se trouvait conséquemment étranger à toutes les matières qui concernaient le gouvernement de l'Église. Malgré cette opposition formidable, les électeurs qui l'avaient nommé pape tinrent bon et firent taire tous les scrupules. Si notre pape n'est pas docteur, disaient-ils, vous ne nierez point qu'il ne soit très-versé dans les connaissances profanes; ce qui ne laisse pas que d'être très-nécessaire pour le gouvernement de l'Église. Il a été marié, sans doute, ajoutaient-ils; mais les Pères et les conciles n'ont pas exclu du sacerdoce ceux qui ont épousé une seule femme, et son état de laïque cessera dès qu'il aura reçu les ordres sacrés.

Enfin, quant aux désordres que vous lui reprochez, quel est celui d'entre nous qui puisse se dire exempt des mêmes péchés?

Dès ce moment toute opposition cessa, et des ambassadeurs furent envoyés à Ripaille pour offrir la tiare au duc de Savoie. Le joyeux abbé était à table avec ses moines lorsqu'on vint lui annoncer que les Pères du concile l'avaient nommé pape. D'abord il refusa d'ajouter foi à ce qu'on lui disait; ensuite lorsqu'il eut compris, par les protestations des députés, que sa nomination était sérieuse, il entra dans un accès de gaieté tel qu'il éclata en rires bruyants; son hilarité se communiqua aux convives, gagna même les graves ambassadeurs, et bientôt le réfectoire présenta une des scènes les plus bouffonnes qui se puisse imaginer.

« Quoiqu'il fût dans un état complet d'ivresse, dit la chronique, on le revêtit des ornements pontificaux; un des cardinaux le bénit, lui plaça au doigt l'anneau du pêcheur, et deux moines soutinrent ses pas chancelants jusqu'à l'église du monastère, où il fut soumis aux épreuves de la chaise percée, et intronisé avec les cérémonies habituelles sous le nom de Félix V. »

Dès qu'Eugène eut été informé de l'élection du duc de Savoie, il fulmina contre lui les plus terribles anathèmes, confirma les précédentes excommunications lancées contre les Pères du concile de Bâle, maudit individuellement chacun des électeurs de Félix V, et particulièrement le cardinal d'Arles; il déclara ce prélat dépouillé de toutes ses charges, dignités et bénéfices, et nomma pour le remplacer à son siège archiépiscopal, Roger, évêque d'Aix en Provence. Enfin il adressa à tous les princes de l'Europe la circulaire

suivante : « Les sots, les insensés, les enragés, les barbares
 » qui se sont ameutés dans la ville de Bâle pour adorer cet
 » ivrogne, ce sodomite, ce cerbère, ce veau d'or, ce Maho-
 » met, cet Antechrist, qu'on appelle le duc de Savoie, sont
 » tous foudroyés par nous; et nous vous commandons de les
 » exterminer comme des animaux féroces, qui dans leur insa-
 » tiable fureur déchirent les entrailles de leur mère, et renou-
 » vellent le schisme dans l'Église. Poursuivez sans relâche l'in-
 » fâme débauché de Ripaille, qui s'est fait nommer pape pour
 » continuer ses saturnales en toute sécurité. Malédiction sur
 » le monstre qui a soulevé la lie des prêtres contre le légitime
 » chef de l'Église! Malédiction sur ce pourceau immonde qui
 » nourrit ses prêtres avec de l'or et de l'argent! Malédiction
 » sur le Satan qui se fait adorer dans le temple du Christ!
 » Malédiction, mort et damnation sur l'infâme Amédée, duc
 » de Savoie! »

La haine du pontife pour son compétiteur était si violente, qu'elle le porta à faire massacrer son légat Vitteleschi, un des plus vénérables prélats de l'Italie, parce qu'il avait été assez hardi que de proposer à sa Sainteté d'entrer en accommodement avec Félix V. Ce vénérable prélat, qui lui avait rendu de si grands services dans sa légation à Naples, fut arrêté par les gardes du pape, traîné dans un cachot, torturé impitoyablement et décapité.

Il ne suffisait pas au concile de Bâle d'avoir conféré la papauté à Félix, il fallait encore lui donner les moyens de soutenir sa dignité; et comme d'ordinaire ceux qui disposent de la fortune des peuples s'en montrent très-prodiges, s'il doit leur en revenir quelques parcelles, les cardinaux autorisè-

rent le nouveau pontife à prélever, pendant cinq ans, la dime sur les revenus des terres, et sur les bénéfices ecclésiastiques séculiers et réguliers. Ce décret rencontra une vive opposition dans les états d'Aragon, dans ceux de Hongrie, d'Autriche et de Bavière; dans la Savoie, dans plusieurs villes d'Allemagne, et dans les universités de Paris, de Vienne, d'Erfurt, de Cologne et de Cracovie; cependant il fut mis à exécution, grâce à l'appui des souverains de ces pays, qui avaient reconnu Félix légitime chef de l'Église.

Eugène, à l'imitation de son compétiteur, ne négligea rien pour grossir ses trésors; il rançonna l'Italie supérieure, la cour de France, l'Angleterre, l'Espagne; il fit des promotions de cardinaux, et vendit à ses créatures les sièges des évêques excommuniés. Aussi se trouva-t-il bientôt en état de lutter contre son adversaire, qui ne songeait rien moins qu'à traiter avec le duc de Milan et le roi d'Aragon, pour leur acheter la ville de Rome et les autres places du saint-siège. Dès qu'il fut instruit des menées de son concurrent, le pontife romain rechercha immédiatement l'alliance de ces monarques; il leur envoya de riches présents et abandonna même le parti de René, duc d'Anjou, pour plaire à Alphonse d'Aragon. En même temps il adressa des ambassadeurs à l'empereur Frédéric III, afin de le détourner du projet qu'il avait formé de convoquer un concile général, pour décider la querelle des deux papes; Eugène lui fit présenter des observations captieuses sur ce grave sujet, lui objecta que cette mesure était inopportune, puisqu'il avait convoqué à Florence un synode œcuménique et apostolique, où il avait pris des décisions qu'on ne pouvait casser, sans être coupable

d'hérésie et de rébellion envers Dieu. Tous ses raisonnements n'ayant pu changer la détermination de l'empereur, Eugène prit un terme moyen pour ne point se créer un nouvel ennemi; il s'engagea à convoquer un concile universel au palais de Latran, et à le placer sous la protection de Frédéric; il publia même à cette occasion une bulle qui déclarait le concile de Florence dissous et le transférait à Rome. De leur côté, les Pères qui siégeaient à Bâle terminèrent leurs sessions, et convoquèrent une réunion générale pour l'année suivante dans la ville de Lyon.

Telle fut la conclusion de ces deux conciles, qui se séparèrent de guerre lasse et trouvèrent le moyen de cesser leurs débats sans faire ni paix ni accommodement, et sans qu'aucun des deux partis pût sérieusement se flatter d'avoir remporté la victoire. Eugène retourna à Rome, dont il était absent depuis huit années; et pour faire oublier au peuple les malheurs qu'il avait attirés sur la ville sainte, il abolit les octrois, réforma quelques abus et licencia son armée.

Deux années entières s'écoulèrent au milieu d'une paix profonde, sa Sainteté n'ayant d'autre souci que celui de régler la marche des solennités religieuses, ou de s'occuper du soin de varier ses orgies et d'inventer de nouvelles fêtes; elle était en cela merveilleusement secondée par une famille espagnole qu'on nommait la famille des Borgia, et dont tous les membres, hommes ou femmes, se faisaient un titre d'honneur de leur infamie. Un d'eux, Alphonse Borgia, qu'il avait fait cardinal et qui plus tard devint pape, était même cité publiquement comme son mignon.

Pendant cette période de paix et de tranquillité il se passa

un fait assez important, la sentence de déposition qu'il rendit contre Théodoric de Meurs et contre Jacques Sotic, métropolitains de Cologne et de Trèves, et tous deux électeurs de l'empire. Cette nouvelle marque d'audace souleva l'indignation des autres électeurs, qui tinrent une diète à Francfort pour s'opposer aux empiètements de la cour de Rome, et décidèrent que si Eugène refusait de révoquer immédiatement ses décrets de déposition, d'abolir les taxes dont il écrasait la nation allemande, et de reconnaître la supériorité des conciles sur le saint-siège, comme elle avait été déclarée à l'assemblée de Constance, ils se retireraient de son obéissance et se rangeraient au parti de Félix V.

Cet arrêt fut signifié à sa Sainteté par Ænéas Sylvius en personne, le secrétaire de l'assemblée. Le pape se soumit aux injonctions de la diète et révoqua ses sentences de déposition; mais à l'égard des autres propositions des électeurs, il demanda qu'on lui permit de les soumettre au concile œcuménique, avant de prendre des conclusions définitives. Comme les archevêques de Cologne et de Trèves se trouvaient réinstallés dans leurs sièges, les Allemands se contentèrent de ses promesses relativement aux questions en litige, et le reconnurent provisoirement seul pontife légitime.

Eugène n'eut pas la satisfaction de jouir longtemps de ce triomphe; peu de jours après il tomba gravement malade et se mit au lit pour ne plus se relever. Sa maladie empira chaque jour, et les secours de l'art ayant été jugés inutiles, ses camériers songèrent à lui faire administrer les derniers sacrements.

Lorsque le métropolitain de Florence se présenta avec

l'huile sainte pour lui donner l'extrême-onction, le moribond, qui cherchait à se faire illusion sur son état et à se rattacher à la vie, se leva sur son séant, renversa le calice, et proféra d'horribles blasphèmes en ordonnant qu'on chassât l'archevêque de sa présence.

Cet accès de colère acheva d'épuiser ses forces, et le lendemain il sentit que le terme fatal approchait; alors il fit appeler les cardinaux et leur adressa cette singulière allocution : « Dieu veuille me pardonner les fautes que j'ai commises » sur le trône apostolique, où je me suis fait élever en cédant » à de coupables sentiments d'orgueil et d'avarice. Je recon- » nais avoir commis de grands crimes pendant mon ponti- » ficat; et à cette heure dernière ils m'apparaissent comme » les sombres lueurs qui annoncent les abîmes de la géhenne. » Que cet exemple vous instruisse, et, après moi, élevez sur » le siège de l'Apôtre un saint prêtre qui possède la charité » et l'humilité; qui fasse régner la probité au lieu du vol et » du meurtre, qui depuis tant de siècles ont établi leur cour » dans le Vatican..... » Il n'en put dire davantage; les forces lui manquèrent, et il rendit le dernier soupir.

Sa mort eut lieu le 23 février 1447.

NICOLAS V,

JEAN PALÉOLOGUE, 216^e PAPE.
CONSTANTIN PALÉOLOGUE,
empereurs d'Orient.

CHARLES VII,
roi
de France.

Élection de Nicolas V. — Son histoire avant son avènement au trône pontifical. — Négociations du saint-père pour obtenir la renonciation de Félix à la papauté. — Nicolas est reconnu en France, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne. — Fin du schisme. — Mort de Félix. — Jubilé à Rome. — Les Grecs offrent de se réunir à l'Église latine. — Couronnement de Frédéric III, empereur d'Allemagne. — Ligue contre ce prince. — Prise de Constantinople par Mohammed II. — Conjuratation contre le pape. — Nouveau projet de croisade contre les Turcs. — Mort de Nicolas. — Jugement des historiens sur ce pontife.

Pendant les neuf jours des funérailles d'Eugène, les dix-huit cardinaux qui se trouvaient alors à Rome assistèrent régulièrement aux cérémonies religieuses; après l'inhumation, les trois chefs d'ordre du sacré collège posèrent des gardes aux avenues du château Saint-Ange, et invitèrent leurs collègues à se réunir dans la salle où se tenaient d'ordinaire les séances; mais le gouverneur de Rome ayant refusé d'en faire murer la porte, les cardinaux se décidèrent à former le conclave dans le dortoir du chapitre de la

l'huile sainte pour lui donner l'extrême-onction, le moribond, qui cherchait à se faire illusion sur son état et à se rattacher à la vie, se leva sur son séant, renversa le calice, et proféra d'horribles blasphèmes en ordonnant qu'on chassât l'archevêque de sa présence.

Cet accès de colère acheva d'épuiser ses forces, et le lendemain il sentit que le terme fatal approchait; alors il fit appeler les cardinaux et leur adressa cette singulière allocution : « Dieu veuille me pardonner les fautes que j'ai commises » sur le trône apostolique, où je me suis fait élever en cédant » à de coupables sentiments d'orgueil et d'avarice. Je recon- » nais avoir commis de grands crimes pendant mon ponti- » ficat; et à cette heure dernière ils m'apparaissent comme » les sombres lueurs qui annoncent les abîmes de la géhenne. » Que cet exemple vous instruisse, et, après moi, élevez sur » le siège de l'Apôtre un saint prêtre qui possède la charité » et l'humilité; qui fasse régner la probité au lieu du vol et » du meurtre, qui depuis tant de siècles ont établi leur cour » dans le Vatican..... » Il n'en put dire davantage; les forces lui manquèrent, et il rendit le dernier soupir.

Sa mort eut lieu le 23 février 1447.

NICOLAS V,

JEAN PALÉOLOGUE, 216^e PAPE.
CONSTANTIN PALÉOLOGUE,
empereurs d'Orient.

CHARLES VII,
roi
de France.

Élection de Nicolas V. — Son histoire avant son avènement au trône pontifical. — Négociations du saint-père pour obtenir la renonciation de Félix à la papauté. — Nicolas est reconnu en France, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne. — Fin du schisme. — Mort de Félix. — Jubilé à Rome. — Les Grecs offrent de se réunir à l'Église latine. — Couronnement de Frédéric III, empereur d'Allemagne. — Ligue contre ce prince. — Prise de Constantinople par Mohammed II. — Conjuratation contre le pape. — Nouveau projet de croisade contre les Turcs. — Mort de Nicolas. — Jugement des historiens sur ce pontife.

Pendant les neuf jours des funérailles d'Eugène, les dix-huit cardinaux qui se trouvaient alors à Rome assistèrent régulièrement aux cérémonies religieuses; après l'inhumation, les trois chefs d'ordre du sacré collège posèrent des gardes aux avenues du château Saint-Ange, et invitèrent leurs collègues à se réunir dans la salle où se tenaient d'ordinaire les séances; mais le gouverneur de Rome ayant refusé d'en faire murer la porte, les cardinaux se décidèrent à former le conclave dans le dortoir du chapitre de la

Minerve; les clefs de la porte d'entrée furent confiées aux métropolitains de Ravenne, d'Aquilée, de Sermonette, et à l'évêque d'Ancône. Ces premières dispositions prises, on fit prêter serment aux officiers du saint-siège; et les membres du sacré collège prirent possession des cellules qui leur étaient destinées : les unes étaient tendues de serge verte, les autres de serge violette, et seulement une de serge blanche, celle du cardinal de Bologne, qui voulait indiquer par là combien sa conscience était pure.

Plusieurs jours se passèrent en intrigues et en cabales; enfin, à la huitième séance, Prosper Colonna ayant obtenu dix voix, le cardinal Firmano s'écria : « Pourquoi, mes frères, » perdons-nous un temps précieux en contestations inutiles? » Oubliez-vous que Rome est divisée en deux factions; que » le roi d'Aragon tient la mer avec une flotte puissante, et » que le pape Félix peut dissoudre notre collège d'un mo- » ment à l'autre? Qu'attendons-nous donc pour terminer le » conclave, et pour donner enfin un chef à l'Église? Le » cardinal Prosper Colonna a déjà dix voix; qu'un de vous » se lève, un autre le suivra bientôt, et nous aurons un » pontife dont la douceur, le mérite et la fermeté pourront » seuls rendre la paix à l'Italie. »

Malgré l'apostrophe de Firmano, tous les prélats restèrent immobiles. Alors le cardinal de Bologne, impatienté de la longueur de ces débats, qui menaçaient d'être interminables, se leva pour voter; mais le cardinal de Trente, le tirant par sa robe, le força à se rasseoir, lui observant « qu'il ne » fallait pas élire un pape par un mouvement de mauvaise » humeur, et qu'il devait apporter dans ce choix toute la pru-

» dence de son esprit, attendu qu'il s'agissait de conférer à » un homme la plus haute dignité qui existât dans l'univers, » celle de vicaire du Christ sur la terre! — Tout ce que tu » fais et tout ce que tu dis, répartit le cardinal de Bologne, » n'est que pour empêcher l'élection de Prosper; donne ta » voix à qui tu voudras, et laisse-moi voter pour Colonna. — » Eh bien! s'écria le cardinal de Saint-Sixte, je jure qu'il ne » sera pas pape, et je vote pour Thomas de Sarzane. »

Cette exclamation fit subitement tourner la chance, la majorité reporta ses voix sur Thomas, qui fut nommé pape, et intronisé sous le nom de Nicolas V.

Prosper Colonna, qui était le premier diacre, ouvrit aussitôt la fenêtre de la salle des conférences pour annoncer au peuple l'élection qui venait d'être accomplie; mais comme la fenêtre était très-élevée, la foule n'entendit pas distinctement le nom du nouveau pontife; et plusieurs personnes ayant reconnu Prosper Colonna, crièrent qu'il était pape. Cette erreur fut cause que le peuple alla piller son palais, ce qui ne garantit pas celui de Thomas Sarzane lorsque la vérité fut connue.

Platine affirme que le mérite du nouveau pontife était très-médiocre, et qu'il avait dû son élévation au cardinalat à la faveur plutôt qu'à des services réels rendus à l'Église. Du reste, les commencements de son pontificat furent signalés par un événement heureux pour l'Italie, la mort du plus ambitieux et du plus fourbe des princes de l'époque, Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, celui qui depuis trente-cinq ans cherchait à asservir les républiques de Venise et de Florence.

Profitant de cette circonstance, qui privait le roi d'Aragon

de son plus puissant allié, le saint-père conclut un traité de paix avec Alphonse, et obtint de lui d'être reconnu légitime chef de l'Église dans tous ses états. Nicolas fit également notifier son élection à Frédéric III par son légat le cardinal Jean Carvajal, qui sut si bien conduire sa négociation, qu'il déterminait l'empereur à confirmer la nomination du saint-père, sans l'obliger préalablement à donner son approbation aux actes du concile de Bâle.

Frédéric dépassa même les espérances du légat, car il fit rendre un édit qui ordonnait à tous les sujets de l'empire de se ranger sous l'obéissance de Nicolas, sans nulle restriction, condamnant formellement les décisions prises par le concile de Bâle, et rejetant le pape Félix V comme intrus et schismatique. Cette condescendance du souverain n'était à la vérité que le résultat de concessions faites par le saint-siège, qui avait relevé l'Allemagne de la sujétion des investitures; cependant l'exemple du prince influa sur les autres monarches et entraîna dans le parti de Nicolas presque tous les royaumes chrétiens, excepté toutefois la Suisse et la Savoie; ces deux états continuèrent à reconnaître Félix, qui habitait toujours la ville de Lausanne, où il exerçait son métier comme un larron, suivant l'expression de Pogge, secrétaire de Nicolas, qui lui écrivait ainsi au nom de son maître :

« Vous donnez des chapeaux rouges à vos créatures, et
 » vous les travestissez en masques ridicules; vous envoyez
 » des ambassadeurs aux princes de l'Europe pour leur faire
 » adorer votre statue et pour encenser Moloch, en leur pro-
 » posant de suivre votre infecte hérésie. Heureusement vos
 » délégués ont été hués et repoussés de toutes les cours avec

» horreur, et le mal ne s'est pas accompli..... » Cette missive se terminait par des menaces furibondes contre Amédée s'il continuait la lutte avec Nicolas, et par des promesses magnifiques s'il consentait à faire sa soumission.

Félix, fatigué de cette vie agitée, prit le parti d'abdiquer, ainsi que l'atteste une bulle datée de Rome du 18 janvier 1448, décrétant une amnistie générale, et une abolition entière de toutes censures, excommunications, peines, privations, dommages ou anathèmes prononcés contre Félix V, contre le concile de Bâle ou contre tous leurs adhérents.

Dès qu'on eut connaissance de cette bulle à la cour de France, le roi Charles VII tint une assemblée générale de ses prélats dans la ville de Lyon, où il fut arrêté qu'on enverrait des députés au duc Amédée, qui se trouvait alors à Genève, pour traiter définitivement de sa cession. Le saint-père se montra très-docile, et ne stipula pour lui d'autre condition que celle d'être remis en possession de son couvent de Ripaille, et de pouvoir reprendre son train de vie accoutumé. Il n'en fut pas de même de ses cardinaux et des officiers de sa cour; ceux-ci exigèrent que leurs honneurs, dignités et émoluments leur fussent maintenus; que les provisions données par Félix et par le concile général de Bâle fussent approuvées par Nicolas, et que celui-ci prît en outre l'engagement de pourvoir à l'état de son compétiteur d'une manière honorable.

Tel était chez le pontife romain le désir de posséder seul l'exercice du pouvoir suprême, qu'il en passa par tout ce qu'on voulut. Il assigna à son compétiteur une pension considérable sur les revenus de la chambre apostolique; il

lui conféra les titres de cardinal, d'évêque, de légat et de vicaire perpétuel du saint-siège dans toutes les terres du duché de Savoie, et lui assigna le premier rang dans l'Église après celui de souverain pontife; il spécifia même que s'il plaisait à Félix de paraître à la cour de Rome, il se lèverait de son siège pour le recevoir, lui donnerait le baiser de paix sur la bouche, sans exiger aucune marque particulière de soumission ni de respect; il consentit également à lui permettre de porter les ornements pontificaux, excepté l'anneau du pêcheur et la croix sur la chaussure; enfin, il déclara par un bref, que Félix conserverait le titre et les droits de légat, même s'il venait à quitter les états de Savoie, et que, dans aucun cas, il ne serait justiciable de la cour de Rome, ni des conciles.

De son côté, Félix se mit en devoir de remplir les obligations du traité, et convoqua les évêques de son parti à Lausanne, pour se démettre de ses fonctions : néanmoins, avant de prononcer la formule de son abdication, il fit un dernier acte d'autorité, et publia trois bulles qui cassaient les décrets rendus par Eugène IV et par Nicolas contre les Pères du concile de Bâle.

Par la cession de Félix, le schisme se trouva terminé, et Nicolas V fut reconnu seul chef de l'Église. Mais Amédée de Savoie ne jouit pas longtemps de sa délicieuse retraite de Ripaille; moins d'une année après ces événements, il mourut des suites d'une indigestion, le 28 février 1450.

Cette même année était celle que la constitution de Clément VI indiquait pour la célébration du jubilé, la plus belle opération financière qu'aient inventée les papes. Sa Sainteté

n'avait rien négligé pour augmenter la solennité des fêtes et pour attirer les fidèles à Rome; et à cet effet, elle avait envoyé des circulaires dans tous les royaumes chrétiens, promettant force indulgences aux pèlerins qui viendraient offrir des présents à saint Pierre, et réciter des oraisons dans les trois principales églises de la cité apostolique.

Parmi les seigneurs que la superstition du temps conduisit à Rome, on remarqua un vieillard de quatre-vingt-dix ans nommé le comte de Cilley. « Il avait grand besoin d'indul-
» gences, dit Ænéas Sylvius, car sa longue carrière était
» remplie de crimes et d'infamies; il avait étranglé de ses
» mains sa propre femme, parce qu'elle refusait de se livrer
» à d'horribles jeux avec une de ses maîtresses; il avait en-
» levé un nombre prodigieux de femmes, de jeunes filles et
» d'adolescents qu'il tenait renfermés dans son sérail; en
» outre, il s'était fait le chef d'une bande de voleurs et de
» faux monnayeurs. Quoiqu'il semblât qu'il eût fait ce voyage
» pour se convertir, ajoute l'historien, il n'en revint pas
» meilleur; et un jour que son évêque lui demandait pour
» quel motif il avait entrepris un pèlerinage, puisqu'il n'avait
» pas l'intention de changer de conduite, il lui répondit : Je
» fais comme mon cordonnier; il est allé à Rome, et à son
» retour il s'est remis à faire des bottes ! »

Ce jubilé, commencé sous d'heureux auspices, se termina bien tristement. Un soir, à la sortie des fidèles qui avaient assisté dans l'église de Saint-Pierre à la bénédiction du pape, plusieurs arches du pont Saint-Ange s'enfoncèrent subitement, et un nombre considérable de victimes furent englouties ou écrasées.

Au commencement de l'année suivante, Constantin Paléologue envoya des ambassadeurs à Rome, pour renouveler la proposition que les Grecs avaient faite tant de fois de se réunir à l'Église latine, sous la condition que sa Sainteté armerait contre les Turcs, et ferait lever le siège de Constantinople, qui était bloquée par les infidèles.

Nicolas, au rapport du Père Maimbourg, accueillit les envoyés de l'empereur avec une grande hauteur, et leur fit cette réponse : « Allez dire à votre prince que les Grecs se » sont joués assez longtemps de la patience de Dieu et des » hommes, en cherchant à surprendre par des promesses » mensongères la religion des pontifes. Nous vous connaissons » trop bien pour que vous puissiez nous tromper aujourd'hui ; néanmoins nous ne serons pas plus sévères que le » Christ, et, selon la parole de l'Évangile, nous attendrons » trois années encore pour reconnaître si le figuier que les » papes ont cultivé ne portera pas enfin quelques fruits ; » après ce dernier délai, l'arbre sera coupé à la racine, ou » plutôt la nation grecque sera entièrement dispersée par » les exécuteurs de l'arrêt de la justice divine. »

Les Grecs protestèrent de leurs bonnes intentions, mais ce fut inutilement, et ils furent encore obligés de retourner dans leur pays, sans autre secours que des vœux stériles.

Sa Sainteté montra de meilleures dispositions pour le jeune duc de Savoie, fils d'Amédée ; et en reconnaissance de ce que son père lui avait cédé la tiare, elle publia la bulle suivante : « Nous accordons au duc de Savoie, aussi long- » temps que ses états persévéreront dans l'obéissance du » saint-siège, le droit de désigner les sujets qu'il voudra élever

» aux fonctions d'abbé, de métropolitain ou d'évêque, ou » même aux dignités inférieures, afin qu'aucune promotion » faite dans le gouvernement de l'Église ou des monastères » ne puisse troubler la paix de ses états. » Cette bulle a été, pendant des siècles, un sujet de discordes continuelles entre la Savoie et l'Église romaine.

Vers la fin de l'année 1451, Frédéric informa le saint-père que, selon leurs conventions secrètes, il se disposait à passer en Italie, pour recevoir la couronne dans la basilique de l'Apôtre. En effet, il se fit immédiatement précéder par Albert, duc d'Autriche, commandant un corps considérable de cavalerie, et lui-même franchit les monts avec toute sa noblesse d'Allemagne et de Bohême. Son cortège était si nombreux, que les Italiens disaient hautement que l'empereur s'avancait dans leurs provinces plutôt en ennemi qui veut les asservir que comme un prince qui va humblement demander une couronne. On prévint Nicolas qu'il devait redouter les conséquences de l'entrée en Italie d'un souverain puissant, hardi et ambitieux ; on lut même en plein consistoire des prophéties qui annonçaient que dans l'année 1452 un tyran de la race germanique s'emparerait de Rome et ferait décapiter le pape sur le parvis de Saint-Pierre ; ce qui l'effraya tellement, qu'il expédia l'ordre à ses légats d'Allemagne d'empêcher le voyage de Frédéric par tous les moyens possibles : il écrivit de sa main à l'empereur pour l'engager à remettre son voyage après l'hiver, à cause du mauvais état des chemins, disait-il, et afin qu'il eût le temps de rassembler des provisions pour son escorte, et de faire les préparatifs des fêtes de son sacre. Le pape manda en même

temps à Ænéas Sylvius, qui était alors à Sienne, qu'il eût à se rendre immédiatement à Rome, pour conférer avec lui relativement au couronnement de Frédéric; mais celui-ci, qui s'était toujours montré en opposition avec le saint-siège, refusa d'obéir; il fit répondre à Nicolas qu'il avait reçu l'ordre d'attendre l'impératrice au port de Talamone, dans la Toscane, pour l'accompagner à Rome, et qu'il ne devait pas songer à retarder, par des lenteurs, le couronnement de Frédéric, s'il ne voulait s'exposer au danger de perdre sa tiare.

Sans avoir égard aux lettres du saint-père, Frédéric continua sa marche et se dirigea sur Florence; cinq évêques et deux archevêques vinrent le recevoir aux portes de la ville et l'accompagnèrent jusqu'à Sienne, où se trouvait l'impératrice Éléonore avec sa cour. Douze cardinaux l'attendaient dans cette dernière cité pour lui faire prêter le serment solennel de ne rien entreprendre contre le saint-siège, et pour le conduire à Rome.

Nicolas reçut l'empereur avec le cérémonial usité dans ces occasions; il l'installa lui-même dans un palais magnifique, et pour lui faire plus d'honneur, il différa son couronnement afin d'attendre l'anniversaire de son exaltation, et faire de leurs deux sacres une fête solennelle.

Dans l'intervalle, Frédéric sollicita du pape une bulle d'anathème contre les Autrichiens. Ænéas Sylvius rapporte fort au long les raisons qu'il fit valoir auprès de sa Sainteté pour obtenir une sentence d'excommunication contre ses ennemis. « C'était, dit l'historien, une coutume ancienne de la maison d'Autriche, dont Frédéric et le prince Ladislas étaient issus, lors de la mort des empereurs, de confier aux aînés

» de la famille la garde des enfants jusqu'à leur majorité.
 » D'après cet usage, Frédéric avait pris les rênes du gouvernement à la mort d'Albert, son oncle, qui laissait sa femme enceinte.

» De toutes manières, le prince espérait ne plus se dessaisir du pouvoir suprême : si l'impératrice accouchait d'une fille, le sceptre passait entre ses mains; si elle mettait au monde un enfant mâle, il était de droit son tuteur. Or, on sait ce qu'il en coûte à un régent pour faire disparaître un pupille qui fait obstacle à son ambition. La princesse, arrivée au terme de sa grossesse, accoucha d'un garçon, qu'on nomma Ladislas, et qu'elle fut obligée de confier à Frédéric, en lui abandonnant le gouvernement de l'Autriche.

» Depuis ce moment, Frédéric prétendait avoir eu pour son pupille les soins d'un père; il affirmait qu'il avait donné des fiefs aux nobles, non pour les attacher à sa cause, mais parce qu'ils avaient bien mérité de la patrie; qu'il avait établi dans les villes des magistrats intègres et vigilants; qu'il avait fait élever sur les frontières des forts imprenables; qu'il avait chassé les ennemis qui ravageaient les états du jeune Ladislas, et qu'il avait même payé sur son trésor soixante-dix mille écus d'or qui étaient dus aux soldats.

» Aujourd'hui, ajoutait l'empereur, les peuples ingrats se révoltent contre mon autorité, sous prétexte qu'ils ne me doivent plus obéissance, attendu que mon pupille entre dans sa majorité; ils m'accusent d'avoir emmené Ladislas en Italie pour le faire périr plus sûrement; et ce sont ces mêmes Hongrois habitués à tuer leurs rois,

» hommes et enfants, qui jugent de mes sentiments par
 » les leurs. Depuis douze années entières que Ladislas est
 » sous ma garde, n'aurais-je donc pu trouver une occasion
 » favorable pour m'en défaire, si sa mort eût été nécessaire
 » à mon ambition? Au contraire, je lui ai toujours sou-
 » haité une longue vie, et jamais je n'ai songé à lui ravir son
 » héritage.

» Si j'ai emmené mon pupille en Italie, c'est pour lui
 » montrer Rome, pour lui faire connaître les mœurs d'un
 » peuple qui n'est pas le sien; c'est pour qu'il s'instruise
 » en écoutant votre Sainteté et les hommes savants de votre
 » sacré sénat; j'ai voulu qu'il apprit de vous la manière de
 » gouverner les peuples, et qu'il reçût votre bénédiction.
 » Vous voyez, saint-père, que ma vénération pour votre per-
 » sonne est la principale cause de la révolte des Autrichiens;
 » unissons donc nos armes contre les rebelles, et frappons-
 » les à la fois du glaive spirituel et du glaive temporel. »

Nicolas, flatté qu'un si grand prince professât tant de respect pour le saint-siège, lui promit d'envoyer immédiatement des légats en Autriche, de menacer les peuples des anathèmes les plus terribles, et de mettre les provinces en interdit, si dans un délai de quarante jours les seigneurs et les peuples n'étaient pas tous rentrés sous la domination de Frédéric. Cette mesure ne remplissait pas les vues du tyran; car il ajouta : « Saint-père, pensez-vous que des gens
 » qui ne croient pas en Dieu redouteront vos censures? On
 » baptise les Autrichiens lorsqu'ils sont jeunes, et dès qu'ils
 » sont hommes, ils se moquent du baptême. D'ailleurs, il
 » est inutile de dissimuler plus longtemps; je vous demande

» une bulle d'excommunication pour avoir un prétexte de les
 » exterminer, et je m'engage à partager avec vous les dé-
 » pouilles de ces hérétiques. »

Sa Sainteté n'eut plus d'objection à faire, et elle s'empressa de fulminer une bulle d'anathème contre les Autrichiens, les Moraves et les Hongrois. Ceux-ci de leur côté ne restèrent pas dans l'inaction; ils formèrent une ligue puissante contre l'empereur et se préparèrent à la guerre; les décrets de la cour de Rome furent brûlés publiquement dans les villes de Saltzbourg, de Vienne, de Passaw et d'Olmütz; les prêtres eux-mêmes prêchèrent une croisade contre le pape et contre l'empereur, et les signalèrent à la vindicte des peuples.

Les choses en étaient là, lorsqu'eut lieu un événement qui, par son importance, tint en suspens tous les esprits et arrêta un instant les luttes acharnées des différents partis : le boulevard de la chrétienté, la rivale de Rome, Constantinople venait de tomber au pouvoir des musulmans, et Mohammed II mettait fin à l'empire grec!

Ce kalife était fils d'Amurath II, que les musulmans comptent pour le huitième depuis le prophète, et gouvernait le puissant empire des Ottomans depuis l'année 1451. A la mort de son père, Mohammed II vivait dans la meilleure intelligence avec l'empereur grec Constantin Paléologue; il lui avait même confié la garde de son oncle Orcan; mais son inexactitude à payer la pension qu'il avait promise pour l'entretien de son oncle, excita des réclamations un peu vives de la part de Paléologue, qui eut l'imprudence de menacer le jeune sultan de renvoyer son prisonnier.

« Mohammed II, loin de donner satisfaction à l'empereur, se

déclara grièvement offensé par ses procédés; et pour venger son insulte, il marcha sur Constantinople avec une armée nombreuse, qu'il installa dans une bourgade à deux lieues de la ville : son camp s'étendait sur toute la rive septentrionale du Bosphore et était en outre défendu par une redoutable artillerie, dont faisait partie la fameuse pièce de siège qui lançait des boulets de six cents livres à plus de mille toises. De cette manière l'entrée de la mer Noire se trouva entièrement fermée, et toutes les communications de Constantinople avec le dehors interceptées.

Pour enlever aux Grecs jusqu'à leur dernière ressource, le sultan fit investir les places qu'ils possédaient sur les bords de la mer Noire, sur les rivages de la Propontide ou dans la Thrace. En même temps il fit attaquer les villes qui leur restaient dans le Péloponnèse, et s'en empara sans coup férir; Sparte seule, qui était défendue par de bonnes murailles, résista aux Turcs, et ne se rendit qu'après dix mois de siège. Enfin, la troisième année du règne de Mohammed II, Constantinople, assiégée par une armée de terre de trois cent mille hommes, composée de Turcs, d'Allemands, de Grecs, de Hongrois, de Polonais et de Latins, bloquée du côté de la mer par une flotte de cent vingt voiles, fut emportée d'assaut après un bombardement de cinquante-cinq jours. Cet événement eut lieu le 29 mai 1453.

Ainsi finit l'empire fondé par Constantin, après onze siècles et demi d'existence. L'implacable politique des papes triomphait; la rivale de Rome n'existait plus; qu'importait à Nicolas d'avoir sacrifié à l'intérêt de sa domination le sang même du Christ!

Toutefois, la religion grecque ne fut pas anéantie, Mohammed II laissa aux vaincus le libre exercice de leur religion; il leur céda la moitié des églises, et donna l'investiture solennelle au patriarche Gennade, suivant la coutume des empereurs grecs, qui consistait à présenter au titulaire un bonnet à voile, le manteau à bandes, un magnifique coursier arabe et le bâton pastoral. Le kalife lui abandonna la basilique des Apôtres pour cathédrale, et lui permit de transformer le riche monastère de la Vierge de Summacariste en palais patriarcal.

La prise de Constantinople fut un coup d'autant plus terrible pour Frédéric, qu'elle lui donnait pour voisin le redoutable Mohammed II; aussi s'empressa-t-il de suspendre sa guerre contre les Hongrois et d'entamer des négociations avec la cour de Rome, pour obtenir que le pape et le sacré collège fissent prêcher une croisade contre les musulmans.

Mais sa Sainteté était elle-même trop occupée dans ses états pour songer à secourir efficacement ses alliés. Un chevalier romain, appelé Étienne Porcario, parcourait les principales villes du patrimoine de Saint-Pierre, en appelant les peuples aux armes et en les excitant à secouer le joug du pape. A l'instigation de ce courageux tribun, une vaste conjuration s'était organisée; le jour avait été fixé, les rôles distribués, et les conjurés devaient s'emparer de la personne du pontife et de ses cardinaux le jour de l'Épiphanie, au moment où Nicolas célébrerait le service divin dans la basilique de Saint-Paul, lorsque malheureusement, la veille de l'exécution, un traître découvrit le complot. Des soldats furent envoyés contre les conjurés, et investirent la maison où ils étaient réunis.

Un combat sanglant s'engagea; Porcario fut arrêté après avoir reçu sept coups d'épée; ses compagnons tombèrent au pouvoir des sicaires du saint-siège, et il n'y eut que Baptiste Sciécra qui parvint à s'échapper. Onze des conjurés eurent la tête tranchée au Capitole; vingt autres furent pendus aux portes de la ville; quinze autres furent brûlés vifs; quant à Porcario, il fut cloué en croix sur les murailles du château Saint-Ange.

Ces sanglantes exécutions terminées, la tranquillité se rétablit à Rome, et le pape put s'occuper de l'organisation d'une croisade générale contre les Turcs. Comme il jugeait le roi d'Aragon seul capable de conduire cette expédition, il lui envoya le cardinal Dominique Capranico, l'un des prélats les plus distingués de la cour de Rome, pour lui offrir le titre de généralissime des armées confédérées. En même temps le saint-père convoqua un congrès à Francfort, afin que tous les princes du nord arrêtassent le contingent des troupes que chaque état devait fournir.

Cette assemblée s'occupait activement des préparatifs de guerre contre les Turcs, lorsque dans la nuit du 24 mars 1455, le pape Nicolas mourut presque subitement, étouffé par la goutte. Le pontife fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Plusieurs auteurs ecclésiastiques exaltent les qualités et les vertus de Nicolas; mais les historiens consciencieux disent seulement qu'il fut un des moins mauvais parmi les mauvais papes!

CALIXTE III,

FRÉDÉRIC III,
empereur d'Allemagne.

217^e PAPE.

CHARLES VII,
roi de France.

Election d'Alphonse Borgia. — Il veut poursuivre les projets de croisade de Nicolas V. — Le pape ordonne des prières publiques contre les Turcs. — Arrêt remarquable du parlement de Paris qui refuse des subsides pour cette entreprise. — Croisade contre les Maures d'Espagne. — Dissensions entre le saint-père et le roi d'Aragon. — Calixte feint d'armer des galères pour combattre les Turcs, et lève des décimes dans tous les royaumes chrétiens. — Opposition de l'Allemagne et de la France à cette mesure fiscale. — Abus de l'emploi des décimes. — Calixte veut donner le royaume de Naples à son neveu Pierre Borgia. — Mort du pontife.

Pendant les obsèques de Nicolas V, qui durèrent neuf jours suivant la coutume, le vieux cardinal Alphonse Borgia répandait partout une prédiction de saint Vincent Ferrier qui lui promettait la papauté; et sa confiance dans la prophétie était si grande, qu'il avait déjà choisi le nom qu'il devait prendre après son exaltation, et qu'il avait déjà contracté divers engagements, entre autres celui de persécuter les Turcs avec les armes spirituelles et temporelles.

Comme ce prélat était plus que septuagénaire, et que les débordements de sa vie avaient altéré ses facultés morales,

Un combat sanglant s'engagea; Porcario fut arrêté après avoir reçu sept coups d'épée; ses compagnons tombèrent au pouvoir des sicaires du saint-siège, et il n'y eut que Baptiste Sciéera qui parvint à s'échapper. Onze des conjurés eurent la tête tranchée au Capitole; vingt autres furent pendus aux portes de la ville; quinze autres furent brûlés vifs; quant à Porcario, il fut cloué en croix sur les murailles du château Saint-Ange.

Ces sanglantes exécutions terminées, la tranquillité se rétablit à Rome, et le pape put s'occuper de l'organisation d'une croisade générale contre les Turcs. Comme il jugeait le roi d'Aragon seul capable de conduire cette expédition, il lui envoya le cardinal Dominique Capranico, l'un des prélats les plus distingués de la cour de Rome, pour lui offrir le titre de généralissime des armées confédérées. En même temps le saint-père convoqua un congrès à Francfort, afin que tous les princes du nord arrêtassent le contingent des troupes que chaque état devait fournir.

Cette assemblée s'occupait activement des préparatifs de guerre contre les Turcs, lorsque dans la nuit du 24 mars 1455, le pape Nicolas mourut presque subitement, étouffé par la goutte. Le pontife fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Plusieurs auteurs ecclésiastiques exaltent les qualités et les vertus de Nicolas; mais les historiens consciencieux disent seulement qu'il fut un des moins mauvais parmi les mauvais papes!

CALIXTE III,

FRÉDÉRIC III,
empereur d'Allemagne.

217^e PAPE.

CHARLES VII,
roi de France.

Election d'Alphonse Borgia. — Il veut poursuivre les projets de croisade de Nicolas V. — Le pape ordonne des prières publiques contre les Turcs. — Arrêt remarquable du parlement de Paris qui refuse des subsides pour cette entreprise. — Croisade contre les Maures d'Espagne. — Dissensions entre le saint-père et le roi d'Aragon. — Calixte feint d'armer des galères pour combattre les Turcs, et lève des décimes dans tous les royaumes chrétiens. — Opposition de l'Allemagne et de la France à cette mesure fiscale. — Abus de l'emploi des décimes. — Calixte veut donner le royaume de Naples à son neveu Pierre Borgia. — Mort du pontife.

Pendant les obsèques de Nicolas V, qui durèrent neuf jours suivant la coutume, le vieux cardinal Alphonse Borgia répandait partout une prédiction de saint Vincent Ferrier qui lui promettait la papauté; et sa confiance dans la prophétie était si grande, qu'il avait déjà choisi le nom qu'il devait prendre après son exaltation, et qu'il avait déjà contracté divers engagements, entre autres celui de persécuter les Turcs avec les armes spirituelles et temporelles.

Comme ce prélat était plus que septuagénaire, et que les débordements de sa vie avaient altéré ses facultés morales,

les cardinaux pensèrent qu'il était tombé dans l'enfance, et ne l'admirent qu'à grand'peine au milieu d'eux lorsque le sacré collège s'assembla. Néanmoins les choses se passèrent de telle sorte dans le conclave, que l'élection qui avait semblé impossible se réalisa. Aucun des cardinaux qui ambitionnaient la suprême puissance n'ayant pu réunir la majorité, tous reportèrent leurs voix sur le vieux Borgia, qui ne paraissait pas devoir leur faire attendre longtemps un nouveau conclave. Il fut intronisé sous le nom de Calixte III, qu'il s'était choisi à l'avance, et reçut l'adoration des fidèles après avoir subi les épreuves de la chaise percée.

Alphonse Borgia était né en Espagne; et si l'on juge de sa famille par ce qu'en dit Alphonse d'Aragon dans une de ses lettres, on doit supposer qu'elle était des plus infimes. Le jeune Espagnol avait été créé chanoine par Benoît XIII; plus tard, Martin V lui avait donné le siège de Valence et le chapeau de cardinal.

Devenu pape, Alphonse Borgia suivit la route tracée par ses prédécesseurs, et chercha à tirer le meilleur parti possible de son autorité, dans l'intérêt de son ambition et dans celui de sa famille. D'abord il nomma cardinaux ses deux neveux, qui passaient pour ses mignons, Pierre et Roderic Borgia, qui avaient à peine l'un vingt ans et l'autre vingt-cinq; ensuite, comme ces jeunes gens n'étaient pas satisfaits de cette éminente dignité, il donna à Pierre la charge de grand trésorier, et à Roderic la légation de la marche d'Ancone avec le titre de vice-chancelier du saint-siège.

Après avoir élevé ses favoris aux plus hautes dignités de l'Église, il restait à pourvoir à leurs dépenses; et comme le

trésor de Saint-Pierre était vide, il songea à le remplir, et fit prêcher une croisade contre les Turcs. A son commandement, des légions de moines se répandirent dans les différents royaumes de l'Europe; et sous prétexte de chercher des soldats, ils explorèrent toutes les provinces, toutes les villes, toutes les bourgades, rançonnèrent les habitants, leur vendirent des indulgences, des absolutions, et en tirèrent des sommes si énormes, que les caves du Vatican n'étaient plus assez vastes pour les contenir.

Sur ces entrefaites apparut une comète qui porta l'effroi dans tous les esprits; sa Sainteté profita encore de cette panique superstitieuse pour vendre de nouvelles indulgences. Enfin, lorsqu'il jugea que la mine était épuisée, il rappela ses moines auprès de lui; et en retour de tout l'or qu'il avait pris aux fidèles, il donna l'institution de l'Angelus, qui consiste à réciter l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, le matin, à midi et le soir, au tintement des cloches. Platine affirme gravement que les chrétiens ont dû à l'efficacité de ces prières plusieurs victoires, entre autres celle que le célèbre Jean Corvin Huniade, vavode de Transylvanie, remporta sur les musulmans devant Belgrade.

Outre l'impôt volontaire des indulgences, Calixte voulut encore prélever l'impôt forcé des décimes; mais sa bulle rencontra une vive opposition en Allemagne et en France, où le parlement de Paris intervint pour maintenir les immunités du royaume. Déjà cette assemblée, dans une circonstance précédente, s'était montrée hostile à la cour de Rome, et avait fait saisir les biens de Guillaume de Maletroit, évêque de Nantes, parce qu'il avait appelé au saint-siège d'une

ordonnance de Charles VII. A cette occasion, la docte chambre avait rendu le décret suivant :

« Déclarons le prélat coupable d'avoir violé les lois fondamentales de l'état, qui défendent d'interjeter des appels en cour de Rome; considérant que le roi ne tient sa couronne que de Dieu, et qu'il ne relève en matière temporelle d'aucune puissance sur la terre : quoique le saint-siège ait le droit d'excommunier canoniquement le prince, nous déclarons qu'il n'a pas le pouvoir de le priver de ses états, ni de les donner au premier ambitieux qui voudra s'en emparer, ni même de relever ses sujets du serment de fidélité; nous décidons enfin que les droits du souverain ne peuvent être plaidés que par-devant sa cour; que les prélats ne peuvent pas faire casser ses ordonnances par les papes, et qu'ils ne peuvent même sortir du royaume sans son autorisation. »

L'Université s'éleva également avec énergie contre la bulle des décimes; et malgré les flatteries que le saint-père prodiguait aux Français sur leur courage militaire, il fut décrété qu'aucun seigneur ne prendrait les armes contre les Turcs avant la révocation de l'impôt.

En Allemagne, les plaintes soulevées par l'avidité de Calixte furent encore plus vives. Tous les électeurs de l'empire réclamèrent en corps auprès de Frédéric, pour qu'il fit exécuter dans toute sa teneur le concordat qui protégeait la nation contre les violences des officiers du sié apostolique.

En Espagne même, ses exactions irritèrent pareillement le roi d'Aragon; et comme la domination d'Alphonse se trouvait affermie en Italie par le double mariage de ses petits-fils,

le prince de Capoue et la princesse Éléonore, avec le fils et la fille de François Sforce, duc de Milan, il menaça de se retirer de l'obéissance de Rome.

Au lieu de chercher à rentrer dans les bonnes grâces du roi d'Aragon, l'ambitieux Calixte, qui rêvait la couronne de Naples pour son neveu Pierre Borgia, s'appliqua à traverser les projets d'Alphonse, et lui refusa l'investiture du royaume de Sicile, que le prince demandait pour Ferdinand, son fils naturel, et les vicariats de Terracine et de Bénévent, qu'il demandait pour deux autres de ses bâtards.

Les choses s'envenimèrent à un tel point que le prince écrivit à sa Sainteté une lettre qui est parvenue jusqu'à nous, et dans laquelle Alphonse flétrit en termes énergiques l'infamie des mœurs de Calixte et sa cupidité insatiable; il lui reproche la bassesse de sa naissance et les moyens honteux auxquels il a eu recours pour s'élever; il dévoile les horribles mystères de lubricité qui se passaient dans sa famille; il l'accuse d'entretenir des relations réprouvées des hommes avec ses neveux, qu'il prétend être les fruits d'un inceste avec sa sœur; et il termine en lui jurant une haine implacable. En effet, Alphonse commença à intriguer contre le pape, et envoya solliciter Henri le Faible, roi de Castille, et les autres princes des Espagnes, d'abandonner la communion de l'infâme Borgia.

Pour prévenir les suites fâcheuses de ces démarches, Calixte s'empressa de faire partir pour Madrid un légat et trois moines chargés de complimenter Henri de la victoire qu'il venait de remporter sur les Maures, et de lui offrir un casque rehaussé de ciselures d'or et une épée dont la poignée était ornée de riches pierreries. Cette ambassade arriva à la cour

de Castille la veille de Noël, et présenta immédiatement au prince des lettres remplies d'adulations serviles et de magnifiques prédictions. Henri, vain et superstitieux comme le sont tous les rois, accueillit les flatteries des prêtres romains avec une joie extrême, et commanda pour le lendemain un service solennel à sa cathédrale, afin de remercier Dieu des victoires qu'il lui annonçait par son vicaire; mais son bonheur fut de courte durée, et les événements vinrent bientôt donner au pape un éclatant démenti. Pendant la célébration de la messe, un courrier apporta au prince des dépêches qui lui apprenaient la déroute complète de l'armée castillane, et la captivité de son général, le comte de Castaneda.

En France, l'indignation contre Calixte était à son comble, et le clergé même s'était mis en hostilité avec la cour de Rome, depuis la publication d'une bulle qui accordait aux moines mendiants le droit de confesser les fidèles au rabais, et leur permettait d'établir une concurrence redoutable avec les curés pour la vente des dispenses. L'Université de Paris se mêla de la dispute, prit parti pour les prêtres, et défendit aux moines de se prévaloir de la bulle du pape et de confesser: ceux-ci ayant refusé d'obéir à cette injonction, furent exclus du sein de l'Université; alors ils en référèrent à Calixte, qui cassa les décrets et les procédures des docteurs. Malgré la décision du pape, l'Université persista dans sa conduite, et obtint une ordonnance du roi qui portait défense aux moines mendiants de confesser les fidèles, s'ils ne voulaient être chassés comme des gueux du royaume. Force leur fut bien de se soumettre.

Quant à l'Allemagne, c'était inutilement qu'elle faisait

entendre ses réclamations contre le saint-siège; Frédéric laissait piller ses sujets, afin de partager leurs dépouilles avec Calixte; toutefois ces plaintes firent comprendre à sa Sainteté qu'il était impolitique de prendre autant d'argent sous prétexte d'un armement contre les Turcs, et de ne faire en réalité aucun préparatif de guerre; en conséquence il arma onze galères, qu'il mit sous le commandement du patriarche d'Aquilée. Les instructions de l'amiral portaient défense expresse de compromettre la sûreté de sa flottille; aussi le prudent marin se contenta de faire un voyage à l'île de Rhodes, qui était une des dépendances du saint-siège.

On fit grand bruit en Europe de cette ridicule expédition; les légats prétendirent qu'elle avait épuisé les ressources du trésor apostolique, et demandèrent aux rois une seconde levée de décimes, en offrant de partager avec eux les produits de ce nouvel impôt. Une proposition semblable ne pouvait qu'être agréable aux oppresseurs des peuples; aussi Henri de Castille, Christiern de Danemark, le roi de France, l'empereur d'Allemagne et les autres monarques qui régnaient alors, s'empressèrent-ils d'ouvrir l'entrée de leurs états aux collecteurs de Calixte; le roi d'Aragon seul refusa d'autoriser les exactions de la cour romaine.

Ce prince poursuivait toujours ses projets de vengeance contre Calixte, et avant de marcher sur Rome il faisait une guerre cruelle aux petites républiques, qu'il voulait détacher de la cause de son ennemi. Mais les Borgia ne lui laissèrent pas le temps d'exécuter ses mauvais desseins, et il mourut empoisonné sous les murs de la ville de Gènes, dont il faisait le siège.

Dès que cette mort fut connue à Rome, le pape publia une bulle qui déclarait le saint-siège dispensateur absolu de la couronne de Naples, attendu que le testament d'Alphonse, qui disposait de ce royaume en faveur de Ferdinand, son fils naturel, devait être frappé de nullité, comme attentatoire aux lois divines et humaines. Il terminait ce singulier décret en donnant l'investiture des états napolitains à Pierre Borgia, son neveu, qu'il avait créé déjà duc de Spolète, et en défendant à Ferdinand de prendre le titre de roi, sous peine d'excommunication.

Au lieu d'obéir à sa Sainteté, le nouveau roi de Naples se disposa à lever une armée et à marcher sur Rome pour faire déposer son ennemi; il se fit précéder par un manifeste violent, dans lequel il s'exprimait ainsi : « Je respecte » la dignité de pape, mais je méprise la personne de Calixte; » je ne redoute ni ses anathèmes, ni ses poisons, ni ses » armes; je tiens le royaume de Naples par les bienfaits de » mon père, par le consentement des seigneurs, par celui » des villes et des peuples, et je le garderai..... »

Une guerre furieuse paraissait imminente, lorsque la mort du pontife vint fort heureusement changer le cours des événements; le 6 août 1458, Calixte succomba à une attaque de goutte, et laissa ses immenses trésors à ses infâmes neveux, Pierre Borgia et Roderic son frère, qui plus tard s'en servira pour acheter la tiare.

PIE II,

218^e PAPE.

FRÉDÉRIC III,
empereur
d'Allemagne.

CHARLES VII,
LOUIS XI,
rois de France.

Lettre érotique du saint-père. — Election de Pie II. — Histoire d'Ænéas Sylvius avant son pontificat. — Sa Sainteté ordonne des levées de décimes sous prétexte de la guerre contre les Turcs. — Le pape donne l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand. — Concile de Mantoue. — Querelles du saint-père avec les Français. — Il appelle le célèbre Scanderbeg à son aide contre les Français. — Décret du pape contre les appels au concile. — Différends entre Pie II et les rois d'Europe, relativement à la collation des bénéfices. — Ambassades aux souverains. — Abolition de la pragmatique-sanction en France. — Lettre du pape à Mohammed II. — Lettre de Louis XI au saint-père. — Réponse du pontife. — Fourberies de Louis XI et de Pie II. — Lâche rétractation du saint-père. — Mort de Pie II.

« Trouvez-moi dans l'univers une chose plus répandue que » l'amour ! Quel est le royaume, la ville, le bourg où l'on ne » connaisse pas l'amour ? Dans les palais comme dans les » chaumières, les jeunes filles et les adolescents ne se livrent- » ils pas aux doux jeux de l'amour ? Existe-t-il une seule per- » sonne de l'âge de trente ans qui n'ait pas commis de crime

Dès que cette mort fut connue à Rome, le pape publia une bulle qui déclarait le saint-siège dispensateur absolu de la couronne de Naples, attendu que le testament d'Alphonse, qui disposait de ce royaume en faveur de Ferdinand, son fils naturel, devait être frappé de nullité, comme attentatoire aux lois divines et humaines. Il terminait ce singulier décret en donnant l'investiture des états napolitains à Pierre Borgia, son neveu, qu'il avait créé déjà duc de Spolète, et en défendant à Ferdinand de prendre le titre de roi, sous peine d'excommunication.

Au lieu d'obéir à sa Sainteté, le nouveau roi de Naples se disposa à lever une armée et à marcher sur Rome pour faire déposer son ennemi; il se fit précéder par un manifeste violent, dans lequel il s'exprimait ainsi : « Je respecte » la dignité de pape, mais je méprise la personne de Calixte; » je ne redoute ni ses anathèmes, ni ses poisons, ni ses » armes; je tiens le royaume de Naples par les bienfaits de » mon père, par le consentement des seigneurs, par celui » des villes et des peuples, et je le garderai..... »

Une guerre furieuse paraissait imminente, lorsque la mort du pontife vint fort heureusement changer le cours des événements; le 6 août 1458, Calixte succomba à une attaque de goutte, et laissa ses immenses trésors à ses infâmes neveux, Pierre Borgia et Roderic son frère, qui plus tard s'en servira pour acheter la tiare.

PIE II,

218^e PAPE.

FRÉDÉRIC III,
empereur
d'Allemagne.

CHARLES VII,
LOUIS XI,
rois de France.

Lettre érotique du saint-père. — Election de Pie II. — Histoire d'Ænéas Sylvius avant son pontificat. — Sa Sainteté ordonne des levées de décimes sous prétexte de la guerre contre les Turcs. — Le pape donne l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand. — Concile de Mantoue. — Querelles du saint-père avec les Français. — Il appelle le célèbre Scanderbeg à son aide contre les Français. — Décret du pape contre les appels au concile. — Différends entre Pie II et les rois d'Europe, relativement à la collation des bénéfices. — Ambassades aux souverains. — Abolition de la pragmatique-sanction en France. — Lettre du pape à Mohammed II. — Lettre de Louis XI au saint-père. — Réponse du pontife. — Fourberies de Louis XI et de Pie II. — Lâche rétractation du saint-père. — Mort de Pie II.

« Trouvez-moi dans l'univers une chose plus répandue que » l'amour ! Quel est le royaume, la ville, le bourg où l'on ne » connaisse pas l'amour ? Dans les palais comme dans les » chaumières, les jeunes filles et les adolescents ne se livrent- » ils pas aux doux jeux de l'amour ? Existe-t-il une seule per- » sonne de l'âge de trente ans qui n'ait pas commis de crime

» en faveur de l'amour? Pour moi, j'avoue que j'ai distribué
 » de nombreux coups de ma dague à des vierges timides et à
 » de voluptueuses beautés, et je rends grâces à Dieu de m'a-
 » voir fait échapper mille fois aux embûches qui m'étaient
 » dressées par des pères vigilants ou par des maris jaloux.
 » En cela j'ai été plus heureux que le dieu Mars, car jamais
 » je n'ai été pris avec ma Vénus dans les filets d'un Vulcain. »
 C'est ainsi qu'écrivait et agissait le cardinal *Ænéas Sylvius Piccolomini*, qui succéda à Calixte sur la chaire de saint Pierre, sous le nom de Pie II.

Dès que les funérailles du pape furent terminées, vingt et un cardinaux entrèrent en conclave au palais de Saint-Pierre; mais avant de commencer les opérations du scrutin, ils prêtèrent serment, sur l'autel, que celui d'entre eux qui parviendrait à la papauté n'accorderait point, sans le consentement de la majorité du sacré collège, le droit d'élever aux églises cathédrales et collégiales, ou de conférer des monastères et d'autres bénéfices à aucun prince ni prélat, de quelque condition ou de quelque qualité qu'ils fussent, impériale, royale, ducal, archiépiscopale ou abbatiale; qu'il révoquerait les bulles accordées précédemment à ce sujet, entre autres celle qui avait été rendue par Nicolas V en faveur du duc de Savoie. Cela fait, les brigues commencèrent, et après une lutte de douze jours, *Ænéas Sylvius* finit par l'emporter sur ses concurrents, et fut proclamé pape le 27 août 1458.

Bessarion, qui avait été l'un des adversaires les plus hostiles à *Ænéas Sylvius*, et qui redoutait les suites d'une vengeance sacerdotale, essaya de conjurer l'orage en lui adressant un discours de félicitations : « Saint-père, lui dit-il,

» nous ressentons tous une joie sincère de votre exaltation;
 » si nous nous sommes opposés dans le principe à votre élec-
 » tion, c'était l'intérêt de votre santé qui dictait nos paroles,
 » et le désir de vous éviter les fatigues qui accompagnent la
 » suprême dignité. Il nous semblait qu'au milieu des périls
 » où se trouve l'Église, il fallait sur le trône de l'Apôtre un
 » prêtre actif, jeune et vigoureux, plus capable de supporter
 » les fatigues des camps que de présider un concile. Vos in-
 » firmités seules nous empêchaient de vous donner nos suf-
 » frages; actuellement qu'il a plu à l'Esprit saint de vous
 » donner la tiare, nous espérons qu'il vous aura donné en
 » même temps la force nécessaire pour en soutenir le poids;
 » et nous vous supplions de rejeter sur l'intérêt que nous pre-
 » nons à votre personne la faute que nous avons faite en sou-
 » tenant un autre candidat que vous. » *Ænéas* répondit à ce discours : « Vous me jugez trop favorablement, mon frère,
 » puisque vous ne me reprochez que des infirmités corpo-
 » relles; quant à moi, je reconnais que je suis indigne de l'hon-
 » neur qui m'a été accordé, et si je ne craignais point d'of-
 » fenser l'Esprit saint qui a manifesté sa volonté en réunissant
 » sur moi les deux tiers des voix du sacré collège, je refuse-
 » rais la souveraine puissance de l'Église; mais puisque Dieu
 » lui-même m'a donné la tiare, je l'accepte; ne conservez
 » plus d'inquiétude; je connais la pureté de vos intentions, et
 » soyez assuré que je vous traiterai tous selon vos mérites. »
 Ces paroles, qui pouvaient avoir un double sens, ne rassurèrent pas entièrement les cardinaux de la faction ennemie, néanmoins ils furent obligés de s'en contenter.

D'après l'historien des conclaves, la joie que causa l'élec-

tion d'Ænéas Sylvius fut si grande à Rome, que le peuple, qui était divisé en deux camps et qui se battait dans les rues la veille même de la nomination, déposa les armes comme par enchantement. « La cité apostolique, ajoute-t-il, ressemblait » quelques heures auparavant à une place de guerre livrée » au pillage; tout à coup elle prit un aspect de fête qui tenait » du prodige. Au lieu de sang, c'était le vin qui coulait à » flots dans toutes les rues; des tables étaient dressées sur » les places publiques; le cliquetis des épées et les cris de » guerre étaient remplacés par le son des instruments de » musique; la population entière se livrait à des danses. Cet » enthousiasme n'éclata pas seulement à Rome; les autres » villes d'Italie, et Sienne surtout, dont Ænéas était évêque, » manifestèrent une joie qui approchait du délire. »

Ænéas Sylvius Piccolomini était Toscan d'origine et fils d'un malheureux proscrit, qui gagnait sa vie à la sueur de son front. On rapporte que Vittoria Forteguerra, sa mère, étant enceinte de lui, eut un songe dans lequel son enfant lui apparut la tête couverte d'une mitre. Comme c'était la coutume d'alors de conduire les clercs au supplice en leur plaçant un bonnet de papier sur la tête, elle en augura que son fils serait la honte et le déshonneur de sa famille. Les désordres de sa première jeunesse ne firent que confirmer l'opinion de sa mère; car Ænéas s'adonna tout enfant aux pratiques honteuses de la sodomie et devint le mignon de tous les prêtres du voisinage.

Ce qui devait le perdre fut précisément la cause de sa fortune : parmi ses corrupteurs, il rencontra un abbé qui le prit en grande affection et le fit entrer dans son couvent.

Ænéas Sylvius s'adonna dès lors à l'étude des lettres, et s'éleva par son génie au rang des hommes les plus savants de son siècle. Plus tard, le cardinal Dominique Capranica l'attacha à son service et l'emmena avec lui au concile de Bâle, où il remplit la charge de secrétaire pendant dix années entières avec une habileté et un courage remarquables. Toutes les mesures énergiques qui furent prises contre les papes étaient présentées par Ænéas Sylvius, qui ne prévoyait pas alors que lui-même occuperait un jour la chaire de saint Pierre, et qu'il aurait à défendre cette exécration théocratique qu'il attaquait si vigoureusement. Après la dissolution du concile de Bâle, le pape Félix V le prit pour secrétaire, et lorsqu'il eut abdiqué, Frédéric III lui offrit le même emploi auprès de sa personne; dans la suite, l'empereur le fit son conseiller intime, l'honora de la couronne poétique et lui confia plusieurs ambassades. Enfin Nicolas V le promut au siège de Sienne, et Calixte III lui donna le chapeau de cardinal.

Son avènement au pontificat fut accueilli de diverses manières par les cours de l'Europe; la France, l'Écosse, le Danemark, la Pologne, la Hongrie, ainsi que les républiques de Venise et de Florence, désapprouvèrent l'élection d'Ænéas Sylvius; au contraire l'empereur d'Allemagne, les ducs de Milan, de Modène, et Ferdinand de Sicile, en témoignèrent leur satisfaction et envoyèrent des ambassadeurs à Rome pour complimenter le nouveau pontife.

Pie II commença l'exercice de son autorité en vendant l'investiture du royaume de Naples au bâtard du roi Alphonse, au préjudice de René d'Anjou et de son fils Jean,

duc de Calabre, moyennant une somme de six cent mille écus d'or, et la concession du duché d'Amalfi pour Antoine Piccolomini, son neveu, auquel Ferdinand donna en outre une de ses sœurs en mariage et l'intendance générale de la justice dans tous les états de Naples et de Sicile. Après avoir solidement établi la fortune de son neveu, il songea à marcher sur les traces de ses prédécesseurs pour remplir le trésor apostolique, qui avait été entièrement vidé par les Borgia à la mort de leur oncle. Le prétexte dont il se servit pour rançonner les peuples fut encore l'annonce d'une croisade contre les Turcs. Il convoqua un concile général à Mantoue, pour le 1^{er} juin 1459, et invita tous les rois à s'y trouver, particulièrement Charles VII, qu'il appelait le défenseur de la religion chrétienne. Ses bulles de convocation furent remises aux princes chrétiens par des légats habiles, qui surent leur arracher l'autorisation de lever des décimes sur les peuples soumis à leur domination.

Tous ces préliminaires terminés, sa Sainteté quitta Rome le 18 février, laissant le gouvernement du spirituel de la ville au cardinal de Cusa, et le commandement du temporel au prince Colonna, avec un conseil de cardinaux, d'auditeurs de rote et d'avocats, pour former la cour apostolique, comme s'il eût été présent, et afin que les affaires ne souffrissent pas de son absence. Il rendit même un décret qui interdisait au sacré collège de se réunir autre part qu'à Rome, si Dieu disposait de sa vie pendant son voyage; ensuite il prit la route de Mantoue, où se trouvaient déjà réunis des ambassadeurs, des prélats, des princes et des rois.

Sa Sainteté ouvrit le concile par un long discours où elle

exposait pathétiquement la décadence de la religion chrétienne en Orient; elle fit une longue énumération des provinces que les infidèles avaient enlevées aux chrétiens, et termina par cette allocution : « Si les calamités publiques ne touchent » pas vos âmes, princes et rois, redoutez au moins les » maux qui vous menacent personnellement; songez à vous » garantir par une sainte ligue, de l'opprobre, de la servi- » tude et de la mort, dont chacun de vous est menacé dans » son isolement. N'oubliez pas que vous avez à combattre un » ennemi formidable, de qui l'audace est exaltée par de nom- » breuses victoires. Chacun de vous est trop faible pour se » mesurer seul avec lui; mais si vous unissez vos forces, vous » le renverserez, parce que Dieu bénira les glaives des chré- » tiens. Rappelez-vous les glorieux exploits des fidèles sur la » terre de Syrie; que le courage des anciens preux vous » anime; abandonnez vos femmes, vos enfants; ne craignez » point de donner vos trésors et de verser votre sang pour » assurer le triomphe de la foi! Honte aux lâches et aux in- » dolents qui refusent de combattre! Princes, quel est celui » d'entre vous qui se présente pour être le chef de cette » guerre sacrée; pour relever la croix et renverser le crois- » sant; pour rétablir dans l'Orient le Christ détroné par le » prophète? qu'il s'avance!..... » Et comme chacun gar- » dait le silence, il continua : « Vous êtes donc tous des lâ- » ches! Eh bien, ce sera moi qui guiderai les croisés; je » prendrai l'étendard sacré d'une main, le Christ de l'autre, » et je me mettrai à la tête des légions. Si le ciel ne m'ac- » corde pas la victoire, mon sang du moins apaisera la co- » lère du Dieu des armées! »

De nombreuses acclamations retentirent alors dans le concile et couvrirent la voix du belliqueux pontife : « Nous vous » acceptons pour chef, cria-t-on de toutes parts; marchons » contre les infidèles ! » Un instant Pie II craignit d'avoir dépassé le but qu'il s'était proposé d'atteindre, et de se voir obligé de partir pour la croisade. Heureusement pour lui, ceux-là mêmes qui avaient applaudi à ses paroles avec le plus d'enthousiasme n'étaient nullement disposés à le suivre dans une semblable entreprise; et de part et d'autre on se borna à traiter de la levée de nouveaux décimes. Quelques souverains d'Orient, étrangers aux fourberies de la cour de Rome, prirent seuls la chose au sérieux; David, empereur de Trébizonde, Uzun-Hassan, roi d'Arménie, et Georges, qui se prétendait roi de Perse, s'engagèrent à fournir pour la croisade des troupes de cavalerie et d'infanterie, et une flotte bien équipée.

Après la séance publique, les ambassadeurs de Charles VII demandèrent à être reçus par le pape en audience particulière, ce qui leur fut accordé immédiatement. Le bailli de Rouen rappela à sa Sainteté les services que les rois de France avaient rendus à ses prédécesseurs; il se plaignit amèrement qu'elle avait oublié que le frère de saint Louis avait reçu autrefois l'investiture du royaume de Naples de la cour de Rome, et par conséquent qu'il n'était pas permis de le vendre au bâtard d'Alphonse; il termina ses remontrances en menaçant Pie II de la vengeance du roi, s'il ne révoquait sa première décision. A cela, le pape répondit qu'il n'avait agi que par le conseil des cardinaux, et qu'il ne pouvait, sans les consulter, casser une délibération du sacré collège, en-

suite, pour cacher l'embarras où il était de donner des excuses valables de sa conduite, il feignit d'être pris par un accès de toux, et congédia les ambassadeurs. Le bailli de Rouen ne fut pas dupe de cette fourberie; dès que le saint-père fut hors de la salle d'audience, il se répandit en injures contre lui en présence de ses officiers, et jura qu'il saurait se venger du traître qui avait vendu sa conscience aux ennemis de la France.

Ces menaces furent immédiatement transmises à Pie II, qui, de son côté, songea à créer des embarras à Charles VII pour le mettre dans l'impuissance de lui nuire. Il abolit la pragmatique sanction qui était observée dans le royaume, et demanda que les Français fournissent une armée de cent mille hommes pour combattre les infidèles. Grâce à l'énergique opposition du bailli de Rouen, qui démontra qu'il était impossible au roi de France de mettre sur pied un nombre aussi considérable de troupes tant qu'il serait en guerre avec la Grande-Bretagne, le saint-père fut obligé de se relâcher de ses prétentions, et de se contenter d'une taxe de six cent mille florins d'or pour les frais de la croisade. Le bailli de Rouen ne put rien faire rabattre sur cette somme; en vain il fit observer aux cardinaux que la France était ruinée, et que depuis six années le saint-siège ne cessait de prélever des décimes sur les provinces; toutes ses réclamations furent inutiles. Et comme sa harangue prenait le ton de la menace, Pie II l'interrompit brusquement, et lui déclara qu'il saurait réduire à l'obéissance un royaume rebelle, qui trouvait des ressources pour faire la guerre à des chrétiens, et qui n'était pas capable de faire le moindre sacrifice pour venger la

religion. « Redoutez ma colère, ajouta-t-il, car si je le veux, » dans un mois, Gênes, Modène, Florence, Naples même, » se soulèveront contre les Français et les chasseront de » l'Italie. »

Pour réaliser cette prédiction, le pontife appela en Italie le célèbre roi d'Albanie, Georges Castriot, surnommé Scanderbeg, sous prétexte de faire rentrer dans le devoir les Napolitains, qui étaient en pleine révolte contre le roi Ferdinand, l'avaient chassé de sa capitale, et s'étaient rangés au parti du duc d'Anjou, à la tête duquel se trouvait toute la noblesse napolitaine, et même Marcien, son beau-frère, duc de Sanguesa, et Antoine Caldora, prince de Tarente. Docile aux ordres de sa Sainteté, Scanderbeg débarqua à Raguse, et se dirigea par terre, à marches forcées, sur Barlette, au secours du roi Ferdinand, qui était étroitement bloqué dans la place. A l'approche de ce redoutable ennemi, les Français levèrent le siège et vinrent camper sous les murs de Nocéra; le roi d'Albanie poursuivit les fuyards, les atteignit dans une vaste plaine et les accula au pied du mont Ségian. Alors s'engagea une bataille terrible entre les Albanais et les troupes de René d'Anjou; celles-ci furent taillées en pièces, et les espérances du parti angevin se trouvèrent pour jamais anéanties. Toutes les villes du royaume de Naples qui tenaient encore pour les Français firent immédiatement leur soumission, et Ferdinand rentra triomphant dans sa capitale.

Pie II voulant profiter de la prépondérance que cette victoire lui donnait en Italie pour affermir sa domination sur les peuples, décréta que les papes étaient au-dessus de tous les princes de la terre, et que leur omnipotence s'étendait

dait même sur les conciles, qui dans aucun cas ne pouvaient ni juger ni déposer le chef suprême des fidèles.

« Il s'est glissé parmi nous, disait le saint-père dans sa » bulle, un abus exécrationnable, celui d'appeler des jugements et » des actions du pontife romain aux conciles généraux. Ceux » qui approuvent de semblables mesures oublient ou veulent » ignorer que le vicaire du Christ a seul le pouvoir de lier et » de délier sur la terre et dans le ciel; qu'il ne peut être jugé » que par Dieu, et que, pendant sa vie, il peut à son gré » disposer des trônes, des richesses, de la liberté et de la » vie des hommes.

» Voulant donc éloigner de l'Église le dangereux poison » de ces opinions rebelles, de l'avis et du consentement de » nos vénérables frères les cardinaux, au nom de notre au- » torité infaillible, nous condamnons les appels aux con- » ciles, nous les réprouvons comme inutiles, erronés et » dangereux, et nous ordonnons qu'à l'avenir il sera défendu » d'interjeter appel des décisions de notre siège, ou de citer » un pape devant une assemblée de prélats.

» Si quelqu'un, après la publication de cette bulle, con- » trevient à nos décrets, qu'il soit roi, prince, évêque ou » simple laïque, nous le déclarons excommunié jusqu'à sa » mort. Les mêmes censures seront également encourues par » les universités et les collèges. »

Lorsqu'on eut connaissance en France de cet édit, on jugea que le saint-père n'avait d'autre intention que de s'en servir comme d'un prétexte pour mettre l'interdit sur le royaume. Immédiatement le conseil du roi chargea Jean Dauvet, procureur général du parlement, de décréter une protestation

contre les empiétements de la cour de Rome, et de sommer Pie II d'avoir à révoquer sa bulle sur les appels, comme subversive des anciens canons et de la pragmatique sanction; et dans le cas où il persisterait dans ses détestables doctrines, de le menacer de la convocation d'un concile œcuménique.

Quelques jours après la promulgation de cette ordonnance, Pie II songea à dissoudre le synode de Mantoue; mais préalablement il résuma dans un long discours les négociations entamées pour la croisade avec les différents peuples de la chrétienté, et réclama de nouveaux subsides pour mener à bonne fin la guerre contre les infidèles.

« Sachez, mes frères, disait-il en terminant sa harangue, » que l'empereur d'Allemagne promet une armée de quarante-deux mille hommes; le duc de Bourgogne, six mille » soldats aguerris; le clergé d'Italie, à l'exception toutefois » de celui de Venise, de Gènes et de Florence, s'engage à » nous donner le dixième de ses biens; les laïques sont im- » posés au trentième de leurs revenus; les juifs au vingtième; » la ville de Raguse seule donne deux galères; l'île de Rhodes » en fournit quatre; et nous espérons même voir se rallier à » notre sainte entreprise la France, la Castille, le Portugal, » l'Aragon, l'Angleterre, l'Écosse, le Danemarck, la Suède, » la Norwège, la Pologne et la Bohême, qui nous avaient » refusé jusqu'à ce jour des secours d'hommes ou d'argent. » Ainsi donc, mes frères, allez en paix dans vos demeures, » racontez les grandes choses qui se sont faites dans ce sacré » concile, et n'oubliez pas surtout d'expédier à notre chambre » apostolique les décimes pour la croisade. »

De Mantoue, sa Sainteté se rendit à Sienne, où elle reçut une ambassade solennelle des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, et une autre de plusieurs villes du Péloponnèse, qui offraient de se soumettre à Pie II, s'il consentait à tenir des garnisons chez eux pour les défendre contre les Turcs.

Enorgueilli par tous ses succès, le pape supposa que rien ne devait lui résister, et il donna carrière à son ambition. D'abord il nomma aux évêchés de Castille et de Pologne des prélats italiens ses créatures, sans même consulter les souverains de ces deux pays; et comme ceux-ci voulaient lui présenter des observations, il les excommunia et passa outre. Ensuite il prit le chemin de Rome, escorté par une armée de bandits recrutée dans la haute Italie, et dont il voulait se servir pour mettre à la raison les habitants de la ville sainte, qui avaient proclamé la république et traîné son étendard dans la boue.

Pie II n'eut pas de peine à vaincre une population dénuée d'armes et de vivres. Après huit jours de tranchée ouverte, il força une des portes de Rome, et vint s'installer dans le Vatican; ensuite sa Sainteté procéda au massacre des insurgés. Par ses ordres, les jeunes gens des écoles et un nombre prodigieux de citoyens furent amenés pieds et poings liés en sa présence et impitoyablement égorgés; tous leurs biens furent confisqués au profit du saint-siège, et leurs familles exilées. Parmi ces martyrs de la liberté, on cite Tiburce, fils du généreux Massian, un de ceux que Nicolas V avait fait pendre à la porte du Capitole avec le tribun Porcario.

Ces exécutions terminées, Rome redevint calme, et se reposa dans le silence de la mort de ses agitations passées. Quant au saint-père, il continua le cours de ses infamies ; il excommunia le duc d'Autriche et Sigismond Malatesta ; le premier, parce qu'il avait fait emprisonner le cardinal de Cusa, qui voulait percevoir des dîmes sans son autorisation ; le second, parce qu'il avait refusé formellement de payer le cens à l'Église romaine. Il usa des mêmes moyens de rigueur contre Dichter, métropolitain de Mayence, qui ne voulait point payer les annates de son archevêché. Mais les bulles ne produisirent aucun effet ; les trois princes excommuniés ne délièrent pas les cordons de leur bourse, et appelèrent des anathèmes du pape au futur concile.

Pie II ayant échoué de ce côté, renouvela ses tentatives sur la France, et fit solliciter par le cardinal d'Alby, auprès du roi Louis XI, qui venait de succéder à Charles VII, l'abolition de la pragmatique sanction. L'évêque la Balue, alors tout-puissant sur l'esprit du monarque, s'opposa à l'adoption de cette mesure, et représenta au nonce, en termes énergiques, qu'il était honteux pour sa Sainteté qu'elle cherchât à renverser l'œuvre élevée par ses mains, puisque la pragmatique sanction n'était que l'expression des sentiments qui animaient le concile de Bâle, et que Pie II l'avait rédigée, soutenue et défendue contre Eugène IV. Son indignation l'entraîna même jusqu'à dire, que si le pape osait renouveler la moindre tentative à ce sujet, il le ferait déclarer schismatique, et dévoilerait aux yeux de toute la chrétienté, « que » la papauté transforme les plus saints prélats en tyrans » fourbes, avarés, cruels et implacables. »

Désespérant de vaincre par des paroles l'opposition de la Balue, le rusé cardinal entreprit de le corrompre, et lui offrit une somme considérable avec le chapeau rouge. L'évêque, qui aimait l'argent et les honneurs, changea aussitôt de langage ; de défenseur qu'il était de la pragmatique sanction il en devint un des plus fougueux détracteurs ; il représenta à Louis XI, qu'après avoir profondément étudié la question, il avait reconnu qu'on ne pouvait pas donner le titre de loi à des règlements décrétés par une assemblée irrégulière ; il menaça le roi bigot de l'excommunication du saint-siège, et lui arracha la promesse de révocation.

Mais quand il se présenta au parlement pour la faire enregistrer, le procureur général Saint-Romain s'y opposa, et déclara qu'il perdrait la vie avant de laisser consommer une trahison qui devait amener la ruine du royaume. L'Université de Paris adressa également des remontrances à Louis XI, et le supplia de ne pas autoriser l'abolition des décrets qui étaient conformes aux plus pures constitutions de l'Église. Malheureusement tout fut inutile ; le cardinal d'Alby affirma au roi que la révocation de la pragmatique ne préjudicierait en rien aux libertés du clergé gallican ; que le pontife entretiendrait constamment un légat à Paris pour conférer les provisions et les bénéfices, sans que les Français fussent tenus d'envoyer de l'argent à Rome.

Enfin Louis XI, convaincu par ces raisons, et alléché par la promesse d'être soutenu par le saint-siège pour reconquérir le trône de Naples au duc d'Anjou, signa l'ordonnance qui plaçait le clergé de France, corps et biens, sous la juridiction absolue de la cour de Rome. Il est vrai qu'en dé-

dommagement, l'évêque de la Balue reçut le chapeau de cardinal, et le roi une épée bénite la veille du jour de Noël. Ce fut tout ce que le lâche monarque obtint du pape, car celui-ci ne voulut jamais ratifier l'engagement pris par son légat relativement à la couronne de Naples. De son côté, Louis XI ne se mit pas en peine de faire exécuter ses ordres contre la pragmatique, qui, en réalité, fut observée pendant toute la durée de son règne.

Ainsi, il était évident que ces deux despotes faisaient assaut de fourberies, et cherchaient mutuellement à tromper les peuples. Ce qui contribua surtout à démasquer la cour de Rome, et à éclairer les chrétiens sur la politique machiavélique du pontife, fut la publication d'une lettre qu'il avait adressée à Mohammed II. En rapportant ce fait, l'historien Duplessis s'écrie : « Non, jamais l'ambition exécrable des » prêtres ne s'est révélée aussi clairement que dans cette » épître, où un pape, qui se prétend le vicaire de Dieu sur » la terre, offre à un musulman de le reconnaître empereur » d'Orient et d'Occident, s'il veut lui envoyer une armée » pour anéantir ses ennemis ! » Voici le texte même de la lettre du saint-père : « Mahomet, si tu étais baptisé, nous in- » voquerions le secours de ton glaive terrible contre ceux qui » nous disputent notre patrimoine. Et comme nos prédéces- » seurs Étienne, Adrien et Léon appelèrent à leur aide » Pepin et Charlemagne, et les couronnèrent empereurs pour » les récompenser d'avoir exterminé les ennemis de l'Église, » de même nous te ferions le plus grand roi du monde pour » payer tes services ! » Comment ne pas être saisi d'indignation en voyant un pape proposer à un musulman de lui vendre

le baptême, et lui offrir pour prix de son apostasie la couronne impériale !

Pendant que le saint-père entreprenait la conversion de Mohammed II, il pressait la levée des décimes pour la croisade, et voulait obliger la France à lui fournir dix mille hommes de troupes ou l'équivalent en argent. Mais il trouva une vive opposition à la cour de Louis XI, qui ne lui pardonnait pas de maintenir Ferdinand sur le trône de Naples; le roi lui écrivit même une lettre très-irrespectueuse : « J'ai aboli la pragma- » tique, disait-il à Pie II; je vous ai juré une obéissance en- » tière, je vous ai soutenu contre ceux qui voulaient convoquer » un concile et vous déposer; tout cela dans l'espoir d'obtenir » votre protection pour ma famille. Aujourd'hui je reconnais » ma faute, et j'apprends à vous juger; je suis donc ré- » solu à rompre ouvertement avec votre siège, et à rappeler » nos ambassadeurs de Rome. Quant à l'argent que vous de- » mandez, il est en lieu sûr dans notre trésor; passez votre » chemin, et quêtez ailleurs. »

Cette missive de Louis XI parvint à Rome au moment où les envoyés de Scanderbeg apportaient la copie d'un traité d'alliance que leur maître avait conclu avec les Turcs. Sa Sainteté fit ratifier le traité par le sacré collège; et pour éviter que cette démarche ne fût interprétée par les fidèles comme une renonciation à la croisade, ce qui aurait nui singulièrement à la levée des décimes, Pie II rassembla en consistoire public les cardinaux, les principaux citoyens de Rome et les ambassadeurs de toute l'Europe; et, en présence d'une foule immense accourue à cette solennité, il déclara qu'un zèle ardent l'animait pour la défense de la religion. « Pour

» arrêter les Turcs, s'écria-t-il, je suis résolu, malgré mon
 » grand âge et mes infirmités, à m'embarquer avec mes car-
 » dinaux; moi-même j'irai assiéger Constantinople! mais il
 » me faut de l'argent pour équiper une flotte; il m'en faut
 » pour organiser une armée; il m'en faut pour acheter des
 » vivres, des armes, des vêtements; il m'en faut pour sou-
 » tenir notre pauvre maison; il m'en faut pour nos moines,
 » pour nos cardinaux. Apportez donc de l'argent, mes chers
 » fils; qu'une sainte émulation s'empare de vous; approchez-
 » vous tous de notre trône, et que chacun y dépose son
 » offrande. »

Pie II termina sa harangue en fulminant un décret contre ceux qui refuseraient de payer les décimes pour la guerre.

Cette cérémonie eut un résultat bien funeste pour sa Sainteté; l'excitation qu'elle s'était donnée fit déclarer une fièvre violente et augmenta ses accès de goutte à tel point, que les médecins conseillèrent de faire transporter le pontife à Sienne pour y prendre les eaux, quoiqu'on fût au milieu de l'hiver. Avant de quitter Rome, il voulut se conduire en véritable chef de l'Église, et fit publier la palinodie suivante :

« Nous avons failli au concile de Bâle en combattant l'infail-
 » libilité pontificale; nous n'étions qu'un homme alors, et nous
 » avons erré comme tous les hommes; nous avons péché par
 » séduction comme saint Paul, et nous avons persécuté l'Église
 » de Dieu par ignorance. Aujourd'hui nous imiterons le bien-
 » heureux Augustin, qui dans sa vieillesse a rétracté les opi-
 » nions de sa jeunesse. Nous confessons que tous nos écrits sont
 » hérétiques, parce qu'ils sont opposés à la suprême puissance
 » du saint-siège; maintenant que nous sommes pape, nous

» reconnaissons que la chaire de saint Pierre est le premier
 » trône du monde, et qu'il suffit de placer la tiare sur le front
 » d'un homme pour le rendre infailible, lors même qu'il eût
 » été précédemment parjure, voleur, sodomite, meurtrier,
 » et marqué du sceau de la bête. Par le seul fait de l'exalta-
 » tion d'un pape, un grand miracle s'accomplit; l'Esprit saint
 » l'illumine, il devient pur et grand comme Dieu; il est Dieu
 » lui-même! Méprisez donc mes dialogues, mes lettres, mes
 » opuscules; rejetez-les comme les œuvres d'un homme, et
 » croyez au contraire à cette bulle qui émane du vicaire du
 » Christ; condamnez *Ænéas Sylvius* et glorifiez Pie II. »

Cependant les souffrances du saint-père, au lieu de diminuer, augmentèrent d'intensité, et l'on dut renoncer à l'espoir de le sauver; bientôt il sentit lui-même les approches de la mort, et fit appeler les cardinaux autour de son lit pour les exhorter à lui donner un successeur véritablement animé de l'esprit pontifical; ensuite il demanda l'extrême-onction. Laurent Roverella, évêque de Ferrare, voulut lui représenter que l'Église n'autorisait à donner ce sacrement qu'une seule fois, et que l'ayant déjà reçu à Bâle lorsqu'il avait été attaqué de la peste, il s'exposait à la damnation éternelle; mais le moribond répondit : « Je le veux. » Eh bien donc, soyez damné, saint-père! répliqua Laurent Roverella, et il lui administra l'extrême-onction. *Ænéas Sylvius* mourut quelques heures après, le 14 août 1464.

Platine affirme que le pontife était un ennemi implacable, et qu'il joignait à son amour immodéré de domination une cupidité et une avarice insatiables. Mézerai dit de lui : « Jamais » homme n'avait plus travaillé à réduire la puissance des

» pontifes qu'Ænéas Sylvius, et jamais pape ne s'efforça plus
» de l'étendre au delà du droit et de la raison que Pie II. »

Dupin donne une notice détaillée des nombreux écrits de ce pape. Nous nous contenterons de rapporter le titre de ses principaux ouvrages, parmi lesquels il faut placer l'Histoire des Bohémiens, depuis leur origine jusqu'à l'année 1458; les Mémoires des séances du fameux concile de Bâle, depuis la suspension d'Eugène jusqu'à l'élection de Félix V; un poème sur la passion du Christ; des traités sur la cosmographie, sur la grammaire, sur la rhétorique, sur la topographie de l'Allemagne; quelques brochures fort scandaleuses sur les filles d'amour, sur les mignons, sur les différentes manières d'aimer. Dans ces derniers ouvrages, le saint-père raconte des aventures fort piquantes dont il est le héros, et où il se plaît à énumérer les qualités physiques des dames dont il avait obtenu les faveurs; il entre même à ce sujet dans des détails obscènes qu'il est difficile de traduire.

On a encore de lui un recueil de quatre cent trente-deux lettres, dont les plus remarquables forment des traités ex professo sur des matières de théologie; la cent trentième est un dialogue entre des hérétiques sur la communion catholique; la cent quatre-vingt-huitième traite longuement des devoirs du pape et des officiers de sa cour; plusieurs ne sont que des discours sur l'excellence du christianisme comparé à l'islamisme; enfin, on lui attribue deux panégyriques sur Alphonse d'Aragon, un Traité de l'Empire romain, et plusieurs volumes de poésies érotiques.

PAUL II,

FRÉDÉRIC III,
empereur d'Allemagne.

219^e PAPE.

LOUIS XI,
roi de France.

Élection de Paul II. — Sa Sainteté prend l'engagement solennel d'observer divers règlements qui lui sont imposés par les cardinaux.
— Histoire de Paul II avant son pontificat. — Il refuse de tenir le serment qu'il avait fait aux membres du sacré collège. — Il s'empare des décimes destinés à la croisade contre les Turcs. — Le saint-père devient odieux aux Romains. — Rupture entre le pape et le roi Ferdinand. — Affaires de Hongrie, de Bohême et de Castille. — Jeux publics à Rome. — Guerre des Florentins. — L'empereur vient à Rome. — L'historien Platine est condamné à la torture de la chambre ardente. — Démêlés entre le pape et Louis XI. — Querelle entre le saint-père et le roi de Pologne. — Mort du pontife.

Après la mort de Pie II, les cardinaux se rendirent à Rome, et s'assemblèrent au Vatican au nombre de vingt; Pierre Barbo, Vénitien, cardinal du titre de Saint-Marc, ayant réuni les deux tiers des suffrages, fut proclamé souverain pontife.

Toutefois avant de le revêtir de la chape et de lui faire subir les épreuves de la chaise percée, les cardinaux exigèrent qu'il s'engageât par serment à continuer l'exploitation des décimes et à en partager les profits avec eux; ils lui firent promettre de ne point élever au cardinalat des jeunes gens

» pontifes qu'Ænéas Sylvius, et jamais pape ne s'efforça plus
» de l'étendre au delà du droit et de la raison que Pie II. »

Dupin donne une notice détaillée des nombreux écrits de ce pape. Nous nous contenterons de rapporter le titre de ses principaux ouvrages, parmi lesquels il faut placer l'Histoire des Bohémiens, depuis leur origine jusqu'à l'année 1458; les Mémoires des séances du fameux concile de Bâle, depuis la suspension d'Eugène jusqu'à l'élection de Félix V; un poème sur la passion du Christ; des traités sur la cosmographie, sur la grammaire, sur la rhétorique, sur la topographie de l'Allemagne; quelques brochures fort scandaleuses sur les filles d'amour, sur les mignons, sur les différentes manières d'aimer. Dans ces derniers ouvrages, le saint-père raconte des aventures fort piquantes dont il est le héros, et où il se plaît à énumérer les qualités physiques des dames dont il avait obtenu les faveurs; il entre même à ce sujet dans des détails obscènes qu'il est difficile de traduire.

On a encore de lui un recueil de quatre cent trente-deux lettres, dont les plus remarquables forment des traités ex professo sur des matières de théologie; la cent trentième est un dialogue entre des hérétiques sur la communion catholique; la cent quatre-vingt-huitième traite longuement des devoirs du pape et des officiers de sa cour; plusieurs ne sont que des discours sur l'excellence du christianisme comparé à l'islamisme; enfin, on lui attribue deux panégyriques sur Alphonse d'Aragon, un Traité de l'Empire romain, et plusieurs volumes de poésies érotiques.

PAUL II,

FRÉDÉRIC III,
empereur d'Allemagne.

219^e PAPE.

LOUIS XI,
roi de France.

Élection de Paul II. — Sa Sainteté prend l'engagement solennel d'observer divers règlements qui lui sont imposés par les cardinaux.
— Histoire de Paul II avant son pontificat. — Il refuse de tenir le serment qu'il avait fait aux membres du sacré collège. — Il s'empare des décimes destinés à la croisade contre les Turcs. — Le saint-père devient odieux aux Romains. — Rupture entre le pape et le roi Ferdinand. — Affaires de Hongrie, de Bohême et de Castille. — Jeux publics à Rome. — Guerre des Florentins. — L'empereur vient à Rome. — L'historien Platine est condamné à la torture de la chambre ardente. — Démêlés entre le pape et Louis XI. — Querelle entre le saint-père et le roi de Pologne. — Mort du pontife.

Après la mort de Pie II, les cardinaux se rendirent à Rome, et s'assemblèrent au Vatican au nombre de vingt; Pierre Barbo, Vénitien, cardinal du titre de Saint-Marc, ayant réuni les deux tiers des suffrages, fut proclamé souverain pontife.

Toutefois avant de le revêtir de la chape et de lui faire subir les épreuves de la chaise percée, les cardinaux exigèrent qu'il s'engageât par serment à continuer l'exploitation des décimes et à en partager les profits avec eux; ils lui firent promettre de ne point élever au cardinalat des jeunes gens

de moins de trente ans; de ne donner le chapeau qu'à un seul de ses parents; et de ne jamais dépasser le nombre de vingt-quatre cardinaux. Ils lui firent jurer qu'il soumettrait les promotions et les dépositions des prélats à la sanction du sacré collège; qu'il n'aliénerait aucune terre des patrimoines de l'Église ni des revenus du saint-siège; qu'il laisserait aux ecclésiastiques de la cour pontificale la liberté de faire leurs testaments; qu'il n'entreprendrait aucune guerre et ne ferait aucun traité de paix avec les princes ou avec les républiques, sans l'approbation des cardinaux; qu'il ferait prêter serment aux gouverneurs des places et des châteaux, de les remettre au pouvoir du sacré collège lorsque le saint-siège viendrait à vaquer; que les places importantes ne seraient point gouvernées par ses parents; que l'armée de l'Église ne serait jamais commandée par sa famille, et que dans les bulles faites sans l'approbation du collège il ne mettrait point cette clause: « Du conseil de mes frères. » En outre, ils lui imposèrent la condition de lire chaque mois cette même constitution en plein consistoire, pour qu'il en conservât la mémoire; et ils demandèrent que sa Sainteté leur accordât par avance l'autorisation de s'assembler deux fois chaque année, afin de juger si tous les articles de leur marché avaient été strictement observés.

Toutes ces conventions ayant été acceptées et signées par le nouveau pontife, le premier diacre ouvrit la fenêtre du conclave, et montrant la croix au peuple, il publia l'élection de Pierre Barbo, cardinal de Saint-Marc. Suivant l'usage, on demanda au saint-père quel nom il voulait prendre; d'abord il choisit celui de Formose; mais sur l'observation qui lui

fut faite que les Romains pourraient l'accuser de puérile vanité en prenant un nom qui en langue vulgaire signifiait « le Beau, » il se décida pour celui de Paul II.

Pierre Barbo était fils de Polyxène Condelmère, sœur du pontife Eugène IV; il avait déjà embrassé la carrière du commerce, lorsqu'il apprit l'exaltation de son oncle; aussitôt il changea de vocation et s'appliqua à l'étude des Écritures sacrées sous la direction de professeurs habiles. Eugène IV l'éleva successivement à l'archidiaconat de Bologne, à l'évêché de Servie, à la charge de protonotaire apostolique et enfin au cardinalat. Sous Nicolas V il avait conservé un grand crédit.

On raconte qu'il était doué de la singulière faculté de verser des larmes, quand il voulait persuader son auditoire et faire adopter quelque mesure politique; ce qui est le sublime de l'hypocrisie: Pie II le nommait plaisamment Notre-Dame de pitié; il avait la manie de se croire médecin, et sa principale occupation était de composer des collyres et des pilules qu'il envoyait à ses amis lorsqu'ils étaient malades.

Dès qu'il fut sacré souverain pontife, Paul II, au mépris de ses serments, voulut gouverner despotiquement, sans prendre même conseil de ses cardinaux; il conféra les principales dignités et bénéfices de l'Église à ses créatures, et décréta plusieurs lois qu'il présenta pour la forme à la ratification des membres du sacré collège; car il les prévint qu'il déposerait immédiatement ceux qui refuseraient de lui obéir. Presque tous souscrivirent aux volontés du pontife sans faire d'observation; mais Jean de Carvajal, cardinal espagnol, lui résista courageusement, l'appela traître, parjure, simoniaque;

et fit si bien, qu'une espèce d'émeute éclata dans le consistoire. Paul II, comprenant la nécessité de la dissimulation dans un moment où son autorité n'était pas encore bien affermie, feignit de céder aux représentations des cardinaux, et essaya de ramener les récalcitrants en les comblant de faveurs; il leur donna le privilège de porter des mitres de soie semblables à celle des papes; il leur permit de couvrir leurs chevaux avec des housses écarlates, au lieu de housses violettes dont ils s'étaient servis jusqu'alors; et il nomma immédiatement une commission de trois d'entre eux pour établir des taxes sur les royaumes, toujours sous le prétexte de la guerre contre les Turcs. En vain les ambassadeurs des puissances voulurent s'opposer à cette mesure arbitraire; leurs doléances furent repoussées, et tout ce qu'on leur accorda fut de répartir eux-mêmes sur chacune des provinces des différents états le chiffre des sommes respectives qu'elles devaient payer au saint-siège. Ces contributions forcées servirent à augmenter le faste de la cour romaine, et à ramener la concorde entre le pape et ses cardinaux.

Paul reçut ensuite une ambassade du roi de Naples, qui envoyait prier sa Sainteté de faire bénir par son légat le mariage de son fils avec Hippolyte, fille de François Sforce, duc de Milan. Comme le pape redoutait les conséquences de cette alliance, qui menaçait de rendre Ferdinand le maître absolu de l'Italie, il fit valoir des prétextes de parenté entre les deux fiancés et se prononça contre le mariage. Alors les ambassadeurs ajoutèrent adroitement qu'ils étaient chargés de prévenir le saint-père, que Mohammed II avait offert à leur maître, pour son fils, huit cent mille écus d'or et une

dé ses filles; qu'il ne mettait pour condition à cette union que la promesse de l'aider à faire la conquête de Venise; mais que Ferdinand n'avait pas été ébloui par cette offre brillante, et qu'il n'avait pas voulu donner de réponse définitive avant de connaître l'opinion de la cour de Rome.

Placé dans l'alternative de voir Ferdinand contracter une alliance avec un ennemi du nom chrétien ou avec un prince italien, il se décida pour celle qui lui paraissait la moins redoutable; il fit taire tous ses scrupules relativement aux degrés de parenté, et consentit au mariage du fils du roi de Naples avec la princesse Hippolyte. Il refusa toutefois de bénir leur union ou de la faire consacrer par un légat, et se contenta de donner la rose d'or aux jeunes époux lorsqu'ils passèrent à Rome.

Presque à la même époque, les armes de Ferdinand éprouvèrent plusieurs échecs dans la Pouille, où le parti des Angevins s'était maintenu sous la conduite du duc de Lorraine; mais le roi reprit sa revanche, et avec l'aide des troupes du duc de Milan, il remporta une grande victoire près de la ville de Troja. Cette déroute força les seigneurs de la faction angevine et le duc de Lorraine lui-même à se retirer dans l'île d'Ischia, d'où ils repassèrent en France. Paul, qui avait contribué pour sa part à l'expulsion des ennemis du roi de Naples, réclama à son tour de son allié l'appui d'une armée pour exterminer les fils du comte Éverse, qui dévastaient les états ecclésiastiques; Ferdinand lui accorda immédiatement le secours qu'il demandait; et grâce à l'activité des généraux napolitains, sa Sainteté se vit délivrée, en moins de quinze jours, d'une famille qui avait lutté contre les trois

papes Eugène, Nicolas et Calixte, et n'avait jamais pu être vaincue.

Ferdinand, qui s'attribuait à juste droit un succès aussi inespéré, demanda qu'en récompense de cet important service la cour de Rome lui fit la remise des tributs échus qui n'avaient point été payés, et qu'on lui diminuât les redevances ordinaires. Ce n'était point le compte de Paul II, qui avait un amour démesuré pour l'argent; il refusa d'accéder aux désirs du prince, et prétextait même une grande gêne pour lui réclamer le paiement immédiat des arrérages de ses droits. Il s'ensuivit tout naturellement une brouille entre le roi de Naples et le chef de l'Église.

A cette époque sa Sainteté avait aussi une querelle avec Pogebzac, prince de Bohême. Voici à quelle occasion : Un riche seigneur, appelé Zdencon, après avoir échoué dans une tentative de révolte contre le prince, s'était réfugié dans la ville d'Araste, d'où il continuait à menacer son souverain. Pogebzac se décida enfin à punir le rebelle, et vint l'assiéger dans sa retraite; Zdencon, après une courageuse résistance, en était réduit aux dernières extrémités et allait être obligé de se rendre, lorsqu'il imagina, pour échapper au danger, de se mettre sous la protection du saint-siège. Paul, qui avait reçu une somme considérable pour prendre sa défense, le déclara aussitôt inviolable, et menaça des anathèmes de l'Église ceux qui oseraient continuer le siège d'Araste. Sans s'inquiéter des censures ecclésiastiques, le roi de Bohême pressa le siège, enleva la place, et fit passer au fil de l'épée tout ce qu'il y trouva.

Blessé dans sa vanité, le saint-père adressa immédiate-

ment des lettres à tous les princes d'Allemagne, et les fit prier par ses légats de ne point s'opposer à l'exécution du jugement qu'il allait prononcer contre le souverain de Bohême; ensuite il releva les peuples du serment de fidélité et fit prêcher une croisade contre Pogebzac; il le déclara parjure, sacrilège et hérétique, le déposa du trône et le déféra aux tribunaux de la sainte inquisition. Enfin Paul II offrit sa couronne à Casimir, roi de Pologne, qui eut la générosité de la refuser; puis à Matthias de Hongrie, qui fut moins scrupuleux et qui fit une guerre terrible au malheureux excommunié.

Plus tard, sans doute par reconnaissance de ce qu'il l'avait aidé dans sa vengeance, le pape montra une indulgence extrême pour ce dernier roi, et ne le punit pas d'un sacrilège qu'il avait commis en frappant au visage l'évêque Nicolas, nonce du saint-siège, qui s'était rendu coupable d'une simple calomnie sur la reine.

Du reste, avec de l'argent, au rapport même de Galeatus Martius, il était facile d'acheter la protection du saint-père, et ce fut ce moyen qu'employa Henri IV, roi de Castille, pour obtenir des sentences d'anathème contre ses sujets, qui l'avaient détrôné. Paul prit la défense de ce prince débauché, qui avait prostitué la reine à un de ses mignons; il le déclara absous de tous les crimes qu'il avait commis, ordonna à ses sujets de lui obéir, et fulmina contre son frère Alphonse, qui avait été nommé roi à sa place, les plus terribles excommunications. Antoine Vernier, évêque de Léon, fut chargé de porter à la cour de Madrid la bulle du pontife; mais il ne put s'acquitter de sa commission; Alphonse refusa même de voir le légat romain, et lui fit dire qu'il eût à quitter immédiate-

ment le royaume, s'il ne voulait courir risque de la vie; que sa Sainteté n'avait rien à voir dans les affaires politiques des états, et qu'il appelait au futur concile de toutes ses tentatives usurpatrices.

Pusillanime et lâche comme le sont tous les prêtres lorsqu'on leur résiste, l'évêque de Léon n'osa point publier sa bulle, et se hâta de retourner à Rome. Un nouvel affront l'attendait dans la ville sainte; Paul refusa également de le recevoir; l'accusa de trahison, et lui fit transmettre l'ordre de rentrer en Castille, de menacer les rebelles de toutes les calamités de la justice divine, et de se défaire du roi qu'ils avaient couronné. Cette fois, le pape fut obéi; le légat revint à Madrid; un mois après le jeune Alphonse mourut empoisonné, et Henri remonta sur le trône.

En signe de réjouissance et pour célébrer dignement le triomphe de son protégé, le saint-père donna des jeux publics aux Romains comme du temps des empereurs païens; il y eut des courses en char, des courses à cheval, des courses à pied; « et l'on se crut un instant, dit le cardinal de Pavie, » aux beaux jours du paganisme. »

Pendant que Rome retentissait de chants d'allégresse, Florence était plongée dans la consternation; les Médicis et les Pitti se disputaient la souveraineté de la ville, et se faisaient appuyer par les ducs de Milan et de Modène, qui ravageaient les campagnes, tantôt en criant vive Pierre de Médicis, tantôt en criant vive Luc Pitti.

Comme les malheurs de Florence ne touchaient point aux intérêts directs de la cour apostolique, Paul ne s'en inquiéta pas; il est juste de dire qu'il n'avait pas un instant à lui, et

qu'il était sérieusement occupé à faire des réformes parmi les officiers du saint-siège, et à casser les abrégiateurs pour vendre leurs charges à d'autres titulaires.

Platine rapporte qu'ayant voulu présenter au pape quelques observations sur la promesse qu'il avait faite, lors de son élection, de ne prendre aucune détermination importante sans consulter le sacré collège, il lui répliqua : « Ainsi vous » nous appelez devant des juges! Ne savez-vous pas encore » que toutes les lois sont renfermées dans le coffre de ma » poitrine? La décision que j'ai prise est immuable et sacrée; » que m'importe que les abrégiateurs en soient réduits à » tendre la main et à vivre de la charité des fidèles! telle est » ma volonté! Je suis pape, il m'est permis d'abolir ou » d'approuver les actes de mes prédécesseurs, selon mon » bon plaisir. »

Ces malheureux protestèrent avec énergie contre l'acte arbitraire de Paul, et annoncèrent qu'ils allaient solliciter de tous les souverains de l'Europe la tenue d'un concile général pour décider la question entre eux et le saint-siège. Platine, qui était fidèlement attaché au pape et qui redoutait les conséquences de ces démarches, prit la liberté de lui adresser une lettre circonstanciée pour l'éclairer sur le scandale qui se préparait.

Au lieu d'être touché de cette marque de dévouement, le pontife déclara cette lettre un acte de félonie; il fit arrêter Platine et le fit jeter dans une tour, où l'infortuné passa quatre mois entiers exposé à toutes les rigueurs de l'hiver, presque sans vêtements et sans pain. Enfin, grâce aux prières du sacré collège et aux représentations énergiques des ma-

gistrats et des corps de métiers, il fut rendu à la liberté; mais ce fut pour peu de temps : Paul, qui avait résolu sa perte, soudoya de faux témoins qui l'accusèrent de conspirer contre son autorité avec le célèbre Callimachus, et plusieurs savants que le pape voulait envelopper dans la même proscription.

Pendant une nuit, la maison de Platine fut entourée par des soldats, ses meubles furent pillés, ses papiers enlevés, et lui-même fut arraché de son lit et amené chargé de chaînes devant son persécuteur. Sa Sainteté procéda immédiatement à son interrogatoire, et le fit appliquer à la question : par ses ordres, on dépouilla le patient de ses vêtements, et on le conduisit dans une salle voûtée, séparée en deux par une cloison de verre.

Dans une des chambres se tenaient le pape et ses conseillers mêlés aux bourreaux; dans l'autre, on avait placé préalablement des brasiers ardents qui entretenaient en ébullition d'immenses chaudières pleines d'eau, ce qui en rendait le séjour insupportable. Au milieu se trouvait un poteau de trois pieds d'élévation, dont le sommet se terminait en pointe de diamant; à la voûte étaient fixées cinq cordes. Le supplice auquel présidait le saint-père était celui de la chambre chaude.

Platine fut lié par les quatre membres et par les reins, et élevé au-dessus du pieu, dont la pointe lui fut introduite dans l'anus; puis l'on tendit les cordes de manière à ce qu'il fût courbé à demi et que tout le poids du corps reposât sur l'axe du poteau; on rapprocha du patient les brasiers ardents, et l'on plaça devant lui une glace qui réfléchissait toute cette horrible scène, et qui doublait en quelque sorte son supplice.

Paul, entouré de ses mignons et de ses favoris, continuait, à travers le vitrage, l'interrogatoire de Platine, et ne s'interrompait que pour faire de cyniques allusions sur le pal qui déchirait si cruellement les entrailles de sa victime. Malgré les souffrances atroces qu'il éprouvait, le patient n'ayant rien voulu avouer, on fut obligé de le retirer de cette étuve, et le pape fit prendre sa place à d'autres accusés. Tous subirent d'épouvantables tortures, et aucun n'ayant chargé Platine, il fallut bien alors abandonner l'accusation de crime d'état, et chercher un autre prétexte pour se défaire de l'imprudent censeur du pape. Sa Sainteté l'accusa d'hérésie, et ordonna aux bourreaux de renouveler les supplices pour forcer les coupables à convenir de ce nouveau crime.

Presque tous ces malheureux expirèrent sur les chevalets, après avoir été déchirés avec des ongles de fer ou roués à coups de barre; l'historien Platine seul, grâce à l'énergie morale et à la forte constitution dont il était doué, défia la rage des bourreaux et survécut à ces horribles tortures. Il recouvra même plus tard la liberté, sur la demande expresse de l'empereur Frédéric III, qui était venu à Rome pour recevoir du saint-siège sa portion dans la levée des décimes.

Les dernières années de la vie de Paul sont sans intérêt pour l'histoire. Sa Sainteté continua de fomenter des troubles en France, dans la Bohême, dans la Pologne, en Espagne et en Italie, et toujours dans le but d'obtenir la levée des décimes, car son avarice ne le cédait en rien à sa cruauté, à son orgueil et à sa lubricité.

Il était tellement vain de la beauté de son visage, qu'il passait des heures entières à se couvrir de carmin et de fard;

et son goût pour les parures de femmes était poussé si loin, qu'il épuisait les trésors de l'Église pour acheter des dentelles et des pierreries. Platine raconte qu'il fit orner une tiare d'un si grand nombre de diamants, que cette tour de Cybèle, la première fois qu'il s'en décora, lui occasionna un coup de sang dont il faillit mourir.

Paul se montra tout à la fois le Narcisse et le Lucullus des papes; comme Narcisse il était amoureux de sa personne; et comme Lucullus il voulait que sa table fût toujours couverte des mets les plus recherchés; aussi mourut-il victime de son intempérance.

Enfin, pour cacher son ignorance, il affectait d'être l'ennemi des savants, et déclarait hérétiques ceux qui se livraient à l'étude. Sous son pontificat il était défendu aux Romains d'envoyer leurs enfants à l'école, attendu, disait-il, que les prêtres seuls devaient savoir lire et écrire. Une de ses maximes favorites était celle-ci: « La religion doit anéantir » la science, parce que la science est l'ennemie de la religion! »

Il mourut dans la nuit du 29 juillet 1471, des suites d'une indigestion, pour avoir mangé deux melons après son dîner.

SIXTE IV,

FRÉDÉRIC III,
empereur d'Allemagne.

220^e PAPE.

LOUIS XI,
roi de France.

Élection de Sixte IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il décrète que les bâtards des papes seront princes par droit de naissance. — Il continue la levée des décimes en Europe sous prétexte de croisades. — Légation du cardinal Roderic Borgia en Espagne. — Réorganisation des tribunaux de l'inquisition en Castille. — Les peuples refusent de payer les décimes. — Sa Sainteté se rejette sur la publication d'un jubilé pour se procurer de l'argent. — Ambassades de France et d'Espagne. — Le saint-père autorise la consécration d'un enfant de six ans à un siège épiscopal. — Il dirige des persécutions contre les Florentins. — Extorsions du pape. — Sa mort. — Bref de sa Sainteté autorisant la famille du cardinal de Sainte-Lucie à pratiquer l'acte de sodomie pendant les trois plus chauds mois de l'année. — Sixte IV établit à Rome un très-noble lupanar.

Quatorze jours après la mort de Paul II, les cardinaux élurent pour lui succéder Francesco d'Albexola, qui prit le nom de Sixte IV.

Le nouveau pape était originaire de la petite ville de Cella, dans la rivière de Gènes, à cinq milles de Savone. Son père était un pauvre pêcheur chargé d'une nombreuse famille, et lui-même, dans les premières années de sa jeunesse, avait

et son goût pour les parures de femmes était poussé si loin, qu'il épuisait les trésors de l'Église pour acheter des dentelles et des pierreries. Platine raconte qu'il fit orner une tiare d'un si grand nombre de diamants, que cette tour de Cybèle, la première fois qu'il s'en décora, lui occasionna un coup de sang dont il faillit mourir.

Paul se montra tout à la fois le Narcisse et le Lucullus des papes; comme Narcisse il était amoureux de sa personne; et comme Lucullus il voulait que sa table fût toujours couverte des mets les plus recherchés; aussi mourut-il victime de son intempérance.

Enfin, pour cacher son ignorance, il affectait d'être l'ennemi des savants, et déclarait hérétiques ceux qui se livraient à l'étude. Sous son pontificat il était défendu aux Romains d'envoyer leurs enfants à l'école, attendu, disait-il, que les prêtres seuls devaient savoir lire et écrire. Une de ses maximes favorites était celle-ci: « La religion doit anéantir » la science, parce que la science est l'ennemie de la religion! »

Il mourut dans la nuit du 29 juillet 1471, des suites d'une indigestion, pour avoir mangé deux melons après son dîner.

SIXTE IV,

FRÉDÉRIC III,
empereur d'Allemagne.

220^e PAPE.

LOUIS XI,
roi de France.

Élection de Sixte IV. — Son histoire avant son pontificat. — Il décrète que les bâtards des papes seront princes par droit de naissance. — Il continue la levée des décimes en Europe sous prétexte de croisades. — Légation du cardinal Roderic Borgia en Espagne. — Réorganisation des tribunaux de l'inquisition en Castille. — Les peuples refusent de payer les décimes. — Sa Sainteté se rejette sur la publication d'un jubilé pour se procurer de l'argent. — Ambassades de France et d'Espagne. — Le saint-père autorise la consécration d'un enfant de six ans à un siège épiscopal. — Il dirige des persécutions contre les Florentins. — Extorsions du pape. — Sa mort. — Bref de sa Sainteté autorisant la famille du cardinal de Sainte-Lucie à pratiquer l'acte de sodomie pendant les trois plus chauds mois de l'année. — Sixte IV établit à Rome un très-noble lupanar.

Quatorze jours après la mort de Paul II, les cardinaux élurent pour lui succéder Francesco d'Albexola, qui prit le nom de Sixte IV.

Le nouveau pape était originaire de la petite ville de Cella, dans la rivière de Gènes, à cinq milles de Savone. Son père était un pauvre pêcheur chargé d'une nombreuse famille, et lui-même, dans les premières années de sa jeunesse, avait

exercé cette profession. Sa gentillesse le fit remarquer par le seigneur della Rovère, qui en fit d'abord son mignon, et le confia ensuite à d'habiles professeurs. Francesco d'Albexola sut prendre un tel ascendant sur l'esprit de son protecteur, qu'il le décida à lui donner son nom et à l'adopter.

Dès qu'il eut atteint l'âge d'homme, Francesco vint à Sienne, où il obtint le grade de docteur et la permission de professer lui-même à Bologne et à Florence; enfin, après avoir passé successivement par tous les degrés de l'ordre des cordeliers, le fils du pauvre pêcheur se trouva cardinal.

Ses prétentions au trône de l'Apôtre furent vivement appuyées par les cardinaux Romain des Ursins, par Gonzague de Mantoue et par Roderic Borgia, qui avait déjà dans toute l'Italie la réputation d'être le plus infâme de tous les cardinaux romains, reconnus alors pour les hommes les plus épouvantables qui existassent sous les cieux : grâce à leurs intrigues et à leurs menées, Francesco d'Albexola fut proclamé souverain pontife et chef suprême de l'Église.

On doit rendre cette justice à Sixte IV, qu'il ne se montra pas ingrat envers ceux qui l'avaient protégé; sa Sainteté, pendant tout son règne, combla ces trois cardinaux d'honneurs et de bénéfices, et leur abandonna généreusement une partie des dépouilles des fidèles.

Onuphre, Machiavel et Pierre Volaterran affirment que le saint-père avait eu une conduite fort orageuse étant cardinal; qu'il avait défloré tour à tour chacune de ses sœurs, et qu'il poussait même la lubricité jusqu'à faire servir à de monstrueuses débauches deux jeunes enfants, les fruits d'un commerce incestueux entre lui et sa sœur aînée.

« Non, jamais les villes de Sodome et de Gomorrhe, ajoutent ces historiens, n'ont été le théâtre de semblables abominations! Et comme si le scandale n'eût pas été assez grand, Sixte IV eut l'impudence de publier une bulle qui déclarait que les neveux et les bâtards des papes seraient de droit princes romains. »

En conséquence de ce décret, Pierre et Jérôme de Riario, ses deux bâtards, prirent rang parmi les princes italiens. Pierre obtint en outre le chapeau de cardinal et une pension annuelle de un million cinq cent mille écus d'or, somme énorme pour le temps, et qui cependant lui suffisait à peine pour soutenir le luxe de la courtisane Térésia Fulgora, sa maîtresse. Heureusement pour les peuples, cette femme dépravée, qui s'abandonnait aux caresses de tous les débauchés de Rome, prit un mal terrible dont elle infecta son amant; et après deux ans de souffrances atroces, Pierre mourut, le corps couvert de plaies hideuses et la figure rongée d'ulcères épouvantables. Jérôme, qui avait été créé par le saint-père prince de Forli et d'Imola, fut plus heureux que son frère dans ses amours; et après une année passée en débauches, il épousa la fille naturelle du duc de Milan.

Non content de tous les honneurs et de toutes les richesses dont son père l'avait comblé, Jérôme songeait encore à s'élever plus haut, et il avait jeté les yeux sur Florence et sur les petits états limitrophes pour s'en faire une principauté indépendante. Sa Sainteté approuva les projets de son bâtard, et s'occupa des moyens de se défaire des Médicis, qui gouvernaient Florence et qui étaient les seuls obstacles à la réussite de leurs tentatives.

Une vaste conspiration s'organisa dans le palais du Vatican; de Rome, elle s'étendit jusqu'à Florence; l'archevêque Salviati eut la promesse d'un chapeau de cardinal et entra dans le complot; un prêtre appelé Stephano et la famille des Pazzi reçurent de l'argent et s'engagèrent à poignarder les Médicis; enfin, lorsque tout fut prêt, le cardinal de Saint-Georges, Raphaël Riario, neveu de Jérôme, quitta la ville sainte et vint s'entendre avec les conjurés pour fixer le lieu et le jour de l'exécution.

Honte éternelle sur le pontife qui dirigea cette exécration entreprise! Le lieu fixé pour l'assassinat fut l'église de Sainte-Réparate; le jour, un dimanche; le moment, celui de la célébration de la messe; le signal, l'élévation de l'hostie, afin que les meurtriers pussent poignarder les deux frères Laurent et Julien de Médicis sans qu'ils eussent le temps de se mettre en défense, et pendant qu'ils courberaient leurs fronts devant la majesté de Dieu!

Ce jour-là, l'archevêque Salviati, qui avait l'ambition de gagner son chapeau de cardinal, voulut officier lui-même; et au moment où il élevait le calice au-dessus de sa tête, les prêtres qui portaient des armes cachées sous leurs surplis, se ruèrent sur les Médicis; Julien tomba frappé de onze coups d'épée; Laurent, son frère, quoique perdant son sang par trois blessures, eut la force de fuir dans la sacristie, d'en barricader la porte et d'attendre des secours. Le peuple, qui avait été averti par le tumulte de ce qui se passait, envahit la basilique et fit main basse sur tous les conjurés: Salviati fut pendu avec ses vêtements épiscopaux; les prêtres et les diacres Poggio, Pietro, Stephano et Jean subirent le même



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECA



Assassinat des médecins

Imp. Drouot, r. du Louvre, 11. Paris.

supplice; le cardinal de Saint-Georges, qu'on avait découvert dans les caves de son palais, aurait sans nul doute reçu le juste châtement de sa félonie, malgré son titre de prince de l'Église, si Laurent de Médicis n'eût demandé aux citoyens la grâce du coupable; on l'obligea seulement à confesser à haute et intelligible voix qu'il n'avait rien fait dans toute cette affaire qui n'eût été ordonné par le souverain pontife; ensuite on le chassa de la ville.

Dès que sa Sainteté eut connaissance du mauvais succès de sa conspiration, elle entra dans une fureur extrême et proféra d'horribles menaces contre les Florentins; elle fit même sommer la sérénissime république d'avoir à lui livrer pieds et poings liés Laurent de Médicis, sous peine d'anathème et d'interdit; et sur son refus d'obéir à cette sommation, Sixte IV excommunia la ville de Florence, déclara tous les habitants infâmes, hérétiques, et les voua à Satan comme enfants de perdition et rejetons d'iniquités. Ses foudres impuissantes n'excitèrent que la risée, et il fut obligé de remettre à un autre temps la vengeance qu'il comptait tirer de Florence.

Quoique le saint-père eût pour Jérôme une excessive tendresse, il n'oubliait pas pour cela ses autres parents et travaillait à leur fortune. Un de ses neveux, nommé Julien, fut créé cardinal, un autre fut élevé à la dignité de prince de Sorre et de Sénagaille, et il lui fit épouser la fille de Frédéric de Montefalco, duc d'Urbain; un troisième neveu, Léonard Riario, fut investi du gouvernement de Rome, et il le maria avec la fille naturelle de Ferdinand, roi de Naples. Enfin le scandale de ses prodigalités pour sa famille devint tel, que

pour y mettre un terme, les cardinaux vinrent en corps lui adresser des remontrances, et le supplier d'apporter plus de réserve dans ses actions.

En traduisant ce passage de la vie de Sixte IV, l'historien Duplessis Mornay ajoute par ironie : « Les cardinaux » avaient tort de dire qu'il poussait le népotisme plus loin » qu'aucun de ses prédécesseurs; car ce n'étaient pas ses neveux qu'il protégeait, mais bien ses mignons et ses bâtards. » Et ce qui contribue à confirmer l'exactitude de son assertion, c'est que Sixte IV ne faisait rien pour les enfants de ses frères, pendant qu'il comblait d'honneurs et de richesses les fils de ses sœurs.

Néanmoins, à force de prendre dans le trésor apostolique pour enrichir sa nombreuse famille, il finit par l'épuiser et par se trouver sans argent; alors il songea à exploiter la crédulité humaine, cette mine d'or si féconde pour les prêtres, et il publia une bulle de convocation d'un concile à Saint-Jean de Latran, sous prétexte d'aviser aux moyens de faire la guerre aux Turcs. Il donna la légation de France au cardinal Bessarion, celle d'Espagne au cardinal Roderic Borgia, celle d'Allemagne au cardinal Marc Barbo, avec mission d'obtenir des rois l'autorisation de prêcher la croisade et de leur offrir le partage des décimes. Sa Sainteté envoya préalablement des légions de moines qui se répandirent dans toutes les directions et rançonnèrent impitoyablement les royaumes; les Juifs furent imposés au vingtième de leurs biens, les fidèles au trentième; et quand cette première contribution eut été perçue, le pape ordonna une seconde levée de décimes pour la vente des indulgences, des absolutions, des dis-

penses, des permissions..... Après quoi, les légats partirent pour leurs destinations respectives.

Roderic Borgia fut accueilli en Espagne avec des acclamations qui tenaient de la frénésie; lorsqu'il arriva près de Madrid, le clergé et la noblesse s'avancèrent à sa rencontre à plus de trois lieues de la ville; le roi le reçut en personne à l'une des portes de sa capitale, et le conduisit au palais qui lui était destiné, en marchant à sa gauche, ce qui était la plus grande marque de respect qu'on pût donner à un homme.

A peine le légat fut-il installé dans la Castille, qu'il s'occupa de réunir les évêques et les abbés du royaume, sous prétexte de prendre avec eux les mesures les plus favorables au rétablissement de la paix entre les différents états de la péninsule, mais en réalité pour les asservir au saint-siège. En effet, il ne fut question dans le concile que de contributions ecclésiastiques et de perceptions d'impôts qui furent réglées minutieusement, malgré l'opposition de quelques prélats qui observaient, avec juste raison, que les peuples déjà ruinés par les guerres et par les dernières missions, ne pouvaient plus rien payer sans être réduits à la dernière misère. Henri le Faible, qui devait partager le produit des décimes, ne tint aucun compte des représentations de ses évêques, et appuya de toute son autorité les demandes de la cour de Rome. En conséquence des ordres et de la volonté du roi, les Espagnols furent décrétés taillables, et le clergé fut soumis au despotisme pontifical. Il est vrai que les prêtres de la péninsule ne méritaient guère de considération, à cause de leur immoralité; ils étaient tous ignorants et débauchés; la plupart ne comprenaient même pas les oraisons qu'ils récitaient en

latin ; les uns passaient les nuits et les jours dans les tavernes ou dans les lupanars ; les autres vendaient publiquement, sans scrupule et sans honte, les bénéfices et les immunités ; d'autres encore pratiquaient l'usure avec plus de rapacité que les Juifs ; enfin ils étaient tellement démoralisés, qu'il n'y eut de leur part aucune résistance sérieuse pour empêcher Roderic Borgia d'accomplir l'œuvre de destruction des privilèges et des libertés de l'Église d'Espagne.

Après s'être servi du roi Henri pour affermir la domination du saint-siège dans la Castille, le légat se tourna contre lui et se déclara en faveur de sa sœur Isabelle et de Ferdinand d'Aragon, qui cherchaient à le détrôner ; il fit en outre des traités secrets avec le duc de Bourgogne et Édouard d'Angleterre, et vendit à ces deux princes la protection du saint-siège au détriment de la Castille et de la France. Toutes ses ruses et toutes ses fourberies ayant été découvertes, Henri le fit chasser honteusement de Madrid ; mais qu'importait à Roderic Borgia la honte d'un affront ? il partait avec les honneurs de la guerre, et il avait réglé avec Ferdinand le Catholique les bases d'une constitution religieuse qui soumettait les Espagnes à l'exécrable tyrannie de la cour de Rome.

Quelques années après, le cardinal Médina Cœli continua l'œuvre de l'infâme Borgia, et agrandit encore l'autorité déjà si puissante de l'inquisition. A son instigation, le cupide Ferdinand, devenu roi d'Aragon et de Séville depuis la mort de Henri le Faible, décréta l'odieux tribunal en permanence, et accomplit l'iniquité la plus révoltante de ce siècle, l'extermination des Juifs de ses états. Ces hommes

laborieux se trouvaient alors en possession de toutes les industries, par le seul fait de leur religion, qui glorifie le travail ; tandis que les chrétiens, lâches et paresseux, adonnés à la vie contemplative ou à la profession des armes, étaient devenus presque tous débiteurs des Israélites. La mauvaise foi d'une part, le fanatisme de l'autre, déterminèrent Ferdinand le Catholique à mettre les Juifs hors la loi, et dans moins de huit jours, plus de dix mille de ces infortunés furent impitoyablement massacrés par les soldats du roi. Cette boucherie ne fit qu'accroître la rage de l'implacable tyran, et comme il n'osait poursuivre seul l'exécution de ses sanginaires projets, dans la crainte de soulever le peuple contre lui, Ferdinand établit à Séville un tribunal suprême qui prit le nom de saint-office, et il le fit présider par le prieur du couvent des dominicains, Thomas de Torquemada, grand inquisiteur général.

A cette époque, on comptait dans le royaume du gracieux monarque plus de cent cinquante mille familles juives, c'est-à-dire près d'un million et demi d'individus de cette nation ; Torquemada s'engagea à les convertir tous ou à en purger le sol des Espagnes, et il tint parole. Les familiers du saint-office le secondèrent si bien, et surent employer si à propos les chevalets, les brodequins, les roues, les griffes, enfin tous les instruments de supplice, que les Juifs sortirent par bandes de l'Aragon et vinrent chercher un refuge dans les terres du duc de Médina Sidonia, du marquis de Cadix, du comte d'Arcos et de quelques autres seigneurs. Néanmoins la fuite ne put les garantir des poursuites du redoutable inquisiteur ; car Torquemada avait ordonné aux gouverneurs de

toutes les villes de faire main basse sur les émigrés et de les faire reconduire à Séville, sous peine d'excommunication, ce qui fut exécuté ponctuellement; de sorte que ces malheureux se trouvèrent ramenés de force en Aragon et en Castille, entassés par milliers dans les cachots des inquisiteurs, et appliqués à d'épouvantables tortures.

Pendant neuf mois entiers, les prisons du saint-office se remplirent et se vidèrent jusqu'à onze fois; mais au lieu d'assouvir ces tigres à face humaine, l'odeur de chair rôtie et la vue de membres pantelants les rendirent plus féroces. Dès qu'ils virent diminuer le nombre de leurs victimes, ils s'empressèrent de chercher de nouveaux coupables, et à cet effet, Ferdinand le Catholique publia un décret, appelé édit de grâce, par lequel sa majesté enjoignait aux hérétiques qui étaient sortis du royaume, de se constituer volontairement prisonniers du saint-office, leur promettant solennellement, sur le corps du Christ, de leur rendre la liberté à cette condition, et de les réintégrer dans leurs biens.

Un grand nombre de ces infortunés, pleins de confiance dans ces promesses, vinrent se livrer d'eux-mêmes à leurs bourreaux; et ils apprirent, mais trop tard, que les hommes ne doivent jamais croire aux serments des rois : ils furent tous brûlés vifs.

Ce moyen de repeupler les cachots de l'inquisition se trouva bien vite usé; et comme il ne se présentait plus de victimes, Torquemada eut recours à la délation. Dans l'espace de six mois, plus de dix-neuf mille hérétiques furent dénoncés aux inquisiteurs et jugés par le terrible tribunal. Enfin le nombre des condamnés au supplice du feu devint si considérable,

que Torquemada imagina, pour aller plus vite en besogne, de faire élever sur la place des exécutions quatre immenses statues creuses, dans lesquelles on renfermait les patients : au jour des exécutions on construisait un bûcher autour des statues, et les victimes mouraient consumées dans une épouvantable agonie ! C'était ce que les prêtres appelaient des auto-da-fé ou actes de foi!!!

Ces premiers exploits des inquisiteurs augmentèrent énormément le trésor de Ferdinand le Catholique, et le déterminèrent à régulariser l'action des tribunaux de l'inquisition. Il créa en conséquence un conseil royal de l'inquisition, qu'il appela Conseil de la suprême; Torquemada en fut président de droit, et il lui adjoignit quatre ecclésiastiques pour conseillers; ces derniers n'avaient voix délibérative que dans les questions civiles; les questions religieuses étaient entièrement soumises à la volonté du grand inquisiteur.

Sixte IV donna des bulles d'autorisation pour l'établissement de cette institution, et permit à Torquemada de convoquer une junte de tous les inquisiteurs d'Espagne, qui décrétèrent l'horrible code inquisitorial. Ce monument de la férocité sacerdotale était divisé en vingt-huit articles principaux. Les trois premiers concernaient les règlements à suivre pour l'installation des tribunaux, et les différentes manières de procéder pour obtenir des dénonciations. Le quatrième article interdisait formellement aux juges de donner des absolutions définitives, même lorsque les accusés se convertissaient, afin qu'ils fussent obligés d'acheter des indulgences à la cour de Rome. Par le sixième article, il était spécifié que le nouveau chrétien, quoique réconcilié avec Dieu, se trou-

vait privé de tout emploi honorifique; et il lui était défendu de porter sur ses vêtements ni or, ni argent, ni perles, ni soie, ni laine fine; la cour de Rome pouvait seule vendre des réhabilitations pour ces peines. Les articles septième et huitième imposaient une punition pécuniaire aux accusés qui avaient fait une confession volontaire, et déclaraient leurs biens confisqués au profit du roi. Les articles suivants étaient relatifs aux peines portées contre les accusés convaincus d'hérésie, et la plus légère était la détention perpétuelle dans des cachots affreux. Les douzième et treizième articles autorisaient les inquisiteurs à condamner comme faux pénitents les nouveaux convertis dont ils regardaient la repentance comme simulée. Le quatorzième portait que l'accusé qui persisterait à se dire innocent, serait condamné comme hérétique obstiné, et qu'il serait appliqué à différentes tortures, dont on devait augmenter la violence jusqu'à ce qu'il eût fait l'aveu de son hérésie. Et dès qu'il se sera reconnu coupable, était-il dit, on le fera monter sur le quemadero, qui était l'échafaud où se trouvaient les quatre statues destinées aux condamnés. Ainsi, de toutes manières, innocent ou coupable, on ne pouvait échapper à la justice de ces terribles inquisiteurs.

Deux articles étaient consacrés aux formes de la procédure; il était défendu aux juges de communiquer aux prévenus les témoignages portés contre eux ni même de les confronter avec leurs accusateurs; ils devaient seulement les interroger et recueillir leurs aveux pendant qu'on les appliquait à la question. Le dix-neuvième et le vingtième article condamnaient comme hérétique tout accusé qui ne s'était pas

présenté devant le saint-office après avoir été assigné dans les formes; et ils portaient même que s'il était prouvé par des écrits ou par des témoignages qu'une personne déjà morte eût été entachée d'hérésie, son cadavre devait être exhumé, jugé, condamné et brûlé, et ses biens confisqués, moitié au profit du prince, moitié au profit des inquisiteurs. Les quatre derniers articles étaient relatifs aux procédés que les inquisiteurs devaient observer entre eux et envers leurs subordonnés.

De nombreuses et cruelles additions furent annexées dans la suite à ce code infernal, qui seul suffit pour démontrer cette vérité, que de toutes les religions, celle qui s'est montrée la plus intolérante, la plus cruelle, la plus sanguinaire, c'est la religion chrétienne! Dans tous les siècles passés, chez les peuples les plus barbares, jamais le fanatisme ou la cupidité des prêtres n'a fait immoler autant de victimes humaines que dans le christianisme; et aucune des atrocités dont le souvenir nous a été légué par les historiens de l'antiquité ne peut approcher des horribles supplices inventés par la sainte inquisition ou par les pontifes de Rome.

Pendant que toutes ces choses se passaient en Espagne, le cardinal Bessarion délibérait toujours à Rome, pour savoir s'il se rendrait à la cour de Louis XI, dont la fourberie lui inspirait de justes craintes. Enfin il se décida à partir, sur une lettre qu'il reçut du roi, qui l'invitait à hâter son arrivée à sa cour, et lui promettait de le recevoir comme s'il eût été le pontife lui-même.

« Mais il s'en fallut bien que les choses se passassent ainsi, » dit Brantôme: ce long et magistral personnage, qui portait

» le titre de métropolitain de Nicée et le nom de Bessarion,
 » commit la faute de se rendre auprès du duc de Bourgogne
 » avant de se présenter à la cour de Louis XI. Aussi, lors-
 » qu'il parut devant notre gracieux monarque, celui-ci le prit
 » par sa longue barbe, en lui disant : Monsieur le révé-
 » rend, je m'étonne que Charles le Téméraire ne vous ait
 » pas fait raser, car il sait que je n'aime pas les barbes de
 » capucin; et sans lui rien dire autre, il lui tourna les ta-
 » lons et refusa de lui donner audience ni même de recevoir
 » les dépêches du saint-père. Bessarion en conçut un chagrin
 » si vif, qu'il en tomba malade d'une fièvre chaude, dont il
 » mourut à son retour à Rome. »

La légation d'Allemagne n'eut pas un meilleur succès. Les peuples, fatigués de payer les décimes d'une prétendue croisade contre les Turcs, qui n'était en réalité qu'une croisade apostolique contre leur argent, refusèrent dans la plupart des villes de recevoir les délégués du saint-siège. En Angleterre on s'opposa également à la levée du denier de saint Pierre, et les évêques se montrèrent parmi ceux qui étaient le plus opposés aux exactions de la cour de Rome. Stilington, prêtre de Bath, fit même enfermer dans un cachot de son abbaye le protonotaire Prosper, qui voulait passer outre et lever des décimes sur les Églises de son diocèse.

Sa Sainteté fut plus heureuse en Écosse que dans la Grande-Bretagne, grâce à la protection que trouvèrent les collecteurs romains auprès de Graan, le nouvel évêque de Saint-André. Aussi, pour reconnaître ses services, s'empressa-t-elle de le nommer primat du royaume, avec le titre de légat perpétuel.



Cette nouvelle marque de faveur augmenta le zèle du prélat pour la cour de Rome, et il se mit lui-même à la tête des exacteurs pour régulariser la perception de l'impôt de la croisade. Un cri général d'indignation s'éleva de toutes les parties du royaume, et Jacques III, qui régnait alors, se vit obligé de le suspendre de ses fonctions. Graan, sans s'inquiéter des ordres de son souverain, se rendit immédiatement à Édimbourg, et produisit devant les états assemblés les bulles en vertu desquelles Sixte IV l'autorisait à percevoir les dîmes sur l'Écosse et lui donnait pleins pouvoirs d'anathématiser tous ceux qui s'opposeraient à l'exercice de l'autorité discrétionnaire du légat.

Jacques, craignant d'exciter des troubles, feignit de se soumettre aux ordres du pontife, et permit au métropolitain de Saint-André de piller ses sujets. Mais ce ne fut pas pour longtemps; le roi, furieux de n'avoir aucune part dans ces dilapidations, résolut de supplanter le prélat auprès du saint-père; et il envoya des ambassadeurs à Rome pour obtenir, moyennant une forte somme, des bulles apostoliques et l'autorisation de décréter le légat de prise de corps, de le dépouiller de son archevêché, de confisquer ses biens et même de le faire décapiter. Comme les sommes offertes par Jacques III étaient considérables et dépassaient de beaucoup celles que lui promettait le primat, sa Sainteté donna l'autorisation qu'on lui demandait, et l'infortuné métropolitain fut plongé dans un cachot, où il mourut de misère.

Henri de Sponde fait remarquer que ce fut une heureuse affaire pour la couronne d'Écosse, attendu que depuis ce moment, et grâce au pouvoir que lui avait concédé le pape,

Jacques III put nommer aux évêchés et aux abbayes de son royaume, et les donner à ses favoris. Malgré l'extrême habileté qu'il déployait dans l'art d'extorquer l'argent des fidèles, le saint-père se trouvait toujours au dépourvu, par suite des prodigalités de ses bâtards et de ses sœurs, qui engloutissaient les décimes de la croisade, les recettes des indulgences, les ventes de bénéfices et même les taxes des absolutions. Sixte se trouvant à bout de ses ressources, imagina d'exhumer un décret de Paul II, qui réduisait à vingt-cinq ans la période qui séparait les jubilés, et que cet abominable pape avait promulgué dans l'espoir d'en tirer pour son propre compte d'énormes bénéfices. Comme la mort était venue le frapper dans l'intervalle, il se trouvait avoir travaillé pour son successeur : celui-ci en fit l'objet d'un nouveau décret, et il fixa définitivement les époques des jubilés à chaque quart de siècle.

En conséquence, des circulaires furent adressées à tous les souverains de l'Europe, pour leur annoncer que cette solennité rémunératrice serait célébrée à Rome l'année 1475, dans laquelle on entrait; et la superstition était encore si grande à cette époque, qu'en dépit des guerres qui désolaient la France, l'Angleterre, l'Espagne, la Hongrie et la Pologne, un nombre considérable de pèlerins de ces différents royaumes se rendirent dans la ville sainte pour faire leurs dévotions aux tombeaux des apôtres, et afin de gagner les indulgences promises par le pape. Ceux que des empêchements légitimes retenaient dans leurs provinces furent rançonnés par des légions de moines qui portaient le titre de collecteurs du saint-siège.

Tous les rois ou princes chrétiens envoyèrent à Rome de

riches présents et des ambassades solennelles pour mériter l'absolution de leurs péchés. Ferdinand, roi de Naples, le roi de Bosnie et sa femme, ainsi que Charlotte, reine de Chypre, vinrent à la cour du pontife couverts du manteau des pèlerins, les uns pour demander le pardon de leurs crimes, les autres pour faire pénitence de leurs amours; Louis XI lui-même, malgré sa haine pour le saint-siège, envoya acheter des indulgences et des reliques à Rome; mais dès que l'année du jubilé fut expirée, il recommença la guerre contre sa Sainteté, et publia un décret où il était dit, qu'en vertu des canons du concile de Constance, qui reconnaissent aux rois le droit de convoquer des conciles nationaux, il enjoignait aux prélats français qui étaient hors du royaume de se rendre immédiatement à leurs sièges respectifs, et de se disposer à venir au synode, qu'il convoquait à un délai de six mois, pour régler les affaires ecclésiastiques de ses états. Il ordonnait en outre aux prêtres qui venaient de Rome de soumettre à l'inspection de ses officiers, placés sur la frontière, les lettres, les bulles et les autres papiers dont ils seraient chargés, pour éviter qu'ils n'apportassent quelques bulles apostoliques qui fussent préjudiciables aux libertés de l'Église gallicane; enfin il fit défense, sous la menace des peines les plus graves, au clergé régulier et séculier d'assister à aucune assemblée hors du royaume, sans une autorisation formelle et écrite de sa main.

L'Italie était alors travaillée par des idées d'émancipation que propageaient des hommes courageux qui ne désespérant point du salut des peuples, voulaient renverser la tyrannie. De ce nombre étaient trois jeunes Milanais, Olgiati,

Lampugnani et Visconti, qui poignardèrent bravement Galéas Sforza, l'oppresseur de leur patrie, à la face du soleil et au milieu d'une fête solennelle. « C'était un cruel tyran que » Galéas Sforza, dit la chronique italienne, à en juger par un » de ses divertissements favoris, qui était de faire enterrer » ses victimes toutes vivantes, la tête hors du sol, et de pro- » longer leur agonie en les nourrissant d'excréments hu- » mains. Heureusement il se trouva trois jeunes hommes qui » se dévouèrent pour le salut de tous, et délivrèrent la terre » de ce monstre. »

Voici comment ils exécutèrent leur sublime projet : Le lendemain de Noël de l'année 1478, Galéas était sorti de son palais pour se rendre à la basilique de Saint-Ambroise et faire ses dévotions ; il assistait à la messe entre l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue. Au milieu même de la cérémonie, Jean-André Lampugnani accourut avec ses deux amis, écarta la foule de courtisans qui entouraient le prince, en criant qu'il avait à lui remettre une dépêche pressée ; quand il fut près de lui, il porta sa main gauche à sa toque, mit un genou en terre comme s'il eût voulu lui présenter une requête, et en même temps de la main droite il le frappa au ventre de bas en haut avec un poignard qu'il tenait caché dans sa manche ; Olgiati le frappa à la gorge et à la poitrine, Visconti à l'épaule et au milieu du dos ; et tout cela fut si rapide, que Sforza tomba entre les bras des deux ambassadeurs qui étaient à ses côtés, sans qu'ils pussent se rendre compte de ce qui s'était passé. Mais les courtisans, qui avaient eu le temps de se remettre de leur première surprise, s'aperçurent bien que le duc avait été assassiné ; les uns prirent la

fuite, les autres tirèrent leurs épées et se mirent à la poursuite des conjurés. Lampugnani, en voulant sortir de l'église, se jeta malencontreusement dans un groupe de femmes qui étaient à genoux ; leurs habits s'engagèrent dans ses éperons, il tomba à terre et fut atteint par un des écuyers de Galéas, qui le cloua sur place. Visconti fut arrêté un peu plus loin, et fut également tué par les gardes. Olgiati seul était parvenu à s'échapper : mais sa fuite ne fit que retarder l'horrible supplice que lui préparaient les séides de Louis Sforce, frère du tyran.

Ce courageux jeune homme nous a laissé une relation touchante de cet épouvantable drame, dont il est à la fois l'historien et le héros. « Je n'avais pas osé me présenter chez » mon père, dit-il, pour ne pas le compromettre, et je » m'étais retiré chez un ami. Malheureusement, le matin » même du jour que j'avais fixé pour faire une tentative en » faveur de la liberté, j'entendis les vociférations de la sol- » datesque qui traînait dans la boue le corps de Lampugnani, » et qui s'approchait de ma retraite. Je compris alors que » j'avais été vendu ; cependant je n'eus pas la force de fuir, » l'horreur dont je fus saisi glaça mon sang dans mes veines » et me priva de la faculté de voir et d'entendre. » Là s'arrête le récit d'Olgiati. « Les soldats, ajoute la chronique, ces » ennemis naturels des peuples, saisirent le courageux apôtre » de la liberté et le traînèrent par les cheveux jusqu'au palais » des inquisiteurs, en l'accablant de coups et d'insultes. »

Olgiati fut condamné à être tenaillé avec des pinces ardentes et coupé vivant en morceaux. Au milieu de ces tortures atroces, les prêtres, qui remplissaient les fonctions de

bourreaux, l'exhortaient à se repentir et à demander pardon à Dieu de son crime.

« Non, jamais, répondait-il, suppôts des tyrans; je ne me repens point; si Dieu m'avait donné dix vies au lieu d'une, j'en disposerais de la même manière, dussé-je périr dix fois dans les mêmes tourments! » Lorsqu'on en vint à lui arracher la peau du crâne et de la figure, il poussa un cri de douleur. « Tu imploras donc miséricorde? cria un des prêtres. — Non, reprit le martyr, je demande seulement qu'on laisse à ce misérable corps assez de force pour que je puisse crier sur l'échafaud : Meurent les rois! vive la liberté! »

Ainsi périt Olgiati, à l'âge de vingt-deux ans, victime de son amour pour la patrie! Puisse sa noble action trouver des imitateurs, et puisse le sort de Galéas faire trembler les despotes sur leurs trônes!

Comme Louis XI trouvait son intérêt à fomentier des désordres en Italie, il ne se faisait pas faute d'encourager les rébellions; ainsi il envoya Philippe de Comines avec un corps de troupes pour soutenir les Florentins, qui s'étaient déclarés en révolte ouverte contre le saint-siège; et il en vint même à faire signifier à sa Sainteté, par l'organe de son ambassadeur Guy d'Arpajon, vicomte de Lautrec, qu'elle eût à lever l'excommunication prononcée contre les Florentins, et à convoquer un concile général, si elle ne voulait se trouver en guerre avec la France.

Sur le refus de Sixte IV d'accéder aux désirs du roi, l'ambassadeur déclara alors, en présence de toute la cour romaine, que Louis XI allait assembler un synode national

pour rétablir officiellement la pragmatique sanction, et il enjoignit aux cardinaux français ainsi qu'aux métropolitains de rentrer immédiatement dans leur patrie.

Ferdinand chercha à intervenir entre Sixte IV et la sérénissime république; mais l'intraitable pontife ne voulut accorder que des conditions humiliantes pour Florence, et ses efforts pour arrêter la guerre furent inutiles. Pendant que l'Italie était en feu et que les peuples s'entr'égorgeaient pour soutenir les querelles du pape et pour asservir une république florissante à son infâme neveu, Sixte IV continuait le cours de ses spoliations. Ainsi il vendait l'évêché d'Aragon à Ferdinand, et donnait le gouvernement de cette Église à un bâtard de six ans, fils du roi de Naples et d'une prostituée espagnole; ainsi il vendait une dispense de mariage au vieux roi de Portugal, Alphonse V, pour qu'il pût épouser la princesse Jeanne, sa proche parente, et presque immédiatement après l'expédition de cette bulle sacrilège qui autorisait un inceste, il la révoquait, parce que Ferdinand de Naples lui donnait le double de la somme pour empêcher cette alliance. Enfin, d'après le témoignage d'un historien contemporain, il demeura prouvé qu'il avait voulu traiter avec les Turcs et leur vendre l'Italie; mais que Mohammed II ayant rejeté ses offres, il s'était vu obligé de faire la paix avec les Florentins, qui avaient déjà remporté plusieurs avantages sur les troupes du saint-siège.

Néanmoins les musulmans n'avaient pas renoncé à leur projet de s'emparer de l'Italie inférieure; et quoique forcés de lever le siège de Rhodes, ils s'étaient rabattus sur Otrante, qui était tombée en leur puissance après une résistance éner-

gique. De cette ville, le bacha Achmet put impunément faire des courses sur toutes les côtes de l'Adriatique, et il poussa même jusqu'à l'église de Notre-Dame de Lorette, dont les immenses richesses étaient un objet de convoitise pour ce mécréant. Naples, Venise, Florence et Rome réunirent enfin des troupes pour repousser ces redoutables ennemis et les chasser de l'Italie; ils n'eurent pas du reste beaucoup de peine à exécuter leurs projets; car au moment où les armées confédérées se mettaient en marche, on apprit la nouvelle que Mohammed II venait de mourir, et que les musulmans avaient abandonné Otrante pour se mêler aux dissensions sanglantes qui avaient éclaté entre les fils du kalife.

Sa Sainteté profita de ce répit pour renouveler les guerres intestines en Italie; elle fulmina des anathèmes terribles contre les Vénitiens et contre les Florentins, et ordonna aux princes italiens de se croiser contre ces deux républiques, sous le prétexte qu'elles devenaient trop puissantes et qu'elles menaçaient de détruire l'équilibre qui était la garantie de l'existence de chaque principauté. « Pendant ces guerres » d'extermination, dit Varillas, les neveux des pontifes s'em- » parèrent de nombreux domaines, et il ne restait plus à » Jérôme de Riario pour achever la conquête de Florence, » qu'à mettre le pied dans l'Umbrie, d'où il lui était facile de » s'étendre dans la Romagne et dans la Toscane, lorsque fort » heureusement l'argent vint à manquer au saint-père. Pour » s'en procurer, Sixte mit en vente les offices de la chancel- » lerie et de la cour apostolique; il augmenta le nombre des » emplois, et créa cinq collèges pour les expéditions des » affaires de la daterie. Comme il ne trouvait pas d'acheteurs

» pour ces charges, il doubla les anciens impôts, en établit » de nouveaux, et décréta une levée extraordinaire de dé- » cimes, sous prétexte d'une croisade contre les Turcs. »

Tous ces moyens, qui autrefois lui avaient si bien réussi, ne produisirent que peu d'argent, et après trois années d'incendies, de pillages et de massacres, il fut obligé de demander la paix à Florence et de renoncer à mettre une couronne sur la tête de son bâtard. Le saint-père en conçut un chagrin si violent, qu'il tomba malade et mourut le 15 août 1484.

Un fait assez singulier, qui précéda de peu de jours la mort de Sixte, est raconté par un historien. « Le pape apprit un » matin que deux soldats devaient se battre à mort hors » des portes de Rome; il les fit arrêter et commanda qu'on » les amenât sur la place de Saint-Pierre, afin d'y vider leur » querelle sous ses yeux. Au moment où le pape parut à son » balcon, ceux-ci tirèrent leurs épées, s'agenouillèrent pour » recevoir sa bénédiction, et commencèrent une lutte achar- » née. Sixte les regardait faire, et applaudissait lorsque ces » malheureux se portaient de beaux coups; il resta jusqu'à » ce que tous deux tombèrent, l'un tué roide sur la place et » l'autre blessé mortellement. »

Quelques auteurs catholiques ont affirmé que Sixte IV s'était montré généreux protecteur des lettres, parce qu'il avait enrichi la bibliothèque du Vatican de manuscrits précieux et rares que les Grecs fugitifs lui vendirent à vil prix. « Afin de mieux apprécier la protection qu'il accordait aux » écrivains, il suffit, dit Bayle, de rapporter que le pauvre » Théodore de Gaza, qui avait passé sa vie entière à traduire » la Zoologie d'Aristote, lui en présenta un exemplaire enri-

» chi d'ornements d'or et orné de pierreries. Sixte le reçut
 » et lui demanda ce que pouvait valoir la reliure; l'auteur lui
 » en ayant déclaré le prix, il le lui fit remettre, sans ajouter
 » ni denier ni maille. Théodore de Gaza jeta dans le Tibre
 » l'argent du saint-père et se laissa mourir de faim. »

Par compensation, si le pontife n'était pas plus généreux pour les gens de lettres, il se montrait l'ardent protecteur des prostituées de Rome, et Cornelle Agrippa raconte très-gravement que sa Sainteté fonda plusieurs nobles lupanars qui étaient sous sa protection, et où chaque fille publique était taxée à un jules d'or par semaine. « Cet impôt rapportait plus » de vingt mille ducats par année, ajouta l'historien; les » prostituées étaient placées dans ces repaires de dépravation » par les prélats de la cour apostolique, qui prélevaient encore un droit fixe sur leurs produits; et c'était un usage si » universellement admis à cette époque, que j'ai souvent entendu des évêques faire le compte de leurs revenus et dire : » J'ai deux bénéfices qui me valent trois mille ducats par an, » une cure qui m'en donne cinq cents, un prieuré qui m'en vaut trois cents, et cinq putains dans les lupanars du pape » qui m'en rapportent deux cent cinquante »

Mais ce qui dépasse toute croyance, c'est un fait consigné dans toutes les histoires du temps : l'infâme pontife permit à Pierre, cardinal et patriarche de Constantinople; à Jérôme, son frère, et au cardinal de Sainte-Luce, d'exercer l'acte de sodomie pendant les mois de juin, de juillet et d'août; et de sa main il écrivit au bas de la requête qui lui était présentée : « Soit fait ainsi qu'il est requis! »

INNOCENT VIII,

MAXIMILIEN,
empereur d'Allemagne.

221^e PAPE.

CHARLES VIII,
roi de France.

Troubles à Rome après la mort du pape. — Election d'Innocent VIII.

— Son origine. — Commencements de son pontificat. — Innocent renouvelle l'exploitation de la croisade contre les Turcs. — Guerres entre le saint-siège et le roi de Naples. — Il lance une bulle d'excommunication contre Ferdinand. — Affaires d'Angleterre. — Innocent confirme le mariage de Henri VII avec Elisabeth d'York et déclare légitime la succession de la maison de Lancastre au trône d'Angleterre. — Innocent conclut la paix avec Venise. — Le saint-père fait assassiner Bucolini. — Persécutions entre les Vaudois. — Le pape excommunique pour la seconde fois Ferdinand de Naples. — Opposition du parlement de Paris à la levée des décimes. — Traité entre le pape et le sultan Bajazet. — Le prince Zizim, frère de Bajazet, se réfugie à la cour pontificale. — Innocent entame des négociations avec le sultan et se charge d'empoisonner Zizim. — Paix entre les cours de Rome et de Naples. — Mort d'Innocent VIII.

L'historien des conclaves raconte sur la mort de Sixte IV des particularités fort remarquables. Il prétend que son cadavre était devenu si noir qu'on ne pouvait le regarder sans horreur, et qu'il répandait une puanteur insupportable dans la basilique de Saint-Pierre, où il se trouvait exposé suivant

» chi d'ornements d'or et orné de pierreries. Sixte le reçut
 » et lui demanda ce que pouvait valoir la reliure; l'auteur lui
 » en ayant déclaré le prix, il le lui fit remettre, sans ajouter
 » ni denier ni maille. Théodore de Gaza jeta dans le Tibre
 » l'argent du saint-père et se laissa mourir de faim. »

Par compensation, si le pontife n'était pas plus généreux pour les gens de lettres, il se montrait l'ardent protecteur des prostituées de Rome, et Cornelle Agrippa raconte très-gravement que sa Sainteté fonda plusieurs nobles lupanars qui étaient sous sa protection, et où chaque fille publique était taxée à un jules d'or par semaine. « Cet impôt rapportait plus » de vingt mille ducats par année, ajouta l'historien; les » prostituées étaient placées dans ces repaires de dépravation » par les prélats de la cour apostolique, qui prélevaient encore un droit fixe sur leurs produits; et c'était un usage si » universellement admis à cette époque, que j'ai souvent entendu des évêques faire le compte de leurs revenus et dire : » J'ai deux bénéfices qui me valent trois mille ducats par an, » une cure qui m'en donne cinq cents, un prieuré qui m'en vaut trois cents, et cinq putains dans les lupanars du pape » qui m'en rapportent deux cent cinquante »

Mais ce qui dépasse toute croyance, c'est un fait consigné dans toutes les histoires du temps : l'infâme pontife permit à Pierre, cardinal et patriarche de Constantinople; à Jérôme, son frère, et au cardinal de Sainte-Luce, d'exercer l'acte de sodomie pendant les mois de juin, de juillet et d'août; et de sa main il écrivit au bas de la requête qui lui était présentée : « Soit fait ainsi qu'il est requis! »

INNOCENT VIII,

MAXIMILIEN,
 empereur d'Allemagne.

221^e PAPE.

CHARLES VIII,
 roi de France.

Troubles à Rome après la mort du pape. — Election d'Innocent VIII.

— Son origine. — Commencements de son pontificat. — Innocent renouvelle l'exploitation de la croisade contre les Turcs. — Guerres entre le saint-siège et le roi de Naples. — Il lance une bulle d'excommunication contre Ferdinand. — Affaires d'Angleterre. — Innocent confirme le mariage de Henri VII avec Elisabeth d'York et déclare légitime la succession de la maison de Lancastre au trône d'Angleterre. — Innocent conclut la paix avec Venise. — Le saint-père fait assassiner Bucolini. — Persécutions entre les Vaudois. — Le pape excommunique pour la seconde fois Ferdinand de Naples. — Opposition du parlement de Paris à la levée des décimes. — Traité entre le pape et le sultan Bajazet. — Le prince Zizim, frère de Bajazet, se réfugie à la cour pontificale. — Innocent entame des négociations avec le sultan et se charge d'empoisonner Zizim. — Paix entre les cours de Rome et de Naples. — Mort d'Innocent VIII.

L'historien des conclaves raconte sur la mort de Sixte IV des particularités fort remarquables. Il prétend que son cadavre était devenu si noir qu'on ne pouvait le regarder sans horreur, et qu'il répandait une puanteur insupportable dans la basilique de Saint-Pierre, où il se trouvait exposé suivant

la coutume, à ce point que personne, ni prêtre ni moine, ne voulut rester pour prier auprès du corps.

Dès que la nouvelle de sa mort fut connue, le peuple se porta en foule au palais de Jérôme de Riario, afin d'assouvir sur le bâtard la haine qu'il avait pour le pape; mais Jérôme s'était déjà enfui de la ville sainte avec ses pierreries et tout ce qu'il avait pu emporter de ses richesses. Sa magnifique demeure fut mise au pillage; les colonnes de porphyre et les statues de marbre, qui étaient autant de chefs-d'œuvre de la statuaire, furent brisées à coups de marteau; on déracina même les arbres séculaires qui ombrageaient ses splendides jardins. On courut ensuite à son château du Jubilé, ainsi nommé parce qu'il avait été acheté avec les offrandes des pèlerins au dernier jubilé; toutes ses fermes furent ravagées et livrées aux flammes; et les greniers de Sainte-Marie la Neuve, qui lui appartenaient, furent entièrement vidés, et les provisions de grains qu'ils renfermaient distribuées aux pauvres. Ces actes de justice terminés, la tranquillité se rétablit dans la ville, et les cardinaux purent former le conclave.

Sur vingt-six suffrages, le cardinal de Saint-Marc en obtint seize le soir même de la réunion des électeurs. Alors le cardinal de Saint-Pierre aux Liens lui offrit de lui apporter trois voix, s'il voulait lui donner un palais qu'il possédait près du château Saint-Ange : le marché n'ayant pu se conclure, celui-ci en conçut un violent dépit, et cabala pendant la nuit avec le vice-chancelier en faveur de Cibo, cardinal de Melfe. Ils éveillèrent successivement les prélats qui s'étaient retirés dans leurs cellules; ils proposèrent à Savelli de leur vendre

sa voix, moyennant le château de Monticelli et la promesse de la légation de Bologne; ils offrirent à Colonna le château de Cépérani avec la légation du patrimoine de Saint-Pierre, une rente de vingt-cinq mille ducats, et l'engagement de lui donner encore un bénéfice de sept mille ducats de rente; ils signèrent au cardinal des Ursins une vente en bonne forme du château de Serveterre, et un traité qui lui assurait la légation de la marche d'Ancône, ainsi que les titres d'intendant général du palais et de trésorier du saint-siège; ils promirent à Martinusius le château Capranique et l'évêché d'Avignon; ils abandonnèrent au fils du roi d'Aragon, en toute propriété, la ville de Pontecorvo; ils garantirent au cardinal de Parme la jouissance du palais de Saint-Laurent in Lucina, avec les revenus qui y étaient attachés; ils promirent au cardinal de Milan de le nommer archiprêtre de Saint-Jean de Latran et de lui donner la légation d'Avignon; enfin, le cardinal de Saint-Pierre aux Liens se réserva pour lui-même le domaine de Fano avec cinq terres voisines, et le grade de généralissime des armées du saint-siège.

De cette manière le cardinal de Melfe réunit la majorité des suffrages, et fut proclamé pape sous le nom d'Innocent VIII.

Jean-Baptiste Cibo était né à Gènes, de parents grecs qui l'avaient placé, dès son enfance, dans la maison du roi de Sicile. Comme le jeune Cibo était doué d'une très-belle figure, les gens d'Alphonse l'avaient promptement initié à d'affreuses débauches. Plus tard il était passé au service du cardinal Philippe Calendrin, qui en avait fait son mignon; et, grâce à l'appui de ce nouveau protecteur, il s'était

élevé peu à peu aux plus hautes dignités ecclésiastiques.

Innocent VIII avait seize bâtards lorsqu'il parvint au souverain pontificat. A l'exemple de son prédécesseur, son premier soin, aussitôt qu'il eut été installé au Vatican, fut de pourvoir sa lignée de bénéfices, d'évêchés et de principautés : aux uns, il donna des duchés, des comtés ; aux autres, des provinces entières ; il voulut même s'emparer d'une partie de l'Abruzze, dépendante du royaume de Naples, pour son bâtard François. Cette inconcevable prétention du saint-siège irrita Ferdinand, qui réclama d'abord en termes respectueux contre cette mesure ; mais ensuite, lorsque le pape lui eut fait répondre insolemment par ses ambassadeurs, qu'un souverain avait toujours le droit de disposer de ses états malgré son feudataire, le roi de Naples leva des troupes, et déclara qu'il repousserait à main armée les envahissements du saint-siège. En effet, il se mit à guerroyer tous les seigneurs soupçonnés d'intelligences avec la cour de Rome ; il défendit immédiatement à ses sujets de payer les tributs qu'il avait consentis lors de l'investiture de son royaume.

Comme il fallait au nouveau pontife des sommes considérables pour soutenir cette guerre, il chercha à s'en procurer en suivant la route tracée par son prédécesseur. Il multiplia les emplois ecclésiastiques et les adjugea au plus offrant ; il ajouta vingt-six secrétaires à ceux que Sixte avait déjà créés, et cinquante-deux scelleurs de bulles ; il exploita également les décimes de la croisade contre les Turcs, et ses nombreux légats imposèrent encore une fois les juifs et les chrétiens, les uns au trentième de leurs biens meubles et immeubles, et les autres au vingtième.

En France, on réclama avec force contre les exactions des agents du saint-siège ; et les états généraux s'étant assemblés à Tours, Jean de Retz, chanoine de Notre-Dame de Paris, au nom du clergé, supplia le roi Charles VIII, qui venait de succéder à Louis XI, de prendre pitié de l'Église gallicane, et de la garantir des atteintes des vautours romains. Le tiers-état s'éleva également contre les énormes transports d'argent que les légats du saint-siège envoyaient hors du royaume, et adressa même à ce sujet d'énergiques réclamations. Mais les prières du peuple ainsi que les représentations des prélats furent inutiles ; Charles, qui avait des projets sur la conquête de l'Italie, et qui voulait se ménager l'alliance du saint-père, écouta de préférence les réclamations que la cour pontificale lui adressait, relativement au refus qu'avaient fait les magistrats de la Provence de payer les décimes de la croisade. Toutefois, ce bon accord fut de courte durée ; et le traité de paix que venait de conclure le pape avec le roi de Naples apporta du refroidissement dans les relations diplomatiques de Charles et d'Innocent, quoique sa Sainteté eût bien spécifié dans son traité, qu'elle se réservait la faculté de fournir des vivres, et de livrer passage aux Français lorsqu'ils voudraient recouvrer le royaume de Naples.

Cette paix honteuse, consentie seulement par Ferdinand pour gagner du temps, et pour se remettre des défaites qu'il avait éprouvées, augmenta encore la haine implacable qu'il portait au pape ; aussi chercha-t-il tous les moyens de le renverser de la chaire pontificale. A cet effet ses agents semaient des divisions dans Rome, employant tour à tour l'or, les promesses et les menaces, pour faire entrer les cardinaux

dans son parti, et répandant en Italie des écrits qui mettaient à nu toutes les turpitudes du saint-père. Ferdinand s'était même allié secrètement avec les Florentins, avec le duc de Milan et avec plusieurs princes ennemis d'Innocent; enfin lorsqu'il jugea qu'il était en position de reprendre l'offensive, il déclara nettement au pape qu'il n'avait jamais eu l'intention de remplir les conditions du traité conclu avec la cour apostolique, et il chassa les collecteurs romains qui se trouvaient dans son royaume. Innocent lança aussitôt contre lui une bulle d'excommunication; il le déposa du trône, comme bâtard et usurpateur, et donna la couronne de Naples au roi de France, comme au seul légitime souverain. Ferdinand, pour soutenir la lutte avec le pape, avait eu le soin de se réconcilier avec les grands de son royaume, et avait même rendu la liberté au comte et à la comtesse de Montfort; de plus, il avait entretenu des semences de rébellion dans les états du pape, afin qu'ayant de l'occupation dans Rome, son ennemi ne pût diriger toutes ses forces contre la Campanie. En outre, à son instigation, son gendre Matthias, roi de Hongrie, envoya sommer sa Sainteté de révoquer les censures injustes qu'elle avait prononcées contre Ferdinand; et sur son refus d'obéir, Matthias fit immédiatement arrêter, comme coupables du crime de lèse-majesté, les prélats de son royaume qui étaient soupçonnés de favoriser la politique de la cour de Rome.

Pendant que le saint-père travaillait à renverser le roi de Naples, qu'il appelait usurpateur, par une contradiction qui n'a rien de surprenant pour ceux qui connaissent les rouages politiques de la cour de Rome, il confirmait au duc de Lan-

castre, vainqueur de Richard III, la possession du trône que ce prince s'était assuré par son mariage avec Élisabeth d'York, fille d'Édouard IV. Des présents et de l'or avaient décidé le pape à légitimer cette usurpation, et à autoriser un mariage regardé comme incestueux par l'Église, vu le degré de parenté des deux époux.

Sa Sainteté déclara que par la plénitude de son pouvoir apostolique elle régularisait tout ce qui pouvait être entaché d'irrégularité dans la nouvelle dynastie, et qu'elle rendait légitimes tous les enfants nés ou à naître de cette union. Elle enjoignait à tous les citoyens de la Grande-Bretagne d'obéir à leur nouveau souverain, sous peine d'anathème, et combloit de bénédictions ceux qui l'assisteraient contre ses ennemis.

Après avoir expédié les bulles sollicitées par les ambassadeurs de Henri VII, le saint-père recommença la guerre contre Ferdinand, afin d'assurer une partie des états de ce prince à son bâtard François. Pour atteindre plus facilement son but, il chercha d'abord à rétablir la paix dans l'Italie supérieure, en faisant lui-même avec les Vénitiens une alliance offensive et défensive pour vingt-cinq années; et il ménagea également un accord entre Venise et le duc d'Autriche. Il fut moins heureux dans ses négociations avec un chef d'aventuriers nommé Bucolini: ce seigneur, après avoir ravagé une partie de la Romagne à la tête de quelques bandits, s'était établi dans la ville d'Osimo, place importante de la marche d'Ancône, d'où il faisait des courses fréquentes sur les états romains. Le saint-père savait que Bucolini était lié avec Bajazet, et qu'il avait promis à ce sultan

de lui soumettre le littoral de l'Adriatique, et même de conquérir l'Italie, s'il pouvait faire débarquer dix mille Turcs sur les côtes de la Romagne, projet qui inquiétait sérieusement la cour de Rome. Afin d'en empêcher la réalisation, Innocent se détermina à faire investir la retraite de ce forban par le général Jacques Trivulce et par le cardinal Julien. Ceux-ci vinrent attaquer Osimo à la tête de douze mille cavaliers, auxquels Louis Sforce et le cardinal la Balue avaient joint huit mille hommes de pied; mais l'habileté et le courage de la garnison surent triompher des assaillants, et après sept mois de combats, les généraux du pape se trouvèrent forcés de lever honteusement le siège. Innocent, qui n'était jamais en peine de prendre un parti, écrivit à ses lieutenants que s'il était impossible de vaincre l'ennemi, il fallait l'acheter, et qu'il saurait bien faire rendre l'argent qu'on aurait donné, dès que les bandits seraient hors de la place.

Des pourparlers eurent lieu alors entre les assiégeants et Bucolini; l'évêque d'Arezzo lui offrit sept mille écus d'or pour la reddition d'Osimo et pour la rupture de son traité avec Bajazet. L'imprudent accepta le marché, sortit de la ville, licencia ses soldats, et se retira à Milan avec l'argent du saint-père. Deux jours après son arrivée, on le trouva pendu à sa croisée; on fit courir le bruit que lui-même avait attenté à ses jours: la vérité est que, pendant la nuit, une prostituée, aidée par des sbires, l'avait étranglé pour faire recouvrer à sa Sainteté les sept mille écus d'or qu'elle avait donnés.

A tous ses vices, Innocent joignait un naturel sanguinaire et une férocité qui se révélaient jusque dans les brefs qu'il adressait à l'évêque de Brescia et à l'inquisiteur de Lom-

bardie, afin de les engager à poursuivre les hérétiques et à publier la croisade contre les Vaudois de la vallée de Loyse.

Voici en quels termes Perrin raconte cette persécution:

« Albert, archidiacre de Crémone, ayant été envoyé en France
 » par Innocent VIII pour exterminer les Vaudois, obtint
 » du roi l'autorisation de procéder contre eux sans formes
 » judiciaires, et seulement avec l'assistance de Jacques de
 » Lapalu, lieutenant du roi, et du conseiller maître Jean
 » Rabot. Ces trois scélérats, le légat, le lieutenant du roi et
 » le conseiller, se rendirent au val de Loyse à la tête d'une
 » bande de farouches soldats pour en exterminer les habi-
 » tants; mais ils n'y trouvèrent personne: à leur approche,
 » les malheureux hérétiques s'étaient enfuis avec leurs en-
 » fants dans les montagnes qui couronnent cette vallée fer-
 » tile, et s'étaient blottis au fond des nombreuses cavernes
 » naturelles qui se rencontrent fréquemment sur ces som-
 » mets à pic. Alors l'archidiacre et ses deux acolytes se mi-
 » rent à leur poursuite, comme ils eussent fait pour une
 » chasse au renard; et chaque fois qu'ils découvraient une
 » cavité souterraine dans laquelle se cachaient les infor-
 » tunés Vaudois, ils en fermaient l'entrée avec des fascines
 » de paille ou de bois sec et y faisaient mettre le feu. De
 » cette manière les malheureux étaient asphyxiés par la
 » fumée, ou s'ils essayaient de sortir de ces cavernes qui
 » devaient leur servir de tombes, ils étaient reçus à coups de
 » piques par les soldats, et repoussés dans les flammes.

» La terreur qu'inspirait ce supplice devint telle, que la
 » plupart des Vaudois qui avaient jusque-là échappé aux
 » recherches des envoyés du pape, s'entre-tuèrent d'eux-

» mêmes ou se jetèrent dans les abîmes de la montagne pour
 » éviter d'être rôtis vivants. Quand les bourreaux n'avaient
 » pas de bois pour enfumer les victimes de cette horrible
 » chasse, ils se contentaient de fermer l'entrée des cavernes
 » avec des quartiers de rochers, ou de murer les citernes ;
 » de sorte que plus tard, après le départ du légat, lorsqu'on
 » fit des fouilles dans les montagnes, on trouva plus de huit
 » cents cadavres de petits enfants étouffés dans leurs ber-
 » ceaux ou dans les bras de leurs mères, mortes comme eux
 » par le feu ou par la faim.

» Les bourreaux firent si bien la besogne, que de six
 » mille Vaudois qui peuplaient cette vallée fertile, il n'en
 » resta pas six cents pour pleurer sur la mort de leurs frères.
 » Tous les biens de ces malheureux furent partagés entre
 » Jacques de Lapalu, l'archiprêtre de Crémone, et maître
 » Jean Rabot; en outre, chacun d'eux reçut des marques de
 » la munificence du souverain, et le légat obtint même du
 » pape Innocent la dignité d'évêque, comme récompense de
 » ce qu'il avait rempli ses intentions avec vigueur et énergie.»

Quoique occupée de persécutions contre les hérétiques, sa Sainteté n'en poursuivait pas moins la guerre contre le roi de Naples; et pour venir plus facilement à bout de ses desseins, elle avait organisé une vaste conspiration dans les états de Ferdinand. Malheureusement pour le pape, un traître découvrit le complot; et tous les prélats napolitains qui avaient trempé dans la conjuration furent massacrés dans un festin auquel le prince les avait conviés. Ferdinand fit jeter les cadavres dans la mer pour cacher leur mort; et afin d'éviter une révolte du peuple, ses agents répandirent le bruit

qu'ils étaient seulement prisonniers dans une forteresse. D'abord, sur la nouvelle de cette arrestation, le pape réclama hautement au prince la mise en liberté des ecclésiastiques; et sur son refus de se soumettre à ses injonctions, il l'excommunia pour la deuxième fois; ensuite, lorsqu'il connut toute la vérité et qu'il fut assuré du massacre des évêques de sa faction, il ne garda plus de mesures dans ses violences; il appela sur la tête de l'usurpateur toutes les malédictions divines; il publia une croisade contre lui, et envoya supplier Charles VIII de hâter son passage en Italie, pour venir le venger de son implacable ennemi.

Comme le roi de France était déjà en guerre avec l'empereur Maximilien, et se trouvait ainsi dans l'impossibilité de disposer de ses troupes pour seconder les projets du saint-siège, Innocent, qui dans toute autre circonstance aurait entretenu la division de ces princes, s'interposa entre les deux parties belligérantes et leur fit signer une suspension d'hostilités. D'un autre côté, le saint-père sollicita le secours des armes de Ferdinand et d'Isabelle; mais ce fut sans résultats favorables. Ces deux souverains prétextèrent que leurs guerres avec les Maures ne leur permettaient point d'affaiblir leurs armées. Innocent ne fut pas plus heureux dans la levée extraordinaire de décimes qu'il avait ordonnée en France; le parlement de Paris s'opposa courageusement à la perception de cet impôt, et représenta avec fermeté à Charles VIII, qu'il était odieux et impolitique de permettre que le clergé romain s'emparât de toutes les richesses du pays pour les exporter en Italie. Force fut au souverain d'écouter ces remontrances; l'argent n'alla pas à Rome, mais les peuples

n'y gagnèrent rien; Charles fit continuer les levées des décimes et se les appropriâ, afin, disait-il ironiquement, de montrer sa déférence à messieurs du parlement, qui ne voulaient pas que le numéraire sortît du royaume.

Les affaires du saint-père prenaient une assez mauvaise tournure, et il songeait déjà à se réconcilier avec le roi de Naples, lorsque survint un événement qui fit pencher la balance en sa faveur et augmenta considérablement son influence en Europe. Comme nous l'avons vu, après la mort de Mohammed II, ses deux fils Bajazet et Zizim s'étaient disputé le trône des kalifes et avaient fait couler des fleuves de sang; enfin Zizim avait été vaincu et forcé de se réfugier en Égypte, d'où il était passé à Rhodes et ensuite en France. Plus tard, le grand maître de Rhodes, vendu à la cour de Rome, lui persuada qu'il serait plus en sûreté en Italie que dans les états de Charles VIII, et il le détermina à se mettre sous la protection d'Innocent VIII.

Zizim vint en effet dans la ville apostolique, accompagné du grand prieur de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; il fut présenté à sa Sainteté en consistoire public, où, suivant l'usage, le maître des cérémonies le fit avertir par l'interprète qu'il eût à donner le salut au pontife en lui baisant les pieds; ce que le prince musulman refusa de faire, jurant, par la barbe de Mohammed, qu'il ne toucherait point un aussi sale magot. Le drogman ne jugea pas prudent de traduire l'imprécation de Zizim; il annonça seulement que le jeune prince demandait à être dispensé du cérémonial avilissant du baisement des pieds. Innocent passa sur cette formalité, et sa joie d'avoir en son pouvoir le prince musulman

était si grande, qu'il lui promit tout ce qu'il demanda, et qu'il s'engagea même, par un serment solennel, à le rétablir sur le trône de Constantinople.

Innocent avait bien compris tout le parti qu'il pouvait tirer de son prisonnier: d'abord il s'en servit pour extorquer à Bajazet un tribut annuel, en le menaçant de soulever l'Occident en faveur de son frère, et il l'obligea à conclure un traité par lequel la sublime Porte était tenue de fournir des troupes au pape toutes les fois qu'elle en serait requise; ensuite il prit le prétexte d'une croisade contre les Turcs, pour arracher aux peuples de nouveaux subsides; et pendant que ses émissaires entamaient des négociations avec le sultan pour lui vendre la paix, il envoyait dans toutes les cours de l'Europe des légats chargés d'annoncer aux rois et aux républiques la convocation d'un concile général à Rome, pour le jour de l'Annonciation de la Vierge de l'année 1489.

De toutes parts les ambassades affluèrent, et chaque royaume, chaque province, chaque ville un peu importante s'y trouva représentée par des députés ou par des évêques. On décréta dans ce synode que tous les chrétiens, selon leurs ressources en argent, en armes ou en denrées, seraient obligés de contribuer aux frais de la guerre contre les infidèles, et que le saint-père recevrait l'autorité de lever en toute liberté les annates, les décimes; de faire des collectes; de vendre des indulgences, des dispenses et des privilèges, autant qu'il le jugerait convenable dans les intérêts de la croisade. Innocent ne se fit pas faute d'user de l'autorisation du concile, et il récolta une si riche moisson en France, en Allemagne, en Espagne, dans la Hongrie, dans la Bohême,

en Pologne et en Angleterre, qu'il fut obligé d'annexer plusieurs bâtiments aux chambres du trésor apostolique pour renfermer les tonnes d'or et d'argent envoyées par ses collecteurs. Jamais ses prédications pour les croisades n'avaient été si productives; et cela grâce à la présence du prince Zizim à Rome, qui donnait une apparence de vérité aux projets du saint-père. Pour surcroît de bonheur, ses négociations en Orient avaient eu le même succès que ses prédications en Occident; et le sultan Bajazet, qui redoutait l'exécution des menaces d'Innocent, s'était déterminé à lui payer le tribut qu'il demandait; et pour preuve de son amitié, il lui envoyait de riches présents en or, en argent et en pierreries; il avait même eu soin de faire accompagner ses ambassadeurs par trente belles esclaves de Circassie que sa Hautesse donnait généreusement au pape et à ses cardinaux. Les ambassadeurs du sultan furent accueillis avec distinction par les officiers du saint-siège, qui vinrent à leur rencontre jusqu'à un mille hors des murs de la cité.

En outre de ce tribut et de ces magnifiques présents, Bajazet fit don au saint-père d'une somme de cent soixante mille écus d'or, pour le défrayer des dépenses qu'il était obligé de faire pour la table de Zizim. Quelques jours après, sa Sainteté reçut une nouvelle ambassade du sultan d'Égypte, qui envoyait offrir à Innocent pour la rançon de Zizim quatre cent mille ducats, et l'abandon de la ville de Jérusalem, qu'il laissait en toute propriété aux chrétiens; de plus, il prenait l'engagement solennel de remettre au pape toutes les conquêtes qu'il ferait sur Bajazet, même Constantinople.

L'intention du sultan était de mettre Zizim à la tête de

ses troupes, et de détrôner le sultan, qui était son plus redoutable ennemi. Innocent accepta l'argent des Égyptiens, promit de renvoyer le jeune prince au Caire dès qu'il lui serait possible de le faire sans inconvénients, et les congédia.

Quoique ces négociations eussent été tenues secrètes, il en transpira néanmoins quelque chose. Le chef de l'ambassade turque apprit que sa Sainteté avait promis de rendre la liberté à Zizim moyennant le paiement d'une énorme rançon; alors il résolut de renchérir sur les Égyptiens, et il offrit au pape six cent mille écus d'or pour qu'il lui permit d'empoisonner le frère du sultan.

Innocent VIII, disent les auteurs, était capable de commettre tous les forfaits pour de l'or; aussi se garda-t-il de repousser cette odieuse proposition. Il prit les six cent mille écus et donna la permission demandée, en exigeant cependant qu'on lui fit part des moyens qu'on emploierait pour mettre le projet à exécution. Il fut dit à sa Sainteté qu'un officier de son palais, appelé Christophe Macrin, déjà gagné à la cause de Bajazet, avait promis de mêler du poison à l'eau que l'on servait sur la table du prince. « Innocent, dit Ray-
 » naldi, approuva tout; l'ambassadeur fit remettre le jour
 » même du poison à l'assassin. Mais le saint-père, qui reti-
 » rait des sommes considérables de l'existence de son pri-
 » sonnier, n'avait nulle envie de s'en défaire. Dans la soirée,
 » Christophe Macrin fut arrêté par les gardes du pape et
 » immédiatement appliqué à la question. Ce malheureux
 » avoua son crime, et fut condamné à être déchiré avec des
 » tenailles ardentes, et à être écartelé en place publique.
 » Après le supplice, ses membres furent cloués aux portes

» de la ville. Cette insigne fourberie, ajoute l'historien,
 » rompit les négociations; et dès le lendemain les ambassa-
 » deurs s'embarquèrent pour Constantinople, publiant par-
 » tout que le pape était un effronté voleur. »

De son côté, Innocent répandit le bruit que leur colère provenait de ce qu'il avait refusé l'alliance de Bajazet. Ses légats propagèrent cette opinion dans tous les royaumes, et ils s'en servirent pour activer la levée des décimes. Les soins et les peines que le saint-père se donnait pour grossir ses trésors n'absorbaient pas cependant toute son attention, et ne l'empêchaient point de poursuivre ses projets sur le royaume de Naples : ses nouvelles rentrées lui permirent au contraire de rassembler une armée formidable et de reprendre l'offensive. Dans cette extrémité, Ferdinand comprit qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se soumettre au pape, et de lui abandonner les domaines que sa Sainteté voulait ériger en principauté pour son bâtard. Le roi d'Aragon consentit à être le médiateur entre Ferdinand et le saint-siège; et la paix fut conclue à Rome au mois de février de l'année 1491.

Ainsi l'infâme Innocent triomphait de son ennemi, et l'aîné de ses bâtards était reconnu prince. Mais la justice divine avait marqué le terme de ses crimes, de ses attentats, et le 25 juillet 1491 il mourut à la suite d'une attaque d'apoplexie. Etienne Infessura prétend que le saint-père, dans cette dernière maladie, essaya de ranimer les sources de la vie au moyen d'un affreux breuvage composé, par un médecin juif, avec le sang de trois jeunes garçons de dix ans qu'on avait égorgés à cet effet; Onuphre et Ciaconius rapportent le même fait, qu'ils placent à une époque antérieure.

ALEXANDRE VI;

MAXIMILIEN 1^{er},
 empereur
 d'Allemagne.

222^e PAPE.

CHARLES VIII,
 LOUIS XII,
 rois de France.

Tableau des saturnales de la cour romaine. — Histoire du cardinal Borgia. — Sa vie d'étudiant, d'avocat et de militaire. — Ses débauches avec une dame espagnole et ses deux filles. — Il continue ses relations scandaleuses avec Rosa Vanozza, la plus jeune des filles de sa maîtresse. — Roderic Borgia est rappelé à Rome par Calixte III, son oncle. — Il établit Rosa Vanozza à Venise avec ses cinq enfants. — Hypocrisie du cardinal Roderic Borgia. — Ses lettres à sa maîtresse. — Rosa Vanozza vient à Rome. — Immoralité des cardinaux. — Borgia achète la papauté. — Fêtes magnifiques de son couronnement. — Le pontife jette le masque et montre au grand jour ses horribles défauts. — Il accumule les dignités et les richesses sur la tête de ses bâtards. — Ses luttes contre les petits princes d'Italie. — Il oblige le roi de Naples à donner sa fille en mariage à l'un de ses fils, Guifry Borgia. — Il lève encore des décimes, sous prétexte d'une croisade contre les Turcs. — Partage des Indes orientales et occidentales entre les Espagnols et les Portugais. — Horribles incestes entre le saint-père, sa fille Lucrèce Borgia et ses deux frères François et César Borgia. — Madame Lucrèce épouse Jean Sforce, seigneur de Pesaro. — Sa Sainteté préside au coucher des deux époux, et à la consommation du mariage. — Histoire de Giulia la belle, l'une des concubines du saint-père. — Orgies et débauches de la famille pontificale. — Lucrèce préside en costume de bacchante le conseil des cardinaux

» de la ville. Cette insigne fourberie, ajoute l'historien,
 » rompit les négociations; et dès le lendemain les ambassa-
 » deurs s'embarquèrent pour Constantinople, publiant par-
 » tout que le pape était un effronté voleur. »

De son côté, Innocent répandit le bruit que leur colère provenait de ce qu'il avait refusé l'alliance de Bajazet. Ses légats propagèrent cette opinion dans tous les royaumes, et ils s'en servirent pour activer la levée des décimes. Les soins et les peines que le saint-père se donnait pour grossir ses trésors n'absorbaient pas cependant toute son attention, et ne l'empêchaient point de poursuivre ses projets sur le royaume de Naples : ses nouvelles rentrées lui permirent au contraire de rassembler une armée formidable et de reprendre l'offensive. Dans cette extrémité, Ferdinand comprit qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se soumettre au pape, et de lui abandonner les domaines que sa Sainteté voulait ériger en principauté pour son bâtard. Le roi d'Aragon consentit à être le médiateur entre Ferdinand et le saint-siège; et la paix fut conclue à Rome au mois de février de l'année 1491.

Ainsi l'infâme Innocent triomphait de son ennemi, et l'aîné de ses bâtards était reconnu prince. Mais la justice divine avait marqué le terme de ses crimes, de ses attentats, et le 25 juillet 1491 il mourut à la suite d'une attaque d'apoplexie. Etienne Infessura prétend que le saint-père, dans cette dernière maladie, essaya de ranimer les sources de la vie au moyen d'un affreux breuvage composé, par un médecin juif, avec le sang de trois jeunes garçons de dix ans qu'on avait égorgés à cet effet; Onuphre et Ciaconius rapportent le même fait, qu'ils placent à une époque antérieure.

ALEXANDRE VI;

MAXIMILIEN 1^{er},
 empereur
 d'Allemagne.

222^e PAPE.

CHARLES VIII,
 LOUIS XII,
 rois de France.

Tableau des saturnales de la cour romaine. — Histoire du cardinal Borgia. — Sa vie d'étudiant, d'avocat et de militaire. — Ses débauches avec une dame espagnole et ses deux filles. — Il continue ses relations scandaleuses avec Rosa Vanozza, la plus jeune des filles de sa maîtresse. — Roderic Borgia est rappelé à Rome par Calixte III, son oncle. — Il établit Rosa Vanozza à Venise avec ses cinq enfants. — Hypocrisie du cardinal Roderic Borgia. — Ses lettres à sa maîtresse. — Rosa Vanozza vient à Rome. — Immoralité des cardinaux. — Borgia achète la papauté. — Fêtes magnifiques de son couronnement. — Le pontife jette le masque et montre au grand jour ses horribles défauts. — Il accumule les dignités et les richesses sur la tête de ses bâtards. — Ses luttes contre les petits princes d'Italie. — Il oblige le roi de Naples à donner sa fille en mariage à l'un de ses fils, Guifry Borgia. — Il lève encore des décimes, sous prétexte d'une croisade contre les Turcs. — Partage des Indes orientales et occidentales entre les Espagnols et les Portugais. — Horribles incestes entre le saint-père, sa fille Lucrèce Borgia et ses deux frères François et César Borgia. — Madame Lucrèce épouse Jean Sforce, seigneur de Pesaro. — Sa Sainteté préside au coucher des deux époux, et à la consommation du mariage. — Histoire de Giulia la belle, l'une des concubines du saint-père. — Orgies et débauches de la famille pontificale. — Lucrèce préside en costume de bacchante le conseil des cardinaux

et s'assoit sur la chaire de saint Pierre. — Singulières délibérations agitées dans cette assemblée. — Divertissements de madame Lucrece; histoire des étalons et des juments. — Bajazet offre à sa Sainteté une somme énorme pour empoisonner son frère. — Charles VIII propose une forte rançon au pape pour lui céder Zizim. — Sa Sainteté trouve le moyen de gagner son argent des deux côtés; elle livre le prince musulman au roi de France, reçoit la rançon promise, et huit jours après Zizim meurt empoisonné. — César Borgia cardinal. — Son caractère odieux. — Trahison du pape envers Charles VIII. — Simonie, vols, meurtres et empoisonnements commis par le pontife et par ses fils. — François Borgia est nommé prince de Bénévent. — Son frère César l'assassine par jalousie. — Alexandre VI reporte son exécrable amour sur César, et lui accorde l'autorisation de quitter l'état ecclésiastique. — Une chasse à Ostie. — César gouverne l'Église. — Sa cruauté. — Il s'exerce à tuer des hommes par passe-temps. — Assassinat de l'archevêque de Cosenza. — Alexandre VI veut faire jeter par les fenêtres du Vatican des ambassadeurs qui viennent lui faire des remontrances. — Histoire de Jérôme Savonarole. — César Borgia à la cour de France. — Il envoie à son père trois beaux enfants pour lui servir de mignons. — La foudre tombe dans la chambre du pape. — Perfidies, trahisons et crimes de César Borgia. — Voyage scandaleux de la famille pontificale. — Le pape dote les bâtards fruit de ses incestes avec sa fille. — Troisième mariage de Lucrece. — Orgies qui eurent lieu à cette occasion. — Cinquante courtisanes sont amenées dans une salle du Vatican, et se livrent à d'horribles scènes de luxure avec les cardinaux, en présence du pape et de sa fille. — Sa Sainteté autorise par une bulle Pierre Mendozze à prendre pour Ganymède

son propre fils. — Alexandre et César Borgia forment le projet d'empoisonner deux riches cardinaux pour hériter de leurs biens. — Ils sont pris dans leur propre piège et s'empoisonnent eux-mêmes. — Mort de l'infâme Alexandre VI.

Nous sommes arrivés à une époque de l'histoire des pontifes romains qui peut être considérée comme celle où les lumières commencent à remplacer l'ignorance sur le siège de saint Pierre; et nous devons dire aussi que cette époque est celle où la corruption du clergé parvient à un degré qu'elle n'avait pas encore atteint. Avant le règne d'Alexandre VI, les chefs de l'Église négligeaient déjà le soin de leur troupeau; mais depuis ce pape, nous les verrons abandonner tout à fait les discussions religieuses pour se jeter dans les luttes politiques, et pour s'occuper de stratégie, de finances, d'organisation d'armées, de fortifications et d'autres sciences mondaines, qui seules pouvaient les maintenir sur la chaire déshonorée de saint Pierre. Pour eux, il n'existe qu'un Dieu, c'est l'or! son culte, c'est la débauche et le meurtre! Ils n'ont plus ni croyances ni religion; peu leur importe que les peuples croient à la Bible, à l'Évangile ou au Koran; ils les dépouillent tous, qu'ils soient juifs, chrétiens ou turcs; ce n'est plus par fanatisme qu'ils condamnent les hérétiques au bûcher, mais par avarice; ils massacrent indifféremment les riches dont ils convoitent la fortune, et les citoyens pauvres dont ils redoutent l'énergie.

Enfin nous entrons dans une époque où la théocratie par-

vient à son apogée de puissance; et où, bien loin de cacher dans l'ombre ses perfidies, sa corruption et ses cruautés, elle les étale au grand jour et s'en fait, en quelque sorte, des titres de gloire.

Sans contredit, le pape qui a le mieux compris cette nouvelle phase du pontificat, c'est le successeur d'Innocent VIII, l'exécrable Roderic Borgia.

Il descendait par sa mère de la maison espagnole des Borgia, qui avait déjà occupé le trône apostolique en la personne de Calixte III. Quelques auteurs prétendent qu'il devait le jour à un commerce incestueux entre le saint-père et sa sœur Joanna, qui était mariée à un certain Godefroi Lenzuolo de Valence; et que sa Sainteté voulant lui léguer son nom, obligea son beau-frère à quitter le nom de sa famille pour celui de Borgia.

Dès son enfance, Roderic fut entouré de soins assidus et placé sous des maîtres habiles, qui développèrent son intelligence et en firent un avocat remarquable. Malheureusement, devenu homme, il prit une direction tout à fait opposée au bien, et employa son admirable talent à défendre les causes immorales et scandaleuses. Bientôt même sa profession lui devint insupportable, parce qu'elle l'obligeait à une certaine retenue dans ses mœurs; et il se jeta dans la carrière des armes, en se faisant nommer officier d'une compagnie franche, afin de pouvoir se livrer plus facilement à ses goûts de débauches.

On suppose que ce fut à ce moment qu'il contracta des liaisons intimes avec une dame espagnole d'une remarquable beauté, qui était restée veuve avec deux filles. Roderic,

après avoir séduit la mère, viola les enfants et les initia à d'horribles voluptés; puis, comme sa maîtresse vint à mourir, il se débarrassa de l'aînée de ses filles en la mettant dans un couvent, et garda auprès de lui la plus belle et la plus jeune, qu'on nommait Rosa Vanozza. Il en eut cinq enfants, François, César, Lucrece, Guifry, et un autre dont aucun historien ne parle, peut-être parce qu'il mourut fort jeune.

Roderic scandalisait l'Espagne par ses débauches depuis près de sept ans, lorsqu'il apprit l'élévation de son oncle Calixte au trône de saint Pierre; entrevoyant aussitôt l'immense fortune que cet événement lui promettait, il se hâta d'envoyer à celui qu'il savait être son véritable père, une lettre de félicitations, dans laquelle il priait sa Sainteté de lui conserver ses bontés affectueuses. Calixte répondit à son neveu qu'il eût à se rendre immédiatement à Rome, où l'attendait un poste important dans le gouvernement de l'Église; et dans son message il lui adressa un bref qui l'investissait d'un bénéfice de douze mille écus de revenu annuel. Cette somme, ajoutée aux trente mille ducats de rente qui provenaient de ses biens de famille, lui permettait de tenir une maison de prince; aussi n'hésita-t-il point à obéir aux ordres de son oncle; mais comme il ne voulait pas se séparer entièrement de sa chère Vanozza ni de ses enfants, et que cependant il comprenait la nécessité de cacher ses intrigues pour le nouveau rôle qu'il voulait jouer, il se détermina à les envoyer à Venise, où il espérait pouvoir les visiter quelquefois sans exciter les soupçons.

Il partit seul pour Rome, s'installa dans un magnifique

palais, et devint l'un des courtisans les plus assidus du saint-père; ce qui donna lieu aux bruits les plus étranges sur la nature de leurs relations. Néanmoins la rigidité de mœurs qu'il affichait, et le masque d'hypocrisie dont il savait se couvrir, en imposèrent à la masse; et il acquit même la réputation d'un saint personnage, en dépit de ses ennemis ou plutôt de ceux qui l'avaient deviné. Roderic Borgia était doué d'une éloquence si entraînant, et il exposait ses doctrines avec tant d'art et d'habileté, qu'il captait les esprits qui lui étaient le plus opposés; aussi n'avait-il pas eu une grande difficulté à se rendre maître des volontés de Calixte. Tout en cachant ses projets ambitieux sous les apparences de l'humilité, il s'était fait nommer archevêque de Valence, vice-chancelier de l'Église, et enfin cardinal, diacre de Saint-Nicolas « in carcere Tulliano, » avec une pension de vingt-huit mille écus d'or; ce qui, avec les bénéfices de sa métropole et de son titre de vice-chancelier, rendait sa fortune l'une des plus considérables de Rome.

A partir de ce moment, Roderic, l'étudiant débauché de Valence, l'avocat des voleurs et des assassins, le soldat pillard et incendiaire, l'amant incestueux de Rosa Vanozza, songea sérieusement à se frayer un chemin au trône apostolique. Dès lors, il affecta le genre de vie d'un véritable anachorète; il ne parut plus en public que les mains en croix sur la poitrine, le regard fixé vers la terre; ses paroles devinrent onctueuses et traînantes; il visita les églises, les hôpitaux et les demeures du pauvre, répandant partout d'abondantes aumônes, et publiant qu'à sa mort les malheureux seraient ses héritiers; enfin il montra un si profond mépris

des richesses et un amour si grand pour la religion et la morale, que le peuple romain, habitué depuis tant de siècles à être trompé par les prêtres, se laissa prendre à ses dehors hypocrites, et le proclama un Salomon pour la sagesse, un Job pour la patience, et un Moïse pour la publication de la loi de Dieu.

Dans les occupations de sa charge, il se montrait infatigable au travail; jamais il ne manquait aux consistoires ni aux audiences; il se conformait toujours aux sentiments des autres, et cherchait tous les moyens de faire ressortir leurs qualités. Tour à tour grave, léger, sérieux et badin, il faisait le charme des réunions du Vatican, et se créait des partisans parmi les cardinaux, les ambassadeurs et les seigneurs italiens qui fréquentaient la cour du saint-père. Jamais homme ne sut mieux que Roderic cacher ses passions sous un masque impassible, et ne montra plus que lui de la constance et de la ténacité dans ses projets.

Pendant qu'il se jouait habilement de la crédulité des hommes, il entretenait avec sa maîtresse une correspondance qui est parvenue jusqu'à nous, et où lui-même donne les motifs de la comédie qu'il représentait à Rome: « Rosa, ma bien-aimée, imite mon exemple, demeure chaste jusqu'au jour où il me sera possible de venir te retrouver pour confondre notre amour dans des voluptés infinies. Jusque-là, qu'aucune bouche ne profane tes charmes, qu'aucune main ne soulève ces voiles qui cachent mon souverain bien; encore un peu de patience, et celui qu'on nomme mon oncle me laissera pour héritage la chaire de saint Pierre. En attendant, prends un soin extrême de l'éducation de nos enfants,

» car ils sont destinés à gouverner les peuples et les rois. »

Malgré la profondeur du jugement de Roderic Borgia, ses prévisions ne se réalisèrent pas à la mort de Calixte : sa jeunesse, et peut-être même la rigidité qu'il avait affectée dans ses mœurs, empêchèrent les suffrages de se porter sur lui ; et Pie II obtint la tiare. Pendant ce pontificat il n'exerça aucune influence sur le gouvernement de l'Église ; il s'appliqua seulement à faire fructifier les immenses richesses que son oncle avait laissées et dont il s'était emparé.

Pie II mourut ; Paul II lui succéda ; Sixte IV vint ensuite. Sous ce dernier règne, Roderic acheta la riche abbaye de Subiaco et la légation d'Aragon et de Castille. Mais il était à bout de ses efforts, et ne pouvant souffrir plus longtemps la contrainte qu'il s'était imposée, il reprit son train de vie de capitaine aventurier, et commit tant de meurtres et de viols, qu'il se fit chasser d'Espagne par Henri le Faible, roi de Castille.

A son retour à Rome, le cardinal Roderic Borgia, qui n'avait plus rien à ménager, fit venir près de lui Rosa Vanozza et ses cinq enfants. Seulement, pour sauver les apparences, il leur donna un palais dans un quartier reculé, et sa maîtresse prit le titre de comtesse Ferdinand de Castille, du nom de son intendant, qui passait pour être son mari. Chaque soir, sous prétexte de visiter le gentilhomme son compatriote, le cardinal se dirigeait vers la demeure de sa concubine, où il passait, dit-on, les nuits entières dans des orgies avec la Vanozza, et, honte éternelle ! avec Lucrece, sa fille, et avec ses fils Francesco et César Borgia !

Sixte IV mourut ; Innocent VIII lui succéda sans que Ro-

deric Borgia eût rien changé à son infâme conduite ; il est vrai que ses débauches passaient inaperçues au milieu des saturnales de la cour pontificale. Rome était devenue un immense lupanar, au sein duquel s'agitaient cinquante mille prostituées ; les rues et les carrefours étaient peuplés de filous et d'assassins, les routes étaient infestées de bandits ; si bien qu'à la mort d'Innocent, lorsque les cardinaux voulurent se réunir en conclave, ils furent obligés préalablement de placer des soldats dans leurs palais, et de pointer des canons aux avenues, pour préserver du pillage leurs somptueuses demeures. Dès que le conclave fut formé, on garnit de troupes à pied et à cheval les rues des faubourgs qui avoisinaient le Vatican, et on ferma toutes les issues avec des poutres énormes.

Ces précautions prises, on procéda à l'élection du pape : d'abord on proposa comme candidat l'évêque de Pampelune ; mais Roderic, qui avait déjà acheté les suffrages de plusieurs cardinaux, fit traîner les choses en longueur, et s'arrangea de manière à s'assurer la majorité des suffrages. Il donna aux uns des palais, aux autres des châteaux, des terres et de l'argent ; le cardinal Orsino lui vendit sa voix pour les châteaux de Monticelli et de Sariani ; Ascagne Sforce exigea la vice-chancellerie de l'Église ; le cardinal Colonna demanda pour son vote la riche abbaye de Saint-Benoît, ainsi que tous les domaines et le droit de patronage pour lui et sa famille à perpétuité ; le cardinal de Saint-Ange réclama l'évêché de Porto et la tour qui en dépendait, avec une cave pleine de vin ; le cardinal de Parme se fit donner la ville de Népi ; Savelli reçut le gouvernement de Citta-Castellana et de

l'église de Sainte-Marie Majeure; un moine de Venise, qui venait de parvenir au cardinalat, lui vendit son vote cinq mille ducats d'or, et la promesse de passer une nuit avec Lucrèce, fille de Borgia, ce à quoi il consentit! Roderic ayant ainsi acheté tout le sacré collège, fut proclamé souverain pontife, sous le nom d'Alexandre VI.

« Enfin, s'écria-t-il, je suis donc pape! le vicaire du Christ sur la terre!

» Oui, saint-père, répondit Sforce: vous l'êtes très-canoniquement, et nous espérons par votre élection avoir donné le repos à l'Église et la joie à la chrétienté, parce que vous avez été choisi par l'Esprit saint, comme le plus digne de tous nos frères. »

Roderic répliqua: « Quoique le fardeau dont nous sommes chargé soit accablant, nous espérons que Dieu nous accordera, comme à saint Pierre, la force de le soutenir glorieusement. Nous ne doutons pas non plus de l'appui que nous trouverons dans le concours de vos lumières et surtout dans votre obéissance, qui sera telle, nous l'espérons, que nous n'aurons jamais à vous rappeler que le troupeau du Christ doit avoir une soumission aveugle pour le prince des apôtres. »

Ensuite il se revêtit des ornements pontificaux, et se saisit de la tiare avec tant d'empressement, que le cardinal de Médicis ne put s'empêcher de dire à Lorenzo:

« Je crains bien, mon frère, que nous ne soyons livrés au loup le plus vorace qui soit au monde; et sans aucun doute il nous dévorera, si nous ne prévenons ses morsures par une prompte fuite. »

Dès que les cérémonies de l'intronisation et de la chaise percée eurent été accomplies, le nouveau pontife donna sa bénédiction au clergé et rentra triomphalement au palais. Sur son passage, toutes les rues avaient été tapissées de riches tentures et couvertes de fleurs; les places publiques avaient été pavisées de drapeaux, et la foule stupide faisait retentir l'air de ses acclamations.

Dans les différentes cours d'Europe on partagea l'engouement des Romains, et tous les princes chrétiens envoyèrent des ambassades solennelles au pape pour le complimenter sur son exaltation.

Ferdinand, roi de Naples, fut le seul qui pressentit les infamies de ce règne, et qui s'abstint d'aucun acte de déférence envers Alexandre VI. Il avait malheureusement prévu ce qui devait arriver; car Roderic Borgia, devenu pape, ne mit plus de frein à ses passions; il foula aux pieds toutes les lois divines et humaines; il dévoila le mystère de ses monstrueuses amours; il installa audacieusement dans le Vatican sa maîtresse, sa fille Lucrèce et ses autres enfants; enfin il se montra tel qu'il était, avare, fourbe, implacable, débauché, cruel ou plutôt féroce; car Paul Langius affirme qu'il transforma Rome en abattoir. Qu'avait-il à redouter? ne venait-il pas d'être proclamé Père suprême des fidèles, roi des rois, vicaire de Dieu sur la terre, pontife infallible!.

Ce qui dominait dans l'esprit d'Alexandre VI, c'était une ambition démesurée pour l'élevation de ses bâtards. A peine assis sur le trône apostolique, il les combla d'honneurs et de richesses; Francesco, l'aîné de ses enfants, fut créé duc de Candie et prince de Bénévent; il nomma cardinal et arche-

vêque de Valence en Espagne, César, son second fils, qui était après Lucrece l'objet de sa plus tendre sollicitude, et dont les caresses infâmes avaient le pouvoir de faire tressaillir le cœur gangrené du vieux pape. Mais ces distributions de titres et de dignités n'étaient pour sa Sainteté que les préliminaires d'un immense projet qu'il avait conçu. Son ambition convoitait pour ses bâtards la souveraineté de Naples, de Venise, de Florence, de l'Italie entière; aussi ne rêvait-il que victoires et conquêtes, et cette pensée l'avait déterminé à prendre le nom d'Alexandre, qui lui rappelait le plus grand conquérant de l'antiquité.

L'Italie, cette magnifique contrée si bien partagée du ciel, quoique dégénérée et déchue de son antique splendeur, était encore le but constant de la convoitise de tous les souverains de l'Europe, qui y multipliaient des troubles sans fin et des divisions intestines. Il est vrai que la situation du pays se prêtait merveilleusement à prolonger les luttes incessantes et les guerres civiles qui surgissaient de tous les côtés au moindre froissement d'amour-propre entre les petits princes ou les républiques italiennes.

Du besoin de maintenir l'indépendance respective de chaque état, il était résulté une politique raffinée qui enlaçait l'Italie et faisait plier les peuples sous un joug insupportable. Venise se distinguait entre toutes les villes par son gouvernement oligarchique, mêlé de nobles et de commerçants; son conseil des dix avait poussé si loin l'art de tromper les peuples, et de faire servir les hommes à la satisfaction et au bien-être d'une caste privilégiée, que depuis, ni avant, personne ne peut dire les avoir surpassés dans l'art de duper

les hommes; et pour caractériser cette époque, il suffit de dire qu'elle vit fleurir Machiavel, cet abominable précepteur des tyrans.

La sérénissime république de Venise avait, comme le saint-père, des vues ambitieuses, des projets à réaliser; ses regards se tournaient sans cesse vers la Romagne, dont elle possédait déjà une grande partie, et vers le duché de Milan, fief de l'empire, gouverné alors par le faible Jean Galéas, sous la tutelle de son oncle, l'ambitieux Louis Sforce; elle songeait à lui enlever les états de Parme, de Plaisance et celui de Gènes, placés sous la dépendance des Milanais; et même, quoique sans l'avouer, elle prévoyait le moment où la république de Florence, fatiguée d'obéir aux Médicis, viendrait se réunir à Venise. D'autre part, le royaume de Naples, qui seul par son importance eût pu exercer une salutaire influence sur les autres états, se trouvait dans la position la plus critique, par suite de la haine nationale dont son roi était l'objet. Ainsi, de tous les côtés l'Italie menaçait ruines, et Venise, la souveraine de l'Adriatique, espérait bientôt orner son diadème des fleurons des autres couronnes. Rome même ne lui portait pas ombre, et elle regardait tranquillement s'agiter dans la ville pontificale les successeurs de l'Apôtre et leurs processions de mignons, de bâtards et de courtisanes.

Cependant la papauté devait apprendre aux Vénitiens, si orgueilleux de leur grandeur, que Dieu se joue des combinaisons des hommes; et ce qui semblait devoir amener infailliblement la ruine des papes, ce double caractère de roi et de prêtre qu'ils avaient réuni en leurs personnes, devint

entre les mains d'Alexandre VI un levier puissant dont il se servit pour abattre l'édifice formidable de cette république.

Peu à peu, Roderic Borgia, sans avoir même besoin de recourir aux armes temporelles ni aux foudres spirituelles, et par le seul fait de sa marche prudente et machiavélique, triompha de Venise et rétablit la prépondérance du saint-siège en Italie. On doit convenir pourtant qu'il eut fort à faire; car le long séjour des papes dans Avignon, les tentatives multipliées de révolte du peuple romain, les concessions obtenues par les barons-vicaires du saint-siège, soit des empereurs, soit des pontifes, avaient considérablement diminué les domaines de l'Église et les revenus du trésor apostolique. Alexandre appliqua d'abord tous ses soins à rétablir l'intégrité des états pontificaux, et il y parvint avec une administration ferme et active. Ensuite il songea à renverser l'autorité des petits princes ses voisins, parmi lesquels on distinguait les Bentivogli de Bologne, les Malatesta de Rimini; les Manfredi de Faenza; les Colonna d'Ostie, les Montefeltri d'Urbino; enfin les Vitelli, les Savelli et plusieurs encore qui possédaient de riches provinces.

Toutefois, avant de commencer la lutte contre toutes ces familles, le pape voulut se créer des appuis redoutables en contractant des alliances avec des princes puissants. Il s'adressa d'abord à Ferdinand, souverain de Naples, et profitant de la terreur que lui inspiraient les armements du roi de France, qui se préparait à envahir son royaume, il lui fit offrir le secours d'une armée, sous la condition que son fils Alphonse, duc de Calabre, donnerait sa fille en mariage au plus jeune des bâtards du saint-père, avec un douaire dans

le royaume de Naples. Sa proposition ayant été repoussée en termes insultants, Alexandre tourna ses vues d'un autre côté, et forma une ligue défensive avec le tuteur de Jean Galéas, duc de Milan, et la sérénissime république. C'était une affaire difficile à conclure qu'une alliance entre Rome et Venise; cependant, grâce à l'habileté des négociations d'Alexandre, les résistances furent vaincues, et le traité fut signé entre la république, la cour de Rome et le duché de Milan.

Alphonse de Calabre et Pierre de Médicis, effrayés des conséquences d'une ligue qui menaçait l'existence politique des autres états, cherchèrent à la détruire: dans ce but, ils accueillirent avec joie les propositions de Fabricio Colonna, de Prosper, son frère, et du cardinal de Saint-Pierre aux Liens, ennemis déclarés du pontife, qui s'engageaient à livrer Rome, à l'aide du parti des Guelfes et de la faction des Ursins, si l'armée d'Alphonse pouvait dans trois jours se présenter sous les murs de la ville sainte.

Le vieux roi Ferdinand, dans sa prudente prévision, s'était prononcé contre ce projet, et voulait même faire la paix avec Alexandre à quelque prix que ce fût; malheureusement la mort vint le surprendre au moment où il renouait des négociations avec le pape. Sans aucun doute sa Sainteté se fût montrée très-peu exigeante pour un nouveau traité, puisque déjà les intérêts opposés des parties contractantes avaient amené de graves discussions entre la cour de Rome et les Vénitiens. Plus tard, lorsque le nouveau roi de Naples eut été informé que la France était entrée dans la ligue, il voulut réparer la faute qu'il avait faite, et reprit les négociations

commencées par Ferdinand avec la cour de Rome; seulement les conditions n'étaient plus les mêmes; et son orgueil, qui précédemment s'était révolté à l'idée de donner la main de donna Sancia sa fille au jeune Guifry Borgia, fut obligé de se plier aux exigences de sa position, et il envoya offrir au saint-père de consentir au mariage projeté, de donner aux jeunes époux la principauté de Squillace et le comté de Cariati, de faire à César une riche dotation en bénéfices, et à François, duc de Candie, une pension de cinq mille ducats, avec l'expectative d'occuper une des premières charges du royaume et de prendre le commandement des armées. Ces offres du roi furent acceptées par sa Sainteté, qui demanda préalablement dix mille ducats, dont elle avait le plus pressant besoin.

Des fêtes et des réjouissances publiques eurent lieu à Rome à l'occasion du mariage de Guifry Borgia; et le saint-père déploya une telle magnificence en cette circonstance, qu'il mit entièrement à sec le trésor de l'Église. Alors il eut recours aux expédients qu'emploient d'ordinaire les papes et les rois pour remplir leurs coffres; il augmenta les impôts et pressura les malheureux peuples; ensuite il essaya d'une nouvelle publication de croisade; et ce qui paraît incroyable, c'est qu'après avoir été volés pendant quarante années par les papes, sous le prétexte de guerres contre les Turcs qui n'avaient jamais eu d'exécution, les chrétiens stupides apportèrent encore des sommes énormes au Vatican, et vinrent alimenter le luxe fastueux des bâtards d'Alexandre et de sa chère Lucrèce.

Ce fut à cette époque, dans l'année 1492, qu'eut lieu un

événement extraordinaire, la découverte d'un nouveau continent par le célèbre Christophe Colomb; et presque en même temps le Portugais Vasco de Gama, continuant les découvertes de Henri le Navigateur, de Covellas et de Barthélemy Diaz, doublait le cap Bonne-Espérance, touchait aux Indes par le canal Mozambique, et changeait entièrement la marche et la forme du commerce du monde.

Les Portugais avaient suivi de près les Espagnols sur le continent découvert par Colomb, et leur disputaient cette riche proie les armes à la main. Cependant, comme l'intérêt leur faisait une loi de ne point donner trop d'éclat à leurs querelles, le roi de Portugal Jean II et Ferdinand V le Catholique convinrent de s'en rapporter au jugement du pape pour établir les limites de leurs nouveaux empires.

Alexandre VI consentit à être le médiateur de la paix entre les deux parties; il traça une ligne qui passait par les îles des Açores en joignant les deux pôles; et il décréta, en vertu de son omnipotence universelle, que tous les pays qui seraient en deçà de cette ligne, c'est-à-dire les Indes occidentales ou l'Amérique, appartiendraient au roi d'Espagne, et ceux qui seraient au delà, c'est-à-dire les Indes orientales et les côtes d'Afrique, appartiendraient aux rois de Portugal. Sa Sainteté ne mettait d'autre condition à ce magnifique don que le paiement immédiat d'une forte somme d'argent, et l'engagement pour les Espagnols et pour les Portugais de convertir, de gré ou de force, les habitants au christianisme. Soixante ans après la publication de cette bulle, les exécrationnaires missionnaires espagnols avaient égorgé quinze millions de victimes dans le Nouveau-Monde pour obéir au pape!

Dès qu'Alexandre eut réparé les pertes de son trésor avec les produits de la croisade, il s'occupa de faire conclure le mariage de sa fille avec Jean Sforce, seigneur de Pesaro; et comme elle avait été fiancée dès son enfance avec un gentilhomme aragonais, il la releva de ses serments, en vertu de son pouvoir apostolique.

« Pour ce mariage il y eut des fêtes et des orgies dignes de » madame Lucrece, dit Étienne Infessura. Le soir, sa Sainteté, le cardinal Borgia, le duc de Candie, quelques courtisans et plusieurs nobles dames firent un souper, où parurent des histrions et des danseuses qui représentèrent des comédies obscènes, à la grande joie des convives.

» Sur le matin, Alexandre VI conduisit les jeunes époux dans la chambre nuptiale, au milieu de laquelle avait été élevé un lit somptueux sans courtines. Là, ajoute l'historien, il se passa des choses tellement révoltantes, qu'on ne peut les traduire en aucune langue. Le saint-père remplît les fonctions de matrone auprès de sa fille; Lucrece, cette Messaline qui, avant même d'être femme, avait été initiée aux plus horribles débauches par son père et par ses frères, joua l'innocence pour prolonger les obscénités de cette comédie, et le mariage se consumma en présence de la famille pontificale!!! »

Alexandre avait consenti à marier sa fille parce qu'il était alors dominé par une nouvelle passion pour une jeune fille nommée Giulia la Belle, sœur d'Alexandre Farnèse, que ce misérable lui avait prostituée pour acheter le pardon d'un crime de faux. Plus tard Farnèse obtint le chapeau de cardinal; et nous le verrons occuper à son tour la chaire de

l'Apôtre, sous le nom de Paul III. Telle est l'origine de la grande fortune des Farnèse, avec lesquels s'allièrent les premières familles souveraines de l'Europe.

Après son mariage, madame Lucrece refusa de suivre le seigneur de Pesaro dans sa principauté, et habita comme par le passé le palais du Vatican. « Elle ne quitta plus la » chambre du saint-père, tant de jour que de nuit, » ajoute Burchard, le maître des cérémonies d'Alexandre, qui enregistrait naïvement, heure par heure, tout ce qui se faisait à la cour pontificale.

Alexandre VI accordait à sa fille chérie non-seulement toutes les grâces qu'elle demandait, mais encore il lui avait donné la surintendance du gouvernement de l'Église. C'était Lucrece qui assistait à l'ouverture des lettres, à l'expédition des affaires; c'était elle qui convoquait le sacré collège; et souvent, à la suite d'une orgie, elle présidait le conseil des cardinaux en costume de bacchante, la gorge nue, le corps à peine couvert d'un vêtement de mousseline. Dans cet état, elle mettait en délibération des sujets de luxure, et n'avait pas honte de donner et de recevoir devant eux des caresses tellement impudiques, que Burchard lui-même, habitué à voir tant de choses, s'écrie en rapportant ce fait : « Horreur! ignominie! scandale!!! »

Dans un autre passage de son journal il raconte le trait suivant : « Aujourd'hui, le saint-père, pour réjouir madame Lucrece, a fait conduire dans la petite cour du » palais, près de la porte d'entrée, plusieurs juments » chargées de ramées, et il a donné ordre qu'on lâchât » après elles des étalons de ses écuries, libres de tous

» freins et de licols. Ceux-ci se sont rués sur les juments en
 » hennissant d'une manière épouvantable, et après une lutte
 » terrible, à coups de dents et à coups de pieds, les malheu-
 » reuses juments ont été terrassées et saillies aux applaudis-
 » sements de madame Lucrece et du saint-père, qui contem-
 » plaient ce spectacle de la fenêtre d'une chambre à coucher,
 » placée au-dessus de la porte du palais. Après quoi le pape
 » et sa fille se sont retirés dans l'intérieur de l'appartement,
 » et sont restés enfermés une heure!..... » Burchard n'a-
 » joute aucune réflexion à la suite de ce récit, et nous suivrons
 son exemple.

Bientôt arrivèrent à Rome des ambassadeurs musulmans
 chargés par le sultan Bajazet de faire au saint-père des ou-
 vertures relativement à un projet d'empoisonnement sur le
 prince Zizim. La lettre de l'empereur ottoman était ainsi
 conçue :

« Le sultan Bajazet, par la grâce de Dieu, très-grand roi et
 » kalife des deux continents d'Asie et d'Europe, à l'excellent
 » seigneur Alexandre, père de tous les chrétiens par la Pro-
 » vidence, et très-digne pontife de l'Église romaine, révé-
 » rence, bienveillance et sincérité.

» Jusqu'à ce jour, seigneur, j'ai très-exactement payé
 » à votre Sainteté quarante mille ducats chaque année
 » pour la pension de mon frère Zizim; mais comme il m'a
 » été dit qu'Innocent VIII, votre prédécesseur, en même
 » temps qu'il recevait de moi des sommes considérables pour
 » garder ce prince ambitieux, écoutait encore les proposi-
 » tions du sultan d'Égypte, et acceptait son argent pour
 » rendre Zizim à la liberté, je dois craindre qu'un jour

» votre successeur ne fournisse des troupes à mon frère pour
 » me disputer le trône.

» Vos envoyés ont parfaitement compris le sujet de mes ap-
 » préhensions, et m'ont conseillé de m'adresser directement
 » à vous pour rendre à mon esprit la tranquillité dont il a
 » si grand besoin, et pour faire disparaître la cause de mes
 » alarmes. Ils m'ont fait espérer même que vous écouteriez
 » mes propositions d'une oreille favorable.

» Or donc, je m'engage à donner trois cent mille ducats,
 » plusieurs villes et la tunique de Jésus-Christ, si votre Sain-
 » teté veut ôter le sultan Zizim de ce monde, de la manière
 » qu'elle jugera le plus convenable. Elle rendrait ainsi un
 » service signalé à son prisonnier lui-même, car, selon le
 » prophète, il doit préférer la mort à la servitude; et vous,
 » très-illustre seigneur, ne commettriez pas de crime selon
 » votre religion, puisqu'il est ordonné aux chrétiens d'exter-
 » miner les hérétiques et les infidèles. »

Il ne nous reste aucun document authentique sur la réponse
 que fit le pontife; seulement, Comines prétend qu'il accepta
 les offres du kalife; et ce qui semblerait confirmer cette opi-
 nion, c'est qu'on eut connaissance un peu plus tard d'un
 traité secret conclu entre les cours de Rome et de Constan-
 tinople, par lequel Bajazet s'engageait à fournir au saint-siège
 six mille cavaliers de vieilles troupes et autant de fantassins
 pour combattre les Français, qui se préparaient à envahir le
 royaume de Naples.

Charles VIII, en effet, ne tarda pas à faire son entrée en Ita-
 lie, à la tête d'une armée de trente mille hommes, soutenue
 par une artillerie de cent quarante pièces de campagne; et

ses progrès furent si rapides, qu'il avait déjà conquis la Lombardie avant qu'Alexandre eût pu songer aux moyens de lui résister. Dans cette extrémité, le saint-père voulut employer la voie des négociations; et il adressa des ambassadeurs au roi de France pour lui enjoindre de suspendre sa marche. Charles VIII passa outre, sans s'inquiéter de la défense du pape, et continua sa route vers Rome, où l'avaient déjà précédé des députés chargés de demander à sa Sainteté l'investiture du royaume de Naples pour leur maître.

Non-seulement Alexandre avait répondu que jamais il n'accéderait à leur proposition, et qu'il s'opposerait de toutes ses forces au passage des Français dans ses états, mais encore, lorsque le chef de l'ambassade voulut lui représenter que Charles étant allié de l'empereur Maximilien, il dépendait de sa volonté de lui enlever la tiare, soit par la force des armes, soit en le faisant juger par un concile, comme pape simoniaque, adultère, incestueux, voleur et meurtrier, Alexandre ne voulut faire aucune concession, et s'emporta même en termes injurieux contre Charles VIII, en présence du ministre du roi de Naples, de Lopez, son dataire, et du prince d'Anhalt, délégué de l'empire. Il eut l'audace d'accuser le roi de France d'avoir formé le projet ambitieux de placer sur son front la couronne impériale, et de vouloir renverser Maximilien du trône.

« Pour moi, ajouta-t-il, lors même que ce Charles me mettrait une épée nue sur la gorge, je m'opposerais encore à son exécration ambition. Et vous, prince d'Anhalt, dit-il en s'adressant à l'ambassadeur d'Allemagne, il est de votre devoir de faire connaître à votre maître les desseins de la

» France, afin qu'en sa qualité de protecteur de l'Église, il se joigne aux autres princes chrétiens pour défendre notre siège et pour conserver les droits de l'empire et la liberté de toute l'Italie. »

Comme on s'y était attendu, son énergie faiblit devant le danger; et lorsque le roi de France se présenta sur les confins de l'état ecclésiastique, le pape n'osa lui en disputer l'entrée; enfin quand il fut sous les murs de Rome, sa Sainteté lui envoya son maître des cérémonies, son secrétaire apostolique, et le doyen de la rote, pour recevoir ses ordres. Charles VIII se fit immédiatement ouvrir les portes de la ville sainte, et il entra dans la cité, armé de toutes pièces, la lance sur la cuisse, enseignes déployées, trompettes sonnantes, escorté de ses troupes qui marchaient en colonnes serrées, suivies de sa formidable artillerie.

Ses fourriers marquèrent à la craie les logements des compagnies; ses prévôts placèrent des sentinelles dans tous les quartiers, ordonnèrent des rondes et des patrouilles, firent planter des potences, des estrapades, et publièrent les édits et les ordonnances du prince à son de trompe, comme s'il eût été dans Paris. Quoique maître absolu dans Rome, le roi n'avait pu voir encore Alexandre VI, qui se tenait enfermé avec sa famille dans le château Saint-Ange. Un grand nombre de prélats, parmi lesquels se trouvaient Ascagne Sforce, vice-chancelier de l'Église, les cardinaux Julien de la Rovere, Gurch, Saint-Severin, Savelli et Colonna, proposaient au roi de mettre le pape en jugement et de le déposer, s'il refusait de se soumettre. Deux fois même l'artillerie avait été tournée contre le château Saint-Ange pour l'effrayer

et pour vaincre son obstination ; mais, dit Comines, le prince refusa d'en venir à ces extrémités. Enfin le pape se rendit aux observations de son fils César Borgia, qui lui représenta comme imminente la ruine de leur famille, et il consentit à donner audience à Charles VIII. La première entrevue se passa assez singulièrement : Alexandre, pour éviter d'embrasser le roi, ainsi que le voulait le cérémonial, feignit un évanouissement et se jeta dans un fauteuil ; de son côté, Charles alla se placer sur un siège près de la fenêtre, pendant qu'on faisait respirer des sels au saint-père ; ensuite la conférence commença, et ils arrêtèrent les conventions suivantes : Alexandre s'engageait à vivre en paix avec ses cardinaux, à leur payer les droits de leurs chapeaux, à remettre au roi les villes de Viterbe, de Civita-Vecchia, de Terracine et de Spolette ; à ne conférer aucune légation sans son autorisation, à donner le chapeau de cardinal à deux capitaines de guerre de Charles VIII, et à lui livrer le sultan Zizim ; sa Sainteté lui accorda en outre l'investiture du royaume de Naples, et lui donna même son fils le cardinal Borgia en otage, comme garantie de l'exécution de ses promesses. Charles prêta alors le serment d'obédience au pape et paya la rançon de Zizim ; cela fait, il quitta Rome avec toutes ses troupes et se dirigea sur Naples. Il était depuis huit jours à peine hors du territoire de l'Église que l'infortuné Zizim rendait le dernier soupir : le pape avait religieusement rempli ses promesses ; il s'était engagé à livrer son prisonnier à Charles VIII, c'est ce qu'il avait fait ; seulement il le lui avait remis déjà empoisonné. De cette manière il gagnait la rançon qui était déjà payée par la France,

et trois cent mille ducats qui lui avaient été offerts par le sultan de Constantinople.

Dès le lendemain, César Borgia, au mépris du serment qu'il avait fait de rester avec Charles VIII, s'échappa du camp français à la faveur d'un déguisement, et retourna à Rome, où le pape le reçut avec les démonstrations de l'amour le plus outré. Il est bien de savoir que César était l'objet de la prédilection d'Alexandre, et réellement il méritait cette préférence par la conformité de son caractère avec celui du saint-père. Comme lui sans honte et sans pudeur, il se livrait à tous les dérèglements de ses passions ; comme lui opiniâtre dans ses projets, implacable dans ses vengeances, il érigeait le crime en système politique et ne reculait devant aucune atrocité ; comme lui ambitieux et égoïste, il rapportait tout à sa personne, sacrifiait tout à ses intérêts ; la morale et la religion n'étaient dans ses mains que des instruments qu'il faisait servir à la réussite de ses projets, et qu'il brisait dès qu'ils lui devenaient inutiles. Ces deux hommes, si bien faits pour s'entendre, ne s'étaient cependant pas compris sur un point ; Alexandre voulait léguer la papauté à son fils, et César convoitait une couronne impériale et l'Italie entière pour royaume. César était prince de l'Église, et il eût donné tous ses honneurs ecclésiastiques pour l'un des titres séculiers dont son frère aîné, le duc de Candie, se trouvait si abondamment pourvu ; aussi le cardinal avait-il conçu contre son frère une haine secrète dont les résultats ne se firent point attendre.

Cette fuite de César Borgia et l'empoisonnement de Zizim courroucèrent grandement Charles VIII, et il jura de tirer

vengeance de la famille pontificale; comme ses intérêts ne lui permettaient pas de retourner immédiatement à Rome, il remit la punition du pape à un temps plus éloigné, et poursuivit rapidement sa marche sur Naples. A son approche, le lâche Alphonse s'enfuit en Sicile, abdiquant la royauté en faveur de Ferdinand, son fils, auquel il laissait le soin de défendre sa capitale. Malgré les efforts du jeune prince, Naples fut emportée d'assaut, et le reste du royaume fut conquis avec une si merveilleuse facilité, qu'Alexandre disait que les Français avaient fait la guerre avec des éperons de bois, et n'avaient marqué leurs logements qu'à la craie, voulant exprimer par ces paroles qu'ils ne resteraient pas longtemps maîtres de Naples. Du reste, il pouvait d'autant mieux faire des prophéties à cet égard, qu'il s'était assuré les moyens de les faire réussir, en formant une ligue formidable de tous les princes chrétiens contre le roi de France. La république de Venise, le duc de Milan, étaient entrés dans cette confédération; Ferdinand le Catholique, Henri VII, roi d'Angleterre, l'archiduc Philippe et son fils Maximilien I^{er}, s'étaient également ralliés au saint-père.

Charles comprit aussitôt le danger dont il était menacé; et pour conjurer l'orage, il voulut effrayer ses ennemis par un coup hardi: laissant donc une partie de ses troupes dans son nouveau royaume, sous le commandement du duc de Montpensier, qu'il avait créé vice-roi de Naples, il marcha sur Rome avec neuf mille soldats d'élite pour châtier le pape. Celui-ci s'était bien gardé de l'attendre, et avait fui jusqu'à Orviété avec sa famille: le roi ne resta que trois jours dans la ville sainte et se porta rapidement en Toscane, et de là

dans le duché de Parme, où quarante mille confédérés s'étaient rassemblés pour lui disputer le passage.

Alexandre, de son côté, était rentré dans Rome dès qu'il avait eu connaissance du départ de Charles; et comme il se croyait assez puissant, grâce à ses alliés, pour lui dicter des lois, il envoya des ambassadeurs chargés de lui signifier que les conventions précédemment acceptées par eux étaient cassées et annulées comme ayant été imposées par la force; qu'en outre il lui ordonnait de sortir immédiatement de l'Italie avec toutes ses troupes, et de rappeler les garnisons qu'il avait laissées dans les places de la Pouille et de la Calabre, sous peine d'être assigné à comparaître devant la justice pontificale pour s'entendre excommunier, interdire et déposer. Les commissaires du pontife atteignirent Charles VIII à Turin le jour même de la victoire de Fornoue, où dix mille Français avaient culbuté une armée de quarante mille hommes. Le prince était encore tout couvert de sang et de poussière, quand les légats vinrent le sommer de venir à Rome pour rendre compte de sa conduite au souverain pontife. C'était ajouter le sarcasme à une odieuse perfidie: « Je » me rendrai à l'invitation du saint-père, répondit Charles VIII » aux députés, et j'espère qu'il voudra bien m'attendre, afin » que j'aie l'honneur de lui baiser les pieds, ce dont j'ai été » privé à mon dernier passage à Rome. »

Cette repartie du monarque fit comprendre aux ambassadeurs qu'il ne leur restait qu'à partir au plus vite, s'ils ne voulaient courir le risque d'être traités en ennemis. Malgré sa victoire, Charles fut obligé de rentrer en France, et le royaume de Naples repassa sous la domination de Ferdi-

mand II en moins de temps qu'il n'en avait fallu aux Français pour le conquérir.

Alexandre, débarrassé de son redoutable ennemi, tourna toutes ses pensées vers l'accomplissement de ses projets d'élevation pour sa famille, et il employa tour à tour la trahison, la simonie, le vol et les assassinats, qui forment d'ordinaire le cortège des papes et des rois. D'abord, sous prétexte que les barons romains avaient trahi leurs serments de fidélité en se soumettant aux Français, le pape les déclara déchus de toute autorité, et il chargea le duc de Candie, qui avait été nommé général de l'Église, de les attaquer l'un après l'autre dans leurs forteresses et de s'emparer de leurs domaines; la plupart voyant l'inutilité de la résistance, se livrèrent d'eux-mêmes et furent lâchement poignardés; les Orsini seuls refusèrent d'obéir, et disputèrent pied à pied la Romagne.

Sa Sainteté s'occupait en même temps de réparer le mauvais état de ses finances, et elle procéda avec son second fils, le cardinal César, d'une façon qui fit voir combien était grand le génie des Borgia, puisqu'ils venaient de surpasser tous les prédécesseurs d'Alexandre, en inventant un nouveau moyen de remplir les trésors du Vatican. Ils publièrent une loi qui rendait le saint-siège héritier de droit des membres du sacré collège; puis ils vendirent le cardinalat aux plus riches Romains, et ils les empoisonnèrent pour en hériter. Alexandre fit en outre un commerce en grand de crucifix, de reliques et d'indulgences qui lui rapportèrent des sommes considérables; et il fit vendre également par le dataire Jean-Baptiste Ferrera, cardinal de Modène, les dignités, les charges

et les bénéfices ecclésiastiques, sans s'inquiéter qu'ils fussent vacants ou occupés par des titulaires; seulement, dans ce dernier cas, le poison ou le poignard faisait justice du prélat qui refusait de donner sa place à celui qui l'avait achetée. A son tour, Jean-Baptiste Ferrera, le ministre d'iniquités, l'instrument du despotisme pontifical, reçut le châtement de ses crimes et fut empoisonné par César Borgia, qui convoitait les immenses richesses qu'il avait amassées dans l'exercice de sa charge.

Pendant que sa Sainteté et son fils faisaient et défaisaient des cardinaux, suivant le besoin de leur politique ou de leurs intérêts, le duc de Candie continuait à guerroyer contre les Orsini dans la Romagne, rasant les châteaux, détruisant les forteresses, pillant les villes et forçant les peuples à se soumettre au saint-siège. Néanmoins ses atrocités finirent par exaspérer les peuples; de toutes parts les citoyens s'armèrent, et il se vit obligé de battre en retraite.

Alexandre appela alors à son secours Gonzalve de Cordoue, qui se trouvait en Italie avec une armée formidable pour faire la conquête du royaume de Naples; mais au lieu de combattre les Orsini, le général espagnol traita avec eux, et contraignit le saint-père à ratifier ses engagements. Pour se venger de ce qu'il appelait une trahison, le pape voulut se défaire de Gonzalve de Cordoue, et il le chargea de chasser les Français d'Ostie, dans l'espoir qu'il y trouverait la mort. En effet, l'ennemi était si fortement retranché dans cette position qu'il semblait impossible qu'on pût le débusquer; cependant en moins d'un mois, après des efforts incroyables et des prodiges de valeur, les Espagnols se rendirent maîtres d'Ostie,

et Gonzalve revint à Rome pour supplier le saint-père de lui permettre de terminer la guerre de Naples, et de remplir les volontés du roi Ferdinand le Catholique. Alexandre, qui ne pouvait lui pardonner la nouvelle gloire qu'il venait d'acquérir, lui refusa sa demande, et s'emporta en injures grossières contre Ferdinand et Isabelle, qu'il prétendait être ses débiteurs de sommes considérables qu'il leur avait prêtées pour mener à bonne fin leurs conspirations contre le feu roi de Castille. « Ainsi donc, pape de Satan, répliqua Gonzalve, tu refuses d'obéir à des souverains dont tu étais le » sujet avant que tu occupasses le trône pontifical par leur » protection? Tremble, vieillard insensé, qu'ils ne tirent » une vengeance éclatante de ton insolence! » Cela dit, le général espagnol sortit brusquement de la salle d'audience, rejoignit son armée et marcha sur Naples.

Peu de temps après, on reçut à Rome la nouvelle de l'entière expulsion des Français de l'Italie et de la mort du roi Ferdinand. Par cet événement, la couronne de Naples revenait de droit à l'oncle du prince, nommé Frédéric, qui s'empressa d'envoyer des ambassadeurs à la cour de Rome pour solliciter l'investiture du royaume. Avant de décider la question relative à cette couronne, le pontife, qui avait toujours en vue l'élévation de sa famille, exigea que le consistoire rendit un décret qui investissait le duc de Candie de la principauté de Bénévent, et le mettait en possession d'un tribut de trois cent mille écus d'or que les rois de Castille et de Portugal payaient chaque année au saint-siège. Garsia-Las, ambassadeur d'Espagne, s'opposa énergiquement à cette mesure, et protesta, au nom de Ferdinand et Isabelle, contre

les envahissements du pontife; et ce qui surprit le plus les cardinaux, fut de voir les réclamations de l'Espagnol appuyées par le cardinal Valentin. En dépit des efforts réunis de Garsia-Las et de César Borgia, le décret passa, et François, fils aîné du pape, obtint la principauté de Bénévent, avec les comtés de Terracine et de Ponte-Corvo.

A cette occasion le duc de Candie vint à Rome pour recevoir l'investiture de ses nouveaux états, et fit son entrée dans la ville sainte, monté sur un magnifique coursier tout étincelant d'or et de pierreries, et entouré d'une escorte de riches seigneurs, de barons et de princes, comme s'il eût été lui-même l'empereur ou le pape. Tous ces honneurs éveillèrent la jalouse fureur de César Borgia, et Lucrece ayant eu l'imprudence de prodiguer ses caresses incestueuses à Francesco, sans paraître faire attention à son autre frère, la mort du nouveau prince de Bénévent fut résolue; un soir, à la sortie d'un souper qu'il avait fait chez la Rosa Vanozza, il fut attaqué par quatre hommes masqués, percé de neuf coups de poignard, et son cadavre fut jeté dans le Tibre.

Dès le lendemain, le cardinal César Borgia se mit en route pour Naples, où il avait mission de couronner Frédéric d'Aragon. Ce départ précipité et la disparition de Francesco le firent accuser de fratricide. « Mais le pape cherchait à se » faire illusion, dit Burchard, et il nous envoyait à la » recherche de son fils dans tous les lupanars de la ville » sainte »

Quelques jours après, le cadavre de Francesco fut trouvé dans le Tibre par des pêcheurs; Alexandre crut d'abord que les ennemis de sa famille l'avaient assassiné, et ne sachant à

qui s'en prendre, il fit appliquer à la question plusieurs des notables de Rome, choisis au hasard, et ne s'arrêta qu'après avoir acquis la certitude que le crime avait été commis par son fils chéri. « Alors, dit Burchard, il essuya ses larmes » et se consola dans les bras de madame Lucrèce, une des » causes du meurtre. »

Lorsque César Borgia supposa que l'on ne songeait plus à Rome à l'assassinat du duc de Candie, il revint de Naples et se présenta devant sa Sainteté, comme si rien d'extraordinaire ne se fût passé en son absence. Alexandre le reçut avec les mêmes démonstrations de tendresse qu'auparavant, et sur sa demande il consentit à le relever de ses vœux ecclésiastiques, afin qu'il pût embrasser une carrière plus conforme à ses goûts et à ses habitudes. Ainsi César Borgia, par l'autorité du pape, se trouva hériter des titres et des principautés qu'il enviait depuis si longtemps à son frère, et de cardinal il fut transformé en capitaine de guerre.

Pour célébrer sa réconciliation avec son père, César voulut lui donner le divertissement d'une chasse, et tous deux partirent pour Ostie, accompagnés, suivant leur coutume, d'un grand nombre de courtisans et de prostituées, de mignons et de baladins, et escortés par cinq cavaliers et six cents fantassins, qui les mettaient à l'abri d'une tentative d'enlèvement. « Ils passèrent quatre jours entiers, dit Thomaso Thomasi, au milieu des bois d'Ostie, prenant plaisir » à surpasser en débauches et en luxure tout ce que peut inventer l'imagination la plus dépravée; après quoi ils rentrèrent dans cette Rome dont ils avaient fait une caverne » de brigands, un sanctuaire d'iniquités. Il serait impossible,

» ajoute l'historien, de raconter tous les meurtres, les viols et » les incestes qui se commettaient chaque jour à la cour du » pape; et c'est à peine si la vie d'un homme suffirait à » transcrire les noms des victimes poignardées, empoisonnées ou jetées vivantes dans le Tibre. »

Au milieu de toutes ces abominations, les cardinaux se prosternaient devant Alexandre VI et applaudissaient aux incestes du père et des enfants; mais ce qui était le comble de la dégradation dans cette cour, où chaque prélat se disputait le prix de l'infamie, c'est le concert de louanges et de flatteries dont ils accueillait l'arrivée de César, lorsqu'il se présentait dans le consistoire. Il est vrai que la terreur qu'inspirait ce monstre entraînait pour beaucoup dans les marques de soumission qu'on lui prodiguait; car chacun savait que César Borgia, autant par avarice que par cruauté, songeait toujours à abattre des têtes. « Et c'était une si grande » jouissance pour lui de voir couler le sang, dit Burchard, » qu'à l'exemple de l'empereur Commode, il s'exerçait à tuer » pour entretenir sa rage de tigre. Un jour même, il fit » fermer avec des palissades la place de Saint-Pierre, ordonna » à ses gardes d'introduire dans l'enceinte des prisonniers de » guerre, hommes, femmes et enfants; ensuite, il commença » un horrible combat avec ces infortunés, eux garrottés, lui » armé de toutes pièces, monté sur un coursier fougueux; il » tua les uns à coups de fusil, il hacha les autres à coups de » sabre, il les renversa sous les pieds de son cheval, et en » moins d'une demi-heure il caracolait seul dans une mare » de sang et au milieu des cadavres, pendant que sa Sainteté » et madame Lucrèce prenaient leurs ébats sur un balcon en

» assistant à cette horrible scène. » Ces détails ne sont pas les plus affreux que nous ait transmis le maître des cérémonies ; il en est d'autres que nous sommes forcés de supprimer à cause de leur monstruosité !

Quelque temps après, Ferdinand le Catholique et Isabelle adressèrent d'énergiques réclamations à la cour de Rome, relativement à une permission que le pape avait accordée à l'héritière de la couronne de Portugal, de sortir du couvent où elle était renfermée et d'épouser un fils naturel du feu roi Jean II ; cette autorisation compromettait gravement les intérêts du roi de Castille, qui avait des prétentions sur ce royaume.

Comme César Borgia songeait à contracter une alliance avec Charlotte, fille de Frédéric, roi de Naples, proche parente de Ferdinand le Catholique, il craignit que ce prince n'apportât quelque obstacle à son projet d'union, pour se venger de ce que son père lui avait suscité un compétiteur dangereux au trône de Portugal ; et il résolut de parer à cet inconvénient en rejetant la faute sur un autre. Cette détermination prise, sa Sainteté rassembla le consistoire, et en présence de l'ambassadeur espagnol, elle accusa le secrétaire des brefs, Florida, archevêque de Cosenza, d'avoir traîtreusement forgé une dispense pour la princesse de Portugal, et de la lui avoir expédiée à son insu. Il donna l'ordre à ses gardes de l'arrêter séance tenante, et il procéda immédiatement à son interrogatoire.

D'abord, l'infortuné prélat parut anéanti et put à peine balbutier quelques mots pour sa défense ; ensuite il se remit peu à peu de la secousse qu'il avait éprouvée, il protesta de

son innocence, et raconta avec l'accent de la vérité les ordres détaillés qui lui avaient été donnés à ce sujet.

Alexandre ne lui laissa pas le temps de poursuivre sa justification ; à un signe du pape, quatre sbires se jetèrent sur Florida, le bâillonnèrent et l'emportèrent dans le château Saint-Ange. Cet infortuné fut plongé dans une basse-fosse, dépouillé de ses vêtements, les pieds nus, ayant de la vase jusqu'aux genoux. On lui laissa seulement un crucifix de bois, un Bréviaire, une Bible, deux livres de pain, un baril d'eau, une fiole d'huile et une lampe ; et on le prévint qu'on ne renouvelerait ses provisions qu'une fois par semaine.

Après deux mois d'intolérables souffrances, lorsque César Borgia jugea que l'énergie de l'archevêque devait être suffisamment abattue par ce jeûne prolongé, il lui envoya Jean Mérades pour lui faire la proposition de prendre sur lui la faute dont le pape était coupable. Dans le cas où il refuserait d'obéir, le sicaire devait le menacer d'une prison perpétuelle ; et au contraire, s'il accédait aux désirs du pape, et s'il consentait à signer de sa main la déclaration que lui seul avait délivré à la princesse de Portugal la dispense de mariage, il devait lui promettre non-seulement sa liberté et sa réinstallation dans ses charges et dans ses bénéfices, mais encore la faveur de sa Sainteté et l'amitié de son fils, auquel sa condescendance rendrait un service important. Le pauvre archevêque, qui ne voyait pour lui aucun autre moyen de salut, se confessa coupable en présence de plusieurs témoins, et signa la déclaration que le pape et son fils lui firent présenter.

Une fois maître de preuves écrites, le saint-père procéda contre Florida dans un consistoire qui se tint à cet effet ; et

en présence du gouverneur de Rome, de l'auditeur de la chambre apostolique, de l'avocat et du procureur fiscal, il prononça une sentence qui privait de tous ses biens et dignités l'archevêque de Cosenza, le dégradait de ses ordres, et livrait sa personne aux magistrats civils, pour subir la peine portée contre les faussaires. Tous les articles de la sentence furent ponctuellement exécutés, moins le dernier : César Borgia avait promis sa protection au malheureux Florida; il tint parole, et le fit empoisonner dans son cachot pour lui éviter la poénce. On répandit le bruit qu'il était mort de désespoir; et Alexandre put sans inconvénients mettre en vente les biens et les bénéfices du coupable.

Enfin les crimes et les abominations des Borgia excitèrent une telle indignation, que les princes de l'Europe chargèrent leurs ambassadeurs d'interpeller le pontife en plein consistoire, et de le sommer de mettre un terme au scandale de ses incestes et de ses infamies, s'il ne voulait se voir condamné par un concile général et déposé du saint-siège. En conséquence des ordres qu'ils avaient reçus, les ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, des rois de France, d'Angleterre, de Castille et de Portugal, profitèrent d'un jour d'audience solennelle pour notifier au pape les volontés de leurs souverains; mais Alexandre prit fort mal la chose, il fit envahir la salle par ses gardes, et les menaça de les faire jeter par les fenêtres, s'ils osaient se permettre de lui adresser des admonitions. Il déclama avec violence contre les rois, et ajouta avec dérision : « Il leur sied bien à ces despotes de me re-
» procher mon élévation sur la chaire de saint Pierre, et de
» m'imputer à crime quelques vols et quelques assassinats;



» eux qui lèguent des royaumes à leurs enfants comme on lègue
» des métairies, et qui égorgent des millions d'hommes dans
» leurs querelles! Allez, valetaille, retournez auprès de ceux
» qui vous ont envoyés, et dites-leur que j'ai encore beaucoup
» à faire pour les égaler en scélératesse! »

« Que doivent penser les peuples de leurs tyrans, s'écriait
» frère Jérôme Savonarola dans un de ses discours, si un
» Alexandre VI juge les rois plus infâmes que lui! » Ces paroles hardies coûtèrent la vie à celui qui les avait prononcées.

Jérôme Savonarola était prieur du couvent de Saint-Marc à Florence, sous le pontificat d'Alexandre VI. Entraîné par un amour ardent pour l'humanité, disent les historiens du temps, ce moine courageux s'était déclaré le défenseur des peuples, et appelait sans cesse les Italiens à la conquête de la liberté et à l'anéantissement du despotisme : la pureté de ses mœurs, l'élévation de son âme et l'éloquence de ses paroles étaient telles, ajoute la chronique, que Jérôme Savonarola, le religieux de Saint-Marc, en imposait même à Laurent de Médicis, le tyran de Florence.

Savonarola annonçait publiquement aux hommes qu'une ère nouvelle de liberté et de foi succéderait au règne de fange et de boue qui pesait sur l'Italie, et qu'une république universelle balayerait de la terre jusqu'au dernier des rois et des tyrans. Malgré cette haine profonde pour les oppresseurs des peuples, sa réputation de sainteté était si bien établie, que Laurent de Médicis, à son lit de mort, le fit appeler pour recevoir les sacrements de sa main, comme du seul juste, disait-il, qui existât dans l'Italie; mais Savonarola ne voulut point absoudre le tyran qui, même prêt à paraître devant

Dieu, refusait de renoncer au pouvoir qu'il avait usurpé.

Dès le lendemain de la mort du prince, le prieur de Saint-Marc prêcha devant les seigneurs et devant les citoyens de Florence, et il exposa dans un magnifique discours de sublimes théories qui témoignaient combien il avait une connaissance parfaite des hommes, de la religion et du gouvernement. Sa dissertation était divisée en quatre parties; il traitait de la crainte de Dieu, de l'amour de la république, de l'oubli des injures passées, et de l'égalité des hommes devant la loi. Par sa mâle éloquence il entraîna tous les suffrages, électrisa tous les esprits, et en descendant de la tribune, les citoyens, d'une commune voix, l'investirent du pouvoir de reconstituer la république de Florence. Alors Savonarola travailla à son œuvre de régénération, et commença par attaquer la papauté, cette institution fatale qui donnait à un seul homme le privilège d'asservir ses semblables, de les corrompre, de les dépouiller, de les massacrer.

Une semblable direction donnée aux esprits ne faisait pas le compte d'Alexandre VI, le vice-Dieu sur la terre, le vicaire infailible de Jésus-Christ; sa Sainteté prit alors ses mesures pour perdre Savonarola : d'abord ses agents ameutèrent contre le religieux les seigneurs et les prêtres de Florence; ensuite elle fulmina contre lui un anathème terrible, et prit à sa solde des moines fanatiques qui outragèrent le réformateur jusque dans le sanctuaire pendant qu'il prêchait une religion épurée. Un moine franciscain, nommé frère François de Pouille, annonça même publiquement qu'il était prêt à entrer dans un bûcher ardent pour convaincre Savonarola d'imposture, et pour soutenir qu'Alexandre VI était

le plus saint et le plus religieux des pontifes. Ce singulier défi fut relevé par Dominique de Pescia, partisan de Savonarola, qui offrit à son tour de subir la même épreuve pour justifier le prieur de Saint-Marc : le combat accepté, l'exécution en fut fixée au dimanche suivant. De toutes les villes voisines on accourut à Florence pour assister à ce spectacle; malheureusement, au moment où les deux champions se préparaient à entrer dans les bûchers qui avaient été dressés sur la grande place, survint une pluie violente qui éteignit les flammes et força les deux moines à remettre la partie à un autre jour.

Dans l'intervalle, les agents du pontife, qui ne se souciaient point de voir le résultat du défi, accusèrent Savonarola d'avoir employé le secours du démon pour faire tomber des torrents d'eau et éviter ainsi la terrible épreuve; et ils ameutèrent si bien la population fanatique, que des rassemblements se formèrent devant le monastère de Saint-Marc, en arrachèrent le prieur et l'amènèrent garrotté au grand inquisiteur. Savonarola fut appliqué à la torture ordinaire et extraordinaire, pour avoir à se reconnaître coupable de crime de sorcellerie. Comme sa grande âme se trouvait dans un corps faible et maladif, il ne put résister aux affreuses douleurs de la question, et signa tout ce que ses bourreaux lui présentèrent; mais à peine eut-il été détaché du chevalet, qu'il rétracta les aveux que les tourments lui avaient arrachés; alors on le mit de nouveau à la torture, et il signa une autre déclaration de culpabilité, qu'il rétracta encore lorsqu'il eut été relevé de l'estrapade. Jusqu'à sept fois les bourreaux renouvelèrent ses tortures sans obtenir autre chose que des aveux pendant le supplice, et des rétractations lorsqu'il était

retourné dans son cachot. Pour en finir, Alexandre envoya de Rome deux inquisiteurs qui instruisirent le procès du réformateur, et le condamnèrent à être brûlé vif avec deux de ses disciples; la sentence reçut son exécution le 25 mai 1498, et leurs cendres furent jetées dans l'Arno. Tel fut le sort de ce glorieux apôtre de la liberté, qui mourut, comme le Christ, victime de son amour pour les hommes, en prêchant la fin de l'esclavage des peuples et le règne d'une république universelle!

Pendant que Florence assistait au terrible auto-da-fé de son défenseur, Alexandre VI célébrait à Rome par des orgies le baptême d'un nouveau bâtard que venait de lui donner Giulia la Belle; à cette occasion, le pape fit placer dans une chapelle qui est à gauche du maître-autel de la basilique de Sainte-Marie del Popolo, et qui avait été choisie pour la cérémonie du baptême, un magnifique portrait de Rosa Vanozza, qu'il exposa à la vénération des fidèles au lieu du portrait de la Vierge. Ensuite il cassa l'union de Lucrèce et de Jean Sforce, sous prétexte d'impuissance, quoiqu'il eût vu le mariage se consommer sous ses yeux; et il fit épouser à sa fille chérie le jeune Alphonse, duc de Bisaglia, fils naturel d'Alphonse II, duc d'Aragon, alliance qui augmentait considérablement son influence en Italie.

Sa Sainteté voulut également profiter de la mort de Charles VIII pour obtenir la main de la fille de Frédéric, qui était à la cour du roi de France, pour son fils César Borgia; et en cela il se trouvait d'autant mieux appuyé par le nouveau roi, que Louis XII cherchait à rompre son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, pour épouser Anne de Bretagne.

Le pape vendit au prince les bulles de dispense, et César Borgia se chargea de les apporter à la cour de France, afin de ne point laisser à d'autres le soin de sa fortune. Rien n'égalait en magnificence le cortège du bâtard du pape, disent les mémoires du temps; tous ses pages étaient revêtus de tuniques d'or et de soie; leurs souliers étaient rehaussés de perles fines, leurs housses étincelaient de pierreries, et à leurs cols pendaient des colliers d'émeraudes et de saphirs, merveilles d'orfèvrerie.

A son entrée dans Paris, César fit mettre à ses mules des fers en or cloués si négligemment, qu'à chaque pas ils se détachaient d'eux mêmes. Louis XII le reçut avec de grandes marques de déférence; et pour reconnaître les services du pape, il lui donna le duché de Valentinois, le commandement d'une compagnie de cent lances, et une pension de vingt mille livres.

César Borgia ne fut pas aussi heureux auprès de la fille de Frédéric; cette fière princesse repoussa ses offres de mariage, et lui déclara qu'elle n'épouserait jamais le bâtard d'un prêtre. Pour adoucir le ressentiment que devait faire naître une semblable insulte, Louis XII lui fit épouser la fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, et mit à sa disposition deux mille chevaux et six mille fantassins, afin qu'il pût exécuter ses projets de conquête. César accepta tout ce qu'on voulut lui donner, mais n'abandonna pas l'espoir de se venger. Dès qu'il fut de retour en Italie, il commença une guerre d'extermination contre les petits princes de la Romagne; il enleva à la maison de Riario les villes d'Imola, de Forli et de Césène; il s'empara de Pesaro et des autres domaines de

Jean Sforce, le premier mari de Lucrece; il chassa Pandolfe Malatesta de la ville de Rimini, et assiégea la ville de Faenza, défendue par Astore Manfredi, jeune homme de seize ans et d'une beauté remarquable. Après plusieurs assauts, la place se rendit, en stipulant pour condition de sa soumission, que César Borgia conserverait la vie sauve et ses biens au jeune prince. Qu'importait au bâtard d'un pape la religion du serment! son père ne pouvait-il pas, suivant son bon plaisir, lier ou délier sur la terre? Aussi, dès que César fut maître de Faenza n'eut-il rien de plus pressé que de changer les garnisons des forteresses et de prendre possession de la principauté. Quant au jeune Manfredi, dont la beauté avait éveillé les ardeurs de sa lubricité, il en fit son mignon, et quand il en fut fatigué, il l'envoya au saint-père avec son frère naturel et un autre enfant qui servirent tous les trois aux débauches du pontife, et furent ensuite jetés dans le Tibre!

La Romagne conquise, le duc de Valentinois vint à Rome pour en recevoir l'investiture des mains du souverain pontife et pour accomplir un nouveau crime qu'il avait médité avec son père. Depuis son alliance avec la maison de France, César songeait à pousser Louis XII dans une guerre contre le royaume de Naples, afin qu'à la faveur d'un embrasement général il pût conquérir les unes après les autres les petites républiques de l'Italie; mais le mariage de Lucrece avec le duc de Bisaglia était un obstacle à leurs projets, et il fallait le rompre. Comme les Borgia n'étaient jamais embarrassés de se défaire d'un ennemi ou d'un ami, ils arrêtèrent que sa Sainteté écrirait au prince de venir à Rome pour

assister aux fêtes du jubilé, et qu'on l'égorgerait dans le Vatican. La chose eut lieu ainsi: le soir même de son arrivée, au moment où il entra seul dans le palais du saint-père, des assassins se jetèrent sur lui, le frappèrent de cinq coups de poignard, et se sauvèrent croyant l'avoir tué; celui-ci, qui était d'un tempérament vigoureux, eut encore la force de se traîner jusque dans l'intérieur des appartements et d'appeler au secours. Sa Sainteté, informée par le bruit de ce qui se passait, accourut auprès du blessé et lui fit administrer tous les soins que réclamait son état. « Les » médecins, ajoute Burchard, qui prenaient au sérieux les » lamentations du pape, eurent tant de soins du blessé, qu'ils » le sauvèrent; et déjà don Alphonse marchait vers sa con- » valescence, lorsqu'une nuit des hommes masqués entrè- » rent dans son palais et l'étranglèrent. »

Alexandre s'occupa ensuite de donner audience aux ambassadeurs de Ladislas, roi de Hongrie, qui avaient ordre de lui demander pour leur prince l'autorisation de divorcer d'avec Béatrix d'Aragon, fille du vieux Ferdinand de Naples; ainsi qu'aux députés du roi de Portugal, qui venaient supplier sa Sainteté d'accorder une dispense pour que le prince pût épouser la sœur de sa première femme. Comme les uns et les autres appuyaient leurs réclamations de riches présents et de sommes d'argent, le pape accorda au roi de Hongrie l'autorisation de répudier sa femme légitime, et au roi de Portugal la permission de contracter un mariage incestueux. Lorsque la séance fut terminée, Alexandre rentra au palais et se dirigea, suivant son habitude, vers l'appartement du duc de Valentinois, qui était absent; il y trouva trois prélats

qui attendaient son fils. Pendant que le pontife s'entretenait avec eux des moyens de grossir les produits du jubilé, un orage éclata tout à coup, la foudre tomba dans la chambre, défonça le plafond, et tua les trois évêques; le pape seul survécut à cette catastrophe, les poutres et les solives ayant formé une sorte de dais au-dessus de sa tête; toutefois il reçut de fortes contusions et fut retiré expirant du milieu des décombres.

Malgré la gravité de ses blessures, Alexandre fut bientôt en état de reprendre le gouvernement des affaires; et pour célébrer sa convalescence, il publia une nouvelle croisade contre les Turcs, et imposa toute la chrétienté au dixième des revenus. Pour apprécier les sommes incroyables qu'il arracha aux dévots fanatiques, il suffit de constater que dans le seul territoire de Venise, ces taxes lui rapportèrent sept cent quatre-vingt-dix-neuf livres pesant d'or. Ces richesses, ajoutées à celles que lui avait produites le jubilé, mirent César Borgia en position d'équiper de nouvelles troupes et de continuer la guerre; toutefois, pour en venir plus tôt à son but, il appela en Italie l'imbécile Louis XII, qui, à son insu, servait la politique du pontife et venait de former à son instigation une ligue offensive et défensive avec Ferdinand le Catholique, pour le partage du royaume de Naples.

En moins de quatre ans, les armées confédérées firent la conquête des états de Frédéric; et dans le même intervalle, César Borgia fit passer sous sa domination la principauté de Piombino, qui appartenait à Jacques d'Appiano, ainsi que le duché d'Urbin, et la ville de Camerino; les seigneurs de ces deux dernières villes furent étranglés, ainsi que leurs

enfants; c'était du reste le sort que le duc de Valentinois réservait à tous ceux dont il convoitait les dépouilles: ni l'âge ni la beauté ne pouvaient trouver grâce devant ses yeux; la seule faveur qu'il accordait aux jeunes filles était de les faire servir à ses débauches pendant quelques jours; ensuite il les faisait jeter dans le Tibre. Alexandre et son fils marchaient toujours à leur but, qui était l'asservissement de l'Italie; implacables dans leur politique, renversant tous les obstacles, écartant tous leurs ennemis, employant tour à tour le fer et le poison, suivant que l'exigeaient les circonstances; formant des alliances avec les puissants pour anéantir les faibles, et écrasant ensuite les puissants; il semblait alors que rien ne dût leur résister, et que l'univers entier dût finir par subir leur domination.

Du reste, tous les princes obéissaient à cette espèce de fascination qu'exerçait César Borgia, et venaient d'eux-mêmes lui apporter leurs fortunes et leurs vies; ainsi, sous prétexte d'une ligue contre Florence, il enjoignit aux seigneurs suzerains de l'Italie de joindre leurs troupes à celles du pape, qui se trouvaient augmentées déjà d'un corps de six mille cavaliers que lui avait fourni l'inepte Louis XII, et à l'aide de cette armée il commença par sommer Jean Bentivoglio, qui avait été l'un de ses alliés, de lui livrer Bologne; cette manière d'agir indiquait assez aux autres princes ce qu'ils devaient attendre du pontife et de son bâtard. Aussi voulurent-ils immédiatement rompre la ligue et se réunir contre l'ennemi commun; Guidubaldo se retira dans la ville d'Urbin; Jean de Varano se jeta dans Camerino; les Orsini, les Vitelli, les seigneurs de Pérouse, de Fermo, de Sinigaglia,

de Sienne, qui tous faisaient le métier de condottieri, formèrent un seul corps d'armée de toutes leurs bandes, et s'engagèrent par serment à se défendre contre les Borgia. Mais il était trop tard pour faire réussir un semblable projet; le pape et son fils, qui avaient conservé parmi eux des agents et des espions, semèrent la division dans le camp ennemi. On effraya les uns, on acheta les autres, et deux mois après la ligue se rompit, et les condottieri restèrent au service du saint-siège. Avec leur aide, César Borgia contraignit Guidubaldo et Jean de Varano à s'enfuir de nouveau de leurs états; il emporta d'assaut Sinigaglia, qui appartenait à François-Marie de la Rovère; et le jour même de la victoire, il fit arrêter dans son camp les condottieri, dont il n'avait plus besoin; par ses ordres, Vitellozzo Vitelli, seigneur de Citta di Castello, Oliveroto, seigneur de Fermo, Paul Orsini, le duc de Gravina, et François de Todi, furent égorgés ou pendus.

De son côté, le pape procédait aux mêmes exécutions à Rome contre les fils ou les parents de ces familles, afin qu'il ne prit à aucun d'eux la fantaisie de venger la mort de leurs frères ou de leurs pères, et pour que personne ne vint revendiquer la possession de leurs domaines. Il ne resta vivants que deux condottieri, Jean-Paul Baglioni et Pandolfe Petrucci, qui, plus prudents que leurs collègues, avaient refusé de se rallier au parti de César; ils abandonnèrent toutefois les villes de Pérouse et de Sienne, où ils s'étaient réfugiés, et la Romagne entière fut soumise au bâtard du pape. Sa Sainteté quitta aussitôt Rome avec ses courtisans, ses mignons et ses maîtresses, pour visiter les nouvelles conquêtes de César, qu'il songeait sérieusement à déclarer roi.

Partout sur son passage, Alexandre répandit des largesses, donna des fêtes, et chercha à réveiller l'enthousiasme par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Dans l'île d'Elbe, il voulut même se mêler aux divertissements du peuple, et fit venir les plus belles filles dans son palais pour qu'elles exécutassent les danses du pays. « Ces réunions, dit l'historien » Gordon, ne pouvaient manquer, avec un Borgia, de dégénérer en orgies; aussi la licence fut bientôt portée à ses dernières limites, et dans les soupers ne se fit-on aucun scrupule de manger de la viande quoiqu'on fût en carême; seulement sa Sainteté baptisait les volailles et le gibier du nom de turbot ou d'esturgeon. »

Alexandre retourna ensuite à Rome avec le duc de Valentinien pour se concerter avec lui sur les dernières mesures qu'il convenait de prendre avant de le proclamer solennellement roi de la Romagne, de la Marche et de l'Ombrie. Un coup d'état de cette nature demandait en effet qu'on se ménageât de puissants alliés, et comme leurs ressources financières se trouvaient épuisées, ils résolurent préalablement de remplir leurs trésors et de lever de nouvelles troupes pour se tenir prêts à tout événement; d'ailleurs sa Sainteté désirait également établir ses autres enfants avant de frapper le grand coup, afin de n'avoir plus à s'occuper que de son cher fils. Le pape donna le gouvernement de Spolette à Lucrece, et le duché de Sermona à un bâtard nommé Roderic d'Aragon, que sa fille avait eu de ses incestes avec lui; il donna le duché de Nepi à un autre de ses bâtards appelé Jean Borgia; enfin il procéda au troisième mariage de Lucrece avec Alphonse d'Est, fils d'Hercule de Ferrare.

« Cette union fut célébrée, dit Burchard, par des saturnales dont on n'avait pas encore eu d'exemples. Sa Sainteté soupa avec ses cardinaux et les grands dignitaires de sa cour, chacun ayant à ses côtés deux courtisanes qui avaient pour tous vêtements des manteaux de mousseline et des guirlandes de fleurs; lorsque le repas fut terminé, ces courtisanes, qui étaient au nombre de cinquante, exécutèrent des danses lascives, d'abord seules, ensuite avec les cardinaux; enfin, à un signal de madame Lucrece, les manteaux tombèrent, et les danses continuèrent entre ces femmes et les convives, aux grands applaudissements du saint-père.

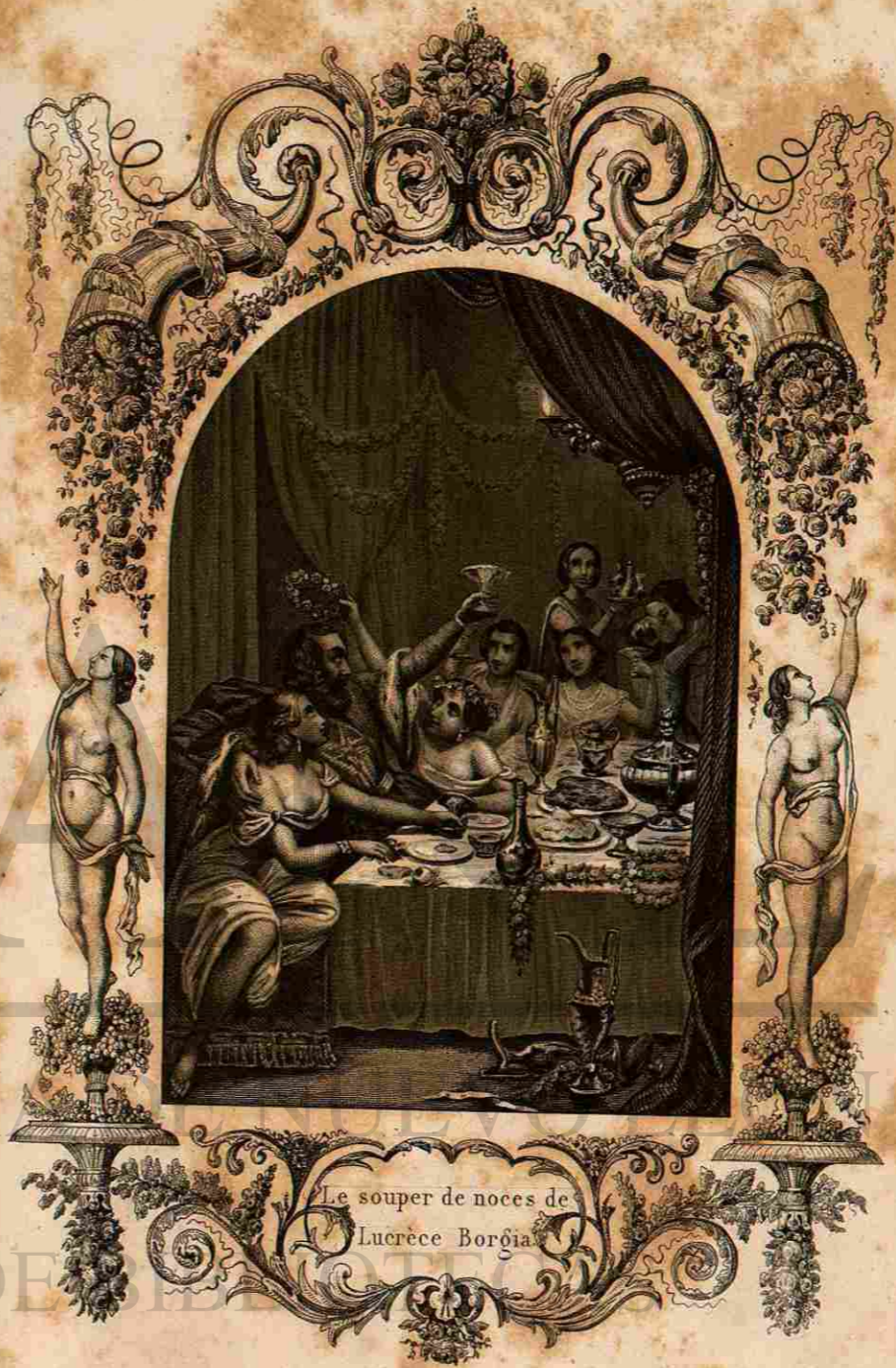
» Puis on procéda immédiatement à d'autres jeux: sur l'ordre d'Alexandre VI, on plaça symétriquement dans la salle du festin douze rangées de candélabres chargés de bougies allumées, et madame Lucrece jeta sur le parquet des poignées de châtaignes, après lesquelles couraient ces courtisanes entièrement nues, en marchant sur les pieds et sur les mains, le corps plié en deux; les plus agiles reçurent de sa Sainteté des robes de soie et des bijoux. Enfin, comme il y avait eu des prix pour les joutes, de même il y en eut pour la luxure, et les femmes furent aussitôt traitées charnellement au bon plaisir des assistants; cette fois ce fut madame Lucrece qui, d'une estrade élevée d'où elle présidait à ces combats avec le pape, distribua les récompenses aux vainqueurs! »

Il est impossible de récuser l'authenticité de ces faits, qui sont tous rapportés fort au long par le maître des cérémonies d'Alexandre VI, l'historien Burchard, qui les consignait heure



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



Le souper de nocces de
Lucrece Borçia

Peinture de Boucher à Paris

par heure dans le journal qu'il nous a laissé des actions du saint-père. C'est encore à cet auteur que nous devons la connaissance d'une dispense fort singulière accordée par le pape à Pierre Mendozze, cardinal de Valence, qui demandait à sa Sainteté l'autorisation de prendre pour mignon un de ses bâtards qui portait le nom de Zannet. « Il faut être bon prince, » dit à cette occasion Alexandre VI; et en conscience, nous » ne pouvons pas refuser à nos sujets une autorisation que » nous nous sommes tant de fois accordée. »

Après le mariage de Lucrèce, le pontife s'occupa des moyens de réunir de l'argent pour le couronnement de César; ce n'était pas chose facile, car toutes ses ressources commençaient à s'épuiser; la vente des bénéfices, des privilèges, des charges, ne rapportait presque rien; les croisades contre les Turcs ne produisaient pas davantage; les peuples ne voulaient plus acheter ni absolutions ni indulgences; il ne restait donc qu'un seul parti à prendre, celui d'empoisonner les riches ecclésiastiques de la cour pontificale, afin d'hériter de leurs biens. Ce projet ne laissait pas d'être d'une exécution difficile, car depuis longtemps les prélats redoutaient les diners du Vatican. Le pape comprit que la plupart des cardinaux trouveraient des prétextes pour ne pas se trouver à son invitation s'il leur proposait de dîner dans son palais; il prit alors un détour, et pria le cardinal Corneto de lui prêter sa vigne pour un grand festin qu'il désirait donner à ses amis, le priant de se charger lui-même des apprêts du repas et de lui en réserver seulement la dépense. La chose réussit à merveille, et les invitations furent toutes acceptées.

Dès le matin du jour choisi pour le festin, Alexandre envoya son maître d'hôtel à la vigne du cardinal Corneto pour ordonner le service; et en même temps il lui remit deux bouteilles d'un vin parfumé qu'on appelait dans l'Italie le vin des Borgia; il lui recommanda très-expressément de les mettre à part, afin qu'il pût facilement les prendre lorsqu'il lui ferait signe de verser à boire à ses convives. Aucun ne manqua à l'appel du pape; et quand sa Sainteté arriva à la vigne avec son fils, elle put calculer déjà ce que lui rapporterait le dîner qu'elle offrait si généreusement. On était alors au mois d'août, et il faisait une chaleur extrême; Alexandre et César, qui étaient venus à pied, se plaignirent de la fatigue et demandèrent quelque rafraîchissement; aussitôt un domestique courut à l'office, et comme le maître d'hôtel était absent, il prit une bouteille de vin et vint offrir à boire à sa Sainteté. Alexandre, suivant son habitude, vida son verre d'un seul trait; César versa de l'eau dans son vin et but également le verre entier; à peine avaient-ils remis les verres sur le plateau que tous deux se sentirent pris de douleurs d'entrailles; ils étaient empoisonnés! l'officier de bouche leur avait servi du vin que le maître d'hôtel avait mis à l'écart; bientôt après le saint-père fut pris de convulsions épouvantables, et l'on fut obligé de le transporter au palais, où il expira dans la nuit, sans que les médecins pussent trouver aucun remède pour adoucir ses souffrances. Cet événement eut lieu le 18 août 1503. Alexandre VI était âgé de soixante-douze ans, et il en avait régné onze.

Quant à César Borgia, soit que le poison mélangé d'eau eût perdu une grande partie de son énergie, soit que la

vigueur de son tempérament fût plus forte que le mal, il échappa à la mort, et il en fut quitte pour une maladie de dix mois. Néanmoins, au milieu des souffrances atroces occasionnées par les remèdes violents qu'on lui administrait pour lui faire rejeter le poison, il conserva son admirable présence d'esprit; par ses ordres, des messagers se succédaient sans intervalle de son appartement à celui du saint-père, pour lui donner des nouvelles de l'état du malade; et dès qu'il eut appris qu'Alexandre VI était mort, il fit fermer aussitôt les portes du Vatican par don Micheletto, capitaine de ses gardes; ensuite il fit enlever de force au cardinal trésorier les clefs du trésor apostolique, et s'appropriâ l'or, l'argent et les pierreries qui s'y trouvaient.

Dès le lendemain, lorsqu'on connut la mort du pontife, il y eut à Rome des cris d'allégresse et des transports de joie; chacun voulut contempler le cadavre de celui qui pendant onze années avait fait trembler les plus puissants seigneurs: en un instant la basilique de Saint-Pierre, où avait été déposé Alexandre VI, fut envahie par une foule innombrable. « C'était un spectacle dégoûtant, dit Raphaël Volaterran, » que la vue de ce cadavre noir, difforme, prodigieusement » enflé, qui exhalait une odeur infecte; une bave noirâtre » couvrait ses lèvres et ses narines; sa bouche était ouverte » démesurément, et sa langue, gonflée par le poison, pendait » jusque sur le menton. Aussi ne se trouva-t-il ni dévot ni » fanatique qui se hasardât à lui baiser les pieds ou les mains, » comme c'était la coutume. »

Vers les six heures du soir, l'infection était telle dans l'église, que le cardinal chargé du soin des funérailles fut

obligé de donner l'ordre d'ensevelir le pape. Aucun prêtre, ni cardinal ni officier, ne voulut assister à la cérémonie de l'inhumation, et le cadavre fut abandonné à des ouvriers charpentiers et à des portefaix, qui le placèrent dans un cercueil trop court, où ils l'enfoncèrent en s'aidant des pieds et en le frappant à coups de marteau. Après cette horrible scène de profanation, ils le jetèrent dans la tombe qui lui avait été préparée à la gauche du maître-autel.

Ainsi se termina l'abominable règne d'Alexandre VI, le dernier pontife du quinzième siècle.

Alexandre VI est du nombre de ces papes que les adorateurs de la pourpre romaine et de l'infaillibilité pontificale n'osent pas justifier, du moins en ce qui concerne le scandale de leurs turpitudes; toutefois ils disent que le règne de Roderic Borgia fut l'un des plus heureux pour l'Église, en ce que la Providence ne permit pas qu'il y eût ni schisme ni hérésie à combattre. Et si Dieu a voulu, ajoutent-ils, qu'il y eût parfois sur la chaire vénérée de l'Apôtre des papes incestueux, sodomites et assassins, c'est pour montrer aux hommes que la conservation du catholicisme ne dépend pas des vertus ou des crimes de ses ministres! Conclusion bien digne de ces prêtres éhontés qui cherchent à couvrir leurs débordements par de méprisables sophismes. Pour nous, qui déduisons des conséquences rigoureuses des vérités de l'histoire, nous dirons qu'une institution comme celle de la papauté est une monstruosité dans la religion, précisément parce qu'elle donne à des scélérats un pouvoir exorbitant, qui leur permet de faire servir à leurs passions ce qu'il y a de plus sublime dans le cœur des hommes, l'amour de la Divinité!

HISTOIRE POLITIQUE

DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Manuel Paléologue, empereur d'Orient. — Il s'échappe des prisons de Bajazet. — Le sultan force Manuel à associer Andronic Paléologue à l'empire. — Guerres entre Bajazet et Tamerlan. — Bajazet est enfermé dans une cage de fer. — Amurath assiège Constantinople. — Mort de Manuel Paléologue. — Son fils Jean lui succède. — L'empereur recherche l'appui des princes de l'Occident. — Mort de Jean Paléologue. — Constantin Dracosès parvient à l'empire. — Mohammed II assiège Constantinople. — Prise de Constantinople par les Turcs. — Mort de Constantin Dracosès. — Fin de l'empire d'Orient. — Empire d'Occident. — Albert II, empereur d'Allemagne. — Il est condamné à mort par le tribunal véhémique. — Frédéric II lui succède. — Cruautés, perfidie et lâcheté de cet empereur. — Mort de Frédéric II. — Charles VII, roi de France. — Son caractère et ses mœurs. — Intrigues de la reine avec les seigneurs de la cour. — Histoire de Jehanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans. — L'arbre des fées. — Apparitions de l'archange Michel. — Jehanne quitte son village et vient trouver le roi. — La reine, assistée de matrones, s'assure de la virginité de Jehanne. — Entrée triomphale de la Pucelle dans Orléans. — Jehanne fait sacrer le roi à Reims. — Elle tombe au pouvoir des Anglais. — Charles VII abandonne lâchement sa libératrice à ses ennemis. — Procès de Jehanne. — Supplice de la Pucelle. — Charles VII se laisse mourir de faim pour ne

obligé de donner l'ordre d'ensevelir le pape. Aucun prêtre, ni cardinal ni officier, ne voulut assister à la cérémonie de l'inhumation, et le cadavre fut abandonné à des ouvriers charpentiers et à des portefaix, qui le placèrent dans un cercueil trop court, où ils l'enfoncèrent en s'aidant des pieds et en le frappant à coups de marteau. Après cette horrible scène de profanation, ils le jetèrent dans la tombe qui lui avait été préparée à la gauche du maître-autel.

Ainsi se termina l'abominable règne d'Alexandre VI, le dernier pontife du quinzième siècle.

Alexandre VI est du nombre de ces papes que les adorateurs de la pourpre romaine et de l'infaillibilité pontificale n'osent pas justifier, du moins en ce qui concerne le scandale de leurs turpitudes; toutefois ils disent que le règne de Roderic Borgia fut l'un des plus heureux pour l'Église, en ce que la Providence ne permit pas qu'il y eût ni schisme ni hérésie à combattre. Et si Dieu a voulu, ajoutent-ils, qu'il y eût parfois sur la chaire vénérée de l'Apôtre des papes incestueux, sodomites et assassins, c'est pour montrer aux hommes que la conservation du catholicisme ne dépend pas des vertus ou des crimes de ses ministres! Conclusion bien digne de ces prêtres éhontés qui cherchent à couvrir leurs débordements par de méprisables sophismes. Pour nous, qui déduisons des conséquences rigoureuses des vérités de l'histoire, nous dirons qu'une institution comme celle de la papauté est une monstruosité dans la religion, précisément parce qu'elle donne à des scélérats un pouvoir exorbitant, qui leur permet de faire servir à leurs passions ce qu'il y a de plus sublime dans le cœur des hommes, l'amour de la Divinité!

HISTOIRE POLITIQUE

DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Manuel Paléologue, empereur d'Orient. — Il s'échappe des prisons de Bajazet. — Le sultan force Manuel à associer Andronic Paléologue à l'empire. — Guerres entre Bajazet et Tamerlan. — Bajazet est enfermé dans une cage de fer. — Amurath assiège Constantinople. — Mort de Manuel Paléologue. — Son fils Jean lui succède. — L'empereur recherche l'appui des princes de l'Occident. — Mort de Jean Paléologue. — Constantin Dracosès parvient à l'empire. — Mohammed II assiège Constantinople. — Prise de Constantinople par les Turcs. — Mort de Constantin Dracosès. — Fin de l'empire d'Orient. — Empire d'Occident. — Albert II, empereur d'Allemagne. — Il est condamné à mort par le tribunal véhémique. — Frédéric II lui succède. — Cruautés, perfidie et lâcheté de cet empereur. — Mort de Frédéric II. — Charles VII, roi de France. — Son caractère et ses mœurs. — Intrigues de la reine avec les seigneurs de la cour. — Histoire de Jehanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans. — L'arbre des fées. — Apparitions de l'archange Michel. — Jehanne quitte son village et vient trouver le roi. — La reine, assistée de matrones, s'assure de la virginité de Jehanne. — Entrée triomphale de la Pucelle dans Orléans. — Jehanne fait sacrer le roi à Reims. — Elle tombe au pouvoir des Anglais. — Charles VII abandonne lâchement sa libératrice à ses ennemis. — Procès de Jehanne. — Supplice de la Pucelle. — Charles VII se laisse mourir de faim pour ne

pas être empoisonné par son fils. — Caractère odieux de Louis XI. — Superstition, avarice et politique de ce roi. — Crimes de Louis XI. — Sa mort. — Jacques Coythier, Olivier le Daim et Tristan l'Hermitte. — Charles VIII succède à son père Louis XI, sous la tutelle d'Anne de Beaujeu. — Débauches de la régente. — Incapacité de Charles VIII. — Guerre d'Italie. — Mort de Charles VIII. — La couronne passe à la maison d'Orléans. — Louis XII, roi de France. — Il fait prononcer son divorce d'avec Jeanne, fille de Louis XI. — Il épouse Anne de Bretagne. — Caractère de la nouvelle reine. — Sa cruauté. — Mort d'Anne de Bretagne. — Louis XII épouse Marie d'Angleterre. — Crimes de Louis XII, le père du peuple. — Il meurt à la suite d'excès libidineux. — Conclusions de l'histoire politique du quinzième siècle.

L'importance des événements politiques qui s'accomplissent pendant le quinzième siècle, le dernier de l'histoire du moyen âge, donne un grand intérêt aux règnes des souverains qui ont présidé à ces révolutions.

En Orient, les successeurs de Constantin cherchent en vain à retenir le sceptre qui échappe à leurs mains; Dieu a marqué la fin de leurs règnes sanguinaires. En Occident, au contraire, les rois, non moins cruels, non moins perfides que les empereurs de Byzance, lèvent leurs fronts orgueilleux et écrasent les nations sous leur insupportable tyrannie; l'heure de la vengeance n'était point encore venue pour les peuples!

Après la mort de Jean Paléologue I^{er}, son fils Manuel, déjà

associé à l'empire, devint seul maître de Constantinople. Ce prince, peu d'années auparavant, avait essayé de secouer le joug humiliant des Turcs, et s'était déclaré en révolte avec les provinces de Thessalonique; mais cette tentative d'affranchissement avait été promptement réprimée par Jean Paléologue lui-même, qui pour apaiser la colère de ses redoutables alliés leur avait livré le coupable. Amurath, qui gouvernait alors le puissant empire des Ottomans, se contenta de renvoyer Manuel après lui avoir adressé une simple admonition, comme un maître à son serviteur.

Après la mort d'Amurath, son fils Bajazet, qui connaissait le caractère entreprenant du jeune Grec, le fit revenir à sa cour, où il le garda comme otage. Néanmoins, dès qu'il eut connaissance de la mort de son père, Manuel Paléologue s'échappa furtivement pour venir prendre possession d'un trône vermoulu et qui menaçait de tomber en poussière. Il était à peine installé dans son palais, que le sultan, furieux de son évasion, envoya contre lui trois armées formidables. Manuel, comprenant l'inutilité de la résistance à des forces aussi supérieures, envoya demander des secours en Europe; malheureusement ses démarches n'aboutirent à rien. Quelques aventuriers répondirent seuls à son appel, et vinrent se faire battre par les infidèles près de Nicopolis.

Alors, se trouvant sans défense et sans armée, il se décida, pour sauver Constantinople, à demander la paix à Bajazet, et il accepta les conditions qu'il plut au vainqueur de lui imposer. La première était d'associer à l'empire son neveu Andronic Paléologue, qui était un des mignons du sultan.

Dès que le blocus de sa capitale fut levé, Manuel se rendit en Occident pour solliciter des princes chrétiens quelques secours en hommes et en argent. Mais le fanatisme des croisades était éteint, et Manuel, fut contraint de retourner dans ses états comme il en était venu, et ayant perdu l'espérance de pouvoir jamais secouer le joug des infidèles.

Tout à coup la face des choses parut devoir changer en Asie : du fond de la Tartarie accourut le redoutable Tamerlan, renversant les villes, détruisant les empires ; et, semblable à une avalanche formidable, ne laissant partout sur son passage que ruines et solitudes. Bajazet voulut défendre ses états contre ce terrible conquérant, et vint lui présenter la bataille dans une vaste plaine auprès du mont Siella, entre la Bithynie et la Galatie. Le choc des deux armées fut terrible ; après sept heures de carnage la victoire demeura à Tamerlan, et Bajazet tomba au pouvoir de l'ennemi. Tamerlan le traita d'abord avec une grande douceur ; mais ensuite il le fit enfermer dans une cage de fer pour le punir des grossières injures avec lesquelles il recevait ses marques de bonté : le sultan se brisa le crâne contre les barreaux de sa prison.

Manuel profita du bouleversement survenu dans l'empire turc pour reconquérir une partie des places dont Bajazet s'était emparé, et pour éloigner son neveu du gouvernement des affaires. Cet état de choses n'eut guère de durée ; après la mort du redoutable Tamerlan, les Turcs, sous la conduite du sultan Mousa, reparurent sous les murs de Constantinople, et forcèrent l'empereur à renouveler les anciens traités.

Sous le règne de Mohammed, qui avait renversé du trône

son frère Mousa, l'empire de Manuel éprouva quelques années de calme et de tranquillité. Après lui, Amurath II, son successeur, déclara de nouveau la guerre aux Grecs, et vint assiéger Constantinople. Pour la première fois les Turcs se servirent de canons, et ils battirent si vigoureusement en brèche, que la ville, réduite aux abois, allait être obligée de capituler, lorsque le sultan fut contraint lui-même de lever son camp pour défendre son propre royaume contre son frère Mustapha, qui lui disputait le trône et venait de se rendre maître de Nicée.

Quelque temps après mourut l'empereur Manuel, à l'âge de soixante-dix-sept ans ; son fils aîné Jean, qui était déjà associé à l'empire, lui succéda. D'abord Jean acheta la paix au sultan en s'obligeant à lui payer un tribut annuel de trois cent mille aspres, et en abandonnant aux Turcs les villes qui lui restaient dans la Morée ; ce qui diminuait considérablement l'étendue et l'importance de ses états ; ensuite il chercha les moyens de rétablir ses affaires en s'appuyant sur les rois d'Occident. A cet effet, il envoya plusieurs ambassades au pontife Eugène IV pour lui demander des secours, et bientôt il se rendit lui-même en Italie, et assista au concile de Ferrare, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Jean Paléologue fit son entrée dans la ville sous un dais magnifique porté par des princes souverains, et suivi d'un nombreux cortège d'évêques, d'archevêques et de savants grecs qui devaient discuter devant l'assemblée les conditions de l'acte de réunion des deux Églises. Toutes ces tentatives n'aboutirent cependant à aucun résultat avantageux pour l'empire, et l'empereur fut obligé de s'en re-

tourner à Constantinople sans avoir obtenu autre chose que des promesses; bien plus, son clergé désapprouva la conduite qu'il avait tenue en Italie, ainsi que les concessions qu'il avait faites au pape, et cassa l'acte de réunion des Églises grecque et latine. Pour surcroît de malheurs, la division s'était jetée dans la famille impériale pendant son absence; un de ses frères, Constantin Dracosès, s'était emparé des domaines du jeune Démétrius, son autre frère, qui l'accompagnait en Italie; de sorte qu'à son retour Démétrius, qui n'avait pu obtenir justice, ni être remis en possession de ses biens, leva l'étendard de la révolte, rassembla une armée d'aventuriers, et vint assiéger Constantinople; mais comme il n'était pas assez fort pour l'emporter d'assaut, il ravagea tous les environs et chercha à l'affamer.

Jean conçut un tel chagrin de la discorde qui s'était élevée entre ses frères, qu'il en tomba malade et mourut le 13 octobre 1448. Après lui, Constantin Dracosès, aidé par l'impératrice mère, et appuyé par le clergé, par le sénat et par le peuple, prit les rênes du gouvernement. Sans aucun doute ce prince aurait relevé le trône des empereurs d'Orient par sa sagesse et par ses talents, s'il eût été au pouvoir d'un homme de le faire; malheureusement tout contribua à en accélérer la ruine. Il voulut contracter une alliance avec les Vénitiens en épousant la fille du doge, et les Grecs s'y opposèrent; il voulut renouer des négociations avec les peuples de l'Occident, et ses sujets l'en empêchèrent encore.

Pendant qu'il luttait contre ses propres sujets, Mohammed II montait sur le trône des sultans. D'abord il ratifia solennellement les traités consentis par Amurath, son père; mais dans

la suite l'empereur ayant eu l'imprudence de menacer Mohammed de rendre la liberté à Mustapha, l'un de ses oncles, celui qui s'était précédemment révolté contre Amurath, et qui se trouvait prisonnier à Constantinople, s'il ne lui payait pas exactement une pension pour le nourrir, le sultan rompit la paix et envoya trois armées contre Constantinople.

L'empereur comprit que la dernière heure de son règne était arrivée et qu'il ne lui restait plus qu'à mourir; il voulut toutefois donner au monde un grand exemple, et s'apprêta à une résistance vigoureuse. Par ses ordres, on remplit de vivres et de munitions des magasins immenses; deux mille Génois, commandés par le brave Justiniani, furent appelés au secours de la capitale, et formèrent avec huit ou neuf mille hommes recrutés dans le peuple, un corps d'élite qui fit des prodiges de valeur. Mohammed II n'avait pas moins de quatre cent mille soldats pour assiéger Constantinople; il attaqua d'abord la porte de Saint-Romain avec des canons de gros calibre, et foudroya cette partie de la ville pendant neuf jours; ensuite, comme ses efforts étaient impuissants pour entamer la tour de Saint-Romain, il éleva une autre tour de bois pour la battre en ruines, et pour protéger ses mineurs.

Mais l'intrépide Dracosès ne lui donna pas le temps de faire jouer ses batteries; il se mit à la tête d'un corps de troupes, incendia la tour, éventra les mines, et refoula les assiégeants jusqu'aux avant-postes de leur camp. Il semblait que le courage de l'empereur eût décuplé les forces de cette population; car le jour même où les Grecs remportaient cette victoire sur leurs ennemis, quatre vaisseaux de leurs alliés traversaient la flotte turque et entraient à pleines voiles dans le

port pour ravitailler la place, sans que les vaisseaux ennemis pussent les poursuivre, l'entrée du port ayant été immédiatement fermée avec d'énormes chaînes de fer. Enfin Mohammed conçut et exécuta en une nuit le dessein gigantesque de faire porter ses vaisseaux par terre jusque dans le port de Constantinople; de sorte qu'au point du jour les Grecs apercevant la flotte turque entre les murs de leur ville, perdirent entièrement courage et parlèrent de se rendre. Constantin Dracosès raffermi encore le courage des siens, repoussa les conseils de la lâcheté et courut aux remparts; son attitude et le bruit qu'il avait fait répandre adroitement parmi les Turcs, qu'on attendait dans la même journée une flotte amie sous la conduite de Jean Corvin Haniade, imposa à Mohammed II; et déjà le sultan se préparait à effectuer sa retraite, lorsqu'un de ses vizirs vint se jeter à ses pieds et le supplier de donner un dernier assaut. Il y avait alors cinquante-cinq jours que durait le siège de Constantinople. Le sultan résolut de faire un nouvel effort; tous les derviches et les fakirs parcoururent les rangs des soldats turcs, exaltèrent leur courage en promettant à ceux qui succomberaient dans la mêlée les joies infinies d'un paradis peuplé de houris, et à ceux qui survivraient le pillage de la ville.

Constantin, de son côté, ne négligea rien pour exciter le courage de ses soldats; et surmontant les craintes qui l'agitaient, il se rendit avec l'élite de ses guerriers à la cathédrale pour recevoir solennellement la communion; ensuite il s'élança sur les remparts.

Déjà les Turcs s'avançaient en colonnes serrées pour donner l'assaut; les premiers qui osèrent s'approcher des mu-

railles pour appliquer les échelles furent renversés par les Grecs; ceux parmi les plus intrépides qui arrivèrent jusqu'à la hauteur des remparts furent assommés à coups de haches d'armes; enfin les musulmans à trois reprises différentes avaient tenté inutilement de culbuter les assiégeants, et la victoire semblait devoir rester aux Grecs, lorsque par malheur, au quatrième assaut, Justiniani, le brave capitaine des Génois, fut mis hors de combat. Dès ce moment les assiégés perdirent leur énergie; peu à peu la résistance faiblit, l'audace des infidèles s'en accrut, et dans un dernier effort les janissaires forcèrent plusieurs brèches et entrèrent dans la ville en poussant des cris de joie et de fureur. Constantin, n'écoulant que son courage, rallia autour de lui les débris de ses troupes et chargea encore l'ennemi; mais cet effort désespéré ne put arrêter les terribles janissaires; toute sa vaillante milice tomba sous le cimeterre des musulmans, et lui-même perdit la vie dans la mêlée. Comme il avait eu soin d'ôter son manteau de pourpre dans la crainte d'être fait prisonnier, on ne reconnut son cadavre qu'aux aigles d'or qui décoraient ses brodequins. Ainsi périt Constantin Dracosès, le 29 mai 1455, après un règne de trois années et quelques mois.

Sans contredit, l'une des causes principales de la ruine de l'empire d'Orient était l'ambition des papes; ces misérables avaient sacrifié l'intérêt des nations à leur soif insatiable d'honneurs et de richesses; et pour arriver à la réalisation de leurs projets de domination universelle, ils avaient suivi une politique exécrationnable qui devait infailliblement amener la chute du puissant empire de Constantin.

Du reste, cette tendance de la cour de Rome s'était révélée

sous les règnes de Sergius I^{er}, de Grégoire II et de leurs successeurs, jusqu'à l'anéantissement de l'exarchat de Ravenne par les Lombards; plus tard, les papes reportèrent sur les Lombards la haine qu'ils avaient pour leurs anciens maîtres, et ils armèrent les Franks contre ceux qu'ils appelaient leurs libérateurs; enfin les Franks, à leur tour, après avoir été mis en possession de l'empire d'Occident dans la personne de Charlemagne, se virent poursuivis par les pontifes comme ennemis de l'Église. Sous le règne d'Anastase III, le diadème impérial fut enlevé aux Carlovingiens et donné aux rois de la Saxe. Suivant leur habitude, les papes se servirent de leur influence sur les nouveaux princes pour les armer contre les ennemis du saint-siège et pour extorquer de riches dotations; et lorsqu'ils n'eurent plus rien à espérer d'eux, ils entrèrent en lutte avec leurs bienfaiteurs. Il s'ensuivit des guerres terribles entre l'autel et le trône; les papes triomphèrent encore, et la dignité d'empereur d'Occident devint élective.

Ce n'étaient plus les empereurs qui confirmaient les nominations des pontifes, comme du temps de Charlemagne ou d'Othon le Grand; c'étaient, au contraire, les évêques de Rome qui sanctionnaient les élections des empereurs d'Occident. Aussi la couronne impériale était tombée dans un tel degré d'avilissement, que Clément IV ne put trouver aucun roi de l'Europe qui consentît à la recevoir, et fut même obligé de se rejeter sur un prince de la maison de Habsbourg. Un siècle et demi après, le sceptre passa dans la maison d'Autriche, et le titre d'empereur reprit quelque éclat sous Sigismond.

Albert II, beau-père de ce prince, lui succéda; dans les commencements de son règne il continua les magnifiques

projets de réforme civile et religieuse que Sigismond avait entrepris; il fit de nouvelles lois pour assurer le repos et la liberté des citoyens, et supprima les annates, les réserves, les expectatives, pour affaiblir l'autorité ecclésiastique. Malheureusement, comme il n'est pas au pouvoir d'un homme de résister aux séductions de l'autorité suprême, Albert se repentit bientôt du bien qu'il avait fait, cassa tous ses décrets, et fit peser sur les peuples un joug de fer. Mais bientôt il reçut le juste châtimement de sa tyrannie; les cours véhémiques ou tribunaux secrets de la Westphalie, dont la puissance terrible et mystérieuse atteignait tous les ennemis de la liberté, déclarèrent l'empereur coupable de lèse-humanité, et défendirent aux peuples de lui prêter assistance; de sorte qu'il se trouva sans moyens de défense pour repousser l'invasion des Turcs, qui étaient descendus jusque dans la Hongrie. A la première rencontre, le corps d'armée qui lui était resté fidèle fut culbuté par les musulmans; et l'empereur blessé et mourant fut abandonné dans un petit village, où il expira le 24 octobre 1459.

Frédéric II succéda au prince Albert, et vint se faire sacrer à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne. Toutes les actions de ce règne sont empreintes d'un caractère de lâcheté ou de perfidie qui donne de l'empereur une opinion très-défavorable; toujours battu par ses ennemis ou humilié par ses vassaux, il ne montra de l'énergie que dans ses tentatives d'usurpation contre Ladislas, son pupille, et contre Albert de Bavière, son gendre, qu'il voulait dépouiller l'un et l'autre de leurs états. Il mourut après avoir régné cinquante-trois années, et laissa son trône à son fils Maximilien I^{er}.

En France, les rois continuent à marquer leur passage dans l'histoire de l'humanité par de nouveaux crimes; seulement cette période du quinzième siècle présente un fait étrange dans la politique des Capets: les rois de cette race, qui d'abord s'étaient appuyés sur les nobles pour écraser les peuples, vont s'appuyer à l'avenir sur les communes pour anéantir la puissance féodale, qui luttait sans cesse contre la monarchie.

Les gibets, jusqu'alors le partage presque exclusif des malheureux serfs, se dressent enfin pour leurs oppresseurs, et la hache du bourreau abat les têtes des nobles aussi facilement que celles des vilains: la justice de Dieu commençait à s'appesantir sur les puissants!

Charles VII régnait sur la France, de nom seulement; car l'infâme Isabeau de Bavière, sa mère, avait vendu le royaume aux Anglais, et Paris, la capitale, obéissait au jeune duc de Bedford, frère du roi Henri V. A cette époque de lugubre mémoire, les Anglais exerçaient de tels ravages dans les provinces, que les villes étaient devenues des solitudes et les campagnes d'immenses déserts; ils avaient un si grand mépris pour le nouveau roi, qu'ils le nommaient par dérision le roi de Bourges: et en effet Charles VII n'était point fait pour inspirer d'autre sentiment; d'un caractère bas et cruel, de mœurs dépravées, il se montrait en toutes choses le digne fils d'Isabeau de Bavière. Sa femme, Marie d'Anjou, non moins dissolue que lui, recevait dans la couche royale les capitaines illustres du temps, sans que Charles en prit aucun ombrage: c'était pour lui un moyen facile de payer les services de guerre dont il n'eût pu s'acquitter autrement, et il lui importait peu que ce fût au prix de son honneur, lui

qui osait dire, qu'un roi devait faire passer les intérêts de sa couronne avant tous les sentiments.

Il est vrai que Charles VII, le fils incestueux de la reine Isabeau et du duc d'Orléans, frère de Charles VI, ne devait pas regarder comme un grand inconvénient l'introduction des bâtards dans la famille régnante.

Pendant le cours de sa vie, ce prince se montra constamment allié perfide, ennemi lâche, tyran insupportable, et mérita d'être placé parmi les plus mauvais rois. L'auréole de gloire dont quelques historiens ont environné son nom appartient à ses généraux et surtout à Jehanne la Pucelle. Cette fille célèbre était née, suivant les chroniques du temps, au village de Domremy, situé entre Neufchâteau et Vaucouleurs, dans un riant vallon arrosé par la Meuse; ses parents étaient de simples cultivateurs qui possédaient pour toutes richesses quelques brebis et un champ. Dans sa première enfance, Jehanne d'Arc semblait déjà marquée du doigt de Dieu, disent ses biographes; et entre autres prodiges, ils racontent que les oiseaux du ciel venaient se poser sur les épaules de la jeune bergère et manger dans sa main lorsqu'elle les appelait. Tous les auteurs conviennent qu'elle fut élevée comme on l'était à cette époque dans les villages, et qu'elle ne savait ni lire ni écrire; cette opinion se trouve confirmée par des lettres authentiques qu'elle a dictées, et où l'on trouve en tête pour suscription une ou deux croix mal formées qu'elle apposait au lieu de signature. Jehanne, ajoutent les chroniqueurs, accompagnait son père et ses frères aux champs et se livrait avec eux aux occupations rustiques; en été, elle sarclait les mauvaises herbes, brisait les mottes de terre,

et ramassait les épis au temps de la moisson ; dans l'hiver, les soins du ménage la retenaient à l'habitation paternelle ; alors elle s'occupait à coudre ou à filer le chanvre, et le soir elle récitait à haute voix les prières que sa vieille mère lui avait enseignées.

Ces détails d'une vie pastorale et religieuse ne remplissaient pas tous les instants de la vie de Jehanne, dit Edmond Richer ; la jeune fille se rendait mystérieusement chaque dimanche à une chapelle située à une demi-heure du chemin de Domremy, au-dessus d'une forêt appelée le Bois-Chenu, près de la route qui mène à Neufchâteau, pour faire ses dévotions. A côté de cette chapelle s'élevait un vieux hêtre, que les gens du pays nommaient Beau-mai, l'arbre des dames, ou l'arbre des fées, et où la marraine de Jehanne, qui était une bonne et vertueuse femme, prétendait avoir vu les fées former des danses. Quelquefois la jeune bergère y conduisait ses compagnes et faisait avec elles des guirlandes de fleurs qu'elles suspendaient à une statue de la Vierge placée dans la chapelle. Un jour Jehanne s'endormit, et il lui sembla voir en songe un ange qui lui commandait de quitter ses brebis et la quenouille, pour revêtir la cuirasse et marcher contre les ennemis de la France. A son réveil, elle reprit toute pensive le chemin du village ; mais elle écarta bientôt ces idées étranges. Peu de jours après, la même vision se renouvela, et successivement toutes les nuits elle vit des personnages merveilleux, conduits par l'archange saint Michel, qui venaient lui annoncer qu'elle avait été choisie par Dieu pour sauver la France. D'autres fois elle entendait les voix de sainte Catherine et de sainte Margue-

rite, qui lui parlaient en français, et lui ordonnaient de se rendre auprès de Robert de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, pour qu'il l'envoyât au roi de France. Jehanne obéit enfin aux ordres qu'elle recevait des esprits invisibles et vint à Vaucouleurs. Lorsque le capitaine Robert de Baudricourt eut écouté les confidences de la jeune villageoise, il lui répondit par des sarcasmes, l'appela insensée et la congédia. Sans être découragée par une semblable réception, Jehanne se présenta quelques jours après chez le gouverneur et renouvela sa demande d'être menée au roi ; sur son refus, elle lui déclara qu'elle ferait le voyage seule et à pied, dût-elle user ses jambes jusqu'aux genoux, parce que Dieu l'avait choisie pour délivrer le royaume. « J'aimerais mieux, » ajoutait Jehanne en versant des larmes, rester auprès de » ma pauvre mère ; mais il faut que j'aie parce que mes » voix l'ordonnent. » Enfin, la candeur de son visage, la naïveté de ses expressions, la persévérance de ses démarches, agirent puissamment sur l'esprit de Robert de Baudricourt, et il se décida à la faire conduire à la cour du roi Charles, à Chinon, en disant : « Advienne que pourra. »

Il est difficile de concevoir aujourd'hui comment la pensée de sauver la France est venue précisément à une jeune fille simple et candide, et l'on a peine à croire aux prodiges de cette héroïne. Cependant si l'on se reporte à ces époques de luttes et de combats continuels, on comprendra que la passion de la guerre, qui était dans tous les cœurs, ait pu exalter une imagination ardente, nourrie de superstitions religieuses, et transformer Jehanne la villageoise en guerrière intrépide.

Arrivée à Chinon, la Pucelle fut présentée à la cour sous le costume d'une bergerette, dit le seigneur de Gaucourt; quoiqu'elle n'eût jamais vu le roi et qu'il eût changé de vêtements avec un de ses officiers, la jeune fille vint droit à lui, et s'agenouillant selon l'usage, elle lui embrassa les jambes en disant: « Dieu vous donne bonne vie, gentil roi. — Je » ne suis point le roi, répliqua Charles, c'est le seigneur » que vous voyez sur son trône. — Non, repartit la jeune » inspirée, c'est vous que Dieu m'ordonne de secourir; j'ai » mission de notre divin maître de faire lever le siège d'Or- » léans et de vous mener à Reims. Donnez-moi des armes et » des soldats. »

Plusieurs courtisans refusèrent de croire à la mission de Jehanne, d'autres la déclarèrent sorcière; et dans ce conflit d'opinions diverses, il fut décidé qu'on la ferait examiner sur sa foi et sur ses visions par des docteurs ecclésiastiques. La jeune villageoise fut donc conduite à Poitiers, devant une assemblée de prêtres, et soumise à de minutieux interrogatoires; entre autres questions absurdes, un chanoine qui était Limousin lui ayant demandé quel était l'idiome dans lequel s'exprimaient les esprits invisibles, elle lui répondit vivement: « Dans un idiome meilleur que le vôtre, mon Père. »

Jehanne, victorieuse de toutes ces ridicules épreuves, en eut à subir une dernière qui ne fut pas la moins humiliante, celle de sa virginité. La reine elle-même, l'impudique Marie d'Anjou, procéda avec des matrones à l'examen, et vint annoncer à la cour assemblée que la jeune villageoise était une sainte pucelle. Charles lui donna alors un état de maison comme à un chef de guerre, et l'arma chevalier; sa bannière

représentait un champ blanc semé de fleurs de lis, sur lequel on avait brodé la figure en pied du Sauveur, tenant un globe à la main, et ayant de chaque côté deux anges à genoux; sur le revers on avait écrit les mots: « Jesus-Maria. »

Pour son coup d'essai dans la carrière militaire, la Pucelle força les retranchements des Anglais qui assiégeaient Orléans, et fit entrer un convoi de vivres dans la place; ce secours était d'autant plus important que la ville se trouvait réduite aux dernières extrémités, et que sa perte eût entraîné infailliblement la ruine de toutes les places qui tenaient encore pour le roi. Ce beau fait d'armes ne coûta pas un seul soldat à Jehanne; soit que les Anglais eussent subi les impressions superstitieuses qui attribuaient à la Pucelle un pouvoir magique; soit qu'ils préférassent voir l'élite des capitaines français se renfermer dans Orléans pour en finir d'un seul coup avec eux, toujours est-il qu'ils laissèrent forcer leurs retranchements par la jeune héroïne, qui marchait à la tête de six mille guerriers. Jehanne fit son entrée dans Orléans le 30 avril 1429; montée sur un magnifique cheval blanc, et escortée par le chevalier de la Hire, par Ambroise de Lore, par les maréchaux de Sainte-Sévère et de Rayz, par l'amiral de Culan, par le seigneur de Gaucourt, et par une foule d'autres chefs illustres.

Trois jours après son arrivée, la Pucelle fit une sortie avec les troupes, et dirigea l'attaque contre les Anglais avec tant de bravoure et d'habileté, que les ennemis furent obligés de se replier derrière leurs lignes de défense. Quoique Jehanne servit de point de mire aux arbalétriers anglais, il semblait qu'elle ne soupçonnât pas même le danger qu'elle

courait, et dans son noble enthousiasme elle se jetait dans le plus fort de la mêlée, criant aux siens : « Que chacun eût » bon cœur et bonne espérance en Dieu, attendu que le » temps approchait où les ennemis devaient être vaincus. » En effet, après cinq jours de combats acharnés, la Pucelle emporta les bastilles et les boulevards élevés par les Anglais, et les contraignit à lever le siège. Cet événement eut lieu le 8 mai 1429.

Ainsi se trouva délivrée par Jehanne la Pucelle, cette ville bloquée par une armée formidable, et qui, depuis sept mois entiers, déliait les efforts réunis des meilleurs capitaines du temps. Le duc d'Alençon, qui n'avait pu prendre part à ces combats, mais qui avait visité les ruines des redoutes anglaises quelques jours après la levée du siège, affirma qu'elles avaient été prises par une permission toute particulière de Dieu et non par la force des armes. La première partie de la mission de la Pucelle se trouvait remplie, la délivrance d'Orléans; il lui restait encore à conduire le roi dans la ville de Reims pour son sacre; le lâche monarque, qui redoutait pour sa personne les chances d'une entreprise aussi audacieuse, refusa de quitter son château de Chinon et la belle Agnès Sorel, et fit répondre à Jehanne qu'il ne se mettrait en route qu'après l'expulsion des Anglais des places qu'ils occupaient sur les rives de la Loire. En quinze jours, la Pucelle enleva les villes de Meaux, de Jargeau, de Beaugency, et conduisit son armée victorieuse dans les plaines de Patay, où le comte de Salisbury était campé avec les nouvelles troupes qui lui avaient été envoyées pour consommer l'invasion de la France. Malgré l'ascendant

qu'exerçait l'héroïne sur les soldats, le comte de Richemont, qui commandait l'armée, hésitait à attaquer en bataille rangée des troupes supérieures en nombre aux siennes, et voulait qu'on se contentât de harceler l'ennemi : « Non, » non, s'écria la Pucelle, qu'on aille hardiment contre les » Anglais; ils seront vaincus, car Dieu nous a envoyés pour » les exterminer. » En effet, les Français remportèrent une éclatante victoire, et s'emparèrent sans coup férir des villes d'Auxerre, de Troyes, de Châlons, et en dernier lieu de Reims, où Charles VII se rendit le 17 juillet 1429, pour être sacré roi de France, ainsi que le lui avait annoncé Jehanne la Pucelle.

Pendant cette cérémonie imposante, l'héroïne se tenait à la droite de l'autel, son étendard à la main, et conservait l'attitude d'une humble villageoise. Lorsque le prince eut reçu l'huile sacrée sur le front, elle s'approcha de son trône, et embrassa ses genoux en versant des larmes : « Gentil roi, » lui dit-elle, maintenant est accomplie la volonté de Dieu, » et ma mission est finie; laissez-moi retourner près de mon » père et de mes frères. » Le monarque égoïste, qui ne voulait pas se priver d'un tel appui, prétendit que le royaume avait encore besoin d'elle, et refusa de la laisser partir. Jehanne resta à l'armée pour obéir au roi; mais à partir de ce jour commença à baisser le saint enthousiasme qui l'avait rendue si redoutable. Néanmoins la terreur qu'inspirait son nom suffit pour lui soumettre Laon, Neufchâtel, Crespy, Compiègne, la Ferté-Milon, Château-Thierry; les Français remportèrent encore la bataille de Mont-Piloer, près de Senlis, s'emparèrent de Saint-Denis, de Saint-Pierre le Moustier,

et taillèrent en pièces les troupes du célèbre Franquet d'Arras.

Enfin le terme des triomphes de Jehanne était arrivé; dans une sortie qu'elle commanda sous les murs de Compiègne, la Pucelle fut trahie par les nobles, devenus jaloux de sa gloire; presque seule, acculée entre la rivière et les fossés du boulevard devant les murs de la place, obligée de lutter contre une multitude d'assaillants, elle était parvenue à se frayer un chemin avec sa hache d'armes jusqu'aux boulevards du pont; mais arrivée là, l'infortunée vit qu'elle était lâchement sacrifiée par ces nobles qu'elle avait sauvés de l'opprobre. Guillaume de Flavy, gouverneur de Compiègne, avait fait fermer les ponts-levis sur l'héroïne.

Du haut des remparts, les citoyens, qui voyaient les efforts de la Pucelle, descendirent aussitôt pour lui porter secours; malheureusement ils ne purent briser les portes de fer; et alors se consumma sous leurs yeux un des plus lâches attentats que nous aient conservés les annales de la noblesse française, si fécondes en traits de félonie et de couardise. Jehanne, épuisée de fatigue et non vaincue, cessa de se défendre et tomba au pouvoir de Lionel, bâtard de Vendôme, qui la remit à Jean de Luxembourg, général en chef des Bourguignons; toutefois Dieu ne permit pas que le traître qui avait vendu la libératrice du peuple, l'exécrable Guillaume de Flavy, reçût la récompense de sa trahison; le lendemain, sa femme lui fit couper le cou par son barbier, et comme la mort ne venait pas assez vite au gré de son impatience, elle-même ouvrit la plaie avec ses ongles.

Dès que les Anglais eurent connaissance de cette capture

importante, ils songèrent à l'enlever aux Bourguignons, pour éviter qu'ils ne traitassent de sa rançon avec le roi de France, et afin de pouvoir exercer sur elle l'épouvantable vengeance qu'ils avaient juré d'en tirer, celle de la faire brûler vive comme coupable de maléfices et de sortilèges.

Ne pouvant exécuter seuls cet horrible complot, ils s'adjoignirent l'homme qui convenait le mieux à de pareilles exécutions, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. A l'instigation du roi d'Angleterre, ce prélat écrivit au duc de Bourgogne que Jehanne ayant été prise dans son diocèse, il exigeait, en vertu de son autorité ecclésiastique, qu'on la lui livrât, comme hérétique et magicienne, sous peine d'anathème et d'interdit, afin qu'il instruisît son procès et la fit monter sur le bûcher comme sorcière.

Dans Paris, les prêtres, qui étaient tous vendus aux Anglais, allumèrent des feux de joie, et chantèrent un Te Deum dans la basilique de Notre-Dame, en réjouissance de la captivité de Jehanne; les membres de l'Université eux-mêmes, tant était grande l'influence du clergé, adressèrent des représentations à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et lui persuadèrent que la foi catholique serait en péril si la Pucelle n'était condamnée au supplice du feu, et si elle n'était point remise à l'évêque de Beauvais, son juge naturel. Philippe le Bon hésitait encore à livrer sa prisonnière, lorsque Pierre Cauchon se décida à sommer le duc d'avoir à lui remettre la Pucelle moyennant le paiement d'une rançon de dix mille livres, ainsi que le portait son traité avec le roi d'Angleterre, par lequel Henri VI s'était réservé le droit de racheter à ce

prix tous les prisonniers faits à la guerre, fût-ce le roi Charles VII lui-même.

Pendant ces pourparlers, le monarque français continuait ses débauches avec Agnès Sorel, sans s'inquiéter du sort de sa libératrice. Enfin Jehanne fut livrée à l'évêque de Beauvais, conduite à Rouen, dans la grosse tour du château, et attachée dans une cage de fer, tant on redoutait qu'elle échappât à ses gardiens. Jean de Luxembourg, qui avait vendu la Pucelle, vint la voir un jour dans sa prison, et lui annonça ironiquement qu'il voulait la racheter. « Non, seigneur, répondit l'infortunée Jehanne, vous ne venez pas à moi avec de telles intentions : je sais bien que vous m'avez vendue pour de l'or aux Anglais, et qu'ils espèrent après ma mort asservir la France ; mais fussent-ils encore sur le sol de ma patrie des millions, ils seront tous chassés du royaume comme des chiens. »

Jehanne s'exprimait de la sorte en présence de plusieurs seigneurs qui accompagnaient Jean de Luxembourg. L'un d'eux eut la lâcheté de tirer sa dague pour en frapper la jeune fille ; et sans aucun doute il eût exécuté cet assassinat s'il n'en eût été empêché par le comte de Warwick. Enfin le procès de l'héroïne commença sous la présidence de l'évêque Cauchon, qui était vendu aux Anglais. Le tribunal appelé à la juger était composé de six docteurs de l'Université de Paris, du vicaire de l'inquisition, de plusieurs assesseurs, de trois notaires apostoliques et du promoteur Jean d'Estivet. C'était chose si connue que les membres de ce conseil étaient payés par les ennemis, que ceux-ci ne manquaient pas de dire, lorsqu'ils étaient mécontents de la tournure des

interrogatoires, que les maîtres et les clercs ne gagnaient pas leur argent. On suivit dans la marche du procès tantôt les formes de l'inquisition, tantôt les formes des procédures ordinaires, parce qu'il ne s'agissait au fond ni de venger la religion, ni de détruire une hérésie dangereuse, mais simplement de sacrifier une des plus nobles gloires de la France à la haine jalouse de l'Angleterre.

Nous n'entrerons pas dans les détails obscènes des nouvelles épreuves auxquelles ses ennemis la soumièrent pour constater sa virginité, et que présida la duchesse de Bedford ; nous citerons seulement quelques-unes de ses réponses aux interrogatoires qu'on lui fit subir. « Que préfériez-vous dans les combats ? lui demanda Pierre Cauchon, votre étendard ou votre épée ? — Beaucoup plus mon étendard, répondit Jehanne, parce que je le portais moi-même quand j'attaquais les ennemis, et alors je ne tuais personne. — Ne disiez-vous pas à vos soldats d'être sans crainte, que vous aviez le pouvoir de détourner les flèches des Anglais ? — Non, je leur disais que des hommes ne doivent pas redouter la mort pour sauver la patrie. — Ne vous êtes-vous pas trouvée en des lieux où des Anglais prisonniers avaient été massacrés ? — Eh, mon Dieu ! qui de nous n'a pas vu les horreurs de la guerre ? de si tristes choses, il faut parler avec honte et à voix basse. — Dieu hait-il les Anglais ? — Religieusement parlant, je n'en sais rien ; mais je sais bien qu'ils seront tous chassés de France, excepté ceux qui y mourront. »

Dans tout le cours de cette affreuse procédure, les juges ne lui épargnèrent aucun outrage, et jusque dans sa prison elle

fut exposée aux violences impudiques des nobles anglais qui étaient chargés de sa garde. En dépit de leurs menées et de leurs intrigues, les ennemis de Jehanne n'étaient parvenus cependant qu'à la faire condamner à une prison perpétuelle, attendu qu'elle avait signé une abjuration de sortilège. Comme cet arrêt ne satisfaisait pas la vengeance des Anglais, le comte de Warwick convoqua de nouveau le tribunal, fit recommencer les procédures contre Jehanne, sous prétexte que la Pucelle avait repris ses habits d'homme, au mépris de ses engagements; ce qu'elle avait fait en réalité, pour mieux défendre sa pudeur contre les soldats qui entraient de jour et de nuit dans son cachot. A prix d'or il acheta la conscience des juges, et le 28 mai 1431 l'infortuné Jehanne fut déclarée hérétique relapse, et condamnée à être brûlée vive.

Deux jours après, c'est-à-dire le 30 mai, on dressa un bûcher sur la place du Vieux-Marché de Rouen, vis-à-vis deux estrades destinées aux juges, aux assesseurs et aux évêques: à midi, Jehanne sortit de sa prison, accompagnée de l'appariteur Massieu et d'un prêtre nommé Martin l'Advenu, tous deux chargés de la réconforter au supplice; elle prit place sur un quadrigé, couverte d'une longue robe de deuil, et coiffée de la mitre de l'inquisition, où étaient écrits les mots d'apostate, d'hérétique et de sorcière. Ce char funèbre était entouré de plus de huit cents hommes de guerre armés de haches, de glaives et de lances.

Arrivée au lieu du supplice, la Pucelle monta sur le bûcher, et l'évêque de Beauvais lui lut à haute voix la sentence qui la condamnait à être brûlée vive; elle écouta la lecture de son arrêt sans faire paraître la plus légère marque d'émo-

tion, et se contenta de demander un crucifix qu'elle appuya sur ses lèvres, et qu'elle tint entre ses bras tout le temps que Jean Massieu la prépara à mourir. Quelques Anglais, ennuyés d'attendre la représentation de cet horrible drame, ou trouvant que l'ecclésiastique n'allait pas assez vite au gré de leur impatience, lui crièrent: « Eh bien! prêtre de malheur, as-tu donc juré de nous faire diner ici? Allons, bourreau, fais ton office! » Le prêtre descendit alors du bûcher, l'exécuteur des hautes œuvres attacha Jehanne au poteau avec une chaîne de fer; à ce moment, l'évêque de Beauvais descendit de son siège à la tête du clergé, fit le tour du bûcher et y mit le feu lui-même. « Hélas! s'écria l'infortunée, que vous ai-je fait, évêque Cauchon, pour me traiter si cruellement? Rouen, malheureuse ville, j'ai bien peur que tu n'aies à souffrir de ma mort! » Ce furent les dernières paroles qu'on entendit; les flammes, s'élevant de quatre côtés à la fois, la cachèrent sous un voile de fumée, et son âme s'envola dans l'éternité.

Pendant que Jehanne la Pucelle expirait sur un bûcher à l'âge de vingt et un ans, l'assassin du duc de Bourgogne, le bâtard d'Isabeau de Bavière, Charles VII enfin, celui qui devait sa couronne à l'héroïne de la France, consumait ses jours dans la mollesse et dans les débauches, sans s'inquiéter du sort de la villageoise de Domremy. Il laissa instruire son procès pendant une année entière, sans tenter le moindre effort pour la sauver, sans même faire aucune ouverture pour la racheter, ni aucune menace pour empêcher qu'on la condamnât à mort. N'est-ce pas la coutume des rois et des princes de payer le dévouement par l'ingratitude? Qu'importait à

Charles VII l'existence d'une fille du peuple? tout le bien qu'il attendait d'elle se trouvait accompli; l'impulsion était donnée, il recueillait les fruits de la victoire sans avoir à récompenser l'instrument dont il s'était servi.

Ainsi que la Pucelle l'avait prédit, les Français remportèrent d'éclatants succès sur leurs ennemis, reprirent Paris, et enfin chassèrent pour toujours les Anglais du territoire.

Quelques historiens ont exalté la mémoire de Charles VII à cause des événements importants qui eurent lieu sous son règne, sans se rendre compte qu'il dut ces heureux résultats à d'habiles généraux et surtout à l'héroïque Jehanne d'Arc, car il ne fit jamais rien par lui-même de grand ni d'utile pour ses peuples.

Après la mort d'Agnès Sorel, que le dauphin avait empoisonnée, Charles, ne pouvant changer ses habitudes molles et efféminées, prit pour nouvelle maîtresse la baronne de Villequier, nièce d'Agnès, qui pilla les trésors de l'état, disposa des emplois et des bénéfices, et fit tout ce que les prostituées royales ont l'habitude de faire.

Le dauphin, impatient de régner, se révolta alors contre son père; et sous prétexte du bien public, il forma une ligue avec les plus puissants seigneurs, et couvrit les provinces d'incendies et de massacres. Ce monstre préludait ainsi aux crimes qu'il méditait, et faisait présager ce que serait un jour le dauphin devenu Louis XI.

Une paix apparente succéda aux tourmentes des guerres civiles, et le fils rentra en grâce auprès du père. Mais Charles VII ayant eu connaissance d'un projet d'empoisonnement dont il devait être victime, préféra se laisser mourir de

faim plutôt que d'être empoisonné par son fils. Charles VII expira le 22 juillet 1461, à l'âge de cinquante-huit ans.

Sous son règne, en 1440, Jean de Guttemberg aidé de Jean Fauste et de Pierre Schœffer, avait découvert l'imprimerie, cette rédemption intellectuelle du genre humain. Dès l'an 1450, après plusieurs essais, ils avaient fait des ouvrages entiers; d'abord en se servant de planches fixes; ensuite avec des caractères mobiles de bois, et enfin avec des caractères de fonte qu'inventa Schœffer.

Louis XI le parricide prit en main les rênes du gouvernement le jour même de la mort de son père. C'était déjà un tigre pour la cruauté, dit l'historien Nicolle Gilles; ni femme, ni enfants, ni maîtresses, ne pouvaient donner une émotion de tendresse à cette âme profondément atroce. Le Père Daniel, qui ne peut être suspecté de partialité contre les rois, parle également de Louis XI en termes très-irrévérencieux.

« Sa prudence, dit-il, n'était qu'une basse finesse qui fut » constamment préjudiciable à la France, parce que tous » ceux qui traitaient avec le roi savaient qu'il cherchait à les » tromper. Il est vrai que nul ne le surpassait dans l'art de » dissimuler; mais il attachait trop d'importance à ses four- » beries, et il mettait trop souvent en usage sa maxime » favorite: Dissimuler c'est régner. Sa politique consistait à » manquer de foi, à violer les traités les plus solennels, à » préférer ses intérêts à l'honneur, et à se ravalier jusqu'à la » plus ignominieuse bassesse lorsque les circonstances l'exi- » geaient. Voilà toutes les qualités qui ont fait regarder » Louis XI comme le plus habile politique de son siècle. »

Quelques historiens prétendent, mais à tort, qu'il était

d'une ignorance extrême; Jean Bouchet, dans ses Annales d'Aquitaine; Philippe de Comines, dans ses Mémoires; Jean de Troyes et Monstrelet, affirment au contraire que Louis XI avait fait de bonnes études pendant son séjour à Genève, près de Philippe de Bourgogne, qu'il connaissait à fond la langue latine et les mathématiques, qu'il avait appris l'astronomie avec Jehan Colléman; ils lui attribuent même deux ouvrages, les Cent Nouvelles nouvelles et le Rosier des guerres, qui est terminé par une Histoire de France qu'il dédia à son fils. Il est donc constant que ce prince avait développé par l'éducation ces facultés intellectuelles, qui ont fait de lui le plus exécration des rois.

Perfide, despote, cruel, avare et superstitieux, Louis XI passa une grande partie de son règne entouré de bourreaux ou d'astrologues; d'une énergie sauvage dans le crime, et d'un caractère faible dans les actions ordinaires de la vie, il commandait des assassinats et en demandait ensuite pardon à une Vierge de plomb attachée à son bonnet. On conserve encore à la Bibliothèque un énorme volume in-folio, qui contient les récépissés des offrandes qu'il faisait porter à toutes les églises où l'on invoquait quelque saint pour la guérison de ses maladies et pour la rémission de ses péchés.

Ses guerres avec les grands suzerains ses anciens alliés témoignent de son ingratitude pour ceux qui l'avaient fidèlement servi; la violation des traités de Conflans, de Bouvines, d'Amiens, de Vervins, et la rupture de la trêve de Londres, sont autant de preuves de son caractère fourbe et hypocrite. « A ces défauts, déjà si grands pour un roi, dit Monstrelet, » il joignait un amour immodéré de pouvoir, si bien que

» peu de jours après son avènement, il fit abattre dans toute
 » l'île de France les bêtes fauves et les oiseaux chez les nobles
 » et chez les vilains, sans qu'il en fût épargné aucun, afin
 » que nul ne chassât à courre ou au vol, excepté lui, qui
 » éprouvait un très-grand plaisir à tuer les animaux de sa
 » main. » Il était jaloux à tel point de son autorité, qu'étant
 » malade, et après un accès de délire, pendant lequel ses
 » officiers avaient eu beaucoup de peine à l'empêcher de se
 » précipiter par les fenêtres de son palais, il voulut les faire
 » tous décapiter parce qu'ils avaient porté la main sur lui; ce-
 » pendant il leur fit grâce de la vie à cause de l'intention, et se
 » contenta de les exiler de la cour.

Louis XI ne prenait l'avis de personne pour gouverner le royaume: « Tout mon conseil est dans ma tête, et je n'ai
 » rien à faire de vos doléances, » répondait-il à ceux qui lui adressaient quelques remontrances. Semblable à un tigre altéré de sang, jamais il ne marchait qu'escorté de ses bourreaux et accompagné du célèbre Tristan l'Hermitte, l'exécuteur des hautes œuvres. Le nombre des victimes qu'il fit empoisonner, pendre ou décapiter, est incalculable; Agnès Sorel, la maîtresse de son père, le duc de Guyenne, son propre frère, la dame de Montsoreau, concubine de ce dernier, périrent empoisonnés par son ordre; le duc d'Alençon et le duc de Nemours furent exécutés en place publique; le comte d'Armagnac fut traîtreusement assassiné; enfin, tous les nobles qui lui portaient quelque ombre vinrent expier dans les cages de fer de la Bastille le tort d'avoir déplu au maître. Louis XI ne se contenta pas d'abattre les puissants; et pour que le peuple n'eût pas à se plaindre d'être oublié du mo-

narque, il fit décapiter cent bourgeois de Reims pris au hasard, fit mettre le feu à la ville de Tournai, et commanda le sac de la ville d'Arras.

Sous son règne, ajoute Jean de Troyes, ni bourgeois ni prince ne pouvait être sûr de son existence; car sous le plus léger soupçon, le tyran faisait enlever ses ennemis pendant la nuit, et ils disparaissaient pour toujours dans les oubliettes de ses forteresses.

Son avarice était tellement sordide, que malgré qu'il eût des trésors entassés dans les caves de ses palais, il portait des vêtements troués. Bordin nous apprend qu'on trouva à la chambre des comptes une note portant la dépense de 20 sous pour deux manches neuves mises au vieux pourpoint de Louis XI, et un autre article de 15 deniers, provenant de l'achat d'une boîte de graisse pour conserver ses bottes. Voici une liste fort curieuse des différents serviteurs qui étaient attachés à sa personne, avec l'indication du traitement qu'ils recevaient :

- « Deux chapelains, à 10 livres par mois.
- » Un clerc de chapelle, à 5 livres.
- » Un valet de chambre, à 90 livres par an.
- » Quatre écuyers de cuisine, à 620 livres par an.
- » Un cuisinier, à 10 livres par mois.
- » Deux galopins de cuisine, à 8 livres par mois.
- » Un hasteur, un potager, un saucier, un sommelier d'armures et deux valets de sommiers, à 10 livres par mois chacun.
- » Un porteur, un pâtissier, un boulanger et deux charretiers, à 60 livres par an chacun.

- » Un palefrenier et ses deux aides, à 24 livres par mois.
- » Un maréchal de forge, à 600 livres par an.
- » Un maître de la chambre des deniers du roi, à 1,200 livres par an.
- » Un contrôleur, à 500 livres. »

L'état de la dépense marque 50 sous, pour les robes des valets, et 12 livres pour les manteaux des clercs, notaires et secrétaires royaux. Enfin, la dépense totale de la maison royale ne s'élevait qu'au chiffre de 57,000 livres.

Quelque avare que fût Louis XI, il savait dépenser l'argent pour enrôler des Suisses et des Écossais, afin de s'en servir contre son peuple; il savait encore le dépenser pour payer des trahisons et se débarrasser de ses ennemis. Ainsi, la politique si vantée du souverain se réduisait à pressurer les peuples pour en obtenir les moyens de payer des assassins ou des séides. Lui-même en fournit la preuve dans un discours qu'il prononça devant les états généraux de Tours.

- « Un roi, dit-il aux assistants, ressemble à un propriétaire qui posséderait de magnifiques jardins remplis de beaux arbres portant de bons fruits; si ses terres sont bien cultivées, elles lui rapporteront de grands profits; s'il laisse croître au contraire de mauvaises herbes, des ronces, des orties et des épines, il doit s'attendre à voir ses champs déperir. De même, le roi doit se débarrasser de ceux qui gênent la marche de son gouvernement, afin de pouvoir tailler son royaume comme il lui convient et accumuler des trésors dans son épargne. »

Si l'on analyse l'une après l'autre toutes les actions de ce prince, on verra constamment percer ce caractère perfide et

sanguinaire qu'il semblait tenir de son aïeule Isabeau de Bavière.

Ce fut lui qui le premier se fit appeler majesté, titre qui n'avait jamais été pris par les rois de France.

Lorsqu'il se rendit à Reims pour se faire sacrer, Louis XI avait eu soin de n'admettre dans son cortège qu'un très-petit nombre de seigneurs, afin de n'avoir pas à faire quelque serment qui eût arrêté les projets de vengeance qu'il méditait. Il ne put empêcher toutefois que Philippe le Bon, qui, en sa qualité de pair du royaume, assistait à la cérémonie, se jetât à ses pieds pour le supplier de pardonner aux serviteurs de son père qui avaient eu le malheur de lui déplaire pendant qu'il était dauphin. Louis XI promit de faire grâce à ses ennemis, excepté à sept personnes qu'il ne nomma point, afin de tenir dans une perpétuelle appréhension ceux qui l'avaient offensé. Il commença par frapper les capitaines dont il redoutait les talents; les Dunois, les la Trémouille, les Brézé, les Chabannes; furent destitués de leurs emplois et renvoyés dans leurs terres, comme suspects de n'avoir aucun attachement pour sa personne. Il déposa le chancelier des Ursins, l'amiral, le grand chambellan, les maréchaux de France, les officiers civils et militaires, et les principaux directeurs des finances; enfin, dans sa haine pour les grands vassaux, il les chassa tous de sa cour, et éleva aux plus hautes dignités des hommes obscurs qui l'avaient aidé dans ses intrigues ou dans ses complots contre son père. Son barbier devint ambassadeur, son tailleur fut nommé héraut d'armes, et son médecin remplit les fonctions de chancelier.

Quoiqu'il prit ses ministres dans les rangs du peuple,

Louis XI n'en avait point pour cela plus d'attachement pour ses sujets, comme il parut du reste par l'accroissement des impôts. Les habitants de Reims, qui avaient été témoins, lors du sacre du roi, du serment qu'il avait fait d'alléger les provinces, éprouvèrent une telle indignation en apprenant qu'il avait triplé les gabelles de la ville, qu'ils se soulevèrent contre les agents du fisc et en massacrèrent quelques-uns. Louis XI, qu'une semblable révolte contrariait d'autant plus qu'elle menaçait ses plus chers intérêts, prit aussitôt des mesures pour soumettre les insurgés; par ses ordres, une troupe de soldats déguisés en paysans pénétrèrent dans la ville et s'en emparèrent: le chef de la rébellion fut écartelé en place publique, cent des notables bourgeois furent décapités, et la tranquillité fut rétablie. Le même expédient fut employé dans les villes d'Angers, d'Alençon, d'Aurillac, où s'étaient manifestés des troubles semblables; et pour enlever aux autres cités la fantaisie de se révolter, sa majesté doubla les impôts des provinces insurgées et les couvrit de soldats.

Avec l'or du peuple, Louis XI leva des troupes pour attaquer les grands vassaux; d'abord il jugea prudent de les ruiner avant de les combattre, et il établit sur leurs domaines les mêmes gabelles que sur ses propres états; ensuite il envahit les terres de François II, duc de Bretagne; il obligea ce prince à ne plus s'intituler duc par la grâce de Dieu, à ne point battre monnaie en son nom, à ne faire aucune levée d'hommes sans son autorisation, et à n'exiger aucun serment de ses sujets. François, qui n'était pas préparé à la guerre, fut contraint d'en passer par toutes ces conditions humiliantes pour sauver son duché; mais en secret il forma des intrigues,

se lia avec la plupart des grands vassaux, leur fit comprendre que s'ils ne prévenaient leur ennemi commun, tous deviendraient successivement ses victimes. Il parvint ainsi à former une ligue redoutable dans laquelle se trouvaient les ducs de Lorraine, de Calabre, de Bourbon, de Nemours, de Bourgogne, et il y fit même entrer le duc de Berry, frère du roi. Ces princes réunirent leurs forces et remportèrent plusieurs avantages sur les troupes royales; néanmoins leur confédération fut dissoute par Louis XI, qui eut l'air de céder aux exigences de ses ennemis, et qui signa à Conflans un traité de paix qu'il savait bien ne devoir pas être observé longtemps. Il accorda la Normandie à son frère, une partie de la Picardie à Philippe le Bon, le comté d'Étampes à François II, et donna l'épée de connétable au comte de Saint-Pol.

A peine ces seigneurs étaient-ils rentrés dans leurs domaines, que Louis XI, qui avait conservé son armée sur pied, protestait contre un traité qu'il prétendait lui avoir été arraché par la force, et déclarait hautement qu'il ne consentirait jamais à ce que la Normandie fût démembrée du royaume pour en faire un apanage au duc de Berry: immédiatement après, il marcha avec ses troupes sur la province; les places qui essayèrent de résister furent enlevées de vive force; Rouen surtout devint le théâtre d'actes de barbarie incroyable; les femmes furent violées, les enfants égorgés, et presque tous les notables furent brûlés vifs. Le duc de Berry parvint à s'échapper de sa capitale et se réfugia auprès du duc de Bourgogne.

Louis XI convoqua aussitôt les états généraux à Tours; il exposa devant l'assemblée les griefs dont il accusait son frère, et fit décréter que la Normandie ne pouvait pas être séparée

de la France. Pour arriver à son but, l'astucieux monarque avait préalablement fait la promesse de nommer une commission de vingt personnes, afin de réformer les abus dont se plaignaient vivement les bourgeois; lorsqu'il eut obtenu ce qu'il désirait, il ne donna pas suite à sa proposition, et tout resta dans la même position qu'auparavant.

Les états généraux terminés, le roi se mit à la tête de son armée et envahit la Bretagne; heureusement pour le duc de cette province, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui avait succédé à Philippe le Bon, accourut à son secours et barra le chemin à l'armée royale. Louis XI, quoique supérieur en nombre, n'osa pas accepter le combat, et se retira lâchement devant ses ennemis en leur payant vingt mille écus d'or pour les frais de la guerre.

Plein de confiance dans son habileté diplomatique, le roi résolut de négocier en personne avec Charles le Téméraire, afin de le détacher du parti des ducs de Bretagne et de Berry, et il eut l'imprudence de fixer le lieu de l'entrevue à Péronne, ville placée sous la dépendance du duc de Bourgogne. Louis XI s'y rendit avec un sauf-conduit et une suite nombreuse; le prince, de son côté, voulut répondre à la confiance que lui montrait le monarque, et le traita magnifiquement. Ce bon accord ne fut pas de longue durée: Charles le Téméraire ayant reçu la nouvelle que les Liégeois s'étaient révoltés contre lui à l'instigation de la France, et qu'ils proclamaient hautement leur alliance avec Louis XI, interrompit les conférences, fit le roi prisonnier, et l'enferma dans la même tour où était mort Charles le Simple, prisonnier du comte Herbert de Vermandois. Ce fut en vain que le roi jura

par la Pâque-Dieu, son jurement ordinaire, qu'il n'était pour rien dans l'affaire des Liégeois, et que si monseigneur de Bourgogne le voulait, il irait mettre le siège devant leur cité.

Pendant trois jours Charles le Téméraire réfléchit sur ce qu'il devait faire du tyran qui avait déjà commis tant de crimes; tantôt il voulait élever le duc de Berry sur le trône de France, tantôt il songeait à y monter lui-même; enfin le quatrième jour, grâce à l'intervention de l'historien Comines, qui était vendu à Louis XI, le duc de Bourgogne se décida à laisser vivre le roi de France; il vint le trouver dans sa prison, et lui demanda d'un ton brusque si son intention était toujours de l'accompagner à Liège. Louis répondit qu'il était prêt à faire tout ce qui serait agréable au duc; et immédiatement les deux souverains renouèrent les conférences, qui avaient failli se terminer d'une manière tragique. Le roi se soumit lâchement à toutes les conditions qu'il plut à Charles le Téméraire de lui imposer; et il jura sur la croix de Charlemagne de les observer.

Aussitôt que le traité eut été signé de part et d'autre, Louis XI se mit en route avec l'armée bourguignonne, dont il prit les couleurs, pour punir les Liégeois de leur rébellion. Après un siège de plusieurs mois la ville se rendit, ou plutôt les habitants, manquant de vivres et de munitions, l'abandonnèrent pour se réfugier dans les bois; et la malheureuse cité de Liège fut détruite de fond en comble sous les yeux du monarque qui l'avait poussée à la révolte.

Enfin, après avoir essayé tous les genres d'humiliation, Louis XI obtint de Charles le Téméraire la permission de revenir en France pour faire enregistrer par le parlement les

traités de Péronne; mais dès qu'il se vit à l'abri de la vengeance du duc de Bourgogne, il refusa de ratifier les promesses qu'il avait faites, et défendit même qu'on prononçât jamais le nom de Péronne. On raconte à ce sujet que des bourgeois de Paris qui avaient appris ce nom fatal à des pies, furent impitoyablement égorgés, ainsi que leurs oiseaux.

Peu de temps après son arrivée dans sa capitale, le roi découvrit que le cardinal de la Balue avait entretenu des intelligences avec le duc de Berry; pour l'en punir, il le fit enfermer au château de Loches, dans une cage de fer, où il resta pendant onze années sans qu'on instruisit son procès, à cause des contestations que le saint-siège élevait sur les formes de la procédure. Ce retard sauva la vie au cardinal. L'arrestation de la Balue détermina toutefois le duc de Berry à traiter avec Louis XI, au grand regret de Charles le Téméraire; et le prince accepta pour apanage la Guyenne au lieu de la Champagne et de la Brie, que les traités de Péronne lui avaient assignés. Les deux frères eurent à ce sujet une entrevue à Saintes, qui se passa assez singulièrement; ils se parlèrent à travers des barreaux de fer, dans la crainte que l'un des deux ne fit assassiner l'autre.

Malgré la haine que Charles portait à son frère, comme il se voyait héritier direct de la couronne, Louis XI n'ayant pas d'enfant mâle, il consentit à la plupart des conditions que le roi voulut lui imposer, et prit le titre de duc de Guyenne. La naissance d'un dauphin vint bientôt changer ses dispositions pacifiques; il s'aboucha de nouveau avec le duc de Bourgogne, et forma une ligue contre Louis XI pour le renverser du trône. La frayeur que la découverte des nouvelles ten-

tatives de son frère inspira au monarque fut si grande, qu'il se décida à d'énormes sacrifices d'argent pour détacher Charles le Téméraire de la ligue: en outre il s'engagea à ne point secourir les comtes de Nevers et de Saint-Pol, ses ennemis personnels, quoiqu'il eût précédemment fait serment de les défendre contre les entreprises du duc de Bourgogne, et cela sous la condition que Charles abandonnerait également les ducs de Bretagne et de Guyenne, et qu'il ne prendrait aucunement leur parti dans la guerre qu'il se préparait à leur faire. Cependant telle n'était pas l'intention de Louis XI; il lui en aurait trop coûté pour lever des armées; il trouvait plus avantageux de ne point vider son épargne et d'en finir simplement par un meurtre avec le turbulent duc de Guyenne. Personne mieux qu'un prêtre n'était propre à une semblable expédition; Louis XI chargea Faure de Versois, abbé de Saint-Jean d'Angély, aumônier de son frère, de l'inviter à dîner avec la dame de Montsoreau, sa maîtresse. Sur la fin du repas, l'abbé leur offrit une pêche magnifique que la dame partagea avec son amant; mais à peine en eut-elle mangé, qu'elle fut prise de vomissements et de convulsions au milieu desquelles l'infortunée expira. Le prince, qui était d'un tempérament robuste, ne mourut que deux mois après.

Le duc de Bretagne fit arrêter l'aumônier du duc de Guyenne et un de ses écuyers de bouche nommé Laroche; et par ses ordres on procéda à leur interrogatoire: leurs premières déclarations ayant chargé le roi de France, Lescun, ministre du duc de Bretagne, les fit transférer dans les états de son maître, afin que le procès fût solennellement informé

et débattu en présence des commissaires de Louis XI. Tout faisait espérer que l'exécrable monarque allait être enfin convaincu d'un fratricide, lorsqu'un matin on trouva Faure de Versois étranglé dans son cachot; celui de Laroche était vide, soit qu'on l'eût fait évader, soit qu'on eût fait disparaître son cadavre. Sans s'inquiéter davantage de ce procès, Louis XI fit marcher des troupes contre la Guyenne, que voulait lui disputer le duc de Bourgogne.

Dans son manifeste de guerre, Charles le Téméraire appelait le roi de France un assassin; et pour ne pas être en reste avec le duc, Louis XI accusait son ennemi d'avoir envoyé un Bourguignon nommé Hardi pour le poignarder; et il condamna ce malheureux à être écartelé, pour faire croire à la culpabilité du prince.

La guerre se ralluma avec une fureur extrême entre les deux pays; le duc de Bourgogne ravagea la Normandie et la Picardie, et s'empara de toutes les villes, à l'exception de Beauvais, d'où il fut repoussé par une nouvelle héroïne, Jeanne Hachette, sortie des rangs du peuple. De leur côté, les généraux de l'exécrable Louis XI exercèrent dans la Flandre et dans la Bourgogne les plus sanglantes représailles.

Enfin une trêve vint suspendre les boucheries, et le roi de France put diriger ses forces contre le roi d'Aragon, qui refusait de lui rendre trois cent mille écus qu'il lui avait empruntés, et pour lesquels le prince avait donné en gage le Roussillon. Louis XI, qui désirait recouvrer son argent et garder la province, envoya des troupes pour expulser le monarque aragonais, qui s'était établi dans Perpignan.

Comme les frontières de la province du Roussillon n'étaient

pas fortifiées, les Français n'eurent point de peine à en faire la conquête; et ils se livrèrent sur les malheureux habitants à des actes inouis d'atrocité. Du reste, il leur était ordonné par le roi d'en agir ainsi : « Je vous donne les dépouilles de » tous ces révoltés, écrivait Louis XI à son général Bonfils, » à condition que vous en ferez un tel massacre, que d'ici à » vingt ans il ne puisse se trouver un homme dans le Rous- » sillon. » Cette affreuse guerre fut terminée par un traité qui fit rentrer dans les coffres de Louis XI une partie des sommes qu'il avait prêtées, et conserva à la couronne de France les provinces engagées. Après quoi, il envoya le cardinal Jeofroy avec un corps de troupes pour assiéger la ville de Lectoure, où s'était renfermé le comte Jean V d'Armagnac, un des seigneurs qu'il avait dépouillés de leurs domaines, pour les punir d'avoir porté les armes contre lui.

Enfermé dans cette place, qui était réputée imprenable, le comte d'Armagnac paraissait se jouer de la puissance de Louis XI, lorsque le perfide monarque se ravisa, et comprenant l'inutilité de ses efforts pour prendre la ville, il changea de tactique et eut recours à la trahison. Par ses ordres, le cardinal proposa à Jean un traité de paix qui lui était fort avantageux, et pour mieux le tromper, il communia solennellement et rompit une hostie consacrée dont il lui offrit une moitié comme garantie de la sincérité de ses serments. Puis, quelques jours après, profitant de ce que les assiégés négligeaient de défendre leurs remparts, il introduisit un corps de troupes dans la ville de Lectoure et arriva sans rencontrer d'obstacle jusqu'au palais du comte : l'infortuné Jean fut percé de vingt et un coups de poignard, dans les bras de son

épouse, Jeanne de Foix, qui était enceinte; elle-même ainsi que ses femmes furent dépouillées de leurs vêtements et violées sur le cadavre du comte d'Armagnac; la ville fut abandonnée au pillage, livrée aux flammes, et tous les habitants furent passés au fil de l'épée.

Un des soldats, nommé Gorgias, qui avait porté le premier coup à Jean V, et qui avait le premier assouvi sa brutalité sur la pauvre comtesse, reçut en récompense du viol et de l'assassinat une tasse d'argent remplie d'écus d'or, et il fut en outre nommé archer de la garde. Quant à Jeanne de Foix, elle fut enfermée dans le château de Burzet, et empoisonnée avec l'enfant qu'elle portait dans son sein.

Charles d'Armagnac, dont le seul crime était d'être le frère de Jean V, fut enveloppé dans cette proscription. Par ordre du roi on le chargea d'énormes chaînes, que les bourreaux nommaient par une cruelle plaisanterie les fillettes du roi; en cet état on le conduisit dans les prisons de Paris, et il fut envoyé au parlement, qui avait reçu l'ordre d'instruire son procès. Ensuite, comme le tyran craignit qu'on ne le déclarât innocent, il le fit enlever de la Conciergerie, et le confia à la garde de Philippe l'Huillier, gouverneur de la Bastille. Ce scélérat, qui était le digne ministre des cruautés de Louis XI, le tint pendant quatorze années au fond d'un cachot infect, où il lui faisait éprouver les plus cruels tourments.

Enfin, il semblait que tout dût réussir à ce roi, car au moment où le plus redoutable de ses adversaires, le duc de Bourgogne, venait de s'allier avec Édouard IV d'Angleterre pour asservir la France, des bandes de paysans suisses des-

cendaient des montagnes de l'Helvétie et anéantissaient les armées de Charles le Téméraire. La nouvelle de cette défaite refroidit singulièrement Édouard pour son allié; et le politique Louis XI, profitant de cette disposition d'esprit du monarque anglais, fit jouer tous les ressorts. Il combla de présents les ministres et les conseillers du prince; il fit faire des distributions de vivres et de vin aux soldats ennemis; il donna même à Édouard cinquante mille écus d'or en cadeau; il promit de lui payer chaque année une somme semblable, et de marier le dauphin avec une princesse anglaise. Il prit encore d'autres engagements qu'il n'avait nullement l'intention de tenir, car il disait qu'en pareille circonstance, un roi, pour sauver sa couronne, devait donner ce qu'il n'avait pas et promettre ce qu'il ne pouvait pas donner. Il prit si bien ses mesures, que l'armée anglaise, qui était peut-être la plus redoutable qui eût jamais été débarquée sur les côtes de France, reprit la route de la Grande-Bretagne sans avoir livré une seule bataille.

Après le départ d'Édouard IV, le roi de France eut bon marché du duc de Bourgogne. Celui-ci fut contraint de conclure avec Louis XI une trêve, qui était la septième depuis quatorze ans. Tous deux se sacrifièrent réciproquement leurs amis et leurs ennemis; le roi abandonna le duc de Lorraine à la vengeance de Charles le Téméraire; en retour, Charles le Téméraire livra au roi le connétable de Saint-Pol, qui eut la tête tranchée en place de Grève, le 19 décembre 1475. Quelque temps après, Charles reçut la juste punition de son ingratitude et de ses perfidies; il fut tué devant Nancy, en voulant défendre cette ville contre le duc de Lorraine, qui

l'assiégeait avec une armée suisse, et qui s'était déjà emparé des remparts, à l'aide du Napolitain Campobasso, un de ses généraux, qui était venu à la France.

Dès que Louis XI eut été informé de la mort de Charles le Téméraire, il envoya une armée dans l'Artois, dans la Picardie, dans la Bourgogne, pour s'emparer en son nom des petites villes qui étaient dégarnies de troupes; et pour éteindre la suzeraineté du comté de Boulogne, il la conféra de son autorité à la sainte Vierge, afin que quoi qu'il arrivât de l'Artois, Boulogne ne fût plus dans sa mouvance.

Pendant que ses soldats lui conquéraient l'héritage de Charles le Téméraire, qui n'avait laissé qu'une fille, Marie de Bourgogne, le roi de France célébrait par des réjouissances publiques la mort de son ennemi; et malgré son avarice, il donnait de somptueux festins à ses officiers, et faisait la dépense d'une balustrade d'argent pour le tombeau de saint Martin de Tours.

Comme sa majesté craignait que ses généraux n'exécutassent pas assez ponctuellement l'ordre qu'elle leur avait donné de tout exterminer dans la Flandre et dans la Picardie, elle envoya des bourreaux à la suite de l'armée avec des instructions secrètes. Aussi, soit par crainte pour eux-mêmes, soit par simple cruauté, les généraux français ne laissèrent échapper aucune occasion de répandre le sang. Dans toutes les villes qui furent prises d'assaut, les notables et les bourgeois furent impitoyablement égorgés; dans Arras, la soldatesque poussa la barbarie jusqu'à égorger les femmes, les enfants et les vieillards; et Louis XI, pour punir la cité d'avoir voulu rester fidèle à sa légitime souveraine, partagea entre ses offi-

ciers les riches domaines des habitants, et changea son nom d'Arras en celui de Franchise. Les villes d'Avesnes, de Condé et de Mortagne furent de même abandonnées au pillage et mises à feu et à sang.

Marie voyant que toutes ses villes devenaient l'une après l'autre la proie de Louis XI, lui envoya son chancelier Hugonet et le brave Imbercourt ou d'Humbercourt pour connaître les conditions qu'il voulait lui imposer pour la paix, et en même temps afin de le supplier d'arrêter la marche de ses troupes, dont quelques agitateurs profitaient pour soulever des troubles dans ses états.

Au lieu de répondre immédiatement aux ambassadeurs de l'héritière du duc de Bourgogne, le perfide monarque leur demanda quelques jours de réflexion; et pendant qu'il les amusait par des lenteurs, Olivier le Daim, son confident, distribuait de l'or aux bourgeois de Gand, et cherchait à faire éclater une révolte. Enfin, Hugonet et Imbercourt, fatigués d'attendre le bon plaisir du roi, retournèrent auprès de leur souveraine; malheureusement le but que s'était proposé Louis XI était déjà atteint; ces fidèles serviteurs trouvèrent les états en pleine insurrection, et la princesse Marie prisonnière dans son propre palais.

Un conseil, entièrement composé de chefs à la solde du roi de France, gouvernait au nom de la fille de Charles le Téméraire, et ne prenait aucune mesure pour s'opposer à la marche conquérante des Français. Cependant les Gantois s'émurent lorsqu'ils eurent connaissance de l'approche de Louis XI; et redoutant quelque perfidie de sa part, ils lui adressèrent, du consentement de la princesse, une députa-

tion chargée de traiter avec lui de la paix, et de le faire expliquer sur ses véritables intentions.

Les ambassadeurs se présentèrent devant Louis XI comme mandataires de leur souveraine, et autorisés par elle à dire au monarque qu'elle était prête à accepter toutes les conditions raisonnables qu'il voudrait bien dicter. Le roi les interrompit au milieu de leur harangue, et leur reprocha de vouloir le tromper. Comme ceux-ci se récriaient contre une semblable imputation, il tira de son pourpoint des lettres de la princesse Marie, dans lesquelles elle suppliait le roi de France de n'accorder créance qu'aux paroles du chancelier Hugonet et de son féal Imbercourt, attendu que ses états étaient en révolte contre son autorité, et qu'elle se réservait d'en faire décapiter tous les membres dès que la tranquillité serait rétablie dans la Flandre.

Les députés retournèrent aussitôt à Gand, accusèrent Hugonet et Imbercourt de trahison, et les firent condamner à mort. Bientôt on eut les preuves de la perfidie de Louis XI et de l'innocence des malheureux accusés; mais il était trop tard, leurs têtes étaient tombées sous la hache du bourreau. Comme le roi de France menaçait de faire passer la Flandre sous sa domination, les états se décidèrent à marier l'héritière du duc de Bourgogne à l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur d'Allemagne. De là vinrent ces guerres terribles entre la France et l'empire, qui ne cessèrent que sous le règne de Charles VIII.

Pendant que les ministres de Louis XI s'occupaient des préparatifs de guerre contre l'archiduc, le tyran poursuivait de sa haine implacable la malheureuse famille des Arma-

gnac. Il ne restait plus qu'un seul seigneur de ce nom, Jacques, duc de Nemours, qui était parvenu à se maintenir dans son château de Carlat. C'était trop d'un ennemi vivant pour le monarque; par ses ordres, le sire de Beaujeu vint assiéger Jacques d'Armagnac dans sa dernière forteresse, l'emporta d'assaut, et arracha l'infortuné aux embrassements de sa femme, qui était en couches et qui mourut de douleur trois jours après.

Jacques fut conduit avec ses jeunes enfants dans la forteresse de Pierre-Cise, à Lyon, et de là transféré à la Bastille, où on l'enferma dans une cage de fer. En vain il chercha à émouvoir le monarque par les supplications les plus touchantes, le cruel Louis XI resta inflexible. Il fit accuser le duc de Nemours de trahison; et afin d'obtenir plus sûrement une condamnation, il partagea d'avance ses dépouilles entre les juges qu'il lui avait donnés.

Toutes les circonstances de ce procès inique sont empreintes de cette cruauté froide qui caractérisait ce roi barbare. Non content d'avoir fait condamner son ennemi à la peine de mort, il voulut que Jacques d'Armagnac, avant de marcher au supplice, se confessât dans une chambre tendue de noir; ensuite il le fit conduire sur un cheval couvert de son linceul jusqu'au pied d'un échafaud neuf qu'on avait dressé exprès sur la grande place des Halles.

En cet endroit, sa majesté le roi de France, qui s'entendait à torturer ses ennemis, avait ménagé au duc de Nemours un spectacle plus cruel mille fois que tous les supplices qu'il avait déjà subis. Sachant combien le père aimait ses enfants et combien les enfants chérissaient leur père, l'exécrable

Louis XI avait eu soin de les faire placer sous les planches de l'échafaud, couverts de longues robes blanches, pour que Jacques d'Armagnac pût contempler ses cinq enfants pendant qu'il placerait sa tête sur le billot, et pour que les enfants pussent voir la hache du bourreau s'abattre sur la tête de leur père!

Après l'exécution, les cinq orphelins, ayant leurs longues robes inondées de sang, furent ramenés à la Bastille, et enfermés dans des cachots en forme de hottes pointues par le fond. Les détails des tourments qu'ils y éprouvèrent seraient incroyables, s'ils n'étaient consignés dans une requête adressée aux états généraux, après la mort du tyran, par le plus jeune des cinq enfants, qui seul avait survécu à toutes ces tortures. « Louis XI, dit-il, nous faisait frapper de verges plusieurs fois par semaine en sa présence, et de trois mois en trois mois il nous faisait arracher une dent; aussi mon frère aîné, ne pouvant souffrir de si grandes douleurs, est devenu fou; mon second frère en est mort ainsi que mes deux sœurs; et moi seul, depuis l'âge de cinq ans, j'ai vécu et grandi dans un cachot pointu, dans lequel je ne pouvais me tenir ni assis, ni couché, ni même debout, mais seulement accroupi. »

La guerre continuait toujours entre Louis XI et Maximilien, et les deux tyrans faisaient assaut de barbarie: l'archiduc ayant fait pendre un officier français qui à la tête d'une seule compagnie avait résisté courageusement pendant trois jours aux efforts de toute son armée; le roi, par représailles, donna l'ordre au prévôt Tristan de choisir cinquante prisonniers des plus considérables, et il en fit pendre

dix sur la place où l'officier avait été exécuté, dix devant Douai, dix devant Saint-Omer, dix devant Lille, et les dix autres devant Arras.

Peu de temps après, les deux princes, fatigués de tuer et voyant leurs trésors à sec, conclurent une trêve pour avoir le loisir de mettre ordre à leurs affaires et de frapper de nouveaux impôts sur leurs sujets.

Ce fut à son retour de cette campagne que Louis XI éprouva une première attaque d'apoplexie qui porta une grave atteinte à sa santé, et l'avertit que la mort ne fait point grâce aux rois. Il se renferma alors dans son château du Plessis-lez-Tours, défendu par un fossé large et profond garni de longues piques de fer, qui faisaient ressembler la résidence royale à la cage d'un tigre. Quatre cents archers veillaient jour et nuit sur les remparts; ils avaient ordre de tirer sur tous ceux qui approcheraient sans un permis de passe, tant l'esprit inquiet et soupçonneux du tyran redoutait la trahison. Comme il ne voulait pas qu'on s'aperçût de sa maladie à l'altération de son visage, il ne se montrait plus que de loin et magnifiquement habillé. Olivier le Daim son barbier, Tristan l'Hermitte et son médecin Coythier étaient les seuls qui l'approchassent. Pour se faire illusion à lui-même, il publiait chaque jour de nouvelles lois, enlevait ou donnait des emplois, et adressait à ses ministres, à ses ambassadeurs et au parlement des lettres impérieuses.

Une seconde attaque d'apoplexie vint redoubler ses terreurs; dès lors sa déliance devint extrême; il changea tous ses domestiques; il doubla le nombre de ses gardes; et afin de ranimer une vie qu'il sentait à chaque instant lui échapper,

il chercha à tromper la nature, tantôt en s'adressant aux astrologues, tantôt en invoquant les secours de la religion; il fit rechercher les nécromanciens de toutes les parties du royaume et les fit amener à sa cour pour lui appliquer leurs remèdes; en même temps il commanda des prières publiques et des processions générales pour arrêter le vent de bise, qui lui était insupportable. Il se couvrit de reliques achetées à grands frais dans les pays étrangers; on lui apporta même dans sa chambre la sainte ampoule, qui n'était jamais sortie de Reims; et comme rien ne le soulageait, ni les prières des fidèles, ni les conjurations des magiciens, il voulut essayer des saints qui étaient en réputation, et il acheta cinquante mille écus d'or au pape Sixte IV une bulle qui enjoignait à François de Paule de se rendre au château du Plessis-lez-Tours.

Le pieux moine ne réussit pas mieux que les autres à arrêter les progrès du mal; ce qui mécontenta si fort Louis XI, qu'il le fit chasser de son palais. Alors le roi se remit entre les mains de son médecin Coythier, homme avide qui savait exploiter les terreurs de son maître au profit de sa fortune. Déjà cet empirique s'était fait donner quatre-vingt-dix-huit mille écus de gratification, outre son traitement, qui était de dix mille écus par mois. « Je sais bien, disait-il au roi, que » vous m'enverriez à la potence comme vous faites pour tant » d'autres, si vous n'aviez tant besoin de moi; mais par la » croix de Saint-Lô, vous ne seriez plus de ce monde huit » jours après ma mort. » Cette menace, qu'il répétait au monarque chaque fois qu'il voulait en obtenir une faveur, lui valut successivement la place de premier président de la cour

des comptes, la seigneurie de Poligny, sa patrie, et pour son neveu, qui était dans les ordres, l'évêché d'Amiens.

Cependant Louis XI sentait chaque jour la mort gagner sur lui, et il comprenait que tous les remèdes étaient impuissants pour l'arrêter; alors, dit Robert Gaguin, il prit l'humanité en exécration, et ne pouvant voir l'agonie du dernier homme, il voulut se donner la satisfaction d'entendre les gémissements des victimes qu'il avait condamnées. On transféra la chambre de la question dans une salle située au-dessous de sa chambre à coucher, afin que les cris des malheureux appliqués de jour et de nuit à la torture pussent le réjouir par cette affreuse pensée qu'ils mourraient avant lui. Ce monstre faisait égorger de jeunes enfants pour prendre des bains de sang humain; et trois fois par jour son médecin saignait de jeunes filles pour faire boire leur sang à Louis XI. Malgré ces exécrables remèdes, le mal empira, et une troisième attaque d'apoplexie délivra la France de ce roi, le 50 août 1483.

Des trois personnages qui avaient été les favoris de Louis XI, et qui s'étaient acquis une si triste célébrité sous son règne, son médecin Jacques Coythier, son grand prévôt Tristan l'Hermite, et Olivier le Daim son barbier, deux échappèrent au supplice qu'ils avaient mérité; Jacques Coythier en donnant cinquante mille écus à l'état, le grand prévôt en payant le double de cette somme. Sans contredit, Tristan l'Hermite était le plus féroce de ces trois misérables; instrument docile de toutes les persécutions et de toutes les cruautés du tyran, il marchait toujours à la suite de son maître, qui, en raison de ses services, l'admettait dans sa

familiarité la plus intime et l'appelait son compère. Un mot, un geste du roi lui suffisaient pour exécuter les ordres les plus sanguinaires; et si par une erreur fatale il venait à se tromper de victime, il n'en éprouvait d'autre désagrément que celui de recommencer la besogne. Ainsi, un jour que Louis XI lui avait donné ordre de dépêcher un officier, Tristan prit le change et fit périr un prêtre; le lendemain, sa majesté lui dit que l'homme qu'il croyait mort venait d'être rencontré galopant sur la route d'Arras: « Eh bien, répondit » Tristan, je puis vous assurer, compère, que ce sera sur la » route de Rouen qu'on pourra seulement le voir, car de ce » pas je cours le jeter à la rivière, dans un sac. » Ce genre de supplice était celui que Tristan affectionnait de préférence; et plusieurs historiens affirment qu'il fit périr de cette manière plus de quatre mille personnes. Cet exécuteur des hautes œuvres fut maintenu dans les rangs de la noblesse et vécut jusqu'à un âge fort avancé; en mourant il laissa de grands biens à sa famille, entre autres la principauté de Mortagne, en Gascogne. Olivier le Daim, ou le Diable, qui de pauvre barbier était devenu comte de Meulan, capitaine du château de Loches, gouverneur de Saint-Quentin et de plusieurs autres villes, ne put obtenir grâce de la vie; il fut arrêté par ordre du procureur général de Tours, et condamné à être pendu pour avoir violé des femmes et des jeunes filles dont il avait étranglé les maris ou les pères.

Charles VIII était âgé de treize ans et quelques mois lorsque Louis XI mourut; il fut immédiatement proclamé roi de France et placé sous la tutelle de la dame de Beaujeu, fille aînée du monarque défunt. Si l'on en croit du Haillan, le

jeune prince était un enfant supposé; ce qu'il y a de constant, c'est que la reine refusa toujours de le reconnaître pour son fils; et le seul moyen de le rattacher à la dynastie des Capets, dont la filiation est si prodigieusement entachée d'il-légitimité, c'est de le déclarer bâtard de Louis XI. Quoi qu'il en soit, le gouvernement de la France et la garde du nouveau souverain avaient été confiés à la dame de Beaujeu par son père, malgré la vive opposition du duc d'Orléans.

En politique habile, Anne de Beaujeu chercha à temporer avec le duc, que soutenait la noblesse du royaume; elle fit quelques concessions aux princes du sang; elle les associa aux actes de son gouvernement, leur donna entrée au conseil royal, et chercha même à gagner Louis d'Orléans en lui accordant la lieutenance de la Champagne, de l'Île de France et de Paris. Au lieu de se trouver satisfait de ces marques de déférence, le duc d'Orléans en devint plus exigeant, et s'enhardit jusqu'à former une vaste coalition avec le comte de Dunois, son cousin, et avec les autres seigneurs qui voulaient remettre les choses comme du bon temps du roi Charles VI, c'est-à-dire pour qu'il leur fût permis de piller à leur aise les villes et les campagnes en couvrant la France de massacres et de ruines. La dame de Beaujeu se trouvait placée dans une position d'autant plus difficile, que si les nobles d'un côté prétendaient faire revivre les anciens abus, d'une autre part les peuples, que le règne de Louis XI avait réduits au désespoir, faisaient entendre des murmures, et menaçaient de se soulever contre l'autorité de la régente; celle-ci essaya de sortir d'embarras en sacrifiant à la vindicte publique quelques mauvais conseillers de son père; elle dé-

livra de leurs fers ou rappela d'exil ceux qui avaient été condamnés pour des causes politiques; elle renvoya les Suisses, dont le service blessait l'orgueil national et grevait le trésor; enfin elle diminua les dépenses et remit aux sujets le quart des impôts ordinaires.

Toutes ces concessions furent inutiles pour conserver à la dame de Beaujeu l'omnipotence sur le royaume; et pour éviter de plus graves désordres, elle se vit obligée de convoquer les états généraux; ce qui eut lieu dans la ville de Tours. L'assemblée se composait de deux cent quarante-six députés des trois ordres; tous décidèrent que le roi se trouvant majeur en vertu des ordonnances de Charles V, il était seulement nécessaire d'établir un conseil royal pour diriger le jeune prince dans l'administration des affaires d'état, et ils ne conservèrent à la dame de Beaujeu que la garde de la personne du roi. L'impérieuse fille de Louis XI, quoique dépouillée du pouvoir exécutif, n'en continua pas moins à régner sous le nom de son frère, qui était si inepte, qu'à l'âge de quinze ans il ne savait ni lire ni écrire; elle dirigea son éducation de manière à lui inspirer un éloignement invincible pour le gouvernement de son royaume, et à développer chez lui ces goûts de luxe et de débauche qui coûtèrent tant d'or et de sang à la France.

Après la tenue des états généraux, Anne de Beaujeu procéda au sacre de son frère, et déploya pour la cérémonie une pompe jusque-là sans exemple. Pour accompagner Charles VIII à Reims, elle lui composa une escorte magnifique, où se trouvaient le duc d'Orléans, les comtes d'Angoulême, de Foix, de Vendôme, le duc de Lorraine, plusieurs princes

étrangers, des capitaines, des chevaliers et les douze pairs de France. L'archevêque Pierre de Laval vint recevoir le roi à la tête de son clergé, et l'accompagna jusqu'à l'église, où il fut sacré solennellement le 30 mai 1484. Charles VIII retourna ensuite à Saint-Denis pour recevoir la couronne déposée dans l'abbaye, selon la coutume des rois de France; puis il reprit la route de Paris.

Anne de Beaujeu envoya à sa rencontre toute la cour, le parlement, la prévôté de la ville, la chambre des comptes, les autres chambres et leurs officiers, les échevins et les chefs des corps de métiers, tous revêtus des ornements de leurs dignités et des costumes de leurs charges ou de leurs états. Cette députation était chargée de présenter à Charles VIII l'ignorant les clefs de la porte Saint-Denis.

Sa majesté le bâtard de l'exécrable Louis XI était monté sur une haquenée blanche magnifiquement caparaçonnée; ses vêtements étincelaient de pierreries; et au lieu de son armet d'honneur, qu'un page portait triomphalement devant lui, il avait sur le front une couronne d'or ornée d'escarboucles et de diamants d'un prix inestimable. Quatre seigneurs à cheval soutenaient un dais de drap d'or au-dessus de sa tête; les princes du sang et les premiers seigneurs du royaume l'accompagnaient armés de toutes pièces, montés sur leurs chevaux bardés de fer et parés de banderoles de mille couleurs; après eux suivaient les rois d'armes et les hérauts, tous portant les armoiries de leurs maîtres; venaient ensuite les gentilshommes et tous les nobles attachés à la cour, en nombre si considérable, que le cortège employa plus d'une heure à défilier par la porte Saint-Denis.

Partout sur le passage du roi on avait tendu les rues de riches tapisseries et jonché la terre de palmes et de fleurs; les fenêtres étaient pavoisées de drapeaux, et la soldatesque répandue à dessein dans la foule hurlait des cris de Noël. Charles VIII se rendit d'abord à Notre-Dame, et fut reçu sur le parvis par les évêques de Paris, de Nevers, de Meaux et de Narbonne, en tête du chapitre de la cathédrale et des doyens, qui étaient tous revêtus de riches chapes et de dalmatiques de brocart. Avant de franchir le seuil du temple, le roi prêta serment sur les saints Évangiles, en présence des prêtres et des seigneurs, de maintenir l'intégrité de la foi catholique dans son royaume, et de conserver à l'Église toutes ses libertés, immunités et privilèges; il s'engagea également à conserver aux nobles, aux cultivateurs et aux artisans toutes les franchises établies par les coutumes; il promit en outre de faire rendre avec impartialité la justice aux petits et aux grands, et de défendre l'état contre ses ennemis. Cela fait, les portes de l'église lui furent ouvertes, et il entra dans le sanctuaire à la lueur de plusieurs milliers de cierges. Pendant que le clergé entonnait le Te Deum, Charles vint se prosterner devant le maître-autel, qui resplendissait d'or et de pierreries, et eut l'air d'écouter une courte allocution que lui fit l'archevêque, en latin, langue dont il ne connaissait pas un seul mot.

Enfin, sa majesté retourna au Louvre, où l'attendait un splendide festin que la bonne ville de Paris payait à son roi, et qui dura une partie de la nuit.

C'était avec de semblables représentations que la dame de Beaujeu cherchait à occuper l'esprit puéril et vaniteux de

son frère. Quant à elle, le soin de ses débauches remplissait tous ses instants, et elle ne désirait conserver l'autorité suprême que pour satisfaire ses passions effrénées. Sensible à la bonne mine et à la jeunesse du duc d'Orléans, elle avait fait comprendre à ce prince qu'il lui serait facile de partager son autorité, et elle eut même l'impudeur de lui rappeler les amours de son aïeul avec Isabeau de Bavière; mais le duc, qui voulait gouverner seul, repoussa ses avances et dédaigna ses faveurs. Il s'ensuivit tout naturellement entre eux une guerre sourde qui se trahissait dans leurs rapports journaliers. Aux tendres agaceries, la vindicative fille de Louis XI fit succéder les marques de son mépris, et ne lui épargna même pas les affronts, car on raconte qu'un jour, pendant qu'il jouait à la paume avec le jeune roi, la dame de Beaujeu prit parti pour Charles VIII dans une discussion où son frère avait tort, injuria le duc et l'appela bâtard; celui-ci, emporté par l'indignation, riposta par des insultes obscènes, lui reprocha ses amours scandaleux, et dans sa colère, osa attaquer la naissance illégitime du roi.

Après une semblable sortie, il comprit qu'il ne lui restait qu'un parti à prendre pour se soustraire à la vengeance d'une femme outragée dans son orgueil, celui de la fuite; il quitta précipitamment la cour, et se retira auprès du duc d'Alençon. La guerre s'alluma aussitôt, et des milliers d'hommes s'entrégorgèrent sur les champs de bataille pour venger une prostituée et pour défendre un jeune ambitieux. La dame de Beaujeu triompha du duc d'Orléans, qu'elle fit prisonnier et qu'elle conserva deux années entières captif dans la tour de Bourges. « Il est vrai, dit Brantôme, que

» l'obstiné duc était la seule cause de cette grande rigueur,
 » en refusant de répondre à l'amour de madame Anne de
 » France. »

Tout cela n'empêchait pas qu'elle n'eût de nombreuses intrigues avec des seigneurs, des écoliers, voire même avec des femmes de la cour, ce qui scandalisait fort l'historien Philippe de Comines; et comme il eut l'imprudence de lui reprocher ses galanteries, la dame l'envoya au château de Loches, où il fut renfermé dans une cage de fer. Enfin, les désordres furent poussés si loin, que Charles VIII sentit la nécessité d'y mettre un terme et de prendre le gouvernement des affaires. Il signifia à sa sœur qu'il voulait être roi; et pour faire l'essai de son autorité il se rendit à la prison du duc d'Orléans, détacha ses fers et le ramena à Paris. Depuis cette époque, la dame de Beaujeu perdit tout le crédit qu'elle avait à la cour, et n'exerça plus aucune influence dans l'état.

Presque au même instant mourut François II, duc de Bretagne, laissant une jeune princesse âgée de quatorze ans pour unique héritière de ses états. Maximilien d'Autriche, veuf de la duchesse de Bourgogne, se hâta d'épouser Anne de Bretagne par procureur, afin d'ajouter ses riches domaines à son empire; mais Charles VIII, qui revendiquait la possession de la Bretagne, traversa ses projets et voulut épouser l'héritière de François II, quoiqu'il fût lui-même fiancé à une fille de Maximilien, qui demeurait à la cour de France en attendant la célébration du mariage. La princesse autrichienne fut renvoyée à son père, et le duc d'Orléans reçut l'ordre d'entrer en Bretagne à la tête d'une armée nombreuse pour conquérir une femme à sa majesté. Anne de Bretagne

ne trouva pas d'autre moyen pour conserver la souveraineté de ses états que d'accepter pour époux le stupide Charles VIII; mais, dit la chronique, le duc d'Orléans dépassa les ordres du roi en deux choses; d'abord il se fit trop aimer de la reine; ce qui donna lieu aux courtisans de dire que le prince était un bon serviteur qui frayait tous les chemins à son maître; ensuite il fit ajouter au contrat la clause, que si le roi venait à mourir sans enfants, Anne de Bretagne serait forcée d'épouser son successeur; ce qui donnait à penser que le duc d'Orléans prévoyait le cas où sa majesté lui laisserait sa couronne.

Charles VIII, après avoir consommé son mariage avec l'héritière du duché de Bretagne, songea à conquérir le royaume de Naples, et conclut des traités de paix avec ses ennemis, afin de n'avoir plus à s'occuper que de ses préparatifs d'invasion; il reconnut les droits de Maximilien au duché de Bourgogne, et rendit même au roi d'Aragon la Sardaigne et le Roussillon sans exiger de lui l'entière restitution des sommes dues à la France.

Enfin, après avoir réuni une armée formidable et une artillerie qui était la plus belle qu'on eût encore vue, il franchit les Alpes et traversa triomphalement l'Italie. D'abord tout plia devant lui; Florence, Rome et Naples même se soumirent à ses armes. Ensuite les Italiens prirent leur revanche; une ligue puissante, dirigée par les Borgia, se forma contre le roi de France, et c'est à peine s'il eut le temps de rebrousser chemin et de regagner ses états, en laissant aux ennemis ses canons, ses trésors et ses meilleurs soldats prisonniers.

De retour en France, Charles VIII s'occupa des moyens de faire une nouvelle invasion en Italie, et il avait déjà levé des troupes pour cette entreprise, lorsque la mort vint le surprendre, à l'âge de vingt-sept ans, dans son château d'Amboise, le 7 août 1498. Personne ne sait comment il mourut; les historiens ne font même à ce sujet aucune conjecture; ils disent seulement que la ligne directe des rois de France descendus de Philippe de Valois se trouvait brisée de cette manière, et que la couronne, tombant en ligne collatérale, échéait à son cousin le duc d'Orléans!

Parvenu au trône de France par un événement si inattendu, le nouveau roi Louis XII s'occupa immédiatement de faire rompre son mariage avec Jeanne, sa femme, quoiqu'il eût déjà trente-six ans et qu'il vécut depuis plus de vingt ans avec elle, afin d'épouser la jeune veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, celle dont il avait si étrangement abusé avant qu'elle fût reine, et dont il s'était réservé la possession par une mesure de prévoyance dont un d'Orléans seul était capable.

En conséquence, sa majesté envoya des ambassadeurs à la cour de Rome pour obtenir des bulles de divorce; et comme le pape Alexandre VI avait un grand besoin d'argent, il les accorda immédiatement contre le paiement d'une somme de trente mille ducats, et la promesse formelle que les Français l'aideraient à réduire les villes de la Romagne. Sa Sainteté exigea en outre pour son bâtard César Borgia une compagnie de cent lances, une pension énorme, une princesse pour femme et un duché pour apanage. Alors Louis XII commença un procès scandaleux

contre la reine devant le parlement de la ville de Tours, pour faire déclarer nul son mariage, conformément à l'autorisation qui lui était donnée par le saint-siège.

Sa majesté présentait quatre causes principales de divorce : la parenté au quatrième degré; l'affinité spirituelle, puisqu'il était filleul de Louis XI, le père de Jeanne; la violence qu'il prétendait avoir été exercée sur lui; enfin la non consommation du mariage.

Jeanne, assistée de ses conseils, répliqua avec raison que la parenté au quatrième degré et l'affinité spirituelle n'étaient point des empêchements suffisants pour faire annuler un mariage, et que d'ailleurs le pape leur avait vendu précédemment les dispenses nécessaires; que l'on n'avait point usé de violence pour amener cette union, puisque le contrat portait expressément que Louis XI, à la prière de Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, avait bien voulu accorder la main de madame Jeanne de France à monseigneur Louis, duc d'Orléans; enfin que relativement à la non consommation du mariage, rien n'était plus mensonger.

De ces contestations, il s'ensuivit tout naturellement la demande de la part du roi d'une commission d'enquête, et voici le curieux procès-verbal dressé par les commissaires :
 « Nous, Philippe, cardinal de Luxembourg, évêque du Mans;
 » Louis, prélat d'Alby; et Férand, évêque de Ceuta, déclarés
 » commissaires par le pape pour examiner les causes de sé-
 » paration du mariage de Louis XII et de Jeanne de France;
 » vu par les dépositions d'un grand nombre de témoins que
 » le roi, n'étant encore que duc d'Orléans, fut contraint et
 » forcé, par les menaces du tyrannique Louis XI, de consentir

» à cette alliance; en outre, que ladite Jeanne est impuis-
 » sante à donner des héritiers à la couronne; déclarons cette
 » union nulle et sacrilège, et autorisons sa majesté à en
 » contracter une nouvelle. » Après la publication de cette
 pièce, Louis XII se rendit à Tours, ainsi que la reine Jeanne,
 pour défendre leur cause devant les juges nommés à cet effet
 par sa Sainteté Alexandre VI.

Le roi Louis XII, en pleine séance, déclara « que la reine,
 » à cause de ses défauts corporels, n'était point apte aux re-
 » lations intimes des époux; que chez elle l'organe de la pu-
 » deur était entièrement oblitéré et dévié de son siège ordi-
 » naire; ce dont il était facile pour les juges de se convaincre,
 » en ordonnant une inspection de Jeanne par des matrones ex-
 » pertes, assistées de médecins et de commissaires spéciaux. »
 La reine répliqua incontinent que son seigneur et roi la calom-
 niait; qu'elle savait bien ne posséder ni la beauté ni la taille
 élégante de la plupart des femmes, mais qu'elle n'en était pas
 moins apte à donner des rois à la France. Louis XII, qui
 connaissait la timidité de sa femme, insista pour qu'elle fût
 soumise immédiatement à l'inspection des matrones; Jeanne
 répondit que sa pudeur s'opposait à ce qu'elle permit un
 semblable outrage; que d'ailleurs c'était chose inutile, puis-
 qu'elle pouvait prouver que son mariage avait été consommé
 à différentes reprises; elle offrait même de s'en rapporter
 au serment du roi, ajoutant qu'il ne pourrait, sans aucun
 doute, alléguer qu'il eût été forcé d'accomplir ses devoirs
 d'époux. La reine objectait encore que son mari était venu
 maintes fois au château de Lignières, où elle faisait sa rési-
 dence; qu'il y avait passé jusqu'à dix à douze jours, vivant

maritalement avec elle et couchant dans le même lit. Elle proposait en outre de produire des témoins devant lesquels son mari avait eu l'indiscrétion de dévoiler les mystères de leurs voluptés, et de dire qu'il avait passé des nuits seul à seul avec la reine, sans aucun voile ni l'un ni l'autre; elle offrait encore de prouver qu'un matin en sortant de sa chambre, son mari avait dit devant plusieurs seigneurs de sa maison : « J'ai fait de grandes prouesses amoureuses » cette nuit, messeigneurs; donnez-moi à boire pour me » reconforter, et versez-moi autant de rasades que j'ai livré » de doux combats à dame Vénus; » qu'ensuite il s'était fait » remplir trois fois son verre; « ce n'était point une vanterie » du prince, mais bien la vérité, » ajouta la reine en rougissant et en baissant les yeux. Jeanne avait seulement changé les expressions dont s'était servi son mari, parce qu'elles ne pouvaient être rapportées textuellement, à cause de leur obscénité.

A ces raisons convaincantes, la reine en joignit d'autres également concluantes; elle arguait que son mari n'avait point réclamé contre son mariage aux états de Tours, qu'il ne pouvait pas alléguer qu'il eût été retenu par la crainte, puisqu'il s'était plaint du mauvais gouvernement de Louis XI en présence du parlement, de l'Université et des députations des villes; que pendant le règne de Charles VIII et même depuis qu'il était sur le trône, leurs relations intimes avaient continué; qu'en conséquence elle demandait que son mariage fût déclaré bon et valable.

Dans sa réplique, le roi employa des faux-fuyants qui n'en imposèrent à personne; il déclara qu'il avait montré de la déférence pour sa femme par dissimulation et pour conserver

la paix dans l'intérieur de sa maison; mais qu'il n'avait jamais eu de relations d'époux avec elle. Jeanne persista à demander que le serment lui fût déféré, espérant qu'il serait arrêté par la crainte de commettre un sacrilège; son attente fut trompée, le roi, qui avait consulté les légats du pape sur ce cas de conscience, et qui en avait reçu la promesse d'être absous pour quelques milliers d'écus d'or, jura sur l'Évangile que les faits allégués par sa femme et par les témoins étaient faux, et que jamais il n'avait consommé son mariage avec la fille de Louis XI. Dès lors, rien ne s'opposa plus à la séparation des deux époux; le divorce fut prononcé, et l'infortunée Jeanne se retira dans la province du Berry, qu'on lui assigna pour douaire; elle renonça entièrement au monde, réduisit la dépense de sa maison, et distribua aux pauvres d'abondantes aumônes. Cette princesse, que la beauté de son âme dédommageait amplement du manque d'agrémens extérieurs, était d'une douceur, d'une bonté parfaite; les mauvais procédés de Louis n'avaient même pu diminuer l'attachement qu'elle lui portait. Mais son dévouement, son amour et sa résignation, n'avaient pu vaincre l'égoïsme de Louis XII.

Dès que le divorce eut été prononcé, l'indigne monarque contracta un nouveau mariage avec la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne, son ancienne maîtresse.

Bien différente de Jeanne, cette princesse était avare, ambitieuse, vindicative, cruelle et despote; elle aimait le luxe et la représentation. C'est à elle que l'on dut en France l'usage des dames et des filles d'honneur de la reine, qui plus tard prirent le nom d'escadron volant, et qui se signalèrent en tous temps par leur libertinage; c'est encore elle qui la première

attacha à sa cour des gardes d'honneur, des gentilshommes. Pendant toute sa vie elle intervint dans les affaires de l'état et de l'Église, et donna en son nom des audiences aux ambassadeurs. Elle était si orgueilleuse, qu'elle disait que la couronne de France n'était pas digne d'elle; et sans cesse elle rappelait à son mari qu'elle avait dû épouser l'empereur Maximilien.

Quelques historiens ont exalté les vertus d'Anne de Bretagne et son attachement pour son mari, parce qu'elle resta près de lui lors d'une maladie qu'il fit à Blois en 1505. On comprit plus tard que sa sollicitude n'était en réalité qu'une parade de sensibilité qu'elle joua devant la cour. Il est vrai qu'elle ne donna ni bals ni fêtes tant qu'elle jugea le roi à la dernière extrémité, et que dans sa feinte douleur elle annonça la résolution de se retirer du monde et de vivre en Bretagne après la mort de son mari. C'était, sans nul doute, pour mettre ce projet à exécution qu'elle faisait charger sur la Loire quatre grands bateaux de meubles précieux, de bijoux de prix, de pierreries et de diamants; mais le maréchal de Gié, qui croyait entrevoir dans la conduite de la reine le dessein de s'approprier des richesses qui appartenaient à la couronne de France, voulut empêcher cette spoliation, et fit arrêter les bateaux entre Semur et Nantes.

Comme le roi ne mourut pas, il en résulta que le maréchal, pour avoir fait son devoir, fut exilé dans ses terres. Ensuite l'implacable Anne de Bretagne le fit accuser du crime de péculat et de lèse-majesté, ce qui valut à ce vieux et loyal serviteur du roi d'être conduit, les fers aux pieds et aux mains, d'Orléans à Chartres, de Chartres à Dreux et de

Dreux à Paris, où il fut mis en jugement devant le parlement. Les membres de cette assemblée refusèrent de se rendre les complices d'un assassinat juridique; et sans avoir égard aux conclusions du procureur général, qui demandait la tête de l'accusé, ils déclarèrent le maréchal de Gié innocent des crimes qui lui étaient reprochés.

L'exécrable rapporteur de cette affaire, qui était vendu à la cour, obtint que le procès serait de nouveau jugé devant le parlement de Toulouse, qui semblait plus facile à corrompre. Cependant, malgré toutes ses intrigues, la reine ne put obtenir un arrêt de mort; le malheureux Gié fut simplement dépouillé de tous ses emplois, suspendu de ses fonctions de maréchal de France pendant cinq ans, et gardé en prison jusqu'à l'expiration de la sentence. Les chroniques rapportent que cet infortuné languit tout ce temps dans un cachot infect, et qu'on lui donna pour geôliers les faux témoins qui avaient déposé contre lui, et qui poussaient la cruauté jusqu'à frapper ce vénérable vieillard.

Anne de Bretagne avait également voué une haine implacable à Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême et mère de François I^{er}, parce que cette princesse, aussi infâme qu'elle, avait osé la railler d'afficher une grande douleur de la perte de Charles VIII, pendant qu'elle songeait à contracter un nouveau mariage avec Louis XII. Aussi s'opposa-t-elle constamment à l'union de la princesse Claude, sa fille, avec le fils de la duchesse, quoiqu'il dût en résulter un avantage réel pour sa famille, puisque le jeune duc était l'héritier présomptif du trône.

Enfin Anne de Bretagne, après avoir augmenté les maux

de la France autant qu'il fut en son pouvoir de le faire pendant vingt-deux ans, mourut à Blois, le 9 janvier 1514, à l'âge de trente-huit ans. Une année après, Louis XII se remaria avec la sœur de Henri VIII, princesse alors fiancée avec l'archiduc Charles, qui plus tard devint le célèbre Charles-Quint. La jeune Marie d'Angleterre, victime de la politique de son frère, fut arrachée des bras de Charles Suffolk, son instituteur et son amant, pour être livrée aux caresses d'un vieillard dissolu. « Ce bon roi, dit l'historien » de Bayard, aimait tant sa jeune femme, qu'il changea toute » sa manière de vivre. Il avait l'habitude de dîner à huit » heures, pour lui complaire il dina à midi; au lieu de se » coucher à six heures du soir, selon son usage, il se mit » à veiller jusqu'à minuit, et à courir les bals et les festins. »

Tel était le roi Louis XII, auquel un prêtre, le chanoine Bricot, décernait le nom de Père du peuple, au moment où ce monarque imbecile, subjugué par Anne de Bretagne, consultait les états généraux pour leur faire approuver son traité avec l'infâme Ferdinand V, envers lequel il avait pris l'engagement de donner sa fille aînée au jeune Charles de Luxembourg, en lui assurant pour dot la Bretagne et le Milanais; ce qui plaçait la France sous le joug de l'Autriche.

Un prêtre seul était capable de nommer père du peuple un roi qui pendant le cours de sa vie avait donné le scandale de basses intrigues, un roi qui s'était fait le protecteur de la famille des Borgia, un roi qui avait fait massacrer des milliers de Français dans ses guerres contre l'Autriche et contre l'Espagne, un roi qui s'était associé à Ferdinand le Catholique, le plus fourbe des princes, et à Jules II le forban,

un des papes les plus cruels qui eussent occupé la chaire de l'Apôtre.

Combien de temps encore les peuples conserveront-ils un engouement stupide pour ces rois couverts de sang humain, pour ces tyrans inexorables, qui sacrifient tous les hommes à leur bien-être personnel et à leur égoïsme monstrueux?

Il est vrai que Louis XII diminua les tailles et les gabelles d'un tiers; mais pour combler le vide du trésor il mit à l'encan les charges publiques; il est vrai encore qu'il rétablit la discipline militaire, mais ce fut pour organiser une force imposante dans l'intérêt même de la monarchie.

Sous le règne de ses prédécesseurs, les soldats en temps de paix se divisaient en bandes connues sous le nom de compagnies blanches, de compagnies noires ou d'écorcheurs; ils ravageaient des provinces entières, brûlaient les villes, rançonnaient les campagnes, tuaient, massacraient, si bien que personne, ni cultivateur, ni bourgeois, n'était en sûreté; et par suite de ces désordres, l'industrie et l'agriculture périssaient, et les trésors du roi restaient vides. Louis XII organisa ces bandes en milice régulière et leur donna une solde; mais il avait pour tous les soldats un mépris si profond, qu'il dit un jour à des Suisses qui réclamaient une augmentation de paye: « Il est étonnant, misérables montagnards, vous qui connaissiez à peine de nom l'or et l'argent » avant que mes prédécesseurs eussent acheté votre chair, » que vous prétendiez faire la loi à un roi de France. »

Il est vrai qu'il abolit les juges d'épée pour confier à des magistrats lettrés l'administration de la justice; mais il renforça également la cohorte des procureurs, des greffiers, des

huissiers et des avocats, afin de retirer plus d'argent de la vente de toutes ces charges.

Heureusement ce père du peuple mourut le 1^{er} janvier 1515, deux mois après la célébration de son mariage avec Marie d'Angleterre, « des suites des plaisirs amoureux qu'il avait » pris avec si gentille épouse, » dit Brantôme.

Pendant le quinzième siècle, les efforts des Français pour recouvrer leur liberté sont entièrement comprimés par la royauté, qui sort pour ainsi dire toute armée du cerveau de Louis XI. Dans les siècles suivants, nous verrons la monarchie continuer sa marche envahissante, opprimer le peuple, écraser les provinces, employer tour à tour le fer et le feu pour étouffer les plaintes des malheureux; nous verrons les richesses de la nation s'engouffrer dans les trésors d'insolents monarques, et servir à payer la prostitution et la lâcheté; nous verrons des rois ravager des provinces entières, traîner à leur suite le fanatisme, le pillage, l'incendie, le viol et le meurtre, et faire des déserts sur leur passage.

Malheur! mille fois malheur à l'homme courageux qui, dans ces époques de désastres, osait faire entendre un murmure contre la tyrannie; il n'existait pas de cachots assez profonds, de tortures assez cruelles pour lui faire expier le crime énorme d'avoir maudit la royauté!

FIN DU SIXIÈME VOLUME.



TABLE DU SIXIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

	Pages.
Histoire d'Urbain VI, 207 ^e pape à Rome.....	1
Histoire de Clément VII, pape à Avignon.....	1
Histoire de Boniface IX, 208 ^e pape à Rome.....	29
Histoire de Benoît XIII, pape à Avignon.....	29
HISTOIRE POLITIQUE DU QUATORZIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	
Histoire d'Innocent VII, 209 ^e pape à Rome.....	103
Histoire de Grégoire XII, 210 ^e pape.....	111
Histoire d'Alexandre V, 211 ^e pape.....	125
Histoire de Jean XXIII, 212 ^e pape.....	135
Histoire de Martin V, 213 ^e pape.....	173
Histoire de Clément VIII, antipape.....	173
Histoire d'Eugène IV, 214 ^e pape.....	199
Histoire de Félix V, 215 ^e pape.....	215
Histoire de Nicolas V, 216 ^e pape.....	223
Histoire de Calixte III, 217 ^e pape.....	239
Histoire de Pie II, 218 ^e pape.....	247
Histoire de Paul II, 219 ^e pape.....	267
Histoire de Sixte IV, 220 ^e pape.....	279
Histoire d'Innocent VIII, 221 ^e pape.....	303
Histoire d'Alexandre VI, 222 ^e pape.....	319
HISTOIRE POLITIQUE DU QUINZIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	
	371

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.



huissiers et des avocats, afin de retirer plus d'argent de la vente de toutes ces charges.

Heureusement ce père du peuple mourut le 1^{er} janvier 1515, deux mois après la célébration de son mariage avec Marie d'Angleterre, « des suites des plaisirs amoureux qu'il avait » pris avec si gentille épouse, » dit Brantôme.

Pendant le quinzième siècle, les efforts des Français pour recouvrer leur liberté sont entièrement comprimés par la royauté, qui sort pour ainsi dire toute armée du cerveau de Louis XI. Dans les siècles suivants, nous verrons la monarchie continuer sa marche envahissante, opprimer le peuple, écraser les provinces, employer tour à tour le fer et le feu pour étouffer les plaintes des malheureux; nous verrons les richesses de la nation s'engouffrer dans les trésors d'insolents monarques, et servir à payer la prostitution et la lâcheté; nous verrons des rois ravager des provinces entières, traîner à leur suite le fanatisme, le pillage, l'incendie, le viol et le meurtre, et faire des déserts sur leur passage.

Malheur! mille fois malheur à l'homme courageux qui, dans ces époques de désastres, osait faire entendre un murmure contre la tyrannie; il n'existait pas de cachots assez profonds, de tortures assez cruelles pour lui faire expier le crime énorme d'avoir maudit la royauté!

FIN DU SIXIÈME VOLUME.



TABLE DU SIXIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

	Pages.
Histoire d'Urbain VI, 207 ^e pape à Rome.....	1
Histoire de Clément VII, pape à Avignon.....	1
Histoire de Boniface IX, 208 ^e pape à Rome.....	29
Histoire de Benoît XIII, pape à Avignon.....	29
HISTOIRE POLITIQUE DU QUATORZIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	
Histoire d'Innocent VII, 209 ^e pape à Rome.....	103
Histoire de Grégoire XII, 210 ^e pape.....	111
Histoire d'Alexandre V, 211 ^e pape.....	125
Histoire de Jean XXIII, 212 ^e pape.....	135
Histoire de Martin V, 213 ^e pape.....	173
Histoire de Clément VIII, antipape.....	173
Histoire d'Eugène IV, 214 ^e pape.....	199
Histoire de Félix V, 215 ^e pape.....	215
Histoire de Nicolas V, 216 ^e pape.....	223
Histoire de Calixte III, 217 ^e pape.....	239
Histoire de Pie II, 218 ^e pape.....	247
Histoire de Paul II, 219 ^e pape.....	267
Histoire de Sixte IV, 220 ^e pape.....	279
Histoire d'Innocent VIII, 221 ^e pape.....	303
Histoire d'Alexandre VI, 222 ^e pape.....	319
HISTOIRE POLITIQUE DU QUINZIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	
	371

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.





UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
CAPILLA ALFONSO BIBLIOTECA UNIVERSITARIA
Junio/13/83 MICROFILMADO R-70

R-70

